

BULLETIN
DE
L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS

BULLETIN
DE
L'INSTITUT
ARCHÉOLOGIQUE
LIÉGEOIS

TOME CXVIII

2014

Édité avec le soutien de la
Fédération Wallonie-Bruxelles
et de la Wallonie

Liège
Grand Curtius
– 2014 –

D'AMAY À SAMARRA, SUR LA PISTE D'UN ÉTONNANT PETIT DAMIER ANTIQUE, EN VERRE MOSAÏQUÉ

par Chantal FONTAINE-HODIAMONT et Helena WOUTERS¹

PRÉSENTATION DU DAMIER

Le point de départ de cette recherche est une perle à ce jour unique en Belgique, trouvée dans le *vicus* gallo-romain d'Amay, dans un contexte de fouille de la fin du I^{er} à la fin du II^e siècle apr. J.-C.² (pl. I, 1 et tableau I, n° I, 1). Elle provient d'un petit bâtiment situé au lieu-dit « Al Rorive », sur la rive gauche de la Meuse, là où la chaussée romaine Tongres-Arlon enjambe le fleuve. De forme presque sphérique, avec un diamètre maximum de ± 2 cm et un poids de 7,54 g, cette perle en verre mosaïqué se distingue par un décor à damiers losangés multicolores très particulier, produit de l'assemblage à chaud de trois damiers identiques (pl. I, 1b). Il s'agit de trois tronçons d'une même canne composite (*Composite Bar*³), les damiers traversant toute l'épaisseur de la perle. La canne est elle-même le résultat de l'assemblage à chaud d'un faisceau de 121 baguettes multicolores, dont les parois ont été préalablement régularisées afin d'obtenir une section carrée (pl. I, 3). L'étirement à chaud de ce faisceau a eu pour effet la miniaturisation du damier mesurant en finale ± 1,5 cm de côté.

¹ Chantal Fontaine-Hodiamont, chef de travaux principal – Département Conservation, Institut royal du Patrimoine artistique, 1 parc du Cinquantenaire, 1000 Bruxelles (chantal.fontaine@kikirpa.be) ; Helena Wouters, chef de travaux – Département Laboratoires, Institut royal du Patrimoine artistique (leen.wouters@kikirpa.be). L'ensemble de la recherche a été pris en charge par Chantal Fontaine, auteur principal. Helena Wouters a rédigé la partie consacrée aux analyses de composition.

² Première mention dans WILLEMS, 1962, p. 28 et 30 (n° inv. fouille : 4A23 ; origine proposée : Proche-Orient) ; étude détaillée dans WILLEMS, FONTAINE et WOUTERS, 1997 ; petite synthèse dans WILLEMS, 1998, p. 25-26.

³ Par référence à la description de STERN et SCHLICK-NOLTE, 1994, p. 59.

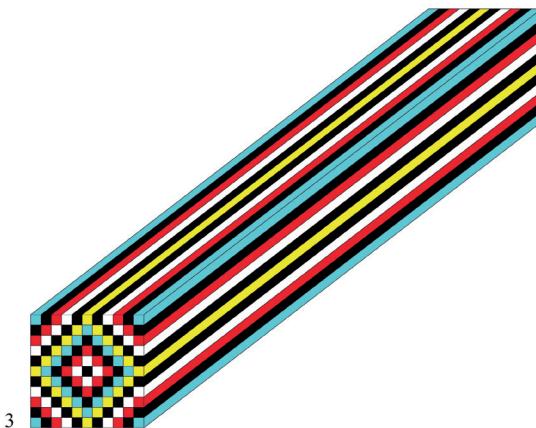
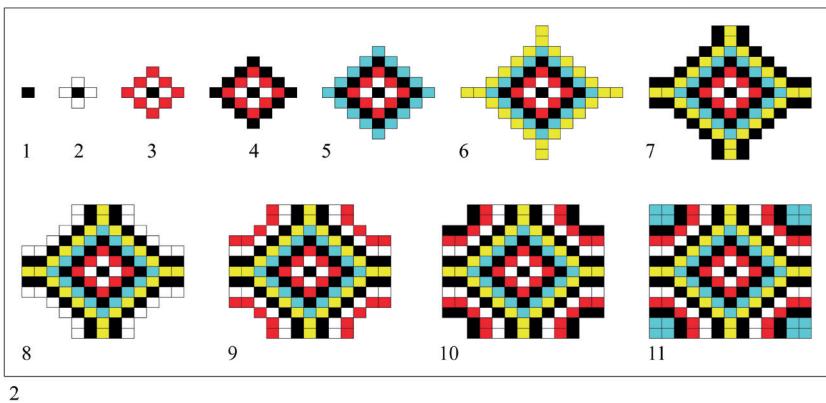
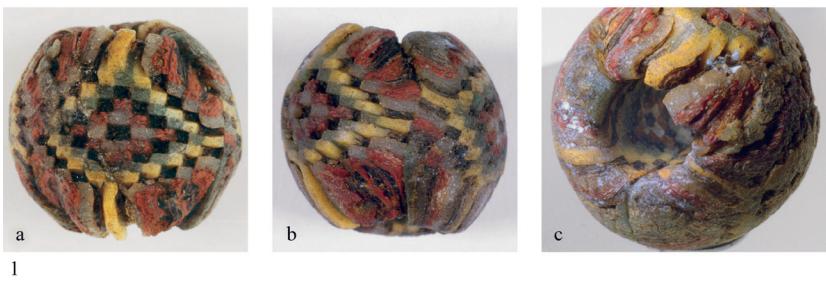
Le damier de la perle d'Amay met en œuvre 5 couleurs opaques. Il s'ordonne autour d'une case noire, entourée par 4 blanches, puis 8 rouges, elles-mêmes cernées de 12 cases noires, puis de 16 turquoise. Ensuite le damier se développe un peu différemment : les turquoise sont entourées de verre jaune, soit 16 cases et, en correspondance des médianes, 4 rectangles jaunes dessinent un motif cruciforme. Le motif est complété par des cases et des rectangles de verre noir, puis blanc, puis rouge et ensuite noir. Les écoinçons sont occupés par 4 baguettes turquoise plus épaisses (pl. I, 2). En tout, si l'on compte bien, 121 petits éléments composent le motif de la perle : $1 + 4 + 8 + 12 + 16 + 20 + 20 + 16 + 12 + 8 + 4$. Lors de la confection de la perle, c'est-à-dire sa mise en forme impliquant l'écrasement, l'étirement et les soudures des tronçons de canne autour d'un mandrin, les petites cases carrées au départ se sont déformées en rectangles, surtout à leurs extrémités. L'aspect plus « Carré » est encore détectable par l'intérieur du trou de la perle (pl. I, 1c).

Découverte en 1960, la perle n'a véritablement été décrite et étudiée qu'en 1997⁴. Depuis, la recherche s'est poursuivie et s'affine maintenant. C'est donc le damier de cette perle un peu météoristique, avec cette ordonnance et cette séquence précises de couleurs, que nous avons tenté de pister afin de le résituer dans un contexte plus large⁵. Bien sûr, il existe d'autres types de damiers avec d'autres couleurs et agencements, mais le damier de la perle d'Amay surprend sur bien des points : complexité technique, grand étalement chronologique et large diffusion, variété d'emplois et de réemplois.

Sur la base des pièces antiques recensées, le plus souvent fragmentaires et quelques fois assez altérées, souvent de provenance inconnue et issues d'anciennes collections, on peut voir les mises en œuvre du damier se décliner en grosses perles mais aussi en plaquettes d'incrustation ou plaques de revêtement mural, en vaisselle, ou encore en grosse bille (tableaux I à IV), à l'instar de nombreux autres verres mosaïqués antiques.

⁴ Voir note 2.

⁵ La présente étude a fait l'objet d'une communication au 19^e Congrès de l'Association internationale pour l'Histoire du Verre, à Piran (Slovénie) en septembre 2012. Un résumé en sera publié dans les Annales du 19^e Congrès de l'AIHV : FONTAINE-HODIAMONT, à paraître (sans les analyses de composition).



Pl. I – 1. a-b-c. La perle d'Amay, Ø max. : 2 cm (Grand Curtius, n° inv. 61/50).
2. Les 11 étapes de la construction du damier (121 cases).
3. Reconstitution de la canne en verre avec le motif de la perle d'Amay.

LES PERLES ET LES PIÈCES DE JEU (tableau I et pl. II-III)

Concernant les perles, 19 exemplaires ont été repérés, dont 16 de provenance connue⁶. À une exception près, elles relèvent toutes de la même technique de fabrication que la perle d'Amay, et la forme la plus couramment adoptée est celle de la sphère légèrement tronquée. Les provenances sont variées et parfois vagues : mis à part Amay en Belgique (**n° I, 1**), 3 perles proviennent de Panticapée (**n°s I, 2-4**), 2 d'Égypte dont une fragmentaire à Medinet Madi dans le Fayoum (**n°s I, 5-6**), et 3 de la province de Gilan en Iran, en bordure de la mer Caspienne (**n°s I, 7-9**). Une des perles de Gilan, en forme de tonneau, procède d'une technique différente : ses damiers ne traversent pas les parois mais ont été enroulés sur un support-verre bleu clair, selon la technique des perles dites « à décors de visages »⁷. Ce sont les tombes d'Alania dans le Caucase central qui fournissent les contextes les plus tardifs pour 2 perles datées de la première moitié du III^e siècle apr. J.-C. (**n°s I, 10-11**).

Par contre, les 5 plus anciennes ne sont pas sphériques comme toutes les autres, mais bien lenticulaires, probablement le résultat de l'association de 2 damiers (**n°s I, 12-16**). Elles composent un collier trouvé dans le cimetière romano-nubien de Karanog au Soudan, collier déposé dans une tombe d'enfant du début du I^{er} siècle apr. J.-C.

De provenance incertaine, Iran ou Égypte, 2 perles sont conservées au Israël Museum de Jérusalem (**n°s I, 17-18**), et une autre, de provenance inconnue, se trouve au Louvre (**n° I, 19**). Signalons aussi que ce damier précis semble absent des perles inventoriées par Tempelmann-Maczynska pour l'Europe centrale, et par Alexieva pour le nord de la mer Noire⁸.

Comme pièces de jeu, on compte une bille et un *calculus*. De provenance égyptienne, la bille (**n° I, 20**) offre une variante sphérique au nombre de damiers imprécisable. Quant au *calculus*, pion de jeu en forme de calotte sphérique (**n° I, 21**), il a été trouvé à Tarland, dans une tombe du nord de l'Écosse⁹.

⁶ Pour éviter les répétitions, les références précises aux exemplaires mentionnés au fil du texte figurent dans les tableaux annexés, en complément des caractéristiques (dimensions, contexte, datation) et autres données utiles (lieu de provenance, origine et lieu de conservation). Les chiffres en gras renvoient aux tableaux.

⁷ Perles généralement datées du I^{er} siècle apr. J.-C. : STERN et SCHLICK-NOLTE, 1994, p. 410, n° 149 sv.

⁸ De nombreux autres types de damiers y sont pourtant répertoriés : TEMPELMANN-MACZYNsKA, 1985, pl. 12 et ALEXIEVA, 1982, pl. 49.

⁹ Communication personnelle de Jennifer Price.



1



2



3



4



5



6



7



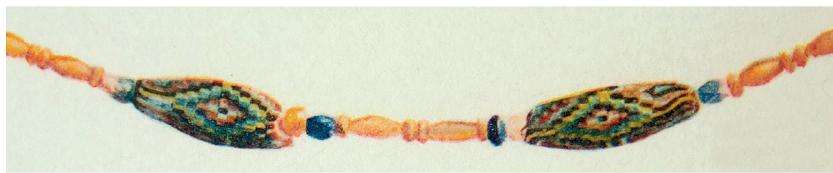
8



9

Pl. II – Sélection de perles décorées du damier de la perle d'Amay (éch. ± 1:1).

1. Panticapée (Louvre), n° I, 2
2. Panticapée (Louvre), n° I, 3
3. Panticapée (Louvre), n° I, 4
4. Égypte (Petrie Museum), n° I, 5
5. Alania, Caucase, n° I, 10
6. Medinet Madi, Égypte, n° I, 6
7. Iran ou Égypte (Israel Museum), n° I, 17
8. Iran ou Égypte (Israel Museum), n° I, 18
9. Prov. inconnue (Louvre), n° I, 19



1



2



3



4



5

Pl. III – Sélection de perles (suite) et bille (éch. ± 1:1).

1. Karanog, Égypte, n°s I, 12-13
2. Gilan, Iran, n° I, 7
3. Gilan, Iran, n° I, 8
4. Gilan, Iran, n° I, 9
5. Égypte, n° I, 20

LES VERRES PLATS (tableau II et pl. IV-VII)

Parmi les verres plats, il faut distinguer les plaques à plusieurs damiers, des sections à un seul damier souvent tronqué que l'on peut interpréter comme des tronçons de canne (pl. IV, 1 à 4). C'est ce que semble démontrer l'un des 6 exemplaires du Toledo Museum of Art (Ohio), de provenance inconnue, qui fait 1,4 cm de côté et 3 cm d'épaisseur (**n° II, 1**).

En comptant ceux de Toledo (**n°s II, 1-6**), 10 tronçons ont été repérés, dont 3 d'origine égyptienne relativement sûre, ceux de la collection Perneb d'Achille Groppi (**n°s II, 7-9**), toutefois leur contexte est inconnu. Ils sont datés, un peu arbitrairement, de la période hellénistique (III^e – I^{er} siècle av. J.-C.). Pour l'exemplaire de la collection Gorga (**n° II, 10**), aucune certitude de provenance précise ne peut être avancée mais il a vraisemblablement été acheté à Rome sur le marché des antiquités¹⁰.

Quant aux plaques d'incrustations ou de revêtement mural, d'une épaisseur de 2 à 6 mm, elles sont les plus nombreuses et présentent plusieurs damiers côté à côté (pl. V à VII) : en tout, 46 fragments ont été comptabilisés à ce jour. Comme lieux de provenance, c'est l'Italie qui revient le plus souvent, avec Rome citée comme lieu d'acquisition au XIX^e siècle, ou « origine probable », pour 32 exemplaires : 13 sont issus de la collection Gorga (**n°s II, 11-23**), 12 de la collection Bartholdy (**n°s II, 24-35**), 2 de la collection de Ravestein (**n°s II, 36-37**), 2 de la collection Sangiorgi (**n°s II, 38-39**), 1 de la collection von Wagner (**n° II, 40**), 1 de la collection Mavrogordato (**n° II, 41**) et 1 de la collection Campana (**n° II, 42**). Le fragment le plus récemment exhumé, découpé en petit triangle (**n° II, 43**), provient de la *villa* impériale de Villa Magna dans le Latium et est daté par un contexte de la fin du II^e au début du III^e siècle apr. J.-C.¹¹

Par ailleurs, d'anciennes fouilles à Autun, en France, ont livré 3 fragments plats, dont un élément de bandeau curieusement bombé sur une de ses faces (**n° II, 44-46**).

D'autres pièces proviennent d'Égypte, notamment celles de la collection Carnavon : une petite découpe en carreau de 2,5 sur 3 cm (**n° II, 47**) et

¹⁰ Communication personnelle de Lucia Sagui. Ce n'est pas le cas de la grande partie des verres mosaïqués de la collection Gorga qui proviennent de la *villa* de Lucius Verus, non loin de Rome.

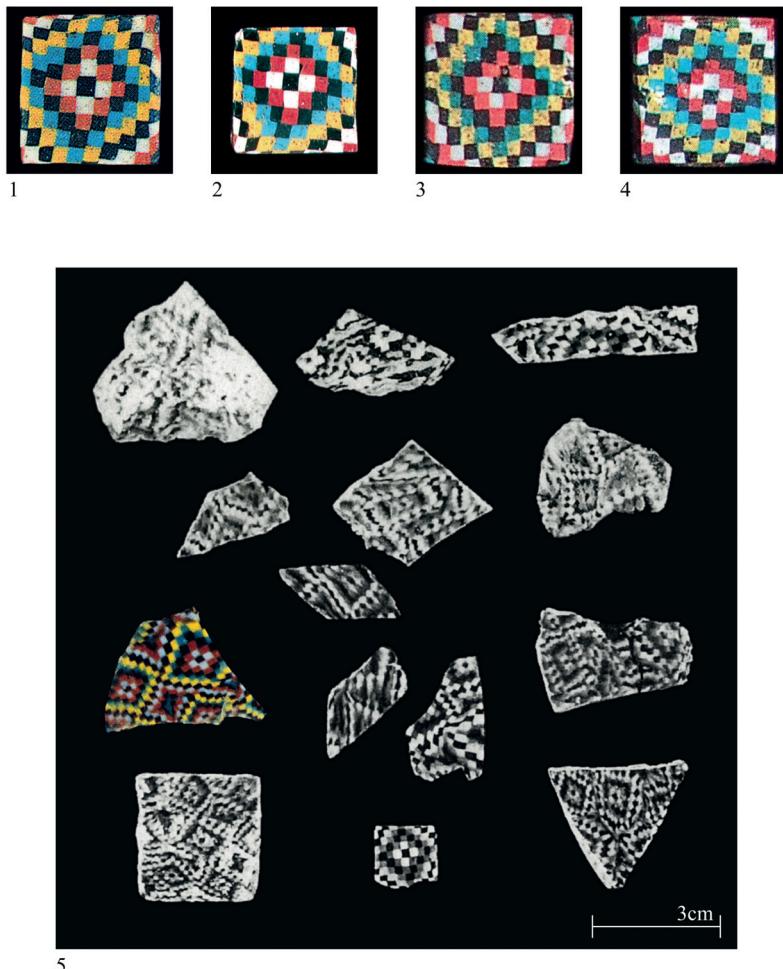
¹¹ B. Hoffmann, communication au 19^e Congrès de l'AIHV, Piran 2012, à paraître.

2 plaques travaillées en symétrie, comme des ailes de papillon (**n° II, 48-49**). Conçu aussi sur le principe de symétrie, le petit médaillon ovale de la collection Campana signalé plus haut, et conservé au Louvre, semble avoir été redécoupé (à partir d'une pièce en « ailes de papillon » ?) et doublé à l'époque moderne¹² (**n° II, 42**). Au total et mis à part le médaillon du Louvre, 4 plaques se présentent en ailes de papillon (**n°s II, 39,48-49,52**, pl. VII, 1-2). Il pourrait s'agir de plaquettes d'incrustation. Toutefois la présence d'un support de doublure (en résine ?) sous la plupart de ces plaques en ailes de papillon laisse présager un montage moderne.

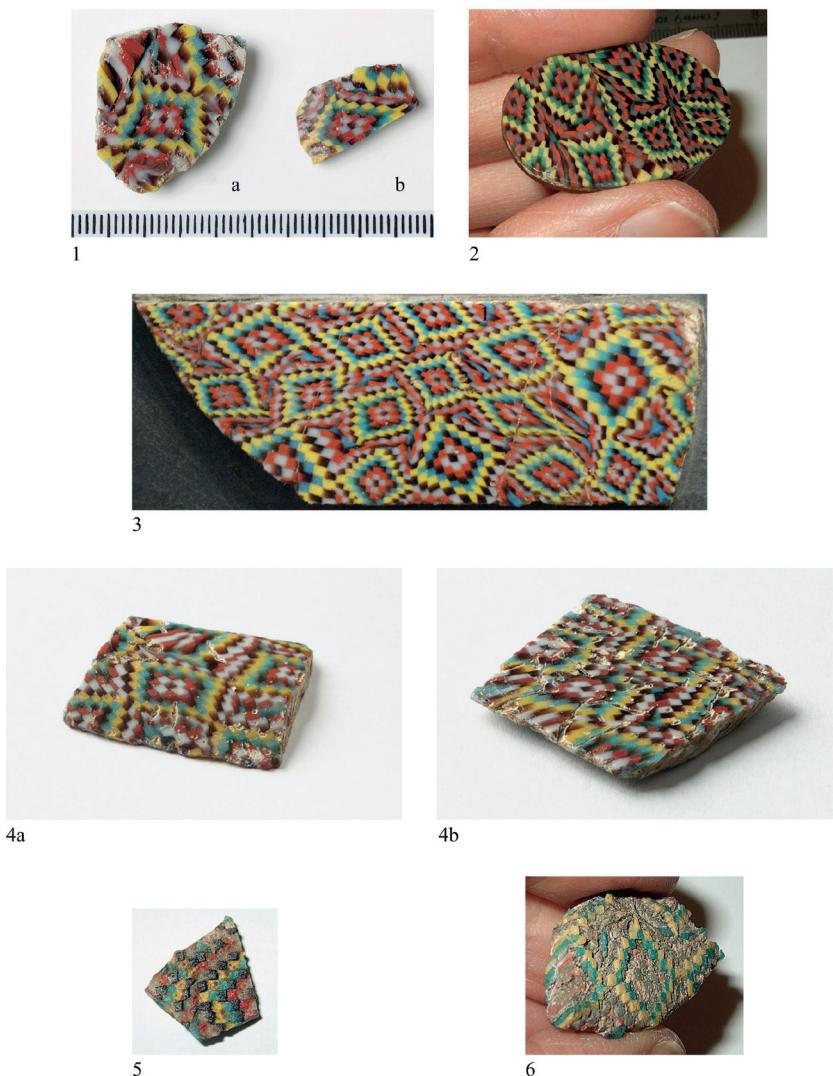
Pour la plupart de ces verres plats, les contextes de découverte ne sont pas connus. Nombre d'entre eux sont datés arbitrairement dans une fourchette chronologique allant du I^{er} siècle av. J.-C. au I^{er} siècle apr. J.-C. Pour les verres d'Autun, on ne peut avancer que l'époque gallo-romaine. Et pour les tronçons de canne d'Égypte (**n°s II, 1-9**), de provenance non précisée, la datation donnée est aussi très large, « dans la période hellénistique » (III^e – I^{er} siècle av. J.-C.). Seul le petit triangle de la *villa impériale de Villa Magna* (**n° II, 43**) est daté par la fouille dans un contexte de la fin du II^e au début du III^e siècle apr. J.-C.

D'un point de vue technologique, dans la plupart des restes de plaques, les damiers semblent être disposés « au petit bonheur la chance », c'est-à-dire avec beaucoup d'approximation (voir par exemple le verre d'Autun, **n° II, 44**, avec 3 grands damiers intercalés dans de plus petits, pl. V, 3). C'est en examinant le fragment le plus grand (9,4 x 6,5 cm), celui de l'ancienne collection Sangiorgi conservé au Corning Museum of Glass (**n° II, 38**, pl. VI, 1a) que l'on peut comprendre ce qui préside à la réalisation d'une plaque d'une certaine superficie, ainsi que l'intérêt et le rôle des écoinçons turquoise dans le motif. On observe que le verrier a dû procéder par bandes de damiers juxtaposés. Il a ensuite assemblé ces bandes en faisant coïncider les écoinçons de façon à créer un motif secondaire à 4 cases qui prennent la forme de feuilles ou de pétales bleus (pl. VI, 1b). Ce motif secondaire est bien évident et particulièrement réussi sur un petit fragment du British Museum (**n° II, 53**, pl. VI, 2). Ensuite, les bandes ont été pressées et soudées à chaud. Toutefois, dans bien des cas, à partir de damiers déjà déformés ou de bandes incomplètes, ces raccords sont décalés et tronqués, compliquant la compréhension de l'agencement et le repérage.

¹² Il se pourrait aussi que le doublage des 2 plaques en ailes de papillon de la collection Carnavon (**n°s II, 48-49**) résulte d'une intervention moderne.



Pl. IV – Sélection de tronçons de canne ($\pm 1,4 \times 1,4$ cm) et verres de la coll. Gorga.
1. Égypte (Toledo Museum of Art), n° II, 1
2. Égypte, n° II, 7
3. Égypte, n° II, 8
4. Égypte, n° II, 9
5. Coll. Gorga, n°s II, 10-23



Pl. V – Sélection de verres plats (éch. 1:1).

1. Rome (MRAH), n°s II, 36-37 (a-b)
2. Italie (Louvre), n° II, 42
3. Autun (Musée Rolin), n° II, 44
4. Autun (Musée Rolin), n° II, 45 (a. face; b. revers)
5. Autun (Musée Rolin), n° II, 46
6. Prov. inconnue (Louvre), n° II, 54



1a



1b



2

Pl. VI – Verres plats, suite (éch. 1:1).

1.a. Rome ?, (Corning Museum of Glass), n° II, 38

1.b. Idem, en jaune, mise en évidence du montage de la plaque par bandes de damiers juxtaposés

2. Prov. inconnue, Égypte ? (British Museum), n° II, 53



1



2

Pl. VII – Verres plats montés en « ailes de papillon » (éch. 1:1).

1. Prov. inconnue (British Museum), n° II, 52
2. Coll. Sangiorgi, n° II, 39

LA VAISSELLE (tableau III et pl. VIII-X)

La vaisselle illustre un troisième type de mise en œuvre. D'emblée, il faut préciser qu'aucun récipient ne nous est parvenu entier. Les formes auxquelles il sera fait référence procèdent toutes par extrapolation, à partir parfois d'un seul petit fragment. Les interprétations d'ordre typologique sont donc à prendre avec réserve et prudence¹³. Concernant les lieux de provenance, aucune forme de vaisselle ne semble à ce jour avoir été signalée en Égypte, mais bien plutôt en Italie, en France et en Angleterre. Force est de constater que l'Angleterre se taille la part du gâteau avec 9 individus sur les 17 recensés. Il ne fait aucun doute que ceci reflète un état de la recherche, car Jennifer Price a déjà travaillé sur ce sujet¹⁴.

Malgré leur état parfois très fragmentaire, quelques formes peuvent être identifiées :

- un large plat à panse convexe, trouvé à Adria, Italie, Ø reconstitué : 30 cm (**n° III, 1**, pl. VIII, 1 et pl. X, 1) ;
- deux petits plats circulaires peu profonds, sur anneau de base, repérés à Autun, France (**n°s III, 2-3**, pl. VIII, 2 et pl. X, 4-5), Ø reconstitué pour le **n° 2** : 11,7 cm ;
- un petit plat ovale à panse carénée, sur anneau de base, trouvé dans une tombe à Londres, L : 16 cm (**n° III, 4**, pl. VIII, 3 et pl. X, 3) ;
- une coupe dont il ne reste qu'un fragment de bord achevé par un bandeau filigrané (type *reticelli*), collection Gorga, Ø non précisée (**n° III, 5**, pl. IX, 1 et pl. X, 8) ;
- une coupe miniature tronconique, sur pied, H. : 2,5 cm / Ø lèvre : 5,7 cm, collection privée (**n° III, 6**, pl. IX, 2 et pl. X, 7) ;
- un petit gobelet trapu, trouvé à Holne Chase, Angleterre, H. reconstituée : 6,5 cm (**n° III, 15**, pl. IX, 3 et pl. X, 6).

¹³ D'autant plus que certains petits fragments plats repris et comptabilisés sous la rubrique précédente (*Verres plats*) pourraient peut-être appartenir à des fonds plats de vaisselle.

¹⁴ PRICE, 2006 (non publié). Je lui suis d'ailleurs redevable d'une bonne partie du recensement en Angleterre et la remercie infiniment pour la documentation qu'elle m'a aimablement fait parvenir.

À cela s'ajoutent un petit fragment de coupe ou de plat trouvé à Alba Fucens, Italie (**n° III, 7**), et pour l'Angleterre, deux coupes (ou plats ?), l'une à Inveresk (**n° III, 8**, pl. X, 2), l'autre à Carlisle (**n° III, 9-10**) avec pour cette dernière un doute quant à la forme, ovale ou circulaire (si circulaire, Ø : 16 cm) ; aussi deux petits fragments dont un avec anneau de base à Wroxeter, bien qu'ici le motif soit incomplet et perturbé (**n° III, 11**) ; et quelques autres infimes morceaux signalés à Lakenheath Warren (**n° III, 12**), Milecastle 35 (**n° III, 13**) et Frocester Court (**n° III, 14**).

À une exception près, tous les récipients évoqués ici sont des verres pressés-moulés, obtenus par thermoformage, c'est-à-dire par moulage à chaud d'une surface plane, disque ou autre, sur une forme. Seul le petit gobelet de Holne Chase (**n° III, 15**, pl. IX, 3) procède de la technique du soufflage. En réalité, il s'agit d'un verre doublé. La couche extérieure, décorée de damiers en verre mosaïqué, a tout d'abord été captée par une paraison ; ensuite, l'ensemble a été soufflé et dilaté en gobelet. C'est ce qui explique la déformation et la distorsion importante des petits damiers¹⁵.

L'intérêt des verres anglais est aussi d'ordre chronologique car nombre d'entre eux donnent des contextes de datation. Ils démarrent tous au moins au II^e siècle apr. J.-C., souvent fin du II^e, et vont au-delà : milieu et fin du II^e siècle pour Inveresk et Wroxeter (**n° III, 8,11**) ; fin du II^e ou tout début du III^e siècle pour Carlisle (**n° III, 9-10**) ; fin du II^e – III^e siècle pour Holne Chase (**n° III, 15**). Une donnée très intéressante concerne aussi la tombe de Londres signalée plus haut, tombe d'une jeune fille, dont l'ensevelissement, sur la base du matériel le plus récent, remonterait à la fin du III^e – début du IV^e siècle. Dans cette sépulture ont été déposés, en guise d'offrande funéraire, les quelques fragments du plat ovale de 16 cm de long (**n° III, 4**, pl. VIII, 3), déjà à l'état fragmentaire et lacunaire. Cela montre à quel point de tels petits morceaux de verre (un héritage familial ?) étaient encore prisés à cette époque plus tardive.

Sur la base de ces fragments, il n'est pas aisé de faire de la typochronologie (pl. X). Seule la coupe Gorga (**n° III, 5**, pl. IX, 1), par sa bordure en bandeau filigrané, peut s'intégrer dans le répertoire de formes des productions en verre mosaïqué dit rubané, à bord filigrané, de la fin du I^{er} siècle av. J.-C. – première moitié du I^{er} siècle apr. J.-C., généralement considérées comme des productions italiennes¹⁶.

¹⁵ D'après PRICE, 1985, p. 468-471.

¹⁶ À ce sujet, voir par exemple les verres d'Arles : Foy, 2010, p. 80-82 et p. 88, n° 79 bis et 80.



1



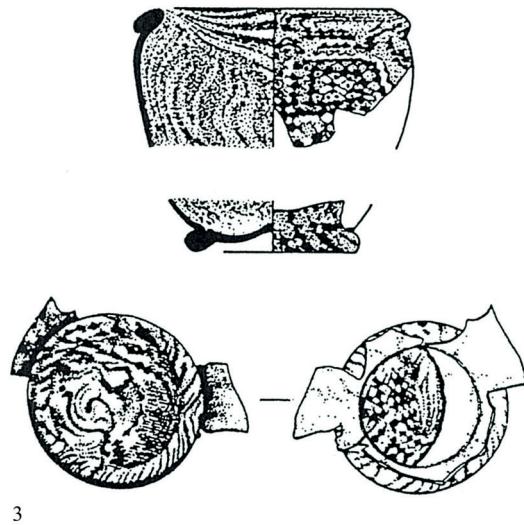
2



3

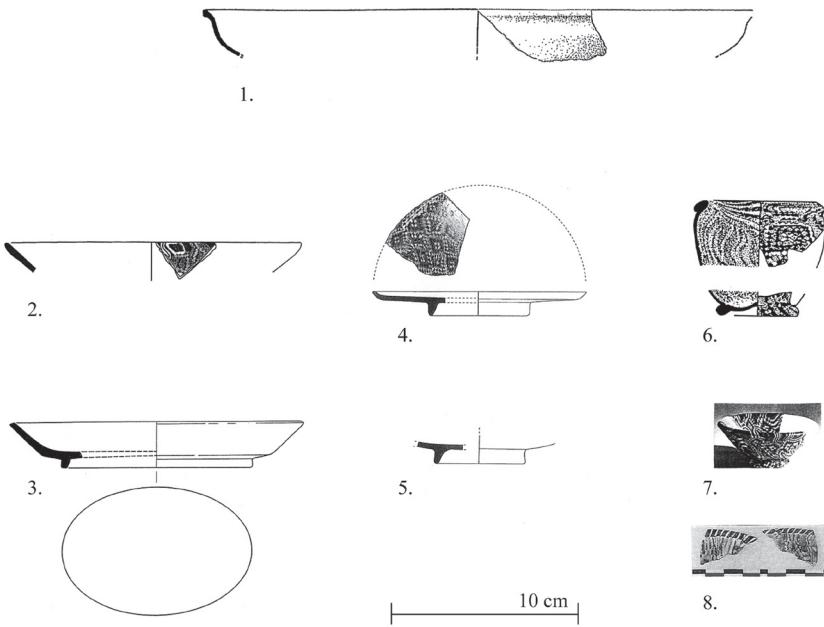
Pl. VIII – Sélection de fragments de récipients (éch. 1:1).

1. Coupe d'Adria, n° III, 1 (6,2 x 3,2 cm)
2. Plat circulaire d'Autun, n° III, 2 (4 x 4 cm)
3. Plat ovale de Londres, n° III, 4 ; (grand fragment : ± 7 x 4,5 cm)



Pl. IX – Sélection de fragments de récipients, suite.

1. Coupe de la coll. Gorga (face et revers), n° III, 5
2. Coupe miniature, coll. privée, n° III, 6 (\varnothing lèvre : 5,7 cm ; H. : 2,5 cm)
3. Petit gobelet de Holne Chase, n° III, 15 (\varnothing lèvre : 7,8 cm ; H. : ± 6,5 cm)



Pl. X – Récipients à décor de damiers identiques à celui de la perle d'Amay.

1. Adria, n° III, 1 (d'après DE BELLIS, 1998, p. 118, n° 99)
2. Inveresk, n° III, 8 (d'après PRICE, 2006)
3. Londres, n° III, 4 (d'après SHEPHERD, 2000, p. 187, fig. 1)
- 4-5. Autun, n° III, 2-3 (dessins Y. Labaune, SAVA 2012 / DAO M. Gaudillière)
6. Holne Chase, n° III, 15 (d'après PRICE, 1985, p. 470, fig. 10)
7. Provenance inconnue, coll. privée, n° III, 6 (d'après RÜTTI, 1981, p. 65, n° 78)
8. Rome, coll. Gorga, face et revers, n° III, 5 (d'après GRATUZE, 2007, réf. 1. GORJ1)

Les plats à pied, ovale et circulaire, étonnent par leurs petites dimensions. Celui de Londres (**n° III, 4**) ne semble pas encore connaître d'équivalent. Par contre, le petit plat circulaire d'Autun (**n° III, 2**) s'apparente typologiquement, mais en modèle réduit, à la série des quelques très grands plats pressés-moulés dérivés de prototypes métalliques, et pour lesquels une origine égyptienne a été proposée¹⁷. Parmi ceux-ci, comme plus proches parallèles en comparant le dessin des profils, on retiendra le grand plat vert de l'antique *Olbia* en Provence (première moitié du II^e siècle apr. J.-C., par référence au plat d'Albenga)¹⁸ et le spécimen incolore de Herstal en Belgique (dernier quart du II^e siècle apr. J.-C.)¹⁹.

Quant au petit gobelet soufflé de Holne Chase (**n° III, 15**), à lèvre ourlée vers l'extérieur, il est assez atypique, malgré le fait que son allure générale renvoie à la forme Isings 85, datée de la fin du II^e au milieu du III^e siècle apr. J.-C.²⁰ Par ailleurs, la coupe tronconique miniature (**n° III, 6**), hors contexte, est datée par Rütti du I^{er} siècle av. J.-C. – I^{er} siècle apr. J.-C., par référence à une coupe quasi deux fois plus grande, à paroi davantage galbée, décorée de damiers différents, à trois couleurs (bleuâtre, rougeâtre, blanchâtre), trouvée dans la région de Homs et elle-même datée du I^{er} siècle av. J.-C.²¹

ORIGINE DU MOTIF, DATATION

Sur ces bases et dans l'état actuel de la documentation, les damiers des perles lenticulaires de Karanog, datées par la fouille, du début du I^{er} siècle, sont les plus anciens. Jusqu'à preuve du contraire, la création de ce motif précis remonte donc au début de l'Empire romain. Pour l'origine géographique, c'est vers l'Égypte que l'on se tourne très naturellement, elle qui a excellé dans la production du verre mosaïqué à damiers, et dont plusieurs perles et verres plats sont originaires (**n^{os} I, 7-8 et II, 7,8-9,47-49**).

¹⁷ MASSABÓ, 2004, p. 33-37.

¹⁸ *Ibidem* (\varnothing du plat d'*Olbia* : 54 cm).

¹⁹ MASSART, 2001, p. 198 et p. 210, fig. 8, n^o 36 (\varnothing du plat de Herstal : 50 cm).

²⁰ PRICE, 1985, p. 480.

²¹ Voir ZOUDHI, 1964, p. 71-72, fig. 19 (n^o inv. 5738 ; H. : 4,3 cm ; \varnothing : 9,3 cm). Pourtant la forme de cette coupe semble se rapprocher d'une forme mosaïquée trouvée à Augst (AR 20) et considérée plus tardive, de la seconde moitié du II^e au deuxième/troisième quart du III^e siècle apr. J.-C. (motif grossier de cercles concentriques) ; RÜTTI, 1991, p. 39, n^o 813, pl. 38 (AR 20.1) et p. 427 (couleur).

Bien qu'affichant un damier altéré et incomplet, une perle inachevée, interprétée comme un déchet de fabrication, a d'ailleurs été retrouvée dans les restes d'un atelier de verriers à Éléphantine, dont l'activité est datée de ± 50 à ± 200 apr. J.-C.²² En outre, confortant l'origine et la fourchette large de datation des contextes, une bille de la même veine que celle recensée (**n° I, 20**), mais à damier différent, a été trouvée dans la nécropole de Tebtynis (Fayoum), dans un contexte du II^e siècle apr. J.-C.²³

Toutefois, des datations plus anciennes, à « l'époque hellénistique », ont été avancées pour plusieurs tronçons de canne (**n°s 1-9**). On peut alors se demander si techniquement le motif pourrait être plus ancien, en somme si un assemblage de 121 cases (issues de 121 baguettes mises côte à côte) ne pourrait pas remonter à la période ptolémaïque. En quête de damiers de cette époque, nous avons interrogé une pièce exceptionnelle, le sarcophage en bois de Djed-Thot-iuefanch (frère de Pétosiris), trouvé à Tunah el-Gebel non loin d'Hermopolis, et daté de la fin du IV^e siècle av. J.-C.²⁴ (pl. XI). La particularité du couvercle de ce sarcophage : il est incrusté d'une inscription hiéroglyphique en verre. Parmi toutes les incrustations, les hiéroglyphes en forme de petites corbeilles ont attiré notre attention. Elles sont décorées de motifs à damiers plus ou moins complexes, disposés en rangées superposées. Pour constituer une rangée (bande horizontale), plusieurs motifs ou tronçons de canne ont été juxtaposés et assemblés à froid, à l'aide d'un adhésif brunâtre. Par chance, les incrustations en verre mosaiqué de neuf petites corbeilles sont conservées. Quatre corbeilles sont dotées de damiers tout simples, à 9 cases (blanc/rouge ou blanc/noir). Trois corbeilles présentent des damiers plus recherchés, à 18 cases, résultat d'une soudure à chaud de 2 damiers à 9 carrés (bleu/blanc et jaune/bleu). Plus complexe, en haut de la seconde colonne à droite, une corbeille offre un damier à 25 cases, disposées en escalier (bleu/jaune-rouge-blanc-bleu-jaune-rouge) (pl. XI, 1). Ce damier à 25 cases occupe une surface de 4 mm de côté. Observons que la réalisation de ces corbeilles fait appel à une technique mixte : assemblage à chaud pour la confection des damiers individuels et assemblage final à froid pour la juxtaposition des damiers et le remplissage de la corbeille.

²² D'après RODZIEWICZ, 2005, p. 27-28, 81, n° 5 et pl. 1,5, pl. 102, 7a-c, pl. 133,4 (perle à 2 couches ; une séquence noir/blanc/rouge/noir encore visible).

²³ D'après les informations aimablement fournies par Marie-Dominique Nenna (n° inv. 1629.9 ; Ø : 2,3 cm).

²⁴ Conservé au Museo Egizio de Turin, n° inv. Cat. 2241 RCGE 8109 (dim. : 69 x 32 x 5,5 cm). À ce sujet, voir par ex. DONADONI *et al.*, 1988, p. 36-37.

Toutefois sur ce sarcophage, la véritable prouesse technique est atteinte par une corbeille, située dans la partie inférieure de la première colonne à droite (pl. IX, 2). Celle-ci présente un assemblage de damiers disposés en losanges, d'un tout autre effet. Le procédé général d'assemblage à chaud et à froid est le même, mais ici le damier de base est constitué de 100 cases qui, à bien y regarder à la grosse loupe, procède de l'assemblage à chaud de 4 damiers à 25 carrés, identiques à ceux de la corbeille précédemment décrite, mais réduits et disposés en double symétrie (pl. IX, 3), le tout sur une surface de 4 mm de côté²⁵. Les 100 cases de ce damier sont à ce point miniaturisées que les petites sections carrées se sont arrondies. La complexité de ce dernier damier, techniquement le plus sophistiqué, n'est apparemment pas innocente puisque cette corbeille correspondant au bilitère nb signifiant *seigneur*, qualifie ici précisément un dieu, « Khnoum-Râ *seigneur* de Her-Weret »²⁶.

En conclusion, il faut reconnaître qu'en Égypte à la fin du IV^e siècle av. J.-C. un motif à damier complexe de 100 cases et 4 couleurs existe déjà (*Mosaic Composite Bar*²⁷). Toutefois dans sa conception, il est différent de celui qui nous préoccupe, puisque le damier complexe du sarcophage résulte de la combinaison à chaud de 4 éléments préfabriqués (le centre occupe 4 cases). Le damier de la perle d'Amay et des autres pièces apparentées a, lui, été d'emblée créé à 121 cases, avec une seule case centrale. Autre différence essentielle, les petits damiers du sarcophage ont été juxtaposés à froid pour combler la corbeille, tandis que les damiers « d'Amay » ont toujours été assemblés à chaud, que ce soit pour la confection d'une perle ou d'une plaque.

²⁵ À propos de ce dernier damier en particulier, nos observations ne rencontrent pas celles de STERN et SCHLICK-NOLTE, 1994, p. 61.

²⁶ Cette même expression, réalisée avec des incrustations en verre similaires, incluant une corbeille à damiers complexes en losange, se retrouve sur le sarcophage de Pétosiris, frère de Djed-Thot-iuefanch, conservé au Musée du Caire. Nous remercions vivement Amandine Godefroid pour sa recherche relative à l'interprétation de ces textes.

²⁷ STERN et SCHLICK-NOLTE, 1994, p. 60.



Pl. XI – Corbeilles à damiers du sarcophage de Djed-Thot-iuefanch, fin du IV^e siècle av. J.-C. (Turin, Museo Egizio, n° inv. Cat. 2241 RCGE 8109)

1. Corbeille composée de damiers à 25 cases en escalier (L. max. : 3 cm ; dim. damier : 4 mm²)
2. Corbeille composée de damiers à 100 cases (L. max. : 3,5 cm ; dim. damier : 4 mm²)
3. Schéma du montage du damier à 100 cases de la corbeille 2 : assemblage à chaud de 4 damiers à 25 cases de la corbeille 1

PIÈCES PLUS RÉCENTES ET RÉEMPLOIS (tableau IV et pl. XII-XIV)

La conception du damier d’Amay à 121 cases agencées de façon si précise n’est pas le fruit du hasard ; personne ne le contestera. Il n’est donc pas anodin de constater que ce damier « fait un saut » de plusieurs siècles pour réapparaître sur une plaque de revêtement du palais de Samarra, construit par le calife al-Mu’tasim entre 836 et 842 (**n° IV, 1**, pl. XII). Disposés en bande coudée à angle droit, une dizaine de damiers identiques, un peu déformés, quelques-uns désarticulés et comme brouillés mais exactement ceux de la perle d’Amay, participent à la construction concentrique de la plaque. Ne pourrait-il pas s’agir ici de pièces de réemploi²⁸ ? Quand on les compare aux motifs adjacents, aucun n’est aussi complexe et raffiné : à côté de nombreux motifs circulaires assez grossiers qui ne soulèvent pas de doute quant à leur origine islamique, il y a bien un autre damier à 5 couleurs, mais c’est un damier à 49 cases (et non 121). Il est tout à fait chaotique et ses cases sont deux fois plus grandes. Il apparaît comme une tentative d’imitation peu aboutie... Au Metropolitan Museum, un tout petit fragment dont on peut apercevoir l’extrémité de 3 damiers accolés à des motifs circulaires assez similaires à ceux de Samarra semble provenir d’une plaque du même type (**n° IV, 2**).

À plusieurs milliers de kilomètres de Samarra, dans un endroit tout aussi prestigieux, à Trèves, le Trésor de la Cathédrale conserve un fragment de petite plaque à damiers à l’état de réemploi bien avéré cette fois, récupéré comme pierre d’autel (**n° IV, 3**, pl. XIII)²⁹. Il décore le dessus du reliquaire-autel portatif consacré à saint André, chef-d’œuvre d’orfèvrerie médiévale, attribué à l’atelier de l’archevêque Egbert, actif de 977 à 993.

²⁸ Dans sa récente synthèse sur les verres islamiques, J. Henderson n’a pas envisagé l’hypothèse d’un réemploi lorsqu’il évoque cette plaque de Samarra. Toutefois, il relève l’influence « romaine » dans la production de verres mosaïqués islamiques au IX^e siècle et s’interroge sur un éventuel changement de fondant dans la composition des verres (natron ou cendres de plantes sodiques ?) : HENDERSON, 2013, p. 277.

²⁹ KRUEGER, 2014. Lors du tout récent 19^e Congrès de l’AIHV (Piran, 2012), Ingeborg Krueger m’a annoncé qu’elle venait d’achever l’étude de ce fragment de verre mosaïqué récupéré comme *Altarstein*. Par le plus grand des hasards, elle a mené une recherche en parallèle à la mienne, mais à rebours de mon point de vue. Nos contributions se croisent et se complètent. Je la remercie infiniment pour la documentation et les renseignements qu’elle m’a si aimablement transmis par la suite. Je lui dois le repérage des verres plats de Berlin (**n°s II, 24-35**), de la collection Sangiorgi (**n° II, 39**), de la collection Oppenländer (**n° II, 41**), de Würzburg (**n° III, 40**) et des verres plats et rondels de Londres (**n°s II, 50-51** et **IV, 5-6**).



Pl. XII – Fragment en verre mosaïqué, plaque de revêtement du palais de Jawsaq al-Khāqānī, construit par le calife al-Mu'tasim, Samarra, première moitié du IX^e siècle, n° IV, 1 (L max. : 11 cm).
En rouge, mise en évidence de la rangée de damiers.



1



2



3

Pl. XIII – Pied-reliquaire de saint André, Trèves, troisième quart du X^e siècle, n° IV, 3.
1. Ensemble
2. Détail du pied avec la plaque à damiers
3. Détail de la plaque à damiers réemployée (2,4 x 2,4 cm)



1

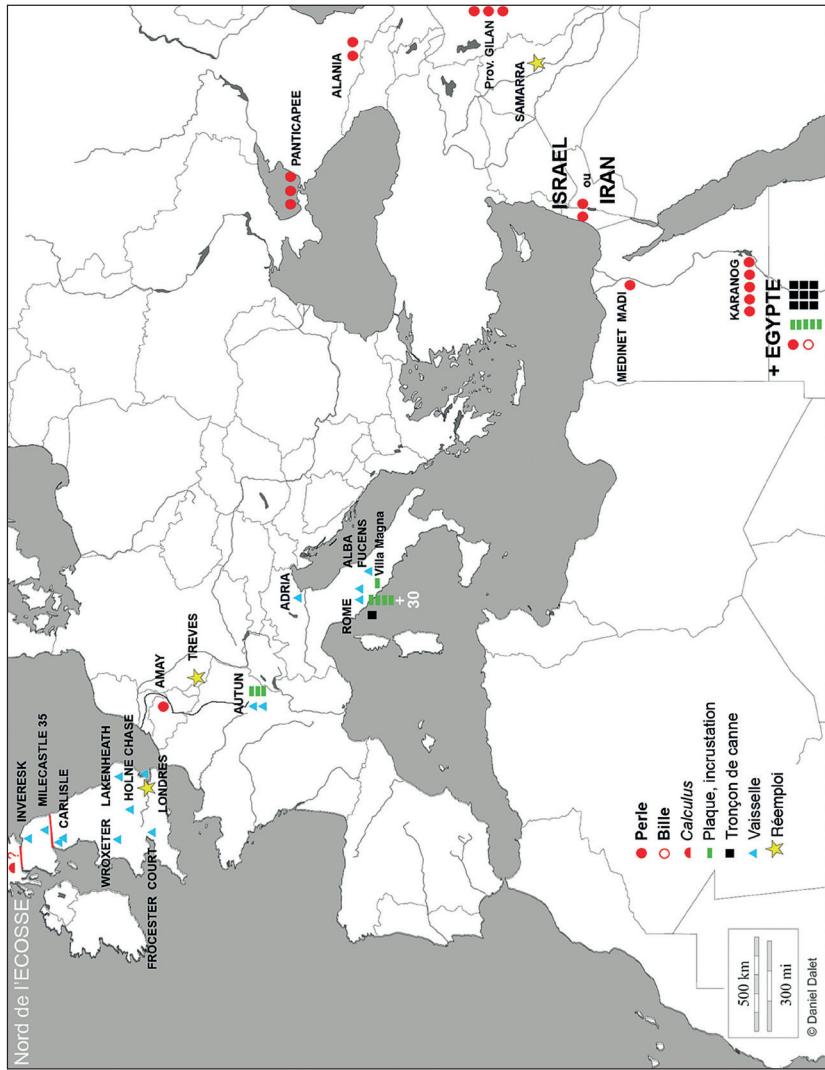


2



3

- Pl. XIV – 1. a-b. Réemploi d'un fragment à damiers sur un dessus de guéridon attribué à Francesco Sibilio, 1825 (\varnothing dessus : 28,2 cm), n° IV, 4.
2. Échantillon de référence, Venice & Murano Glass Company pour Vincenzo Moretti, 1881 (4 x 4 cm), n° IV, 7
3. Coupe apparemment décorée sur la base de l'échantillon de référence ci-contre, vraisemblablement de la fin du XIX^e siècle, n° IV, 8



Pl. XV – Carte de répartition des découvertes de verres mosaïqués à damiers « d'Amay ».

La plaque mosaïquée est située juste devant le pied-relique de la sandale du saint. Serti comme un joyau, le verre multicolore est une pièce de choix qui attire le regard. Telle une icône, au sens informatique du terme, il est la clé qui donne accès à la signification de l'objet, grâce à l'inscription qui l'encadre : HOC ALTARE CONSECRATV EST IN HONORE SCI ANDREAE APL (« cet autel est consacré en l'honneur de l'apôtre saint André »).

Plus proche de nous, dans les années 1825, l'illustre marbrier romain, Francesco Sabilio, a trouvé ce petit damier digne de figurer au centre d'un dessus de guéridon destiné au prince Friedrich von Hohenzollern-Hechingen. Il est là, à l'état de tesson, noyé dans une sélection de 100 réemplois antiques (**n° IV, 4**, pl. XIV, 1). Un peu plus tard, en 1885, deux petits rondels relevant de la même inspiration ont été acquis à Rome au vendeur F. Turchi (**n°s IV, 5-6**). Tous deux recèlent un petit damier enserré dans un patchwork de verres mosaïqués antiques.

Et pour terminer, il nous plaît d'évoquer un grand verrier vénitien, Vincenzo Moretti, qui lui aussi a été manifestement séduit par le motif et intrigué par sa complexité. Il l'a fait recréer, un peu à sa façon, sur un échantillon de référence réalisé par la Venice and Murano Glass Company en 1881 (**n° IV, 7**, pl. XIV, 2). Sur la base de cet échantillon, le célèbre verrier pourrait être à l'origine d'une petite coupe à damiers (**n° IV, 8**, pl. XIV, 3), bordée d'un bandeau filigrané, tout à fait intacte et complète, appartenant à la collection Smith, exposée en 1957 au Corning Museum of Glass. Elle est présentée comme une création antique du I^{er} siècle apr. J.-C.³⁰, mais ses damiers et leur agencement en succession de carrés, et non pas de losanges, s'apparentent à ceux du modèle de V. Moretti.

ANALYSES DE COMPOSITION

Dans l'état actuel de la recherche, on dispose d'analyses de composition pour quatre pièces : la perle d'Amay³¹ (**n° I, 1**, pl. I, 1), les deux fragments plats des Musées royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles (MRAH, **n°s II, 36-37**, pl. V, 1a-b) et le fragment de bord de la coupe Gorga (**n° III, 5**, pl. IX, 1).

³⁰ SMITH, 1957, p. 83, n° 132 et p. 83, fig. (Ø : 14,6 cm).

³¹ Résultats déjà publiés dans WILLEMS, FONTAINE et WOUTERS, 1997, p. 94-97.

Tableau des analyses de composition

<i>Objet</i>	<i>Couleur</i>	<i>Na₂O</i>	<i>MgO</i>	<i>Al₂O₃</i>	<i>SiO₂</i>	<i>P₂O₅</i>	<i>Cl</i>	<i>K₂O</i>	<i>CaO</i>	<i>MnO</i>	<i>FeO</i>	<i>CuO</i>	<i>Sb₂O₃</i>	<i>PbO</i>
n° I, 1	jaune	8,6±2,4	0,5±0,1	2,0±0,1	73,9±1,1	n.d.	0,7±0,1	6,1±0,4	0,1±0,1	0,7±0,2	n.d.	2,7±0,7	4,8±0,1	
n° II, 36	jaune	16,7±1,8	0,4±0,1	1,5±0,3	56,8±9,1	<0,05	1,6±0,2	5,6±0,5	0,3±0,3	1,1±0,5	n.d.	3,7±3,4	10,8±7,2	
n° II, 37	jaune	17,3±0,6	0,4±0,3	1,3±0,2	65,6±1,3	<0,05	1,7±0,2	5,5±0,3	<0,05	0,7±0,3	n.d.	1,1±0,7	4,6±1,1	
n° III, 5	jaune	16,0	0,4	1,9	66,8	0,06	0,9	0,7	5,7	0,05	1,7	0,02	0,9	4,9
n° I, 1	turquoise	14,6±2,9	0,6±0,2	2,3±0,3	74,3±2,2	n.d.	0,4±0,2	0,7±0,1	6,1±1,0	0,1±0,1	0,7±0,1	1,2±0,2	0,1±0,1	n.d.
n° II, 36	turquoise	17,9±0,9	0,4±0,2	1,5±0,2	58,8±4,2	<0,05	1,7±0,1	5,1±0,2	0,1±0,2	0,4±0,1	7,5±1,2	5,3±4,8	0,3±0,3	
n° II, 37	turquoise	18,6±0,5	0,6±0,2	1,3±0,2	62,3±1,7	<0,05	1,8±0,2	0,4±0,2	4,2±0,2	<0,05	0,4±0,2	8,6±0,9	1,6±0,6	<0,1
n° III, 5	turquoise	16,2	0,4	2,4	67,9	0,1	1,6	0,9	4,9	0,03	0,7	1,7	2,08	0,7
n° I, 1	noir	6,8±1,3	1,4±0,4	2,7±0,5	66,4±8,1	0,6±0,2	n.d.	1,2±0,7	10,0±3,2	3,9±0,8	1,7±0,8	n.d.	n.d.	0,5±0,3
n° II, 36	noir	17,9±0,3	1,4±0,1	1,7±0,1	55,1±1,3	0,1±0,1	1,3±0,1	0,8±0,1	6,8±0,3	11,9±0,3	0,9±0,1	0,6±0,5	0,6±0,2	<0,1
n° II, 37	noir	18,1±1,2	1,1±0,4	1,9±0,3	64,7±2,1	<0,05	1,7±0,2	0,8±0,2	7,2±0,3	0,9±0,1	1,0±0,2	1,2±2,6	0,5±0,7	<0,1
n° III, 5	violet	17,1	1,0	2,7	65,1	0,1	1,5	0,8	7,2	2,6	1,0	0,03	0,4	0,2
n° I, 1	rouge	7,7±0,4	1,5±0,1	2,0±0,5	45,1±0,8	n.d.	1,6±0,1	7,3±0,1	0,3±0,1	1,7±0,1	1,9±0,2	0,3±0,2	30,9±0,6	
n° II, 36	rouge	14,1±0,8	2,2±0,3	1,5±0,2	50,6±1,7	0,8±0,2	1,1±0,2	1,2±0,2	6,7±0,3	1,3±1,2	1,4±0,2	6,4±1,5	0,3±0,5	11,1±0,8
n° II, 37	rouge	15,1±0,8	1,8±0,3	1,8±0,3	56,2±1,8	0,2±0,3	1,4±0,2	0,8±0,2	7,8±0,3	<0,05	1,7±0,2	3,6±2,2	0,5±0,6	8,2±0,5
n° III, 5	rouge	14,2	2,0	2,7	59,3	0,6	1,1	1,5	7,9	0,3	2,0	1,6	0,3	6,2
n° I, 1	blanc	3,8±0,3	0,1±0,1	11,8±0,8	75,9±1,7	0,6±0,4	n.d.	22±0,9	3,3±0,3	0,5±0,3	0,5±0,2	n.d.	1,2±0,5	n.d.
n° II, 36	blanc	17,4±1,5	1,6±0,6	1,9±0,2	64,8±1,2	<0,05	1,6±0,3	1,0±0,2	6,7±0,4	0,7±0,1	1,1±0,2	0,2±0,4	1,2±0,7	<0,1
n° II, 37	blanc	18,4±1,5	1,0±0,3	1,2±0,2	67,2±2,1	<0,05	1,7±0,3	0,7±0,3	5,6±0,5	<0,05	0,4±0,2	0,2±0,3	24,±0,5	<0,1
n° III, 5	blanc	15,4	2,3	2,0	64,7	0,1	0,7	0,8	11,4	0,02	0,6	0,08	1,7	0,2

Composition moyenne et écart-type des verres des cinq couleurs des damiers étudiés.

Résultats exprimés en % de poids et normalisés à 100%.

(verres plats et perle d'Amay analysés par SEM-EDX à l'IRPA ;

coupe Gorga analysée par LA-ICP-MS, B. Gratuze, CNRS Orléans).

n.d. = non détecté.

Pour les trois premières pièces, les analyses élémentaires des coupes des échantillons ont été effectuées à l'IRPA, par microscopie électronique à balayage (JSM6300, JEOL, Japon) couplée à un système de détection des rayons X par dispersion d'énergie (INCA II, Oxford Microanalysis, UK) (SEM-EDX). Elles ont été exécutées avec les paramètres suivants : tension d'accélération de 20 kV et temps de mesure de 120 secondes. Les résultats des analyses (moyennes arithmétiques avec mention de l'écart-type) ont été classés par couleur dans le tableau récapitulatif ci-contre.

Quant aux analyses du fragment de la coupe Gorga, elles nous ont été aimablement transmises par Bernard Gratuze du CNRS d'Orléans³². Elles ont été réalisées par spectrométrie de masse couplée à un plasma inductif avec prélèvement par ablation laser (LA-ICP-MS). Les résultats de ces analyses viennent compléter les informations en élargissant le champ de comparaison et sont intégrés dans le tableau comparatif. Le fait qu'une technique d'analyse différente ait été utilisée ne présente pas de soucis dans ce cas particulier. En effet, d'après le rapport communiqué par Bernard Gratuze, l'étalonnage de l'appareil de LA-ICP-MS est réalisé en utilisant les mêmes verres étalons (NIST 610 et 612) qui sont employés pour calibrer la méthode SEM-EDX à l'IRPA. Pour autant que les analyses aient été effectuées sur des cassures fraîches ou sur des sections bien polies, la précision des résultats est comparable pour les éléments majeurs et mineurs, tandis que pour les éléments traces (< 1 %) qui ne sont pas pris en compte ici, la précision des résultats obtenus par LA-ICP-MS est meilleure.

Les résultats des analyses indiquent que tous les verres sont de nature sodique. La quantité de soude est importante pour les plupart des verres (de 14 % à 18 %) sauf pour la perle d'Amay où, à part le verre turquoise, les teneurs en soude sont toutes inférieures à 9 %. La majorité des verres analysés présente de faibles teneurs en magnésium et en potassium, ce qui traduit l'utilisation d'un fondant sodique d'origine minérale de type natron. Pour la potasse, une teneur de 1,6 % et de 2,2 % est déterminée, respectivement pour le verre rouge et pour le verre blanc de la perle d'Amay. Pour ces deux derniers verres, l'hypothèse d'un éventuel recours à des cendres de plantes comme source de soude doit être écartée car il est nécessaire d'évaluer aussi la présence d'autres éléments comme le magnésium et le phosphore qui sont en corrélation avec le potassium.

³² Rapport interne CNRS, Orléans : GRATUZE, 2007.

Le verre blanc de la perle contient peu de magnésium et le rouge ne contient pas de phosphore en quantité détectable. Vu l'absence de corrélation entre les teneurs en potasse, magnésium et phosphore, il est évident que tous les verres analysés ont été fabriqués en recourant au natron comme fondant.

En ce qui concerne les verres jaunes opaques, on y distingue la présence de grains d'antimoniate de plomb ($Pb_2Sb_2O_7$). Ces cristaux se présentent sous la forme d'inclusions de 1 à 3 microns dans la matrice de verre et sont dispersés de façon très hétérogène. Les écarts-types plus élevés obtenus pour ces deux éléments (Sb_2O_3 et PbO) s'expliquent par la distribution désordonnée du pigment. La tradition de coloration à l'aide de pigments jaunes écrasés d'antimoniate de plomb est généralisée pour tous les verres jaunes opaques jusqu'au IV^e siècle apr. J.-C.³³ Les verres jaunes opaques analysés dans les différents damiers de cette étude contiennent entre 0,7 et 1,7 % de fer ce qui, visiblement, produit un jaune vif. L'important est de signaler que pour le jaune de la perle d'Amay, on observe une plus faible teneur en soude que sur les autres damiers analysés. Bien que ce soit le seul constituant qui diffère, cela indique que la composition du verre de base, auquel les pigments jaunes ont été ajoutés, est différente de celle des autres damiers.

Pour les verres bleu turquoise, les résultats montrent qu'ils sont opacifiés par des grains d'antimoniate de calcium ($Ca_2Sb_2O_7$) et colorés par le cuivre sous sa forme ionique Cu^{2+} . Pour les deux damiers des MRAH, la teneur en cuivre est nettement plus élevée. On notera pour ceux-ci également une présence d'opacifiant plus importante, quoique très dispersée et désordonnée. En outre, la teneur de cet ajout semble être légèrement différente d'un fragment à l'autre, ce qui laisse supposer que les deux fragments des MRAH n'appartiennent sans doute pas au même objet.

Les analyses mettent en évidence que les verres blancs sont colorés par des grains d'antimoniate de calcium. C'est d'ailleurs le cas de la plupart des verres blancs opaques dans l'Antiquité. Il faut aussi mentionner le fait que les teneurs en magnésium sont légèrement supérieures à 1 %, sauf pour la perle où elles n'atteignent que 0,1 %. Henderson note que le magnésium peut aussi être introduit dans le verre par le sable (présence de dolomie)³⁴. Il mentionne aussi que ce phénomène n'a été observé que pour des verres blancs opacifiés à l'antimoine, et de façon tout à fait

³³ HENDERSON, 1991a et HENDERSON, 2000, p. 35.

³⁴ HENDERSON, 1991a.

occasionnelle. Toutefois, l'excès de magnésium dans tous les damiers analysés est trop faible pour les classer parmi les verres magnésiens. Par ailleurs, il faut signaler une teneur « aberrante » d'alumine (Al_2O_3) pour le verre blanc de la perle d'Amay, soit 11,8 %. Une valeur si haute pourrait résulter d'une contamination de la pièce durant son séjour en terre.

Tous les verres rouges contiennent une quantité importante d'oxyde de plomb. Pour la perle d'Amay, cette quantité dépasse même les 30 %. La coloration rouge est imputable à l'ajout de cuivre métallique (Cu). Mais l'addition d'oxyde de plomb dans les verres rouges à base de cuivre augmente la brillance et favorise un taux élevé de $\text{Cu}_2\text{O}/\text{Cu}$ et la production d'un rouge plutôt que d'un vert. Le fer aussi est bien présent. Dans la littérature³⁵, deux grandes catégories de verres rouges opaques sont identifiées : la première avec un taux de plomb et de cuivre très élevé – oxyde de plomb 20 % et plus, et 5 à 12 % d'oxyde de cuivre –, la seconde avec moins de plomb et de cuivre – quelques pourcents de cuivre et un maximum de 20 % de plomb³⁶. Compte tenu de ces deux grandes catégories principales, le verre rouge opaque de la perle d'Amay appartient plutôt à la première (bien que la teneur en cuivre soit relativement faible), tandis que les autres rouges relèvent de la seconde. Malgré le fait qu'ils puissent être classés dans la même catégorie, les verres rouges des damiers des MRAH et de la coupe Gorga présentent des différences, notamment dans les teneurs en manganèse, cuivre et plomb. Sur la base de ce constat, on peut supposer que les trois verres rouges ont été fabriqués indépendamment, suivant des recettes où la proportion des ingrédients est différente.

Les verres noirs ou plus correctement dits « d'aspect noirâtre » sont en réalité des verres colorés de vert, de brun ou de pourpre prune foncés. L'intensité de couleur dépend de la composition du verre mais aussi de son épaisseur. C'est sur cette base visuelle que le verre violet de la coupe Gorga est classé avec les noirs des autres damiers analysés. Les résultats obtenus montrent que, sauf pour le fragment plat n° II, 37 des MRAH, la teneur en manganèse est importante (plus de 2,5 %). En général, le fer, le soufre et le manganèse sont les trois éléments colorants pour les

³⁵ PEAKE et FREESTONE, sous presse ; STAPLETON *et al.*, 1999 ; HENDERSON, 1989 ; HUGHES, 1972.

³⁶ Inévitablement, certaines compositions intermédiaires sont trouvées comme sur le fragment d'un harnais de cheval émaillé de Fulking, Sussex (UK), avec 35 % de PbO et 2 % de CuO : FREESTONE *et al.*, 2003, p. 144. Sur base de la teneur en magnésium, Henderson a affiné ces catégories en arrivant à quatre groupes : HENDERSON, 1991b, p. 72.

verres « noirs »³⁷. Dans le cas des verres incolores, le manganèse était ajouté pour annihiler la couleur verte résultant des impuretés de fer. Toutefois un excès de manganèse par rapport au fer se traduit par une coloration prune violette. La faible teneur en fer permet de penser que la source du manganèse ajouté devait être relativement pure. On pense à la *pyrolusite* (MnO_2)³⁸ où la couleur pourpre est formée par l'ion trivalent Mn^{3+} .

La présence d'un chromophore de [Fe-S] peut aussi inférer dans la couleur noire si la concentration est suffisamment importante³⁹. Pour le damier du fragment plat n° II, 37 des MRAH, la contribution de fer est trop faible pour être impliquée dans la couleur foncée. Par ailleurs, et uniquement pour ce fragment, le cuivre est bien présent. On sait que quand les particules de cuivre métallique sont trop grandes ou trop abondantes, la couleur peut virer du rouge au rouge-brun, et en dernier ressort au noir⁴⁰. De toute façon, il est évident que les verres noirs des deux fragments des MRAH ont été colorés différemment. Ceci confirme que les deux fragments ne peuvent appartenir au même objet, ou tout du moins à la même canne de verre.

En résumé, tous les verres opaques et colorés appartiennent au type soude-chaux-silice. Les teneurs en magnésium et potassium sont faibles. De plus les corrélations entre les concentrations de magnésium, de potassium et de phosphore plaident pour l'utilisation d'un fondant sodique d'origine minérale de type natron. Les analyses montrent que les deux fragments des MRAH n'appartiennent sans doute pas au même objet, vu les différences constatées dans la composition des verres rouges, noirs et turquoise. On notera aussi que la perle d'Amay se distingue des autres pièces par ses teneurs en soude inférieures à 9 %, mis à part pour le turquoise. En outre, le verre rouge de la perle se classe dans la catégorie des verres très riches en plomb, ce qui n'est pas le cas des autres pièces étudiées. L'ensemble de ces observations incite à suggérer une origine différente pour la production de la perle d'Amay. Toutefois, à partir de ces seuls résultats et vu le manque d'analyses de références, il serait prématuré à ce jour de donner à ces compositions différentes une quelconque précision d'ordre géographique.

³⁷ SCHREURS et BRILL, 1984 ; PRINSLOO et COLOMBAN, 2008. VANDERLINDEN *et al.*, 2009, ont mesuré une teneur en manganèse de 2 à 3,6 % pour les verres pourpre noir d'époque romaine au nord de l'Empire, sauf pour une perle de Tirlemont où la quantité atteint près de 7 %, mais avec toujours, en correspondance, une teneur en fer inférieure à 1 %.

³⁸ HENDERSON, 2000, p. 34.

³⁹ PRINSLOO et COLOMBAN, 2008, p. 85.

⁴⁰ FREESTONE *et al.*, 2003, p. 144.

CONCLUSION

On ne peut nier qu’au cours des siècles, ce petit damier a fasciné. Mais bien des questions restent encore ouvertes. Les dates basées sur des contextes nous mènent du début du I^{er} au IX^e siècle et les territoires couverts sont énormes : de Karanog au sud, à Inverersk et l’Écosse au nord, et de Wroxeter à l’ouest, à Samarra, Alania et la province de Gilan à l’est. Faut-il pour autant imaginer des siècles et des lieux de production différents ? Nonobstant, toutes proportions gardées, ce damier reste extrêmement rare, les trouvailles sont éparses, et il est toujours utilisé avec parcimonie. Dans l’état actuel des recherches, l’origine égyptienne du motif est la plus vraisemblable. Par ailleurs, on peut observer que si les perles ont essaimé, sans doute à partir de l’Égypte, la vaisselle y semble absente. Il est évidemment tentant d’imaginer un atelier-relais en Italie, au I^{er} et peut-être au II^e siècle apr. J.-C., en pensant aux nombreux fragments « romains » d’origine ou d’acquisition. Cet atelier aurait en outre assuré une diversification de la mise en forme du motif par la création de vaisselle. Pour les contextes plus tardifs, il faut être prudent. Contexte de datation ne veut pas dire datation. Il n’est pas impossible qu’il s’agisse de joyaux de famille – c’est d’ailleurs le cas avéré de la trouvaille de Londres (**n° III, 4**) –, et de récupération locale, même à Holne Chase pour le petit gobelet soufflé (**n° III, 15**). Un verrier peut « jouer » avec des fragments récupérés. Le verre se recycle à volonté…

Dans notre article de 1997⁴¹, la composition des verres de la perle avait été estimée compatible avec une datation pouvant remonter à l’époque hellénistique en Égypte. Bien que cette datation soit à présent remise en question pour remonter au début de l’époque romaine, l’origine égyptienne du damier reste toujours plausible. Et les analyses de composition de la perle, très différentes des autres pièces, confirment bien une origine différente. À ce stade de la réflexion, on peut considérer que les perles, comme celle d’Amay, ont vraisemblablement été importées d’Égypte et sont à mettre au rang des *aegyptiaca*, ces objets exotiques qui fascinaient en Occident, avec d’ailleurs plusieurs attestations signalées en Belgique⁴². Peut-être faut-il y voir une relation avec les déplacements de l’armée romaine.

⁴¹ WILLEMS, FONTAINE et WOUTERS, 1997.

⁴² MALAISE, 2006, p. 16-41.

Ce tour d'horizon montre à quel point ce petit damier égyptien a suscité de l'intérêt et a été mis à l'honneur des siècles durant. Il montre aussi que l'enquête devrait être poursuivie. D'autres fragments dorment encore certainement dans quelques publications, réserves de musées et strates archéologiques. À notre avis, des analyses de composition réalisées sur les pièces certifiées égyptiennes devraient permettre un jour d'éclairer la problématique des origines et de la chronologie⁴³.

⁴³ Pour nous avoir aidées à mener et finaliser cette étude, nous tenons à remercier chaleureusement Véronique Arveiller (Musée du Louvre, Paris), Sara Caramello (Museo Egizio, Turin), Mary B. Chervenak (Corning Museum of Glass, Corning [N Y]), Amandine Godefroid (Espace gallo-romain, Ath), Bernard Gratuze (CNRS, Orléans), Brigitte Hoffmann (University of Liverpool), James W. Lankton (UCL Institute of Archaeology, Séoul), Janette Lefrancq (Musée royaux d'Art et d'Histoire, Bruxelles), Brigitte Maurice-Chabart (Musée Rolin, Autun), Claudine Massard (Musée Rolin, Autun), Claire Massart (Musée royaux d'Art et d'Histoire, Bruxelles), Cesare Moretti † (Comitato nazionale italiano AIHV), Marie-Dominique Nenna (Maison de l'Orient et de la Méditerranée, Lyon), Bernard Petit (IRPA, Bruxelles), Jean-Paul Philippart (Grand Curtius, Liège), Jennifer Price (Durham University), Olga Rumyantseva (Institut d'Archéologie ASR Russie, Moscou), Lucia Sagui (Università di Roma, Sapienza), Jean-Luc Schütz (Grand Curtius, Liège), Morena Stefanova (The Metropolitan Museum of Art, New York), E. Marianne Stern (Hilversum), Eleni Vassilika (Museo Egizio, Turin) et Hortense Wetsels (IRPA, Bruxelles).

À Monique Merland, directrice des publications de l'IAL, nous adressons toute notre reconnaissance pour la relecture très attentive de notre texte.

Copyrights et sources des illustrations

- Pl. I – 1. a-b-c. © IRPA-KIK, Bruxelles, J. Declercq
2-3. Dessins : P. Fontaine
- Pl. II – 1-3. © Ch. Fontaine, avec l'autorisation de V. Arveiller-Dulong
4. © The Petrie Museum of Egyptian Archaeology UCL
5. © Olga Rumyantseva
6. D'après SILVANO, 2005, p. 121, fig. 25
7-8. D'après SPAER, 2001, pl. 17, n°s 214 et 215
9. © Ch. Fontaine, avec l'autorisation de V. Arveiller-Dulong
- Pl. III – 1. D'après WOOLLEY et RANDALL-MACIVER, 1910, pl. 40
2-4. D'après FUKAI, 1977, pl. 47
5. D'après Chritie's III, 1993, p. 26
- Pl. IV – 1. D'après GROSE, 1989, p. 346, n° 634
2. D'après Chritie's II, 1993, p. 67, n° 66[e]
3-4. D'après Chritie's III, 1993, p. 33, n°s 66[a et d]
5. D'après SAGUI *et al.*, 1996, p. 215
- Pl. V – 1. © IRPA-KIK, Bruxelles, J. Declercq
2. © Ch. Fontaine, avec l'autorisation de V. Arveiller-Dulong
3-5. © Ville d'Autun, Musée Rolin, J. Piffaut
6. © Ch. Fontaine, avec l'autorisation de V. Arveiller-Dulong
- Pl. VI – 1. © Ch. Fontaine, avec l'autorisation de M.B. Chervenak
2. D'après COONEY, 1976, pl. II, n° 1713
- Pl. VII – 1. D'après GUDDENRATH et TATTON-BROWN, 2003, p. 27, fig. 4
2. D'après Christie's, 1999, p. 95, n° 245
- Pl. VIII – 1. D'après DE BELLIS, 1998, p. 64, n° 99
2. © Ville d'Autun, Musée Rolin, J. Piffaut
3. D'après SHEPHERD et WARDLE, 2009, p. 11
- Pl. IX – 1. D'après GRATUZE, 2007, réf. 1. GORJ1
2. D'après RÜTTI, 1981, p. 65, n° 178
3. D'après PRICE, 1985, p. 470, fig. 10
- Pl. X – = Intégré dans la référence
- Pl. XI – Ensemble : © Fondazione Museo delle Antichità Egizie di Torino
Corbeilles : © Ch. Fontaine, avec l'autorisation de S. Caramello
Dessin : Ch. Fontaine
- Pl. XII – D'après CARBONI et WHITEHOUSE, 2001, p. 148, n° 61
- Pl. XIII – 1-3. © Ch. Fontaine
- Pl. XIV – 1. D'après NEWBY, 2005, pl. 130-131
2. D'après SARPELLON, 1995, p. 112, fig. 859
3. D'après SMITH, 1957, p. 83, n° 132

Tableau I – PERLES et PIÈCES DE JEU

<i>PERLES</i>	<i>PROVENANCE</i>	<i>LIEU DE CONSERVATION</i>	<i>DIMENSIONS</i>
1	Amay (Belgique) (pl. I, 1a-c)	Liège, Grand Curtius, inv. 61/50	Ø max. : 2 cm
2	Panticapée (Kertch, Ukraine) Production égyptienne (pl. II, 1)	Paris, Musée du Louvre, inv. MND 1244 Bj 670, perle n° 1 (dép. des AGR, coll. Messaksoudy, 1920)	Ø : 1,6 cm H. : 1,2 cm
3	Panticapée (Kertch, Ukraine) Production égyptienne (pl. II, 2)	Paris, Musée du Louvre, inv. MND 1244 Bj 670, perle n° 13 (dép. des AGR, coll. Messaksoudy, 1920)	Ø : 1,5 cm H. : 1,2 cm
4	Panticapée (Kertch, Ukraine) Production égyptienne (pl. II, 3)	Paris, Musée du Louvre, inv. MND 1244 Bj 670, perle n° 16 (dép. des AGR, coll. Messaksoudy, 1920)	Ø : 1,5 cm H. : 1,3 cm
5	Égypte (pl. II, 4)	Londres, The Petrie Museum of Egyptian Archaeology UCL, inv. UC22785	Ø : 2 cm
6	Medinet Madi (Fayoum, Égypte) (pl. II, 6)	Pise, Université (?)	Ø : ± 2 cm
7-8	Iran , province de Gilan (pl. III, 2-3)	(coll. privée, Tokyo)	-
9	Iran , province de Gilan (pl. III, 4)	(coll. privée Tokyo)	-
10	Alania (Caucase central, République de l'Ossétie du Nord) (pl. II, 5)	-	Ø max. : ± 2,6 cm H. : 2,2 à 2,3 cm Ép. : 9 mm
11	Alania (Caucase central, République de l'Ossétie du Nord)	-	Ø max. : ± 2,1 cm H. : 1,9 cm Ép. : 5 mm
12-16	Karanog (Nubie, Soudan) (pl. III, 1)	-	L. collier : 28 cm L. présumée d'une perle : ± 2,3 cm H. présumée : ± 9 mm
17	Iran ou Égypte (pl. II, 7)	Jérusalem, The Israel Museum, inv. 91.90.355	Ø : 1,4 cm H. : 1,1 cm Ép. : 4 à 5 mm
18	Iran ou Égypte (pl. II, 8)	Jérusalem, The Israel Museum, inv. 86.69.25	Ø : 1,4 cm H. : 1,1 cm Ép. : 4 à 5 mm

CARACTÉRISTIQUES	CONTEXTE ET DATE	RÉFÉRENCES
Sphérique, assemblage de 3 damiers	Trouvée dans un bâtiment romain ; contexte de la fin I ^{er} – fin II ^e s. apr. J.-C.	WILLEMS, FONTAINE et WOUTERS, 1997
Sphérique, assemblage de 3 damiers	I ^{er} s. av. – I ^{er} s. apr. J.-C.	ARVEILLER-DULONG et NENNA, 2011, p. 158, n° 203, 1
Sphérique, assemblage de 3 damiers	I ^{er} s. av. – I ^{er} s. apr. J.-C.	ARVEILLER-DULONG et NENNA, 2011, p. 158, n° 203, 13
Sphérique, assemblage de 3 damiers	I ^{er} s. av. – I ^{er} s. apr. J.-C.	ARVEILLER-DULONG et NENNA, 2011, p. 158, n° 203, 16
Sphérique, assemblage de 3 damiers	Ép. romaine	W. M. FLINDERS PETRIE, MSS : <i>Ancient Egyptian Glass</i> , n° 187c. Signalée dans ARVEILLER-DULONG et NENNA, 2011, p. 177, n. 82
Cylindrique, fragmentaire : moins de 3 demi-damiers conservés	Provient d'un amas de décombres recouvrant des constructions au sud du temple C (temple des deux crocodiles) ; Contexte de fouille vague : I ^{er} – III ^e s. apr. J.-C.	SILVANO, 2005, p. 121, fig. 25 ; SILVANO, 2012, p. 16, n° 859 et pl. XLI
Sphériques, assemblages de 3 damiers ?	I ^{er} – III ^e s. apr. J.-C.	FUKAI, 1977, pl. 47, avant-dernière ligne, n°s 1 et 3
Tonnelliforme, bandes de damiers enroulées sur un verre-support bleu clair	I ^{er} – III ^e s. apr. J.-C.	FUKAI, 1977, pl. 47, avant-dernière ligne, n° 4
Sphérique, assemblage de 3 damiers	Nécropole alano- sarmate Brut 2 ; Tumulus 10, 1 ^{re} moitié III ^e s. apr. J.-C.	RUMYANTSEVA, 2009a ; RUMYANTSEVA, 2009b, p. 140, 354-355, 399, n° 1 12, 424, fig. 3, n° 39 et p. 432, fig. 11, n° 1
Sphérique, assemblage de 3 damiers	Nécropole alano- sarmate Brut 2 ; Tombe XXV, 1 ^{re} moitié III ^e s. apr. J.-C.	RUMYANTSEVA, 2009a ; RUMYANTSEVA, 2009b, p. 140, 354-355, 419, n° 1.5 et p. 429, fig. 8, n° 26
Forme allongée, lenticulaire : assemblage de 2 damiers (?) = 5 perles du même collier	Cimetière romano- nubien, tombe d'enfant n° G 134, collier n° 7811. Début I ^{er} s. apr. J.-C.	WOOLLEY et RANDALL-MACIVER, 1910, III, p. 82, 136-137, 252 ; IV, pl. 40
Sphérique, assemblage de 3 damiers	Début de l'ép. romaine ou plus tard	SPAER, 2001, p. 124-125, n° 214 et pl. 17
Sphérique, assemblage de 3 damiers	Début de l'ép. romaine ou plus tard	SPAER, 2001, p. 124-125, n° 215 et pl. 17

Tableau I – PERLES et PIÈCES DE JEU (suite)

PERLES	PROVENANCE	LIEU DE CONSERVATION	DIMENSIONS
19	Inconnue (pl. II, 9)	Paris, Musée du Louvre, inv. È 23724, perle n° 13 (dép. des AE. Legs sous réserve d'usufruit R. Weill, 1950, 1992)	Ø : 1,9 cm H. : 1,8 cm
Pièces de jeu			
BILLE 20	Égypte (pl. III, 5)	(coll. Achille Groppi)	Ø : ± 2 cm ?
CALCULUS 21	Tarland (nord de l'Écosse)	-	-

Tableau II – VERRES PLATS (tronçons de canne et plaques d'incrustation, revêtements)

Verres plats	Tronçons de canne	PROVENANCE	LIEU DE CONSERVATION	DIMENSIONS
1-6	1-6	Non précisée. Origine Égypte (pl. IV, 1)	Toledo [Ohio], Toledo Museum of Art, inv. 80-213a-f (coll. Thomas E. H. Curtis)	6 exemplaires signalés ; inv. 80-213c : 1,4 x 1,4 cm ; ép. 3 cm
7	7	Égypte (pl. IV, 2)	(coll. Achille Groppi)	± 1,3 x 1,3 cm ?
8-9	8-9	Égypte (pl. IV, 3-4)	(coll. Achille Groppi)	2 exemplaires : ± 1,5 x 1,5 cm ?
10	10	Probablement acheté à Rome sur le marché des antiquités (pl. IV, 5, en bas)	Rome, Museo Nazionale Romano (coll. Evan Gorga)	1,4 x 1,4 cm
	Plaques			
11-23	1-13	Probablement achetés à Rome sur le marché des antiquités (pl. IV, 5)	Rome, Museo Nazionale Romano (coll. Evan Gorga)	Dim. carreau : ± 2,8 x 2,8 cm Dim. autres informes : max. 3,5 cm x 3,7 cm
24-35	14-25	Acquis à Rome avant 1828	Berlin, Staatliche Museen, Antikensammlung, inv. Gl.259, 260, 262, 264, 273-280 (coll. Salomon Bartholdy, consul général de Prusse à Rome)	-12 fragments : dé ± 1 x 2,5 cm pour le plus petit, à 3 x 2 cm pour le plus grand
36-37	26-27	Rome , près du Tibre (pl. V, 1a-b)	Bruxelles, Musées royaux d'Art et d'Histoire, inv. R1610a-b (coll. de Ravestein)	2 fragments : - 2,1 x 2 cm ; ép. 3,9 mm - 1,8 x 1 cm ; ép. 2,6 mm
38	28	Probablement Rome (pl. VI, 1)	Corning [N Y], The Corning Museum of Glass, inv. 66.1.110 (coll. Giorgio Sangiorgi)	9,4 x 6,5 cm ; ép. 6 mm
39	29	Non précisée. (pl. VII, 2)	? (anc. coll. Giorgio Sangiorgi)	L. max. : 7 cm
40	30	Acquis à Rome avant 1860	Würzburg, Martin von Wagner Museum (coll. Johan Martin von Wagner, peintre et sculpteur à Rome)	2,2 x 2,2 cm

CARACTÉRISTIQUES	CONTEXTE ET DATE	RÉFÉRENCES
Presque sphérique, assemblage de 3 damiers	Ép. romaine	ARVEILLER-DULONG et NENNA, 2011, p. 205, n° 277, 13
Assemblage de 2 ou 3 damiers ?	Ép. romaine	Christie's III, 1993, p. 26, n° 33-34 (2 ^e rang, en bas, au milieu)
En forme de calotte sphérique, damier peu lisible	Trouvé dans une tombe antique. Date inconnue.	Communication personnelle de Jennifer Price

CARACTÉRISTIQUES	CONTEXTE ET DATE	RÉFÉRENCES
Inv. 80-213c : 1 damier tronqué (provient de la même canne que le tronçon n° 10 de la coll. Gorga)	III ^e – I ^{er} s. av. J.-C.	GROSE, 1989, p. 363, n° 634, fig. p. 346
1 damier tronqué	III ^e – I ^{er} s. av. J.-C.	Christie's II, 1993, p. 67, n° 66 [e]
Pour chaque ex. : 1 damier tronqué	III ^e – I ^{er} s. av. J.-C.	Christie's III, 1993, p. 33-34, n° 66 [a et d]
1 damier tronqué (peut provenir de la même canne que le tronçon n° 80-213c de Toledo n° 1, même gauchissement, mêmes décalages)	-	SAGUI <i>et al.</i> , 1996, p. 215, fig. 2 (en bas, au centre) et communication pers.
13 fragments dont un petit carreau avec au moins 6 damiers complets + lacunaires	-	SAGUI <i>et al.</i> , 1996, p. 215, fig. 2 et communication pers.
Au max. : 4 motifs visibles sur le fragm. n° Gl. 280. Fragm. n° Gl. 277 : motif très incomplet	-	KRUEGER, 2014
- 1 damier complet + autres lacunaires - 1 damier presque complet + autres lacunaires	-	Inédits (informations sur les fiches d'inventaire)
Grand fragment à 3 rangées de damiers superposés (17 damiers + lacunaires)	Ép. romaine, fin I ^{er} s. av. – I ^{er} s. apr. J.-C.	GOLDSTEIN, 1979, p. 252-253, n° 751, pl. 35
± 14 damiers, en symétrie (``ailes de papillon``)	± I ^{er} s. av. – I ^{er} s. apr. J.-C.	Christie's, 1999, p. 94, n° 245 et p. 95, fig. (moitié g., en haut)
1 motif central + 2 demis et jonctions	-	GEDZEVIČIŪTĖ, 2006, p. 116, n° 78 ; KRUEGER, 2014

Tableau II – VERRES PLATS (tronçons de canne et plaques d’incrustation, revêtements) (suite)

Verres plats	Plaques	PROVENANCE	LIEU DE CONSERVATION	DIMENSIONS
41	31	Acquis à Rome	Malibu, J. Paul Getty Museum (coll. Erwin Oppenländer, anc. coll. Pierre Mavrogordato)	Quelques cm
42	32	Italie Origine Égypte (pl. V, 2)	Paris, Musée du Louvre, inv. CP 8727 (dép. des AGR, coll. Campana, 1863)	3,1 x 2 cm ; ép. sans support : 2 mm
43	33	Villa Magna (Latium, Italie)	-	L. max. : 6,8 cm H. : 3 cm ; ép. 7 mm
44	34	Autun (France) (pl. V, 3)	Autun, Musée Rolin, inv. B.1471	8 x 2,8 cm ; ép. 4 mm
45	35	Autun ou environs (France) (pl. V, 4a-b)	Autun, Musée Rolin, inv. B.1471.4	2,5 x 3 cm ; ép. : de 2 (extrémités) à 3,2 mm (centre)
46	36	Autun ou environs (France) (pl. V, 5)	Autun, Musée Rolin, inv. B.1471.5	1,5 x 1,3 cm ; ép. 3,9 mm
47	37	Origine Égypte	New York, Metropolitan Museum, Dpt. of Egyptian Art, inv. 26.7.1243 (coll. Carnavon, 1926)	± 2,5 x 3 cm
48	38	Origine Égypte	New York, Metropolitan Museum, Dpt. of Egyptian Art, inv. 26.7.1242 (coll. Carnavon, 1926)	± 3 x 3,5 cm
49	39	Origine Égypte	New York, Metropolitan Museum, Dpt. of Egyptian Art, inv. 26.7.1224 (coll. Carnavon, 1926)	± 1,5 x 2 cm ; ép. sans support : ± 5mm
50-51	40-41	Acquis à Rome , en 1885, au marchand F. Turchi	Londres, Victoria & Albert Museum (coll. d'études)	- 2 fragments : un petit ± carré et un plus grand triangulaire (quelques cm)
52	42	Inconnue. Origine Italie (pl. VII, 1)	Londres, British Museum, inv. GR 1868.5-1.90 (coll. Slade)	7,8 x 4,8 cm ; ép. 3 mm
53	43	Inconnue. Origine probable Égypte (pl. VI, 2)	Londres, British Museum, inv. EA 64165	H. max. : 3,3 cm
54	44	Inconnue. Origine Égypte (pl. V, 6)	Paris, Musée du Louvre, inv. S 2516 (dép. des AGR, ancien fonds)	2,5 x 1,6 cm ; ép. : 3 mm
55	45	Inconnue	Rome, Museo Nazionale Romano, Palazzo Massimo alle Terme (coll. Frida Mond), inv. 77823	± 3,2 x 3 cm
56	46	Inconnue	Rome, Museo Nazionale Romano (coll. Frida Mond), inv. 77823	± 4,1 x 1,5 cm

CARACTÉRISTIQUES	CONTEXTE ET DATE	RÉFÉRENCES
2 damiers complets + 3 demis	I ^{er} s. av. – I ^{er} s. apr. J.-C.	VON SALDERN <i>et al.</i> , 1974, p. 123, n° 332 et p. 212 (fig., en haut, 2 ^e à g.) ; KRUEGER, 2014
Découpe ovale. Montage sur support en verre incolore et polissage moderne. 8 damiers dont des demis. Présentation en symétrie, peut-être d'origine (« ailes de papillon » ?)	I ^{er} s. av. – I ^{er} s. apr. J.-C.	ARVEILLER-DULONG et NENNA, 2011, p. 390, n° 644
Fragment en forme de triangulaire isocèle	Trouvé lors de la fouille du site de la villa impériale (area A, n° 505 / G 75) ; contexte fin II ^e – déb. III ^e s.	HOFFMANN, à paraître, et comm. pers.
Fragment d'une bande : 14 damiers entiers dont 3 plus grands (16 identifiables)	Fragment découvert dans un jardin, en 1880. Ép. romaine.	LEYGE, 1990, p. 91, n° 66 (a), fig.
Fragment de bande bombée (et arquée ?), à base plate. 1 seul damier vraiment complet + 4 lacunaires	-	Inédit
Altéré. Tout petit fragment de ± 1 cm ² (= 2 demis damiers)	-	Inédit
Fragment rectangulaire, ± 12 damiers	-	Inédit
Fragment ± triangulaire, en symétrie (« ailes de papillon ») : ± 2 damiers complets et nombreux incomplets dont 4 redressés en carré. Présentation moderne ?, sur support vert opaque	-	Inédit
Tout petit motif en symétrie (« ailes de papillon ») : 2 damiers. Présentation moderne ?, sur support vert opaque	-	Inédit
- fragment carré : bonnes couleurs mais motif illisible - fragment triangulaire : 5 damiers + demis + jonctions	-	KRUEGER, 2014
± 9 damiers, en symétrie (« ailes de papillons »)	Ép. romaine	GUDDENRATH et TATTON-BROWN, 2003, p. 27, fig. 4
3 damiers + 2 motifs en X, + motifs lacunaires (face repolie)	I ^{er} s. apr. J.-C.	COONEY, 1976, p. 139, n° 1713, pl. II
Petit fragment fort altéré (couleurs noire et rouge presque complètement rongées), 1 damier complet et amorce de 2 autres	I ^{er} s. av. – I ^{er} s. apr. J.-C.	ARVEILLER-DULONG et NENNA, 2011, p. 391, n° 645
Fragment triangulaire : 3 damiers incomplets et 2 jonctions. Verre plat ?	Fin I ^{er} s. av. – début I ^{er} s. apr. J.-C.	CIMA et TOMEI, 2012, p. 114-115, n° 42 (1 ^{er} plateau, 3 ^e rangée, 4 ^e à g.)
2 damiers entiers et amorce d'autres (« ailes de papillons » ?). Verre plat ?	Fin I ^{er} s. av. – début I ^{er} s. apr. J.-C.	CIMA et TOMEI, 2012, p. 114-115, n° 42 (6 ^e plateau, 1 ^e rangée, 2 ^e à g.)

Tableau III – VAISSELLE

	<i>TYPE</i>	<i>PROVENANCE</i>	<i>CARACTÉRISTIQUES</i>	<i>DIMENSIONS</i>
1	Large plat	Adria (Italie) Origine Égypte (pl. VIII, 1 et X, 1)	Fragment de bord à lèvre arrondie, avec amorce de panse incurvée ; 3 damiers entiers + incomplets	3,2 x 6,2 cm Ép. : 1,5 à 3 mm Ø reconstitué : ± 30 cm
2	Petit plat circulaire avec anneau de base	Autun ou environs (France) (pl. VIII, 2 et X, 4)	Demi-profil conservé avec anneau de base intégré ; face inf. fort altérée, 7 damiers entiers + ligne de jonction bien visible	4 x 4 cm Ép. : ± 3 mm H. max. : 1,3 cm H. pied : 7 mm Ø reconstitué : 11,7 cm
3	Petit plat (?) avec anneau de base (// n° 2)	Autun ou environs (France) (pl. X, 5)	Fragment de fond plat avec anneau de base circulaire intégré, altéré ; 1 damier bien visible, fragment triangulaire de ± 2 à 3 cm ²	2,8 x 2,8 x 3 cm H. : 1,1 cm Ép. : 4,5 cm
4	Plat ovale avec anneau de base	Londres , cimetière romain Est. Verre importé (pl. VIII, 3 et X, 3)	Trois fragments du même récipient, (lèvre, panse et anneau de base) ; ± 10 damiers entiers + incomplets	L. totale : 16 cm H. : 2,4 cm 3 fragments subsistent : 1) ± 4,5 x 7 cm ? (collage) 2) ± 2 x 3,8 cm ? 3) ± 2 x 2,2 cm ?
5	Coupe	Rome Atelier local (pl. IX, 1)	Fragment de bord à bandeau <i>reticelli</i> (bleu à fils blancs), avec amorce de panse ; couleurs altérées ; un demi-damier étiré vers le haut	± 2,7 x 1,8 cm
6	Coupe miniature, tronconique, sur pied	Origine Italie ou Méditerranée orientale (pl. IX, 2)	Profil complet. Sur la paroi, déroulé d'une seule bande à damiers.	H. : 2,5 cm Ø lèvre : 5,7 cm
7	Plat ou coupe ?	Alba Fucens (Abruzzes, Italie)	Fragment de bord à lèvre arrondie, avec amorce de panse incurvée ; une dizaine de damiers et nombreuses jonctions	± 3 x ± 4 cm
8	Plat (circulaire ?)	Inveresk , East Lothian. Région du Mur d'Antonin (à l'est d'Édimbourg, Angleterre) (pl. X, 2)	Fragment de lèvre épaisse et arrondie, avec amorce de panse rectiligne ; 2 damiers au motif flou + incomplets	± 2 x 3,2 cm Ø reconstitué : 16 cm
9	Plat (circulaire ou ovale ?)	Carlisle , Northern Lanes. Région du Mur d'Hadrien (Angleterre)	14 fragments jointifs, avec lèvre arrondie et amorce de panse. Composition perturbée, avec étirements, 3 damiers détectables	± 3 x 4 cm ? Si circulaire, Ø reconstitué : 16 cm H. : 4,3 cm Ép. : 2 à 3,5 cm

TECHNIQUE	LIEU DE CONSERVATION	CONTEXTE ET DATE	RÉFÉRENCES
Moulage par affaissement	Leyden, Rijksmuseum van Oudheden, inv. F1934/10.55.397 (coll. van der Meulen)	III ^e – I ^{er} s. av. J.-C.	DE BELLIS, 1998, p. 64, fig. 99 et 99 bis ; p. 118-119, n° 99
Moulage par affaissement	Autun, Musée Rolin, inv. B.1471.2	-	LEYGE, 1990, p. 91, n° 66b
Moulage par affaissement	Autun, Musée Rolin, inv. B.1471.3	-	LEYGE, 1990, p. 91, n° 66c
Moulage par affaissement	Londres, Museum of London Archaeology	Funéraire, tombe n° 392 (jeune fille), n° 1 F -353-354-337. Trouvé à l'état de fragments dans une tombe intacte ! Contexte de la fin du III ^e – début IV ^e s. apr. J.-C.	SHEPHERD, 2000, p. 186-187 ; SHEPHERD et WARDLE, 2009, p. 11 ; PRICE, 2006
Moulage par affaissement + application du bandeau	Rome, Museo Nazionale Romano (coll. Gorga)	Ép. augustéenne (trouvé dans la Villa de Lucius Verus ?)	Rapport interne GRATUZE, 2007, CNRS Orléans, réf. 1GORJ1 ; NENNA et GRATUZE, 2009
Moulage par affaissement	(coll. privée, anc. coll. Kofler-Truniger)	I ^{er} s. av. – I ^{er} s. apr. J.-C.	RÜTTI, 1981, p. 65, n° 178 ; KRUEGER, 2014
Moulage par affaissement	Chieti, Soprintendenza archeologica dell’Abruzzo	-	Inédit, exposé à <i>Alba Fucens</i> , 2006-2007
Moulage par affaissement	-	Provient du <i>vicus</i> , contexte fin II ^e s. apr. J.-C.	ALLEN, 2004
Moulage par affaissement	-	Trouvé dans un contexte civil, au sud de la fortification, hors stratigraphie ; fin II ^e – tout début III ^e s. apr. J.-C.	PRICE, 2006

Tableau III – VAISSELLE (suite)

	TYPE	PROVENANCE	CARACTÉRISTIQUES	DIMENSIONS
10	Plat (circulaire ou ovale ?)	Carlisle , Northern Lanes. Région du Mur d’Hadrien (Angleterre). Autre secteur de fouille que celui du n° 9	15 fragments (quelques jointifs) du même récipient avec lèvre arrondie et amorce de panse légèrement convexe ; composition perturbée, avec étirements, seuls 2 damiers vraiment repérables (assemblages de rebuts ?). Appartient peut-être au même récipient que le n° 9.	L. max. du bord : ± 5 cm
11	Plat (coupe ?) peu profond, avec anneau de base	Wroxeter (Angleterre)	2 tout petits fragments associés ; verre altéré. Pas de damiers complets mais bonne séquence de couleurs.	?
12	Plat ou coupe ?	Lakenheath Warren , Suffolk (Angleterre). Origine Égypte (ou Italie ?)	Petit fragment de lèvre avec amorce de panse ; 1 damier + un demi	± 2 x 2,4 cm
13	Plat ?	Milecastle 35 , Mur d’Hadrien (Angleterre)	Quelques tout petits fragments	?
14	Indéterminé, bol ou plat (ou incrustation ?)	Frocester Court , Gloucestershire (Angleterre)	Tout petit fragment de panse	?
15	Petit gobelet trapu, sur pied	Holne Chase , Bletchley, près de Milton Keynes (Angleterre) (pl. IX, 3 et X, 6)	Ensemble de 24 fragments : pied + restes du bord et de la panse. Lèvre ourlée vers l’extérieur, panse convexe, pied refoulé, fond entrant. Expansion et distorsion des damiers suite au soufflage. Un damier bien visible sur la panse et au moins 2 sur le pied.	Ø lèvre : 7,8 cm Ø base : 4,5 cm H. reconstituée : ± 6,5 cm Ep. : de 0,75 à 3 mm
16	Fond plat d'un plat ?, avec anneau de base ?	Probablement Rome	Fragment triangulaire avec anneau de base (rapporté ?). Fort altéré ; 3 damiers détectables	Quelques cm
17	Récipient (ou fragment de plaque ?)	Inconnue, Origine Égypte ou Rome ?	Petit fragment à extrémité courbe ; 3 damiers entiers + des demis	-

TECHNIQUE	LIEU DE CONSERVATION	CONTEXTE ET DATE	RÉFÉRENCES
Moulage par affaissement	-	Trouvé dans un contexte civil, au sud de la fortification ; fin II ^e – tout début III ^e s. apr. J.-C.	PRICE, 2006
Moulage par affaissement	-	Trouvés dans l'agglomération, fouille des thermes. Date du contexte : de 100 – 160 / 170 apr. J.-C.	PRETTY, 1997
Moulage par affaissement	Cambridge, Museum of Archaeology and Ethnology, inv. AR.1902.306	Contexte inconnu. I ^{er} s. apr. J.-C.	SCHNITZER <i>et al.</i> , 1978, p. 28, n° 45
Moulage par affaissement	-	Contexte militaire	PRICE, 2006
-	-	Contexte d'habitat, trouvé dans une <i>villa</i> (dans la tranchée entre les chambres 2 et 8 du bâtiment principal)	PRICE, 2000
Soufflage de la forme. Verre doublé : verre mosaïqué à l'extérieur et verre interne soufflé et translucide	-	Contexte d'habitat (fouille d'un bâtiment romain et d'une extension agricole). Date proposée sur la base de formes similaires en verre incolore : fin II ^e et III ^e s. apr. J.-C.	PRICE, 1985
Moulage par affaissement	Londres, Victoria & Albert Museum (coll. d'études)	Acquis à Rome, en 1885, au marchand F. Turchi	KRUEGER, 2014
Moulage par affaissement	Londres, British Museum, inv. 1868,0501.99.a.2 (coll. Felix Slade)	-	Catalogue Nesbitt, 1871, pl. IV, n° 9

Tableau IV - PIÈCES PLUS RÉCENTES ET RÉEMPLOIS

	<i>PROVENANCE, REPÉRAGE, IDENTIFICATION</i>	<i>CARACTÉRISTIQUES ET DIMENSIONS</i>
1	Samarra (Irak) Dans le fragment de plaque de revêtement mural (ou de sol ?) du palais de Jawsaq al-Khāqāñī, construit par le calife al-Mu'tasim (pl. XII)	Une dizaine de damiers fort déformés, parmi d'autres motifs mosaïqués moins élaborés (motifs circulaires et autre damier répété), dans une disposition concentrique. (Autre damier : à 5 couleurs, rouge, blanc, vert, jaune, noir) Dim. fragment de plaque : L. : 11 cm ; l. : 7,5 cm ; ép. : 8,5 mm
2	Monde musulman (sans précision)	Sur un petit fragment de plaque, 3 demi-damiers fort déformés, surmontés par d'autres motifs mosaïqués circulaires // n° 1. Dim. fragment : ± 2,3 x 3 cm
3	Trèves (Allemagne) Petite plaque sertie comme pierre d'autel sur la partie sup. de l'autel portatif de saint André (pied-reliquaire), dite « Altarstein » (pl. XIII)	Devant le pied, le fragment de verre à damiers est fixé par un encadrement métallique doré portant une inscription (dédicace à saint André) ; 1 damier complet + 5 demis ; 2,4 x 2,4 cm (partie visible)
4	Londres (Angleterre) Dans la décoration d'un dessus de guéridon (anc. coll. des Princes von Hohenzollern-Hechingen ; Rainer Zeitz) (pl. XIV, 1)	Petit fragment, inséré avec une centaine d'autres, mosaïqués antiques, dans le disque central du guéridon. 2 damiers complets + des demis. Ø total du dessus du guéridon : 28,2 cm
5-6	Londres (Angleterre) 2 rondels acquis à Rome, en 1885, au vendeur F. Turchi	Chacun des rondels (Ø : ± 5,7 cm) est fait de réemplois en verre mosaïqué antique, dont un fragment à damiers (un presque entier)
7	Murano (Italie) Vetrerie Moretti (pl. XIV, 2)	Échantillon carré à 9 damiers, petit modèle de référence : 4 x 4 cm
8	Corning Museum of Glass [N Y] Petite coupe (pl. XIV, 3)	Coupe complète et intacte, bordée d'un bandeau filigrané (<i>reticelli</i>) : Ø : 14,6 cm. Résultat de l'assemblage de bandes de damiers carrés juxtaposés

DATE	INTERPRÉTATION	LIEU DE CONSERVATION	RÉFÉRENCES
Confection de l'ensemble de la plaque : 1 ^{re} moitié du IX ^e s. (califat entre 836-842)	Réemploi ? ou imitation du motif antique ?	Berlin, Staatliche Museen zu Berlin – Preussischer Kulturbesitz, Museum für Islamische Kunst, inv. 309	CARBONI et WHITEHOUSE, 2001, p. 148, n° 61
1 ^{re} moitié du IX ^e s. (sur base de la parenté avec le n° 1)	Réemploi ? ou imitation du motif antique ?	New York, Metropolitan Museum, inv. 23.75.15a	JENKINS, 1986, n° 75 (en haut, à g.)
Fragment avec damiers : fin de l'Antiquité (selon WEINER, 1993) ; I ^{er} s. av. – I ^{er} s. apr. J.-C. (selon KRUEGER, 2014) Reliquaire : 3 ^e quart du X ^e s. (attribué à l'atelier de l'archevêque Egbert, actif de 977 à 993).	Réemploi	Trèves, Domschatz	WEINER, 1993, p. 36-37, n° 41 et p. 200-201, fig. 150-151 ; KRUEGER, 2014
Guéridon : ca 1825. Travail d'incrustation attribué à Francesco Sibilio, Rome. Damiers : I ^{er} s. av. – I ^{er} s. apr. J.-C.	Réemploi	-	NEWBY, 2005, p. 402-403, n° 6, pl. 130-131
XIX ^e s. ?	Réemplois	Londres, Victoria & Albert Museum	NEWBY, 2005, p. 401 ; KRUEGER, 2014
1881. Réalisé par la Venice & Murano Glass Company, pour Vincenzo Moretti	Création moderne inspirée du damier étudié	-	SARPELLO, 1995, p. 112, fig. 859
Vraisemblablement fin XIX ^e s. Datée par SMITH, 1957, du début I ^{er} s. apr. J.-C.	Vraisemblablement création moderne, inspirée du modèle de V. Moretti, le n° 7 (hypothèse sur base de la fig. n / bl)	Ancienne coll. Smith	SMITH, 1957, p. 83, n° 132 et fig. p. 83

BIBLIOGRAPHIE

Alba Fucens, 2006-2007 =

Poco grano, molti frutti. 50 anni di archeologia ad Alba Fucens [catalogue d'exposition], Bruxelles, Musées royaux d'Art et d'Histoire, déc. 2006 - avril 2007.

ALEXIEVA, 1982 =

ALEXIEVA (E.M.), *Perles antiques du littoral septentrional de la mer Noire*, III, Moscou (en russe).

ALLEN, 2004 =

ALLEN (D.), *Roman Glass*. In : BISHOP (M.C.) dir., *Inveresk Gate : Excavations in the Civil Settlement at Inveresk, East Lothian, 1996-2000*, Édimbourg, (Scottish Trust for Archaeological Research, Monographie 7), p. 167-169.

ARVEILLER-DULONG et NENNA, 2011 =

ARVEILLER-DULONG (V.) et NENNA (M.-D.), *Les verres antiques du Musée du Louvre, III. Parures, instruments et éléments d'incrustations*, Paris.

CARBONI et WHITEHOUSE, 2001 =

CARBONI (S.) et WHITEHOUSE (D.), *Glass of the Sultans* [catalogue d'exposition], New York.

Catalogue Nesbitt, 1871 =

A Nesbitt's Catalogue of the Collection of Glass Formed by Felix Slade, Londres.

Christie's II, 1993 =

Ancient Egyptian Glass and Faience from the 'Per-neb' Collection, Part II, Christie's (Londres, 7 juillet 1993).

Christie's III, 1993 =

Ancient Egyptian Glass Inlays from the 'Per-neb' Collection, Part III, Christie's (Londres, 8 déc. 1993).

Christie's, 1999 =

Ancient Glass Formerly in the G. Sangiorgi Collection, Christie's (New York, 3 juin 1999).

CIMA et TOMEI, 2012 =

CIMA (M.) et TOMEI (M.A.), *Vetri a Roma* [catalogue d'exposition], Vérone.

CONNEY, 1976 =

CONNEY (J.D.), *Catalogue of Egyptian Antiquities in the British Museum, IV, Glass*, Londres.

DE BELLIS, 1998 =

DE BELLIS (M.), *Cento frammenti di antichi vetri adriesi custoditi nel Rijks Museum van Oudheden di Leida (Olanda) = Hundred Fragments of Ancient Glass that come from Adria (Italy) kepts in the Rijks Museum van Oudheden of Leyden (The Netherlands)*, Adria.

DONADONI, 1988 =

DONADONI (A.-M.) et al., *Il Museo Egizio di Torino. Guida alla lettura di una civiltà*, Novare.

FONTAINE-HODIAMONT, à paraître =

FONTAINE-HODIAMONT (Ch.), *Dans l'espace et le temps, diffusion d'un petit damier antique en verre mosaïqué*. In : *Annales du 19^e Congrès de l'AIHV* (Piran, 2012).

FOY, 2010 =

FOY (D.), *Les verres antiques d'Arles. La collection du Musée départemental Arles antique*, Paris.

FREESTONE et al., 2003 =

FREESTONE (I.C.), STAPELTON (C.P.) et RIGBY (V.), *The Production of Red Glass and Enamel in the Late Iron Age, Roman and Byzantine Periods*. In : ENTWISTLE (C.) éd., *Through a Glass Brightly. Studies in Byzantine and Medieval Art and Archaeology*, Oxford, p. 142-154.

FUKAI, 1977 =

FUKAI (S.), *Persian Glass*, New York, Tokyo, Kyoto.

GEDZEVIČIŪTÉ, 2006 =

GEDZEVIČIŪTÉ (V.), *Die Mosaikgläser des Martin-von-Wagner-Museums. Archäologische und materialkundliche Untersuchungen*, Würzburg. (Mémoire de Maîtrise, inédit).

GOLDSTEIN, 1979 =

GOLDSTEIN (S.M.), *Pre-Roman and Early Roman Glass in the Corning Museum of Glass*, Corning [N Y].

GRATUZE, 2007 =

GRATUZE (B.), *Étude de la composition des verres mosaïqués de la collection Gorga dans le cadre du programme « Verres mosaïqués : étude des compositions du III^e s. av. J.-C. au IV^e s. apr. J.-C. », mené par M.-D. Nenna et B. Gratuze*. Rapport interne, juin 2007, IRAMAT, Institut de Recherche sur les Archéomatériaux, Centre Ernest Babelon, CNRS, Orléans.

GROSE, 1989 =

GROSE (D.F.), *The Toledo Museum of Art. Early Ancient Glass. Coreformed, Rodformed and Cast Vessels and Objects from the Late Bronze Age to the Early Roman Empire. 1600 BC to AD 50*, New York.

GUDDENRATH et TATTON-BROWN, 2003 =

GUDDENRATH (W.) et TATTON-BROWN (V.), *Monochrome and Polychrome Plaques (Inlays) in the British Museum*. In : *Annales du 15^e Congrès de l'AIHV* (New York – Corning, 2001), Nottingham, p. 26-28.

HENDERSON, 1989 =

HENDERSON (J.), *The Scientific Analysis of Ancient Glass and its Archaeological Interpretation*. In : *Scientific Analysis in Archaeology*, Oxford, p. 30-62.

HENDERSON, 1991a =

HENDERSON (J.), *Chemical and Structural analysis of Roman Enamels from Britain*. In : PERNICKA (E.) et WAGNER (G.A.) éds., *Archaeometry'90 (Proceedings of the 27th Symposium on Archaeometry held in Heidelberg, 2-6 avril 1990)*, Bâle, p. 285-294.

HENDERSON, 1991b =

HENDERSON (J.), *Technological Characteristics of Roman Enamels*. In : *Jewellery Studies*, 5, p. 64-76.

HENDERSON, 2000 =

HENDERSON (J.), *The Scientific and Archaeology of Materials. An Investigation of Inorganic Materials*, Londres.

HENDERSON, 2013 =

HENDERSON (J.), *Ancient Glass. An Interdisciplinary Exploration*, New York.

HOFFMANN, à paraître =

HOFFMANN (B.), *Glass from an Imperial Villa. The Excavations at Villa Magna (Italy)*. In : *Annales du 19^e Congrès de l'AIHV* (Piran, 2012).

HUGHES, 1972 =

HUGHES (M.J.), *A technical Study of Opaque Red Glass of the Iron Age in Britain*. In : *Proceedings of the Prehistoric Society*, 38, p. 98-107.

JENKINS, 1986 =

JENKINS (M.), *Islamic Glass. A Brief History*. In : *The Metropolitan Museum of Art Bulletin*, n.s. 44, n° 2, p. 3-56.

KRUEGER, 2014 =

KRUEGER (I.), *Zum « Altarstein » des Andreas-Tragaltar (Egbertschrein) im Trierer Domschatz*. In : *Trierer Zeitschrift*, 75/76, à paraître en 2014.

LEYGE, 1990 =

LEYGE (F.), [Notice]. In : *Vitrum. Le verre en Bourgogne* [catalogue d'exposition], Autun.

MALAISE, 2006 =

MALAISE (M.), *Famille isiaque et « aegyptiaca » en Gaule Belgique et en Germanie*. In : WARMENBOL (E.) dir., *La caravane du Caire. L'Égypte sur d'autres rives* [catalogue d'exposition], Louvain-la-Neuve, p. 16-41.

MASSABÓ, 2004 =

MASSABÓ (B.), *Note su un vetro dall'oasi di Khârga : Una nuova classe di piatti a stampo*. In : *Journal of Glass Studies*, 46, p. 33-37.

MASSART, 2001 =

MASSART (Cl.), *Les services de table en verre dans les tumulus gallo-romains de Hesbaye*. In : *Bulletin des Musées royaux d'Art et d'Histoire*, 72, p. 189-211.

NENNA et GRATUZE, 2009 =

NENNA (M.-D.) et GRATUZE (B.), *Étude diachronique des compositions de verres employés dans les vases mosaïqués antiques : résultats préliminaires*. In : *Annales du 17^e Congrès de l'AIHV* (Anvers, 2006), Kessel-Lo, p. 199-205.

NEWBY, 2005 =

NEWBY (M. S.), *Francesco Sibilio and the Reuse of Ancient Roman Glass in the Nineteenth Century*. In : *Annales du 16^e Congrès de l'AIHV* (Londres, 2003), Nottingham, p. 401-404.

PEAKE et FREESTONE, sous presse =

PEAKE (J.R.N.) et FREESTONE (I.C.), *Opaque Yellow Glass Production in the Early Medieval Period : New Evidence*.

PRETTY, 1997 =

PRETTY (K.), *Appendix 5 : Vessel Glass*. In : BARKER (P.) et al., *The Baths-Basilica Wroxeter. Excavations 1966-1990*, Londres, English Heritage, p. 319-323.

PRICE, 1985 =

PRICE (J.), *Two Pieces of Polychrome Mosaic Glass Tableware from Roman Britain*. In : *Antiquaries Journal*, 65, II, p. 468-471.

PRICE, 2000 =

PRICE (J.), *Glass Vessels, Objects and Window Glass*. In : PRICE (E.) dir., *Frocester. A Romano-British Settlement, its Antecedents and Successors*, II. *The Finds*, Stonehouse, Gloucester and District Archaeological Research Group, p. 103-122.

PRICE, 2006 =

PRICE (J.), *Glass in the Province in the Ocean. The social context of some finds in Roman Britain* (communication au 17^e Congrès de l'AIHV, Anvers, 2006), non publié.

PRINSLOO et COLOMBAN, 2008 =

PRINSLOO (L.C.) et COLOMBAN (P.), *A Raman Spectroscopic Study of the Mapungubwe Oblates : Glass Trade Beads Excavated at an Iron Age Archaeological Site in South Africa*. In : *Journal of Raman Spectroscopy*, 39, p. 79-90.

RODZIEWICZ, 2005 =

RODZIEWICZ (M.), *Elephantine XXVII : Early Roman Industries on Elephantine*, Mayence.

RUMYANTSEVA 2009a =

RUMYANTSEVA (O.), *Les perles en verre du Caucase central du II^e-III^e siècle : la technologie de fabrication et la composition chimique* (poster présenté au 18^e Congrès de l'AIHV, Thessalonique, 21-25 sept. 2009).

RUMYANTSEVA 2009b =

Румянцева (О.С.), Бусы могильника Брут 2 2-й половины II - первой половины III вв. In : Габуев (Т.А.), Малашев (В.Ю.) dir., Памятники ранних алан центральных районов Северного Кавказа, Moscou.

RÜTTI, 1981 =

RÜTTI (B.), *3000 Jahre Glaskunst von der Antike bis zum Jugendstil*, Lucerne.

RÜTTI, 1991 =

RÜTTI (B.), *Die Römischen Gläser aus Augst und Kaiseraugst*, Augst, (Forschungen in Augst, 13/2).

SAGUI *et al.*, 1996 =

SAGUI (L.), BACCHELLI (B.) et PASQUALUCCI (R.), *Un patrimoine unique au monde. Les verres de la collection Gorga*. In : *Annales du 13^e Congrès de l'AIHV* (Pays-Bas, 1995), Lochem, p. 213-224.

SARPELLON, 1995 =

SARPELLON (G.), *Miniature Masterpieces. Mosaic Glass. 1838-1924*, Munich, New York.

SCHNITZER *et al.*, 1978 =

SCHNITZER (B.) *et al.*, *Glass at the Fitzwilliam Museum*, Cambridge.

SCHREURS et BRILL, 1984 =

SCHREURS (J.W.H.) et BRILL (R.H.), *Iron and Sulfur Related Colors in Ancient Glasses*. In : *Archaeometry*, 26(2), p. 199-209.

SHEPHERD, 2000 =

SHEPHERD (J.), *The Glass in B 392*. In : BARBER (B.) et BOWSHER (D.) dir., *The Eastern Cemetery of Roman London. Excavations 1983-1990*, Londres, (Museum of London Archaeology Service, Monograph 4), p. 186-189.

SHEPHERD et WARDLE, 2009 =

SHEPHERD (J.) et WARDLE (A.), *The Glass Workers of Roman London*, Londres.

SILVANO, 2005 =

SILVANO (F.), *Glass Finds from Medinet Madi, Egypt*. In : *Annales du 16^e Congrès de l'AIHV* (Londres, 2003), Nottingham, p. 119-121.

SILVANO, 2012 =

SILVANO (F.), *I vetri di epoca romana dagli scavi di Medinet Madi (1998-2004). L'area del tempio C*, Pise, (Monografie di « Egitto e Vicino Oriente », V).

SMITH, 1957 =

SMITH (R. W.), *Glass from the Ancient World. The Ray Winfield Smith Collection* [catalogue d'exposition], Corning [N Y], The Corning Museum of Glass.

SPAER, 2001 =

SPAER (M.), *Ancient Glass in the Israel Museum. Beads and Other Small Objects*, Jérusalem.

STAPLETON *et al.*, 1999 =

STAPLETON (C.P.), FREESTONE (I.C.) et BOWMAN (S.G.E.), *Composition and Origin of Early Mediaeval Opaque Red Enamel from Britain and Ireland*. In : *Journal of Archaeological Science*, 26, p. 913-921.

STERN et SCHLICK-NOLTE, 1994 =

STERN (M.E.) et SCHLICK-NOLTE (B.), *Early Glass of the Ancient World, 1600 B.C. – A.D. 50. Ernesto Wolf Collection*, Ostfildern.

TEMPELMANN-MACZYN SKA, 1985 =

TEMPELMANN-MACZYN SKA (M.), *Die Perlen der römischen Kaiserzeit und der frühen Phase der Völkerwanderungszeit im mitteleuropäischen Barbaricum*, Mayence.

VANDERLINDEN *et al.*, 2009 =

VANDERLINDEN (V.), COSYNS (P.), SCHALM (O.), CAGNO (S.), NYS (K.), JANSSENS (K.), NOWAK (A.), WAGNER (B.) et BULSKA (E.), *Deeply Coloured and Black Glass in the Northern Provinces of the Roman Empire : Differences and Similarities in Chemical Composition before and after AD 150*. In : *Archaeometry*, 51(5), p. 822-844.

VON SALDERN *et al.*, 1974 =

VON SALDERN (A.), NOLTE (B.), LA BAUME (P.) et HAEVERNICK (Th.E.), *Gläser der Antike Sammlung Erwin Oppenländer*, Mayence.

WEINER, 1993 =

WEINER (A.), *Andreastragaltar (« Egbertschrein »)*. In : RONIG (F. J.) éd., *Egbert Erzbischof von Trier 977-993. Gedenkschrift der Diözese Trier zum 1000. Todestag*, Trèves, (Trierer Zeitschrift, suppl. 18, I).

WILLEMS, 1962 =

WILLEMS (J.), *Notes sur le vicus belgo-romain d'Amay. Place IVA et petit dépotoir voisin*. In : *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condroy*, 3, p. 28-32.

WILLEMS, 1998 =

WILLEMS (J.), *Une perle mosaiquée exceptionnelle*. In : *Le vicus belgo-romain d'Amay. 40 ans d'observations, de surveillance et de prospections*, Amay, (Dossier du Musée communal d'Amay, fasc. 4).

WILLEMS, FONTAINE et WOUTERS, 1997 =

WILLEMS (J.), FONTAINE (Ch.) et WOUTERS (H.), *Une perle exceptionnelle en verre mosaiqué du vicus gallo-romain d'Amay (LG)*. In : *La parure dans nos régions, de la préhistoire au moyen âge*, Actes du Colloque de la Fédération des archéologues de Wallonie, (Mariemont, 15 nov. 1997), = *Vie archéologique*, 48, p. 91-97 et pl. V.

WOOLLEY et RANDALL-MACIVER, 1910 =

WOOLLEY (C.L.) et RANDALL-MACIVER (D.), *Karanog : the Romano-Nubian Cemetery*, III (texte) et IV (planches), Philadelphie, The University Museum.

ZOUDHI, 1964 =

ZOUDHI (B.), *Les verres et millefiori du Musée National de Damas*. In : *Annales du 3^e Congrès des « Journées Internationales du Verre »* (Damas, 1964), Liège, p. 68-78.

LES TABAGUET, « MARCHANDS DE MARBRES DEMEURANT À DINANT AU PAYS DE LIÈGE »

par Francis TOURNEUR¹

Le sous-sol de nos régions recèle de nombreuses roches aptes à prendre le poli, donc à être utilisées comme « marbres » au sens large. Ces gisements sont connus et exploités depuis l'Antiquité, et certaines variétés ont connu une réputation proprement universelle. La riche histoire de cette industrie marbrière a retenu depuis longtemps l'intérêt des chercheurs et les publications sur le sujet sont aujourd'hui nombreuses. Dès les années 1950, Georges Ducarme² a rassemblé beaucoup de données sur la localité de Rance, qui a joué un rôle clé pour les « marbres jaspés ». Plus tard, les nombreux travaux d'Éric Groessens³ concernent toutes les variétés de pierres et de marbres, notamment noirs et rouges. En France, Geneviève Bresc-Bautier⁴ s'est penchée depuis les années 1980 sur la politique royale des marbres et la réalisation emblématique que constitue Versailles a été étudiée en grand détail. Les publications de Pascal Julien⁵ s'y attachent, alors que Sophie Mouquin⁶ a consacré une thèse remarquable aux « Marbriers du Roi », suivie de nombreux articles très documentés sur cette thématique. Un colloque consacré aux *Marbres de Rois* a eu lieu à Versailles en 2003 (dont les actes viennent d'être publiés⁷) et une journée d'études, intitulée *Les Wallons à Versailles*, y a été organisée en 2007 par la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles, accompagnée d'un livre du même titre⁸, où le marbre tient une place importante. Il faut évidemment aussi rappeler l'initiative antérieure de la Commission

¹ Francis TOURNEUR, « Pierres et Marbres de Wallonie » ASBL, 11 rue des Pieds d'Alouette, B-5100 Naninne, francis.tourneur@pierresetmarbres.be.

² G. DUCARME, 1956.

³ É. GROESSENS, 1981, 1996, 1997, entre nombreuses autres références.

⁴ G. BRESC-BAUTIER & H. DU MESNIL, 1983 et 1993, entre autres.

⁵ P. JULIEN, 2006, comme ouvrage principal, parmi d'autres articles.

⁶ S. MOUQUIN, 2010 et 2013, avec références antérieures, dans l'attente de la publication en cours de la thèse.

⁷ P. JULIEN (éd.), 2013.

⁸ C. CARPEAUX (éd.), 2007.

royale, d'une exposition itinérante sous le titre de *Pouvoir(s) de Marbres*, accompagnée d'une publication aux multiples facettes, en 2004⁹.

Tous ces travaux se sont surtout concentrés sur la période la plus faste de ces grands décors marbriers, c'est-à-dire l'apogée du règne personnel de Louis XIV et la première moitié du XVIII^e siècle. Mais l'extraordinaire développement à cette époque des différents marbres wallons dans ces somptueuses réalisations n'est certes pas l'effet du hasard et le phénomène plonge à coup sûr ses racines dans de nombreux exemples antérieurs, qui restent moins bien connus. Les données sur ce sujet sont abondantes mais dispersées dans une littérature foisonnante, souvent vieillie ou difficile d'accès, et les filières qui ont entraîné cette éclatante réussite du clan des « Flamands » à Versailles sont encore mal comprises. La présente étude, aux ambitions très limitées, souhaite mettre en évidence l'importance d'autres lieux que la mythique localité de Rance, dont la ville de Dinant et son arrière-région. L'exemple d'une famille dinantaise, les Tabaguet, dont l'activité marbrière s'étend sur plusieurs générations, suffira à le démontrer amplement.

I. DINANT COMME PLAQUE TOURNANTE DU TRAFIC EUROPÉEN DES MARBRES

La vallée mosane en région dinantaise est connue depuis toujours comme source importante de marbres noirs, matériaux d'une pureté inégalée, dont le succès dans le domaine du funéraire ne connaît guère d'équivalent depuis la fin du Moyen Âge au moins. M. Suttor¹⁰ recense de nombreux exemples de transports de monuments le long de la Meuse, avec des cheminements parfois très précisément connus. Il est toutefois probable que cette industrie était active bien avant, puisque certains chefs-d'œuvre romans, tels que le Tympan d'Apollon à Liège et celui de Saint-Mort à Huy, ont été identifiés comme pierres de Dinant¹¹. Dès le XV^e siècle, les mausolées gothiques des grands personnages de ce monde, à travers l'Europe occidentale, jouent quasiment tous sur une bichromie, noir et blanc, dont les éléments sombres proviennent bien souvent de Dinant. On ne citera que les emblématiques tombeaux des ducs de Bourgogne

⁹ C. CARPEAUX, Cr. MARCHI, M. MERLAND & Fr. TOURNEUR (éd.), 2004.

¹⁰ M. SUTTOR, 2006, p. 397-398.

¹¹ Fr. TOURNEUR, 2007, sur la base d'analyses pétrographiques.

et le remarquable exemple de sanctuaire funéraire créé à l'instigation de Marguerite d'Autriche dans l'église de Brou près de Bourg-en-Bresse. Mais la localité mosane n'est pas seulement célèbre pour ses marbres noirs et ses brillantes « dinanderies », dont nous verrons ci-après le lien étroit. Les « marbres jaspés », issus à dire vrai de gisements dispersés dans l'arrière-pays, font aussi partie de son répertoire classique : il s'agit certainement là de matériaux façonnés ou en tout cas embarqués à Dinant – le lieu d'embarquement devenant dans les archives et la mémoire collective le « lieu d'origine », comme les ports de Gênes et de Livourne pour les mythiques marbres blancs des montagnes de Carrare. Bien souvent, les documents français du milieu du XVII^e siècle mentionnent Dinant pour ces diverses matières, que ce soit « noir », « noir veiné de blanc » ou « rouge(s) ». Par exemple, parmi les marchés conservés du fameux architecte François Mansart, celui du tombeau aujourd'hui disparu de la famille de L'Aubespine dans une chapelle de la cathédrale de Bourges, à exécuter par le sculpteur Philippe de Buyster, précise que « le marbre blanc sera de Gennes, le marbre noir sera de Dinan¹², le marbre jaspé sera le plus fin aussy de Dinan »¹³. La région de Dinant a fait l'objet de cartographies géologiques détaillées répétées et elle peut passer à juste titre pour bien connue d'un point de vue lithologique. Il n'y a dans les environs immédiats de la ville aucun gisement potentiel de « marbres jaspés » au sens classique de ce terme, que nous expliciterons ci-après. Les sources en sont donc un peu plus lointaines. Plusieurs chercheurs se sont penchés déjà ces dernières années sur l'histoire de l'industrie marbrière dinantaise, comme Jean-Louis Javaux¹⁴, Éric Groessens¹⁵ et Jean-Louis Van Belle¹⁶. Des dynasties de maîtres de carrières et maîtres marbriers – les deux métiers étant intimement mêlés – commencent à être bien connues, comme celle des Boreux, mais il s'agit surtout du XVIII^e siècle, et on n'a pas encore assez insisté sur les liens de cette activité mosane avec Versailles et ses grands chantiers. Il existe pourtant des filiations directes, familiales, ainsi que l'exemple suivant le démontre sans conteste.

¹² Cette graphie ancienne, « Dinan » sans « t », a parfois créé des confusions bien compréhensibles avec la ville bretonne. Un exemple récent nous en est donné par Fr. COUSINIÉ (2006, p. 120) : « Plus fréquent était le marbre noir de Dinan en Bretagne, “ fort noir & plus beau que ceux d'Italie ”, extrait par les marbriers du lieu, transporté par bateau puis taillé et mis en place à Paris. » Cet ouvrage, par ailleurs finement documenté, est cependant d'un grand intérêt malgré cette diversion somme toute savoureuse ! Rappelons qu'il existe aussi en Bretagne une vallée du Rance... Source d'autres confusions ?...

¹³ A. CHAULEUR & P.-Y. LOUIS, 1998, p. 369.

¹⁴ J.L. JAVAUX, 2004.

¹⁵ É. GROESSENS, 1996 et 1997, entre autres.

¹⁶ J.L. VAN BELLE, 2011.

II. LA FAMILLE DES TABAGUET ET LE RÉSEAU EUROPÉEN DU MARBRE

Les « arts industriels » ont connu à Dinant un développement exceptionnel et leur étude a occupé beaucoup d'historiens et d'historiens d'art parmi les plus chevronnés. Pour ne retenir qu'un seul exemple déjà ancien, les travaux de Ferdinand Courtoy¹⁷ se démarquent par l'extrême rigueur des citations et la très vaste culture de l'auteur. Les activités de la famille Wespin dans sa branche Tabaguet ont dès lors donné lieu à beaucoup de recherches au cours du dernier siècle, voire plus anciennement. C'est l'écrivain britannique Samuel Butler¹⁸ qui parmi les premiers attira dans le dernier quart du XIX^e siècle l'attention sur eux, curieusement par les réalisations du rameau italien de cette dynastie – dont il a établi le rapport avec Dinant, jusqu'alors insoupçonné. Une visite à Dinant et à Namur lui a permis d'effleurer les archives régionales et de rencontrer des érudits locaux, qui l'ont aidé à débrouiller quelque peu la généalogie complexe de la famille. Ses recherches, bien évidemment rédigées en anglais, complétées par les publications de plusieurs chercheurs italiens, sont mentionnées brièvement dans un recensement bibliographique de Léon Lahaye¹⁹, mais elles sont en fait révélées au monde francophone par une petite publication d'Adrien Oger²⁰, au début du XX^e siècle, qui y ajoute ses propres dépouillements d'archives publiques et privées. Deux remarquables travaux vont être ensuite, en 1920 et 1923, consacrés spécifiquement à toute la famille, par Marguerite Devigne²¹

¹⁷ On trouvera beaucoup d'informations intéressantes dans l'inventaire de ses archives (J. BOVESSE, 1977), ainsi bien sûr que dans la consultation directe de ces fonds, conservés aux Archives de l'Etat à Namur.

¹⁸ Cet écrivain britannique (1835-1902) à la vaste production très éclectique s'est intéressé à de nombreux sujets ayant trait à l'histoire de l'art. La principale publication consacrée à notre sujet parut en 1888, *Ex voto...*, mais nous avons utilisé une réédition de 2006. Il avait mentionné précédemment les chapelles en question dans un guide régional, *Alps and sanctuaries of Piedmont and Canton Ticino*, qui connaît avec succès plusieurs éditions après sa parution en 1881.

¹⁹ « Un amateur anglais vient de joindre un nom à la liste de ces illustrations [de grands hommes issus de Dinant] : c'est celui d'un sculpteur qui jouit d'une grande réputation en Italie, Jean Tabachetti [...] » – L. LAHAYE, 1886, p. 587-588.

²⁰ A. OGER, 1904, qui, après quelques données biographiques intéressantes, s'attache surtout à la description des œuvres de Jean (Baptiste) de Wespin dit Tabaguet, qu'il illustre de deux clichés. Il présente une bibliographie détaillée et un crayon généalogique (p. 4, n. 1), tiré du Registre aux transports de la Haute Cour de Dinant, 1597-1600, f° 196-197.

²¹ Le travail de M. DEVIGNE se décline en fait en deux volets (1920, 1923). Il est recensé notamment dans la bibliographie namuroise de C.G. ROLAND & D.D. BROUWERS (1923, p. 278-279) : « L'auteur de cette excellente étude [...] analyse avec détails et enthousiasme l'œuvre importante de Jean de Wespin, qui fut le plus marquant des trois artistes dinantais surnommés les Tabaguet. » Marguerite DEVIGNE (1884-1967), première femme docteur en histoire de l'art de Belgique, était – faut-il le rappeler – originaire de Dinant – voir <http://www.dictionaryofarthistorians.org/devignem.htm> [consulté le 10 décembre 2013].

et par Ferdinand Courtoy²², basés tous les deux sur des recherches considérables d'archives, en Belgique et en Italie. On aurait pu croire le sujet traité de façon définitive, mais de nombreuses mentions dispersées antérieures ont échappé aux recherches pourtant fouillées des deux auteurs et plusieurs publications ont amené au jour depuis un siècle beaucoup de données nouvelles. Un des problèmes majeurs est la grande variété de graphies que peuvent évidemment prendre les deux noms de Wespin et de Tabaguet : Wespin, Vespin, Vuespin, Vrespin, Wespein... et Tabaguet, Tabuguet, Tabaquet, Tabuquet, Tabacquet, Tabaquez, Tabaget, Tabaghet, Tabagiet, Tabagué, Tabague, Tabaque, Tabacque, Tavaque, Tabarquet, voire Tabacus, Tabagus²³ ou Tabaqus, sans compter les variantes italiennes Tabachetti, Tabachetto, Tabbachetti, Tabbachetto, etc. Tout récemment, Michel Lefftz²⁴ a tenté une brève synthèse de l'histoire de la famille Tabaguet, dans un remarquable tableau général de la sculpture à Liège au cours de la première moitié du XVII^e siècle. Nous allons reprendre ci-après de façon plus systématique les différentes données disponibles dans la littérature mais il faut souligner le caractère tout préliminaire de la présente contribution, de nombreuses pistes à peine tracées restant à explorer en détail, notamment par le dépouillement direct d'archives.

II.1. LA FAMILLE WESPIN ET SES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES

La famille Wespin, bien connue à Dinant, est mentionnée dès le XIV^e siècle comme y étant d'un « rang distingué » – ainsi que le précise une intéressante notice généalogique sur la famille²⁵. Tout le monde s'accorde pour dire qu'elle tire son nom d'un lieu-dit²⁶, situé sur les hauteurs au sud-ouest de la localité, autrefois siège d'un fief connu depuis 1380 et propriété d'abord de l'hospice de Dinant, puis de l'hôpital Saint-Jean-Baptiste de Dinant au début du XVII^e siècle, avant d'être relevé par le magistrat de la ville en 1792. Un vaste quadrilatère, ancienne « cense de

²² F. COURTOY, 1920.

²³ L. DE LABORDE, 1880, p. 419.

²⁴ M. LEFFTZ, 2011.

²⁵ Cette *Notice historique et généalogique sur la famille de Wespin, originaire de Dinant-sur-Meuse* fut publiée en 1867 à Amiens, chez l'éditeur Caillaux, sans nom d'auteur. A. OGER (1904, p. 13) l'attribue à A. DE NEUVILLE. Elle est consultable en ligne sur <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5526198p/f26.image> [consulté le 10 décembre 2013].

²⁶ M. DEVIGNE, 1920, p. 104, qui reprend plusieurs ancêtres, antérieurs au XVI^e siècle.

Wespin », y subsiste, malheureusement largement ruiné²⁷. Les Wespin sont d'abord connus pour leurs activités dans les métiers du cuivre et de la dinanderie en général. Sans entrer dans le détail des recherches très nombreuses qui ont été menées et sont toujours en cours sur cet important secteur industriel²⁸, pour lequel on consultera toujours avec intérêt la monographie classique de Suzanne Collon-Gevaert²⁹, mentionnons quelques noms. Trois membres de la famille de Wespin sont cités dans l'inventaire inachevé de José Douxchamps, mais aucun Tabaguet³⁰. Par ailleurs, c'est un Perpète Wespin qui a coulé en bronze en 1663 le célèbre *Christ en croix* de Jean Delcour, autrefois sur le pont des Arches, aujourd'hui dans la cathédrale Saint-Paul de Liège³¹ – il s'agit évidemment d'un homonyme du Perpète Wespin du XVI^e siècle que nous allons envisager immédiatement ci-après. Autre exemple, Joseph Destrée³² interprète comme « Vespin ou Wespin, dit Tabaguet » une marque « C.V.T. » flanquée d'une cloche, trouvée sur un canon découvert lors de fouilles dans la Meuse à Dinant en 1869³³.

On notera que la famille Wespin porte parfois particule, parfois pas, assez indifféremment semble-t-il. Plusieurs branches de cette véritable dynastie ont reçu au fil des temps des surnoms variés, dont « Bovy », « Grossir » ou « Grossier » et bien sûr « Tabaguet », branche majeure qui va nous occuper pour la suite de ce travail. Enfin, une partie de la famille est allée s'installer à Givet³⁴, localité intéressante pour la suite de nos réflexions, comme source de matériaux différents du marbre noir local.

²⁷ Notice de Pierre Scherer et de Thérèse Van den Noortgaete, dans D. SARLET & A. MATTHYS (dir.), 1996, t. 22^e, p. 539-540, se référant pour l'historique à la publication classique de S. BORMANS, *Les fiefs du Comté de Namur*, Namur, 1875-1880. Un examen rapide des pierres de ces bâtiments révèle un certain nombre d'éléments avec des tailles antérieures au XVI^e siècle, comme Frans Doperé a bien voulu nous le confirmer sur la base de photographies. Il est donc probable que le complexe monumental comporte des traces médiévales importantes.

²⁸ Voir par exemple le projet de recherches en cours sur <http://www.laitonmosan.org/index.html> [consulté le 10 décembre 2013].

²⁹ S. COLLON-GEVAERT, 1951, en particulier le chapitre sur la dinanderie (p. 248-308), avec riche bibliographie.

³⁰ J. DOUXCHAMPS, 2005, p. 349 – Bertrand de Wespin cité comme batteur à Dinant en 1606, Jacques de Wespin, dinandier à Namur en 1612, et Andrieu de Wespin, comme dinandier marchand à Dinant en 1625.

³¹ É. PONCELET, 1936, p. 2, l'évoque déjà, M. LEFFTZ, 2007, p. 183, le reprend. É. PONCELET, 1936, p. 19, signale que le même Perpète Wespin fournit en 1667 des rouages en cuivre pour l'horloge de la cathédrale Saint-Lambert à Liège.

³² J. DESTRÉE, 1904, p. 801.

³³ IDEM, p. 798-801, pour une description détaillée de l'objet, avec des figurations d'ensemble et de détails en pl. XV.

³⁴ A. DE NEUVILLE, 1867, p. 12. L'inventaire des monuments funéraires d'H. KOCKEROLS (2007, p. 138) mentionne en l'église Notre-Dame du lieu la tombe de Bertrand Wespin, mort en 1758, marchand tanneur, avec les armoiries de la famille.

II.2. PERPÈTE WESPIN, LE PREMIER À ÊTRE DIT « TABAGUET »

Au début du XVI^e siècle œuvrait à Dinant comme batteur de cuivre un nommé Perpète Wespin, dont le prénom constitue évidemment une « marque de fabrique » typiquement dinantaise. Il est cité par exemple en 1522³⁵. Il est apparemment le premier à avoir reçu, dès 1547, le surnom de « Tabaguet » – l'hypothèse couramment admise étant qu'il a dû introduire à Dinant l'usage du tabac, récemment importé d'Amérique en Europe, voire qu'il en ait pratiqué le commerce, en parallèle à ses autres activités industrielles³⁶. Lors du siège de Dinant en 1554 par le roi de France Henri II, Perpète de Wespin est recensé parmi les hallebardiers³⁷. Le milieu où il vit est qualifié de « cossu, actif et commerçant »³⁸. C'est apparemment lui qui va introduire les métiers du marbre dans la famille, sans doute par son mariage entre 1526 et 1529 avec Catherine Nonnon³⁹ – le ménage, qui habitait rue Barbizaine à Dinant⁴⁰ aura au moins trois enfants, Ma(g)deleine et Catherine⁴¹, et un fils, Guillaume, dont nous examinerons le devenir ci-après.

La famille Nonnon (ou plus rarement Nonon) était alors connue depuis fort longtemps pour son rôle important dans l'exploitation, le façonnage et le commerce du célèbre marbre noir dinantais. Henri Hachez⁴² leur attribue même, un peu rapidement, la création de l'industrie marbrière locale et sa relation étroite avec les métiers du cuivre. Ferdinand Courtoy a étudié avec son habuelle minutie les activités de cette véritable dynastie, s'étalant sur cinq générations⁴³. Les ancêtres du XV^e siècle ont livré des

³⁵ M. DEVIGNE, 1920, p. 104.

³⁶ *Ibidem*, reprenant l'hypothèse de Samuel Butler, tout en soulignant la précocité de la date par rapport à l'introduction du tabac en Europe – où il n'est guère mentionné avant le milieu du XVI^e siècle.

³⁷ A. DE NEUVILLE, 1867, p. 15.

³⁸ M. DEVIGNE, 1920, p. 105.

³⁹ IDEM, p. 105 et 107.

⁴⁰ Il s'agit d'une petite rue du quartier Saint-Nicolas, perpendiculaire à la Meuse – J. GAIER-LOHEST, 1964, carte en annexe.

⁴¹ Catherine de Wespin a épousé Guillaume de Bosscher, selon un document de prêt à son neveu Jean, fils de Guillaume – publié en extenso par M. DEVIGNE, 1923, p. 13-15.

⁴² H. HACHEZ, 1896, p. 67 : « La nécessité étant mère de l'industrie, l'esprit inventif de nos artisans se mit immédiatement en quête d'une autre voie. Heureusement inspiré, l'un d'eux fonde un chantier où, dans le marbre noir de nos montagnes, vont se tailler des colonnes torses et des fûts cylindriques qui seront enchâssés entre des bases et des chapiteaux de bronze. Cette nouvelle branche de notre activité locale ne tarde pas à gagner de la vogue. Marguerite d'Autriche, en 1525, commande à Adrien Nonon un tombeau, qui est appelé à perpétuer la mémoire de son frère François et qu'elle place dans l'église de Caudenberg, à Bruxelles. St-Germain le Vieux, à Paris et d'autres paroisses de la vieille capitale de l'île de France, décorent leurs autels de colonnes corinthiennes de marbre et de cuivre. Liège, Namur, Anvers, Cologne, etc., suivent ces exemples. »

⁴³ F. COURTOY, 1952, mais M. DEVIGNE (1920, p. 105) en avait déjà esquissé les grandes lignes.

matériaux notamment à Paris et en Bourgogne (Dijon et Champmol⁴⁴). Le testament de Hubert Nonnon⁴⁵, père de Catherine, rédigé en 1519, prouve l'aisance de ce marchand qui exploitait deux carrières de marbre noir⁴⁶. André (ou Andries, Andrieu voire Adrien) Nonnon, frère de Catherine, qualifié de « maistre des pierres de marbre demourant a Dynant au pays de Liège », a livré des tombes pour Marguerite d'Autriche et son entourage⁴⁷. Il est également impliqué dans la réalisation en 1529 de la fameuse « Cheminée du Franc » à Bruges, avec Guyot de Beaugrant et Jan Mone⁴⁸ – il a livré bien évidemment toutes les parties en marbre noir⁴⁹. D'autres travaux communs entre Jan Mone et André Nonnon ont été recensés, notamment à Hoogstraten et à Enghien⁵⁰, mais aussi à Heverlee⁵¹. L'autre frère de Catherine, Hubert, est l'auteur remarqué des marbres noirs qui constituaient la structure du célèbre jubé de la collégiale Sainte-Waudru à Mons, œuvre du maître Jacques Dubroeucq. L'œuvre remarquable, malheureusement démolie après la Révolution, est cependant bien connue par des figurations anciennes et par le fameux contrat de fourniture des marbres noirs, signé par Hubert Nonnon⁵². Les reliefs en albâtre de Jacques Dubroeucq ont été heureusement conservés à Sainte-Waudru, et des colonnes et colonnettes en marbre noir ont été récemment identifiées dans un château anglais, où elles ont été remontées au début du XIX^e siècle⁵³. L'extrême raffinement de leur exécution montre une parfaite maîtrise du marbre noir, matériau délicat à façonner, et aussi une grande connaissance du répertoire ornemental renaissant nouvellement introduit en nos régions. Bref, la preuve d'une entreprise marbrière de très haut niveau, sans conteste européen. Hubert Nonnon⁵⁴ a sans doute joué un rôle

⁴⁴ On notera avec intérêt qu'une bonne partie de ces livraisons passe par Mézières (F. COURTOY, 1952, p. 25).

⁴⁵ F. COURTOY, 1952, p. 26.

⁴⁶ L'une dite du Chauffour à Tutamps, l'autre à Corroy près d'Herbuchenne.

⁴⁷ M. DEVIGNE, 1920, p. 105.

⁴⁸ Il faut rappeler que ces deux artistes sont originaires de Lorraine (D. ROGGEN, 1953, p. 224).

⁴⁹ L. DEVliegher (1987, p. 47-48, entre autres) qui donne transcriptions des actes originaux, où on mentionne « Andries Nonnon coopman ende leverare van steenen » (IDEM, p. 102).

⁵⁰ Kr. DE JONGE & K. OTTENHEYM, 2007, p. 31-32, notamment.

⁵¹ Kr. DE JONGE, 2005, p. 128 – on soulignera l'affirmation « l'œuvre des Nonnon, Andrieu et Hubert, qui détenaient le monopole de ce genre de travaux à l'époque » (IDEM, p. 135).

⁵² Ce document rare et d'un grand intérêt a été publié plusieurs fois, de L. DEVILLERS (1877-1878, p. 602-606) à R. DIDIER (2000, p. 196-197).

⁵³ La monumentale cheminée de la salle à manger du château de Harlaxton dans le Lincolnshire comporte une douzaine de remarquables colonnettes en marbre noir, décrites et figurées par Chr. WILSON (dans R. DIDIER, 2000, p. 161-165).

⁵⁴ Un procès avec Lyon Rousseau, batelier, nous apprend qu'il livrait à Bruges, Nieuport et Malines – F. COURTOY, 1952, p. 27.

dans la formation de ses neveux, dont l'un en particulier allait reprendre le flambeau de la marbrerie, le prénommé Guillaume⁵⁵, et porter l'entreprise à un niveau encore plus élevé, par des commandes très prestigieuses.

Tout en restant actif dans la batterie de cuivre, Perpète Wespin dit Tabaguet s'occupe aussi de l'exploitation de carrières et du commerce de marbres. En 1552, il accompagne en France un chargement de marbres dont le destinataire n'est malheureusement pas précisé. Il meurt sans doute peu après car un acte du 21 janvier 1557 mentionne la veuve de feu Perpète de Wespin dit Tabaguet⁵⁶.

On rappellera que Marguerite Devigne⁵⁷ a cité un Jean Tabaguet, bourgeois de Dinant, signalé en 1565, qu'elle suppose être un frère cadet de Perpète de Wespin dit Tabaguet. Il ne faut pas le confondre avec le Jean Tabaguet, de la lignée principale mais à la fin du XVI^e siècle, qui sera étudié ci-après.

II.3. GUILLAUME WESPIN DIT TABAGUET, MAÎTRE MARBRIER

Guillaume Wespin dit Tabaguet, bien que toujours actif dans les métiers du cuivre⁵⁸, a impulsé aux affaires marbrières un élan très considérable, étendant loin au-delà des frontières des Pays-Bas méridionaux son réseau de relations commerciales. Pour lui, comme pour ses successeurs, nous tenterons d'adopter une présentation des chantiers dans l'ordre quasi chronologique des commandes. Ses activités foncières, qui seront recensées ci-après, ont été repérées entre 1564 et 1577 par Marguerite Devigne⁵⁹, qui rappelle aussi son rôle comme entrepreneur pour le rétablissement du pont de Dinant en 1575⁶⁰. Guillaume Tabaguet exploitait donc des carrières de marbres qui lui appartenaient. En 1560-1561, les comptes du Louvre

⁵⁵ Il est à noter qu'un Willem de Wespin est mentionné comme mambour de l'hôpital de Dinant dans le premier quart du XVI^e siècle et que le testament d'un Guillaume de Wespin a été rédigé le 18 juillet 1545 (A. DE NEUVILLE, 1867, p. 15) – leurs relations avec Perpète Wespin et sa descendance restent à préciser.

⁵⁶ M. DEVIGNE, 1920, p. 108.

⁵⁷ IDEM, p. 107, n. 1.

⁵⁸ IDEM, 1920, p. 104 et p. 108 – il était lieutenant-enseigne de la milice des batteurs.

⁵⁹ IDEM, 1920, p. 108.

⁶⁰ En association avec « maistre Estienne Vollereau, de Mohon-lez-Maizières », notation géographique intéressante, comme on le verra ci-après (*ibidem*). La signature du contrat de reconstruction du pont, le 21 mai 1574, est évoquée par Ed. GÉRARD (1936, p. 42), pour un montant de 5400 florins de Brabant. Le document est transcrit in extenso par L. LAHAYE (1891, p. 133-138) sous le n° 138, pour « Estienne Vollreau, ingéniaire ». L'association sera rompue peu après et Tabaguet se retire de l'affaire.

mentionnent une fourniture de trois grandes pièces de marbre, pour une centaine de livres, par « Guillaume Vuespin dit Tabaguet », pour les travaux en cours, « pour la continuation du bastiment neuf du Louvre », sous la conduite de Pierre Lescot⁶¹. En 1564, le 28 mars, il reçoit la commande pour 1700 livres tournois par Philippe de Boulainvilliers de quatre cheminées et de deux colonnes de marbre noir pour son château de Verneuil⁶² – il s’agit de Verneuil-en-Halatte, dans l’Oise, et le château en question, disparu, était l’œuvre du célèbre architecte Jacques I^{er} Androuet du Cerceau. En 1567-1568, une nouvelle livraison pour le Louvre est recensée comme « A Guillaume de Vrespin dit Tabaquet, marchand, la somme de 2,808 liv. 9 s. 2 d ; à luy ordonnée par le dit sieur de Clagny, pour plusieurs pièces de marbre luy vendus et livrez près le port dudit Louvre »⁶³.

En septembre 1573, une commande encore plus prestigieuse porte sur une vingtaine de colonnes de marbre noir, à nouveau pour un chantier royal. Geneviève Bresc-Bautier⁶⁴ a récemment expliqué l’affaire un peu compliquée. Médéric de Donon, contrôleur des Bâtiments du Roi, achète du marbre noir (185 pieds cube) et des colonnes à Dinant, reprises dans un inventaire de marbres dressé en 1572-1573 – celui-ci mentionne vingt-deux colonnes. Mais le paiement n’est effectué qu’en 1578 et ne reprend que vingt colonnes et le volume de marbre noir⁶⁵. Le projet est très prestigieux puisqu’il s’agit du mausolée que Catherine de Médicis voulait faire élever pour les Valois à côté de la basilique de Saint-Denis⁶⁶. Cette rotonde, jamais achevée, fut démolie en 1719, et les matériaux probablement récupérés – on connaît le sort des colonnes extérieures en pierre, qui ornent

⁶¹ L. DE LABORDE, 1880, p. 44 – repris par M. LEFFTZ, 2011, p. 241 : « Achapt de marbres. A Guillaume Vuespin dit Tabaguet, la somme de 100 liv., à luy ordonnée par ledit sieur Lescot, pour trois grandes pièces de marbre, lesquelles a conduitte jusques au magasin des marbres du Louvre ». Ces travaux de Pierre Lescot ont été récemment résumés par G. POISSON (2013, p. 49-54).

⁶² C. GAUCHERY GRODECKI, 1986, p. 139, n° 690 – « quatre chemynées de marbre noir bien et deuement faictes, taillées de leurs mouillures suivant les moulles qui en ont esté faictz, et ausquelles les assiettes seront gardées nettes, sans aucunes escornures, selon la façon, quantité, mesure et proportion des pieces qui ont esté signées dud. seigneur sur les pourtraictz, et d’autres mesmement, si d’aventure quelque pièce avoit esté oubliée qui feust requisite aud. œuvre. Et avecques ce, faire, fournir et livrer aud seigneur aud lieu de Verneul deux colonnes de marbre noir canellées et pollies, ayans dix piedz deux poucles de flesche et de dyametre respondans à leur haulteur, lesquelles chemynées et collones led. Wespin promectachever de livrer aud port de Verneul dedans led jour Sainct Remy prochain, ayant desjà parcy devant livré partie d’icelles [...] ».

⁶³ L. DE LABORDE, 1880, p. 139 – sous la mention « Achapt de marbre ».

⁶⁴ G. BRESC-BAUTIER, 2008, p. 264.

⁶⁵ « A Guillaume Vespin dict Tabaguet pour la conduicte par lui faicte depuis Dinan jusques au port de St Denis en France de la quantité de neuf vingt cinq pieds de marbre noyr et vingt collones pour servir à lad. Sépulture », cité par G. BRESC-BAUTIER, 2008, p. 265, n. 1.

⁶⁶ Le contexte de cette réalisation inachevée et aujourd’hui disparue est relaté dans l’ouvrage récent de J.M. LENIAUD & Ph. PLAGNIEUX (2012, p. 120-122).

aujourd’hui la naumachie du parc Monceau à Paris⁶⁷, mais on ignore le devenir des colonnes noires de l’intérieur, encore plus précieuses, et très probablement recyclées. Quant au marbre brut, il fut probablement façonné par Germain Pilon, en « filets et larmes », pour le même projet funéraire⁶⁸. Voilà donc toute une série de livraisons de très haut rang en France, pour les plus grands artistes, architectes et sculpteurs, de l’époque.

Guillaume Tabaguet apparaît par ailleurs impliqué dans un des plus sombres épisodes des troubles religieux liés en nos régions à la Réforme – aspect jusqu’à présent passé inaperçu de sa personnalité. Il s’agit du destin tragique d’André Bourlette⁶⁹, homme politique liégeois, né vers 1500 et décapité à Bouillon en juillet 1569 après une existence tumultueuse. Ses affinités avec les protestants lui ont valu bien des déboires, pour se rapprocher du prince d’Orange, dont il a suivi les aventures avant d’être arrêté par les autorités espagnoles et laissé à la garde du gouverneur de Mézières. Par la suite, le duc d’Albe livra le prisonnier au prince-évêque de Liège, Gérard de Groesbeek, qui le fit transférer au château de Bouillon, où il fut torturé avant d’y être exécuté. Ses dépositions, avant et pendant le torture, ont été publiées *in extenso*⁷⁰ et elles mentionnent à deux reprises, en 1568, la visite de « Tabaguet de Dinant » (ou « Tabaget de Dynant »), venu lui « parler en secret »⁷¹, puis lui porter « crédence [...] pour lui présenter de la part dudit Anthoenne [de Somme] cent escus pour sa rançon »⁷². Il s’agit de la moitié de la somme demandée comme rançon pour le prisonnier, rassemblée par son beau-fils Antoine de Somme, mais sans succès. Notre Tabaguet semble donc avoir servi d’émissaire, en cette année 1568, dans cette affaire hautement délicate d’un point de vue diplomatique et politique.

Enfin, des relations semblent bien établies à cette époque avec les contrées germaniques : « Guillaume Wespen, de Dinant » demande le 28 février 1543⁷³ au chapitre cathédral de Saint-Lambert un sauf-conduit pour ramener dans le pays « son vin de Cologne et son cuivre d’Aix » – les fameux gisements de calamine de cette région. D’une part, on verra au fil des projets que la famille Tabaguet est souvent aux prises avec des architectes ou sculpteurs d’origine germanique. D’autre part, il existe à Aix / Aachen une famille bien connue, les Wespren, que l’on a jusqu’à

⁶⁷ Chr. BOUREL LE GUILLOUX & Chr. MORIN, 2010.

⁶⁸ G. BRESC-BAUTIER, 2008, p. 269.

⁶⁹ C.A. RAHLENBECK, 1868.

⁷⁰ H. VAN ALFEN, 1933.

⁷¹ IDEM, p. 222.

⁷² IDEM, p. 233.

⁷³ S. BORMANS, 1869, p. 240.

présent supposée homonyme⁷⁴... Mais n'y-a-t-il pas des liens plus étroits avec nos Wespin dinantais ?... Une piste à creuser !

Guillaume « I^{er} » Wespin dit Tabaguet meurt prématurément, vers 1577-1578⁷⁵. Son portrait est tracé en termes généreux par Marguerite Devigne⁷⁶ : « bon chef de famille [...] esprit avisé, caractère sociable et parfaite honorabilité »... Il avait épousé Jacqueline Le Febvre, fille de Barthélemy Le Febvre, échevin puis bourgmestre de Ciney⁷⁷. Après la disparition de Guillaume, elle reprendra rapidement mari, en 1579, en la personne de Jean Noel dit Moteau ou Motteau⁷⁸, ou encore Mothereau⁷⁹, connu comme « marchand de marbre à Dinant » mais originaire de Givet, où il a gardé manifestement des attaches. Plusieurs de ses réalisations ont été recensées par P. Vanaise⁸⁰. Il a travaillé en collaboration avec le « tailleur de marbre » Nicolas Duchesnoy, pour des fournitures à Paris, essentiellement de lames funéraires, en 1586, destinées aux maîtres sculpteurs François Lheureux⁸¹ et Jean Autrot (ou Auterot, Anterot, Entrot, Otrot...) – ce dernier étant sculpteur de la reine Louise de Lorraine⁸², épouse du roi de France Henri III. C'est ce Nicolas Duchesnoy ou du Chesnoy qui œuvrera en 1604 avec Guillaume II Tabaguet pour des livraisons en Lorraine, comme nous le verrons ci-après. On notera que dans ces marchés apparaît un autre personnage qui fera lui aussi plus tard des affaires avec Guillaume II Tabaguet : Libert Bibot, tailleur de marbre à Givet, « près de Charlemont » comme le précise certain marché⁸³. Nous verrons que cette localisation présente un intérêt certain.

Les enfants du premier lit de Jacqueline Le Febvre, parmi lesquels trois garçons, Jean, Nicolas et Guillaume, eurent à souffrir du caractère irascible de leur beau-père Jean Noel⁸⁴ et de nombreuses pièces d'archives témoignent de graves litiges familiaux – Marguerite Devigne⁸⁵, qui a décidément le sens de la formule, le dit « homme malhonnête et brutal ».

⁷⁴ A. DE NEUVILLE (1867, p. 11) cite Johann von Wespien, industriel dans le textile, comme bourgmestre de la cité d'Aachen au milieu du XVIII^e siècle – http://de.wikipedia.org/wiki/Johann_von_Wespien [consulté le 10 décembre 2013].

⁷⁵ M. DEVIGNE, 1920, p. 109, mentionne un acte qui le déclare mort en 1579.

⁷⁶ *Ibidem*.

⁷⁷ IDEM, p. 107, n. 1, crayon généalogique.

⁷⁸ F. COURTOY, 1920, p. 220.

⁷⁹ P. VANNAISE, 1966, p. 10.

⁸⁰ IDEM, p. 9-14.

⁸¹ Les frères Lheureux apparaissent fréquemment sur le chantier du Louvre, sous la direction de Pierre Lescot !

⁸² IDEM, p. 9.

⁸³ IDEM, p. 10-11.

⁸⁴ Et non comme le suppose M. LEFFTZ (2011, p. 241) par leur père Guillaume I^{er}.

⁸⁵ M. DEVIGNE, 1920, p. 109.

La situation dans la maisonnée est à ce point tendue que les deux aînés, Jean et Nicolas, décident de s'exiler et de s'installer en Italie, où ils ont laissé une œuvre considérable. Guillaume, resté au pays, reprendra seul l'affaire familiale – méritant le nom de Guillaume II pour le différencier de son père, mais il a adopté de plus en plus le nom de Tabaguet, ce qui suffirait à distinguer les deux hommes. L'écart marqué entre la mort du père et le plein développement des activités commerciales du fils laisse peu de mentions en doute d'attribution à l'un ou à l'autre.

II.4. LA BRANCHE ITALIENNE DES TABACHETTI

Giovanni Tabachetti, dont le nom était resté dans les mémoires au nord de l'Italie, a été identifié comme « flamand » dès le milieu du XIX^e siècle, d'après les mentions d'actes notariés – « Joanni Tabacheto filio quondam Gulielmi de Dinante de Liesa »⁸⁶. Samuel Butler le qualifie éloquemment de « Titan of terra-cotta ». Jean Tabaguet, né vers 1568, et Nicolas, né vers 1577-1578 (peut-être enfant posthume), se lancent donc l'un après l'autre sur le chemin de l'exil. Dès le mois de décembre 1587, Jean est en pays étranger – il dut quitter Dinant entre le 8 juillet et le 4 décembre⁸⁷ – et on a les preuves de sa présence à Varallo dès 1590 (fig. 1).

Jean Tabaguet a emprunté en 1587 à sa tante Catherine de Wespin, épouse de Guillaume de Bosserre, de l'argent pour parfaire « l'art d'entretailleur d'immaiges de bois et de pierres de marbres et semblables exercices »⁸⁸, sans doute dans l'intention de son voyage. Un Jean Tabaguet, qui ne peut être que notre homme et le futur Giovanni Tabachetti, est mentionné à Aix-en-Provence en 1590, dans la réalisation du cénotaphe de Hubert de Vins, chef ligueur tué en 1589 au siège de Grasse, en la cathédrale Saint-Sauveur. Ce monument important a été réalisé en association avec Élie de Lille, sculpteur de Douai⁸⁹, apparemment sur

⁸⁶ Entre autres, S. BUTLER, 2006 (1888), p. 43-44 et M. DEVIGNE, 1920, p. 100.

⁸⁷ M. DEVIGNE, 1920, p. 114.

⁸⁸ M. DEVIGNE, 1923, p. 14, qui publie intégralement le texte de l'acte (p. 13-15).

⁸⁹ J. BOYER, 1957, p. 66, cité par M. LEFFITZ, 2011, p. 241 – voir aussi http://provence-historique.mmsh.univ-aix.fr/Pdf//PH-1956-06-025_01.pdf [consulté le 10 décembre 2013] – « l'œuvre de deux sculpteurs [...] le picard Elie de Lille et le flamand Jean Tabaquet » – les contrats originaux mentionnent « Ellye de Lysle et Jehan Tabarquet mes esculteurs de doay en picardie et vinan au pays de liège » (acte du 3 mars 1590, cité par J. BOYER, 1956, p. 175-176). Le second contrat du 27 septembre 1590 concerne l'architecture du tombeau et la quittance finale est datée du 16 février 1591 (J. BOYER, 1957, p. 66).

les plans et dessins dressés par eux-mêmes. Il comportait le tombeau proprement dit et un arc triomphal portant des plaques de marbre noir avec inscriptions. L'ensemble qui constituait un des plus remarquables exemples d'art funéraire de cette époque en Provence n'est connu que par un dessin détaillé⁹⁰ et par quelques maigres fragments lapidaires⁹¹, qui suffisent à prouver la qualité d'exécution des sculptures. D'autres menus travaux des deux associés sont cités à Aix la même année⁹².

Pour sa part, Nicolas quitta Dinant sept ans après le départ de son frère ainé, le 6 octobre 1594, pour s'en aller d'abord à Anvers, où il œuvra à partir de mars 1595 comme apprenti du maître Servaes van Blocke, « antailleur d'imaige »⁹³ ; son séjour à Anvers fut de courte durée car il rejoignit ensuite son frère en Italie dès le printemps 1597⁹⁴. Après un bref retour à Dinant en 1598, où il céda à son frère Guillaume sa part d'héritage familial en échange d'une rente⁹⁵, il s'établit définitivement en Italie, où il épousa le 25 août 1604 Dorothea Calligaris⁹⁶.

Après les premières mentions des historiens italiens du XIX^e siècle et de Samuel Butler, les données biographiques sur ces « Tabachetti » fournies par Adrien Oger⁹⁷, d'après ses dépouillements d'actes notariés, doivent être revues à la lumière des approches ultérieures, dont déjà celles de Marguerite Devigne⁹⁸ et des chercheurs italiens récents⁹⁹. Les réalisations des Tabachetti en Italie sont extraordinaires, révélant une maîtrise inaccoutumée des techniques de la terre cuite – on notera que leur père Guillaume est dit « potier » par certaines sources¹⁰⁰. Ces « Sacri Monti » sont d'ailleurs repris depuis 2003 par l'UNESCO sur la liste très élitiste du patrimoine mondial de l'humanité¹⁰¹. On peut mentionner aussi une toute récente lecture théologique originale de ces ensembles exceptionnels¹⁰².

⁹⁰ Reproduit par J. BOYER, 1956, pl. III.

⁹¹ L'un d'eux est figuré par IDEM, pl. II.

⁹² J. BOYER, 1957, p. 66.

⁹³ F. COURTOY, p. 221 – M. DEVIGNE, 1923, p. 5-6, qui donne des indications sur ce maître anversois, mort vers 1601-1602, dont peu de réalisations sont connues.

⁹⁴ M. DEVIGNE, 1923, p. 6.

⁹⁵ *Ibidem*.

⁹⁶ IDEM, p. 7 – il est nommé dans l'acte « Nicolaus de Vespiniis, sive de Tabachetis ».

⁹⁷ A. OGER, 1904, p. 5.

⁹⁸ M. DEVIGNE, 1920 et 1923.

⁹⁹ Références recensées il y a peu par M. LEFFTZ, 2011, p. 241, telles que L. ZANZI & P. ZANZI, 2002.

¹⁰⁰ A. OGER, 1904, p. 4 : « nous croyons pouvoir attribuer les causes de leur vocation à l'état de potier qu'exerçait, à Dinant, leur père Guillaume ». Pour la dinanderie, une certaine maîtrise de la terre, notamment pour le moulage, apparaît indispensable.

¹⁰¹ Voir les détails sur <http://whc.unesco.org/fr/list/1068/> [consulté le 10 décembre 2013].

¹⁰² Ch. GÖTTLER, 2013.

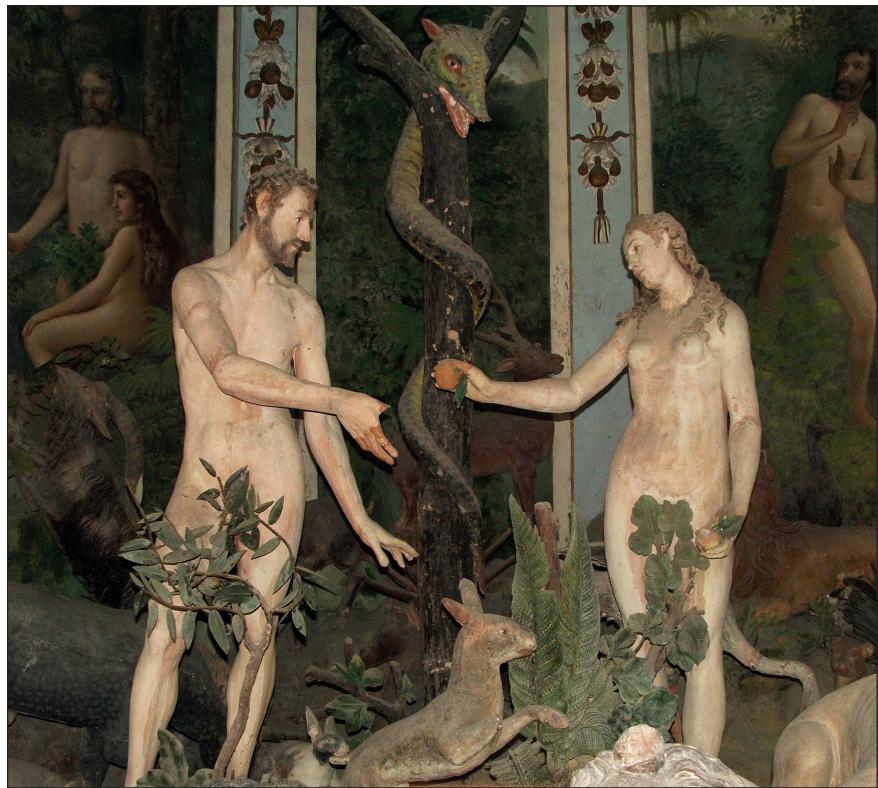


Fig. 1 – Varallo, Sacro Monte, Péché originel, œuvre de Giovanni Tabachetti,
alias Jean Tabaguet, en terre cuite polychromée.
© Francis Tourneur (Pierres et Marbres de Wallonie).

II.5. GUILLAUME TABAGUET ET SON RÉSEAU EUROPÉEN

Guillaume Tabaguet – dont la date de naissance n'est pas connue, après celle de son frère aîné Jean vers 1568, et qui est hors de tutelle en 1591¹⁰³ – va mener, jusqu'à sa mort vers 1643-1644¹⁰⁴, les affaires marbrières familiales à un niveau inégalé, que ne pourront apparemment maintenir ses successeurs. Homme d'affaire avisé, il s'est lié à toute une série d'autres professionnels, dont des membres de la famille Thonon¹⁰⁵, ce qui lui a permis de suivre des commandes de très haut vol. Il a épousé avant 1595¹⁰⁶ Jehenne Mennyck, qui lui a donné plusieurs enfants¹⁰⁷. Ses transactions immobilières et autres, enregistrées dans de très nombreux actes, sont relatées par Marguerite Devigne¹⁰⁸ – soulignons ses liens avec Antoine de Nassogne, bourgeois et marchand de Bouvignes (mort en 1621), époux de Marguerite Le Bidart (décédée en 1629), qui appartenait sans doute à la famille de sculpteurs namurois du même nom. Guillaume Tabaguet a rempli les fonctions de mayeur de Dinant en 1639 et en 1642. En 1920, Ferdinand Courtoy a recensé de nombreux documents le concernant, complétant l'approche quasi contemporaine de Marguerite Devigne, centrée plutôt sur la « branche italienne » de la famille.

Dès 1601, on note la « promesse de Guillaume Wespen, dit Tabaque¹⁰⁹, marchand de marbre à Dinant, pays de Liège, étant à Paris, qui, dans les quatre mois, fournira au roi représenté par Jean de Fourcy et Jean de Donon, à son magasin des marbres et au lieu indiqué, un grand bassin de fontaine de 8 pieds de diamètre, de beau marbre blanc et rouge tiré de la carrière d'Egimont¹¹⁰. Le bassin sera sans défaut, prêt à polir et fait suivant le dessin de Dupérac, architecte ordinaire du roi, avec en plus 60 pieds de beau marbre noir et mixte pour compléter le même charroi, moyennant 500 écus soleil pour le bassin et 2 par pied de marbre livré »¹¹¹.

¹⁰³ M. DEVIGNE, 1920, p. 109.

¹⁰⁴ Son testament, examiné en détail ci-après, est daté du 29 septembre 1643 et, dès le 3 décembre 1644, des actes mentionnent ses ayant-droits ou ses représentants, il est à supposer qu'il est mort à la fin de 1643 ou dans le courant de l'année suivante.

¹⁰⁵ M. LEFFTZ, 2011, p. 241.

¹⁰⁶ M. DEVIGNE, 1920, p. 109 et 111.

¹⁰⁷ IDEM, p. 107, n. 1.

¹⁰⁸ IDEM, p. 111.

¹⁰⁹ La transcription par É.J. CIPRUT (1960, p. 170) cite « Vuiliam Wespen dit Tavague ».

¹¹⁰ Il ne peut s'agir évidemment que du gisement d'Agimont.

¹¹¹ É.J. CIPRUT, 1960, p. 163, avec transcription intégrale de l'acte en p. 170 (note justificative II) – Archives nationales, Minutier central, XIX, 343, 1601, 9 mars – communiqué par Emmanuelle Loizeau – aussi dans M.A. FLEURY & M. CONSTANS, 2010, n° 2230.

L'histoire de ce grand bassin est bien connue¹¹² : un acte du 10 juillet 1609¹¹³ décrit précisément sa mise en œuvre dans le jardin neuf à l'est du palais des Tuileries, au milieu d'un dispositif hydraulique complexe. On soulignera que la finition de surface est seulement apportée à ce moment-là à l'objet de marbre : « bien et deuement retaillé et poly au grez et à la ponce seulement »¹¹⁴. La fontaine, qui apparaît sur certaines gravures du début du XVII^e siècle, a disparu sans laisser de trace lors de nouveaux aménagements une quarantaine d'années plus tard.

En 1602, le 2 octobre, Guillaume Tabaguet fournit pour 2400 livres quatre grandes colonnes de marbre « suyvant le desseing et modelle qui luy en a esté baillé » par Louis Métézeau¹¹⁵. Les travaux de cette famille d'architectes sont aujourd'hui mieux connus grâce à la thèse récente que leur a consacrée Emmanuelle Loizeau. Le chantier ici concerné est probablement le Louvre, à nouveau. Un autre architecte de la dynastie Métézeau, Clément II¹¹⁶, est largement impliqué dans la création d'une ville nouvelle, baptisée Charleville, par l'illustre famille de Gonzague. Un contrat signé le 6 octobre 1626¹¹⁷ concerne la livraison d'une monumentale fontaine pour la place centrale de cette ville nouvelle, aujourd'hui place Ducale (fig. 2a-c) : « ung grand bassin de marbre de Gosné, des carrières dudit Tabaguet... »¹¹⁸ – nous reviendrons par après sur la localité mentionnée. Cette belle fontaine a mal supporté l'épreuve des ans et elle a dû être remplacée à la fin du XIX^e siècle¹¹⁹. Un siècle plus tard, elle a été à nouveau restituée « à l'identique » mais, fait piquant, on a utilisé pour ce faire du marbre rougeâtre espagnol très différent du matériau d'origine, pourtant encore facilement disponible !

¹¹² G. Fonkenell nous a communiqué aimablement toutes les références sur ce bassin ; les travaux sont décrits dans son remarquable livre sur les Tuileries (G. FONKENELL, 2010). Les reconstitutions saisissantes de vérité d'Hubert Naudeix qui illustrent ce bel ouvrage montrent à suffisance le rôle important des ponctuations de marbres colorés dans cette architecture. On notera que les pièces relatives au bassin ont également été reprises par J.P. BABELON (1978, p. 85-86) dans ses études exhaustives des travaux au Louvre et aux Tuileries sous le règne de Henri IV.

¹¹³ F. DE MALLEVOUE, 1911, p. 154-157.

¹¹⁴ IDEM, p. 155.

¹¹⁵ E. LOIZEAU, 2006b, p. 171 – Jean de Fourcy et Jean de Donon chargent Guillaume Wespein dit Tabaguet, marchand et « maistre des carrières de la ville de Dynan » de livrer aux magasins du Louvre « quatre grandes colonnes de marbre mixte blanc et rouge jaspé, de la meilleure qualité, de 13 à 14 pieds de long et 1 ½ de diamètre, si tel y eschet pour sa proportion, suyvant le desseing et modelle qui luy en a esté baillé par le sr Metezeau, architecte de sad. Majesté », Archives nationales, Minutier central, XIX, 347, 1602, 2 octobre, marché – communiqué par Emmanuelle Loizeau – aussi dans M.A. FLEURY & M. CONSTANS, 2010, n° 2231, qui donnent la date du 2 août. Les interventions de Louis Métézeau ont été récemment évoquées par G. POISSON (2013, p. 85-86).

¹¹⁶ On verra la monographie vieillie d'É. BAUDSON, 1956.

¹¹⁷ Et non en 1616 comme l'indique M. LEFFTZ, 2011, p. 241, n. 37.

¹¹⁸ E. LOIZEAU, 2006a, p. 154-155.

¹¹⁹ A. SARTELET, 1997, p. 55, avec un intéressant dessin de la fontaine au XVIII^e siècle.





Fig. 2 (a-c) – Charleville, place ducale, fontaine centrale restituée sur le modèle de celle que livra en 1626 Guillaume II Tabaguet. L'originale en marbre jaspé de Gochenée a été remplacée par un succédané en marbre rougeâtre espagnol.

La forme complexe des vasques est typique des fontaines de cette époque.

© Francis Tourneur (Pierres et Marbres de Wallonie).

Entre-temps, en 1603, Guillaume II a passé un contrat avec Guido Salmier, chanoine de Ciney, descendant d'une famille de marchands batteurs de cuivre dinantais, pour une « épitaphe de marbre et d'albâtre ». Le texte du 23 septembre 1603 a été publié *in extenso* par Ferdinand Courtoy¹²⁰ ; il mentionne explicitement trois matériaux, l'albâtre, le marbre (sans aucun doute noir) et le jaspe (très probablement du marbre rouge). Rien n'en est conservé mais la description précise permet d'imaginer le monument, bien conforme aux productions funéraires de l'époque.

Plusieurs fournitures vers la Lorraine sont recensées par Ferdinand Courtoy¹²¹, qui n'en saisit toutefois pas toujours la finalité. Le recouplement de données permet d'élaborer une hypothèse séduisante. En 1604, une livraison commune est assurée par Guillaume II Tabaguet et Nicholas du Chesnoy dit Colson, dont seul le contrat de transport, daté du 23 septembre, est conservé. Les frères Bigot, bateliers de Verdun, s'engagent à amener du marbre noir à Mouzon et à le transporter ensuite à Saint-Mihiel. Les éléments sont destinés à la « chapelle du Duc de Lorraine à Verdun » et l'acte est signé par l'homme de chambre du duc de Bar¹²², lequel était à cette époque le duc Charles III de Lorraine. En 1613, Guillaume Tabaguet seul livre à Adrien de Langre, architecte à Verdun, une quantité importante de pièces marbrières recensées dans l'acte du 12 juin 1613, publié en partie par Ferdinand Courtoy¹²³. On y trouve, outre des blocs de formats divers de marbre noir, dix-huit colonnes de marbre noir de dimensions considérables, des « pointes de diamant » en marbre noir et en jaspe, ainsi que des « miroers » (sans doute des plaques de marbre noir d'un poli très brillant). Le tout est de « destination inconnue », regrette Ferdinand Courtoy¹²⁴. Quelle pourrait être cette mystérieuse réalisation, d'une telle ampleur et d'une richesse si considérable ? À Verdun même, rien ne semble avoir été entrepris de comparable à cette époque, comme il ne semble pas exister non plus de chapelle des ducs de Lorraine, en liaison avec la vénérable cathédrale du lieu. Par contre, Nancy abrite la plus célèbre des chapelles de Lorraine, la chapelle funéraire des ducs, accolée à l'église de l'ancien couvent des Cordeliers¹²⁵. Ce mausolée a été conçu dès le début du XVII^e siècle par le duc Charles III pour abriter les tombeaux de sa famille,

¹²⁰ F. COURTOY, 1920, p. 229-230.

¹²¹ IDEM, p. 230-233.

¹²² IDEM, p. 230-231.

¹²³ IDEM, p. 231-232.

¹²⁴ IDEM, p. 231.

¹²⁵ P. MAROT (1951) relate en détail l'histoire complexe de ce remarquable monument, malheureusement sans aucune citation de sources. L'impression globale est de douter de l'authenticité matérielle de la plupart des éléments en place.

mais c'est son fils Henri II qui fit entamer les travaux après la mort de son père en 1608. Ce somptueux monument, que l'on a coutume de comparer au mausolée des Médicis accolé à San Lorenzo à Florence, ne fut jamais terminé dans toute sa splendeur initialement programmée. Malgré des saccages et des restaurations, il garde fière allure, notamment par son riche décor de marbre noir, dont de hautes colonnes monolithes d'une qualité exceptionnelle. Il est tentant de voir dans les fournitures successives de Guillaume II Tabaguet des éléments destinés à ce mausolée, acheminés jusqu'à Verdun ou à Mouzon, puis transférés vers Nancy – Saint-Mihiel se trouvant d'ailleurs sur le bon chemin, si l'on peut dire. Il ne faut pas oublier que les livraisons antérieures pour la rotonde des Valois à Saint-Denis, dans une typologie finalement comparable, devaient constituer une référence prestigieuse au palmarès de la maison Tabaguet.

Une autre commande lorraine est mentionnée par le contrat passé le 27 septembre 1614 avec l'architecte Herman Liep, « pour la dame de Bassompierre », contrat partiellement transcrit par F. Courtoy¹²⁶. L'ouvrage, qu'il n'est pas difficile d'identifier, est aussi d'un grand prestige. Christophe de Bassompierre a fondé un couvent de Minimes à Nancy en 1592, dont l'église est rapidement devenue le panthéon des personnages nancéens célèbres. Après le décès du fondateur en 1596, sa veuve Louise Le Picart de Radeval décide de lui faire élever un mausolée dans l'église du couvent¹²⁷. Le monument « digne d'une maison souveraine »¹²⁸ a été décrit en détail, avec sa somptueuse architecture de colonnes et de baldaquin de marbre noir, et sa statuaire de bronze, œuvre d'Antoine Chaligny, un des plus célèbres fondeurs de son temps¹²⁹ – l'ensemble étant probablement érigé sur les dessins de l'architecte sculpteur Florent Drouin¹³⁰. Un contrat est signé le 6 septembre 1614 avec l'architecte Hermann Liep ou Lieb, originaire de Cologne ou de Trêves, pour l'érection de ce monument grandiose¹³¹. La commande des marbres est donc répercutee peu après auprès de Guillaume II Tabaguet, qui put peut-être se prévaloir des toutes récentes fournitures pour la chapelle ducale. La chapelle des Bassompierre

¹²⁶ F. COURTOY, 1920, p. 232-233.

¹²⁷ La famille de Bassompierre joue un rôle important dans l'histoire de Lorraine – voir notamment S. GABER, 1982, qui mentionne le tombeau (p. 166).

¹²⁸ J.J. LIONNOIS, 1811, p. 293.

¹²⁹ La commande à « Antoine Chaligny, maître fondeur en l'État de S.A. à Nancy-la-Neuve » est évoquée par P. CHONÉ (1983, p. 35). On n'oubliera pas que les Tabaguet continuaient la longue tradition des Wespini dans l'art des métaux non ferreux, ce qui ne pouvait que les rapprocher de ces artistes fondeurs lorrains, formés surtout par des praticiens dinantais (IDEM).

¹³⁰ Parmi les descriptions nombreuses de ce tombeau, on retiendra celle très détaillée de J.J. LIONNOIS, 1811, p. 293-294 – avec les attributions aux artistes cités.

¹³¹ J. CHOUX, 1970, p. 143.

et le couvent des Minimes furent largement anéantis par la Révolution, et rien ne subsiste du mausolée, que quelques reliques conservées par le Musée lorrain. Il est intéressant de noter que l'architecte Hermann Lieb / Liep¹³² est l'auteur, avec le sculpteur Corneille Desmaires (ou Demer), du fastueux jubé de l'église de pèlerinage de grand renom, Notre-Dame de Liesse, au nord de Laon, commandé en 1616 et financé par les largesses de la duchesse de Lorraine, Marguerite de Gonzague, épouse de Henri II¹³³. Les colonnes et les tables de marbre noir, d'une grande qualité d'exécution, rythment puissamment l'architecture de pierre blanche locale (fig. 3a-b). Il serait évidemment tentant d'y voir une livraison de l'entreprise Tabaguet – à vérifier par les éventuelles données d'archives.



¹³² Connu aussi pour l'utilisation de marbre noir de Dinant, en 1621, pour la chapelle de saint François de Paule en l'église des Minimes de Nancy (P. CHONÉ, 1983, p. 37).

¹³³ La réalisation est expliquée en détail par J. CHOIX (1970), sur la base des archives. Le sculpteur Corneille Desmaires a également travaillé pour la famille de Bassompierre (J. CHOIX, p. 142). La petite monographie d'H. ROY (1925) sur le jubé de Liesse n'apporte guère d'éléments intéressants pour nos propos.



Fig. 3 (a-b) – Liesse, jubé de l'église de pèlerinage. Une œuvre d'exception, réalisée conjointement par l'architecte Hermann Liep et le sculpteur Corneille Desmaires (ou Demer), peut-être avec la collaboration de Guillaume II Tabaguet pour la fourniture des marbres. Le contraste éclatant entre la blancheur de la pierre locale crayeuse et les éléments polis en marbre noir et marbre jaspé apporte au meuble une vigueur exceptionnelle, ponctuée par de subtiles notes de couleurs de marbres rares (rouge du Languedoc, etc.).

© Francis Tourneur (Pierres et Marbres de Wallonie).

Les transactions de Guillaume II Tabaguet avec le nord de l'Europe semblent avoir été florissantes, mais restent moins bien connues. Une convention du 23 mars 1615 avec un marchand de Delft, « Jacques Matheus » ou « Jacop Mattyis van Wang », portant sur un troc de « jaspe » et d'albâtre, a été repérée par Ferdinand Courtoy¹³⁴, document important qui mentionne aussi « Pierre Cosme » et Thierry Bidard. Ainsi que Ferdinand Courtoy les avaient déjà identifiés, « Pierre Cosme » appartient à la famille de Nuremberg – on verra ci-après duquel des membres il s'agit. Quant à Thierry Bidard, de la famille namuroise de sculpteurs (le) Bidart déjà mentionnée, il apparaît comme un collaborateur habituel de Guillaume II Tabaguet¹³⁵. La thèse de Gabri van Tussenbroek¹³⁶ sur la dynastie des van Neurenberg, maîtres de carrières et marchands de pierre et de marbre de Namur qui ont migré au fil des ans vers l'aval de la Meuse, jusqu'à Dordrecht, a permis d'éclairer les relations de ce petit monde¹³⁷. Jaques Matthijsz ou Jacob Mathijssen van Wenen est un important marchand de matériaux établi à Delft – il a travaillé notamment avec le sculpteur dinantais Jean Thonon, dont nous parlerons par ailleurs. Il en est de même de Coenraad IV van Neurenberg, qui est fils de Marie le Bidart et donc fort probablement neveu du sculpteur namurois Thierry (le) Bidart. Tous œuvrent sur des chantiers des Pays-Bas méridionaux mais aussi sur des projets plus nordiques, au Danemark, voire en d'autres pays riverains de la Baltique selon les chemins de la Hanse, où les marbres noirs et rouges de nos régions sont appréciés depuis le XVI^e siècle, suite notamment aux célèbres projets de Cornelis Floris¹³⁸.

Une réalisation qui reste mal connue mais présente l'avantage d'être conservée est l'autel à retable des Jésuites de Tournai. Une mention dans un contrat pour Saint-Omer de 1618¹³⁹, que nous verrons ci-après, indique que Guillaume Tabaguet doit exécuter des pièces à la manière de celles qu'il a livrées pour le retable de la chapelle du noviciat de cet ordre à Tournai. Leur histoire en cette ville a fait l'objet de recherches approfondies,

¹³⁴ F. COURTOY, 1920, p. 226-227.

¹³⁵ *Idem*, p. 227.

¹³⁶ G. VAN TUSSENBROEK, 2001 (en néerlandais), publié officiellement en 2006 (en anglais), après la première approche de F. COURTOY, 1912.

¹³⁷ G. VAN TUSSENBROEK, 2001, p. 174 ; 2006, p. 195.

¹³⁸ On se référera évidemment à la monographie d'A. HUYSMANS *et al.*, 1996.

¹³⁹ M. DEVIGNE (1920, p. 11) relève déjà la citation. Le texte, publié par H. DE LAPLANE (1864, p. 334), est le suivant : « Toutes lès dites pierres en matière bonne et cele marchandises, bien polie et lustree en jaspre aussy blanc que celuy des deux termes livrés par M^re Guillaume Tabaget pour la table d'autel de l'église du noviciat de la compagnie de Jésus à Tournay, sans faulte et manquement tel que ce soin. »

dès la fin du XIX^e siècle. Le noviciat de l'ordre est devenu école après l'expulsion des religieux en 1773 et l'est resté jusqu'à nos jours, puisque ses bâtiments abritent aujourd'hui l'Athénée royal. Une imposante chapelle y a été construite dès 1609, sur les plans du frère Jean du Blocq ou du frère Henri Hoeymaker, et consacrée en 1612. Son aménagement s'est prolongé pendant les années suivantes. En 1618, la générosité du comte de Renesse¹⁴⁰ permet d'y ériger un « autel colossal », « de marbre noir et rouge (porphyre) et d'albâtre », dans le style de l'époque. De hautes colonnes soutiennent un entablement à fronton, sur lequel sont posées plusieurs statues. Le centre du retable est occupé par un tableau (enlevé aujourd'hui), et plus bas par deux sujets sculptés en albâtre représentant la Cène et le Lavement des pieds¹⁴¹. Michel Lefftz propose d'interpréter la réalisation de ce retable à une collaboration, à l'image de ce qui s'est pratiqué juste après à Saint-Omer, entre les Tabaguet, fournisseurs de la structure en marbre, et un sculpteur pour les figures et reliefs. Ici, il reconnaît une production de l'atelier Thonon – nous évoquerons ci-après de façon plus détaillée les liens entre les deux familles.

Entre-temps, Guillaume Tabaguet s'était montré très actif dans le nord de la France. Pour certaines commandes, il s'est associé au sculpteur Adam Lottman, artiste germanique installé tôt à Valenciennes – ses nombreuses réalisations, malheureusement presque toutes disparues, sont connues par d'abondantes archives¹⁴². Le jubé de Saint-Omer en était sans doute la pièce la plus célèbre¹⁴³. Commandé en 1618¹⁴⁴ pour l'église abbatiale de Saint-Bertin, il fut démantelé, tout comme l'abbaye, au début du XIX^e siècle et les vagues épaves qui en survivent, notamment des colonnes « jaspées », semblent aujourd'hui en déshérence¹⁴⁵. Mais des données écrites très intéressantes subsistent, qui apportent des détails

¹⁴⁰ René de Renesse, comte de Warfusée et seigneur de Gaasbeek, né en 1580, assassiné à Liège le 16 avril 1637, était directeur des finances du roi d'Espagne aux Pays-Bas.

¹⁴¹ E. SOIL, 1899, p. 111 – la référence en note infra-paginale est « Lettres annuelles, 1618 ». L'ensemble et les détails sont repris dans les clichés de l'IRPA – objet 10134886, photos A18008, A18010 et A18011.

¹⁴² P. FOUCART, 1894. La courte notice dans le dictionnaire des artistes de Cologne par J.J. MERLO (1966, p. 558, pour l'édition consultée) est fournie par le même auteur, reprenant en résumé les mêmes données.

¹⁴³ M. DEVIGNE (1920, p. 110-11) décrit en détail le contexte et commente longuement les documents. F. COURTOY (1920, p. 233-234) complète peu après ces commentaires. M. LEFFTZ (2011, p. 241) mentionne brièvement la réalisation.

¹⁴⁴ L'acte du 18 juillet 1618 a été publié in extenso par H. DE LAPLANE, 1862-1866, p. 334-337, et une nouvelle fois par P. FOUCART, 1894, p. 1259-1264. Il spécifie « M^{me} Guillaume Tabaget maître des carreyres de marbre de Dinan y demeurant » (H. DE LAPLANE, 1864, p. 335).

¹⁴⁵ S. DERCOURT, 2006, p. 66.

très précis sur l'architecture et les ornements de ce monument, ainsi que sur les matériaux qui y étaient mis en œuvre. Pour la même église, André Lottman fournit plus tard, en 1640, d'autres structures de marbres, les colonnes pour la tribune de l'orgue de l'entrée, en « pierre de Rans »¹⁴⁶. Dans la même ville mais pour la cathédrale, il faut mentionner cette fois par Guillaume Tabaguet le maître-autel¹⁴⁷. Une tempête avait ravagé le chœur de l'édifice en 1606 et la remise en état a entraîné sur une longue période de lourds travaux, dont le remplacement de l'autel médiéval par un meuble plus conforme au goût de l'époque. Un marché portant sur le montant considérable de 6000 florins fut passé le 16 mai 1628¹⁴⁸ entre le représentant de l'évêque et Guillaume Tabaguet, pour la confection et la mise en place d'une « table d'autel de marbre noir et jaspre avecq des tabernacles de même estoffe »¹⁴⁹. Le contrat est d'une grande précision quant à la structure, l'ornement et le choix des matières¹⁵⁰. Guillaume II Tabaguet y a travaillé avec un de ses fils, Philibert¹⁵¹, mais l'ouvrage n'a pas donné entière satisfaction à ses commanditaires¹⁵². Quant à Adam Lottman, il entreprit entre 1624 et 1628 le monumental retable de l'église Notre-Dame de Calais¹⁵³. Parvenu très délabré jusqu'à nous, il vient de faire l'objet d'une profonde restauration qui lui a rendu toute sa splendeur. Haut de plus de 19 mètres et large d'une dizaine de mètres, cet imposant édifice comporte cinq variétés de marbres autour de sculptures d'albâtre d'une rare qualité. Pour l'église Notre-Dame-la-Grande de Valenciennes, il a livré le jubé¹⁵⁴ avec des colonnes en « pierre de Ranstre » associées à d'autres éléments en « pierre blanche et noire » (nous verrons ci-après quelle signification donner à ces termes). Toujours dans la même ville, il a réalisé le jubé de Notre-Dame de la Chaussée. Plus tard encore, il travailla à l'aménagement de l'abbatiale de Saint-Amé

¹⁴⁶ D'après P. FOUCART (1894, p. 1256), elles avaient été offertes à un militaire pour orner son château mais elles étaient toujours en place, sous la tour de Saint-Bertin, à la fin du XIX^e siècle. On sait que celle-ci s'est écroulée en 1947, victime à la fois de son délabrement et des bombardements de la seconde guerre mondiale...

¹⁴⁷ A. LEGRAND, 1877.

¹⁴⁸ A. LEGRAND (1877, p. 356) donne la date du 9 mai 1608, moins plausible que celle avancée par L. DESCHAMPS DE PAS (1896, p. 29), que nous retenons ici – d'autres décomptes cités par cet auteur en convainquent.

¹⁴⁹ L. DESCHAMPS DE PAS, 1896, p. 29-31.

¹⁵⁰ Il est publié *in extenso* par A. LEGRAND, 1877, p. 357-358.

¹⁵¹ L. DESCHAMPS DE PAS, 1896, p. 30.

¹⁵² *Idem*, p. 31.

¹⁵³ Un premier contrat avait été passé au printemps de 1624 avec Pierre Taverne, sculpteur de Tournai (P. FOUCART, 1894, p. 1265-1270). Le contrat définitif fut signé par André Lottman l'automne de la même année (P. FOUCART, 1894, p. 1270-1272).

¹⁵⁴ Devis publié par P. FOUCART (1894, p. 1275-1281).

à Douai¹⁵⁵ et enfin pour l'abbaye de Clairmarais. Cet André Lottman¹⁵⁶, natif de Cologne (vers 1585), était venu s'établir à Valenciennes, où il est mentionné pour la première fois en 1613 et où il a œuvré jusqu'à sa mort, vers 1660. Il n'a eu qu'un seul apprenti, Jaspar(t) Marsy, dont nous reparlerons ci-après, et est mort à Valenciennes au début de 1663¹⁵⁷. On peut supposer qu'après la collaboration réussie du grand projet du doxal de Saint-Bertin, il fit encore appel à Guillaume II Tabaguet pour les commandes de marbres liées à une partie au moins de ses nombreuses autres réalisations.

Enfin, pour l'église Saint-Géry (autrefois abbatiale Saint-Aubert) à Cambrai, le sculpteur Jaspar(t) Marsy, actif dans beaucoup de chantiers importants de la région (comme la belle église baroque du Cateau-Cambrésis) réalise un jubé polychrome, heureusement préservé et récemment restauré – c'est un des rares monuments de cette typologie à avoir survécu dans la région qui en fut autrefois très riche. Les travaux furent menés de 1635 à 1641. Le jubé a été décrit en grand détail par A. Durieux¹⁵⁸ quant à son iconographie. Au milieu du XVIII^e siècle, il a été transféré de la croisée du transept vers l'entrée de l'église, avec un nouveau rôle de tribune d'orgues. Il a subi un nouveau démontage suivi d'une rénovation profonde, en 1879, lors de travaux de consolidation en sous-œuvre du clocher¹⁵⁹. Il est fort probable que les marbres en aient été livrés par Guillaume II Tabaguet¹⁶⁰, car les liens entre les deux personnages devaient être étroits, comme le montre l'épisode suivant.

En effet, Jaspar ou Jaspard (voire Jaspard) Marsy¹⁶¹, né vers 1600 à Salesches en Avesnois, a effectué son apprentissage chez André Lottman, où son père le place par contrat signé le 10 mars 1614¹⁶². Il s'établit alors à Valenciennes, où il épouse Jacqueline, fille de Guillaume II Tabaguet¹⁶³.

¹⁵⁵ Le contrat du jubé est donné par P. FOUCART (1894, p. 1296-1301). Les problèmes rencontrés au cours de la réalisation de cette tribune ont entraîné l'artiste dans un interminable procès avec les maîtres d'ouvrage.

¹⁵⁶ J.J. MERLO, 1966, p. 558.

¹⁵⁷ F. MACHELART, 1987, p. 107-109.

¹⁵⁸ A. DURIEUX, 1892 et tout récemment par A. JANSSENS, 2013a.

¹⁵⁹ A. DURIEUX, 1892.

¹⁶⁰ « Le marbre rouge et noir fut certainement livré par Guillaume Tabaguet, un entrepreneur de Dinant, dont Jaspard Marsy était le gendre depuis 1626 » (A. JANSSENS, 2013a, p. 43). Le même auteur (A. JANSSENS, 2013b) décrit l'intéressante « tribune aux chantres » de l'ancienne chapelle des Jésuites de Valenciennes, avec un mélange de matériaux fort comparable.

¹⁶¹ A. DURIEUX, 1891, P. PARENT, 1921, pour des biographies certes vieillies mais riches d'informations, Fr. SOUCHAL, 1980 et Th. HEDIN, 1983 (p. 13-16), pour les mises au point récentes.

¹⁶² F. MACHELART, 1987, p. 114-115.

¹⁶³ On notera que la graphie inattendue « Jacqueline Tabagnez » est reprise par A. DURIEUX (1891, p. 256). Quant à Th. HEDIN (1983, p. 16), il écrit « Jacqueline Tabaquez »...

De cette union naîtront plusieurs enfants, parmi lesquels deux garçons¹⁶⁴ ont connu une destinée exceptionnelle : Gaspard, né en 1625¹⁶⁵, et Balthazard, né en 1628, deviendront des sculpteurs de premier plan et seront présents dans tous les chantiers de prestige de l’apogée du règne de Louis XIV, dont bien sûr Versailles. On ne citera que le célèbre bassin de Latone et le grand groupe des chevaux d’Apollon¹⁶⁶. Leur père Jaspar les avait rejoints à Paris, où il devait mourir en 1674, presque en même temps que son fils Bathazard. Gaspard leur survivra jusqu’en 1681. Mais la famille Marsy compte également des filles, dont Jeanne, qui épouse en 1663 Pierre Le Gros, également sculpteur du Roi, né en 1629 à Chartres¹⁶⁷. Jeanne mourra prématurément en 1668¹⁶⁸, mais le couple avait eu deux enfants. Le fils, Pierre Le Gros le jeune ou « Pierre II », né en 1666, s’établira à Rome, où il sera sans conteste l’un des sculpteurs les plus renommés de la transition du XVII^e au XVIII^e siècle¹⁶⁹. On lui doit notamment le fameux « gisant » du bienheureux Stanislas Kostka (fig. 4a-c), installé dans une annexe de Sant’Andrea del Quirinale à Rome, exécuté en 1702-1703¹⁷⁰. Ce superbe exemple de sculpture polychrome montre le jeune prêtre agonisant dans une belle soutane de marbre noir¹⁷¹, probablement venu de Dinant ! Il faut rappeler, comme ce fut rapidement évoqué, que les Le Gros sont apparentés de près aux Le Pautre, dynastie d’architectes, d’ornemanistes et de graveurs de grand renom¹⁷².

¹⁶⁴ On compte encore un troisième fils, Charles, né en 1643 (Th. HEDIN, 1983, p. 16).

¹⁶⁵ Ce qui rend peu probable la date de 1626 avancée par A. JANSSSENS (2013a, p. 43) pour le mariage de Jaspard Marsy et Jacqueline Tabaguet... .

¹⁶⁶ La monographie de Th. HEDIN, 1983 donne une vision globale de la production de ces artistes.

¹⁶⁷ Il est mort le 10 mai 1714 (H. HERLUISEN, 1873, p. 235).

¹⁶⁸ Après cette disparition, Pierre Le Gros, déclaré « veuf de Jeanne de Mercy », épousera en secondes noces le 9 août 1669 Marie Le Paultre, avec comme témoins « Gaspart Merzy », « Gaspard et Balthasar Mercy » (H. HERLUISEN, 1873, p. 234-235).

¹⁶⁹ P. JULIEN, 2000.

¹⁷⁰ *Idem*, p. 205.

¹⁷¹ À l’examen rapproché, cette soutane « grandeur nature » apparaît constituée d’un ensemble de petits blocs de marbre noir étroitement assemblés et sculptés d’une seule venue – procédé inhabituel sans doute lié à la difficulté d’obtenir à Rome des blocs monolithes de telles dimensions.

¹⁷² Jean Le Pautre était l’oncle de Pierre II Legros – P. JULIEN, 2000, p. 191 – voir n. 166.



Fig. 4 (a-c) – Rome, Sant'Andrea al Quirinale, lit funèbre du bienheureux Stanislas Kotska, œuvre majeure de Pierre II Legros. Sur un lit mêlant onyx, vert de mer et jaune de Sienne, la statue du jeune homme oppose la blancheur du Carrare statuaire, travaillé tout en fine mateur, à la brillance de la robe noire (sans doute en marbre de Dinant, curieusement en éléments assemblés).

© Francis Tourneur (Pierres et Marbres de Wallonie).

La collaboration déjà mentionnée avec la famille Thonon, sculpteurs dinantais, est également une piste pleine de promesses pour découvrir d'autres réalisations de Guillaume II Tabaguet. Celui-ci était présent comme parrain au baptême de Jean Thonon, le 11 juillet 1610¹⁷³. Le fait que plusieurs membres successifs de la famille Thonon aient porté le même prénom a semé le trouble dans l'interprétation de cette dynastie. Alors que Jean Helbig¹⁷⁴ regroupait les œuvres de tous sous la houlette d'un seul personnage de longévité inhabituelle et que Fernand Courtoy y reconnaissait les réalisations de deux générations, père et fils¹⁷⁵, Michel Lefftz, qui leur consacre une longue notice fouillée¹⁷⁶, distingue trois sculpteurs du nom de Jean Thonon, numérotés en chiffres romains. Le filleul de Guillaume Tabaguet serait dès lors « Jean III Thonon ». Michel Lefftz attribue, sur la base de différents critères, une longue série d'œuvres¹⁷⁷ à cet atelier actif sur près d'un siècle – parmi lesquels nous retiendrons le jubé démembré de Saint-Jacques à Liège (vers 1602)¹⁷⁸, le célèbre jubé de 's-Hertogenbosch (Bois-le-Duc, vers 1615¹⁷⁹), du mobilier à Saint-Martin et Saint-Paul de Liège, à la collégiale de Tongres, le retable des Jésuites de Tournai mentionné par ailleurs, le retable du maître-autel de la collégiale de Nivelles (vers 1629), les jubés des abbatiales de Floreffe (vers 1635) et de Florennes (vers 1641), et beaucoup d'autres éléments plus isolés. Toutes ces réalisations, dont hélas peu ont survécu, comportaient une quantité prodigieuse d'albâtre et de marbres variés, noir, rouge, noir et blanc. Les relations étroites entre les Tabaguet et les Thonon, ainsi que d'autres recoupements divers, permettent d'imaginer qu'une partie au moins de ces montagnes de marbres ont été fournies par les carrières et les ateliers des Tabaguet.

Marguerite Devigne¹⁸⁰ déclare Guillaume II Tabaguet plutôt architecte que statuaire. Ferdinand Courtoy¹⁸¹ confirme le portrait : « on le dit sculpteur et architecte : il se qualifie simplement marchand de marbre

¹⁷³ F. COURTOY, 1920, p. 239.

¹⁷⁴ J. HÉLBIG, 1890, p. 160-161.

¹⁷⁵ F. COURTOY, 1920, p. 239-241.

¹⁷⁶ M. LEFFTZ, 2011, p. 242-245.

¹⁷⁷ *Idem*, p. 253-268.

¹⁷⁸ Cette clôture a été partiellement recyclée en deux autels à retable, aujourd'hui conservés contre les murs occidentaux de l'église. L'article de M. LAFFINEUR-CRÉPIN (2004) recense les données antérieures sur cet ensemble.

¹⁷⁹ De nombreuses références sont consacrées à ce meuble prestigieux, aujourd'hui fleuron du Victoria and Albert Museum de Londres, depuis Ch. PIOT (1867) jusqu'aux publications de G. VAN TUSSEN BROEK (2001 et 2006), en passant par l'article désormais classique de Ch. AVERY (1969).

¹⁸⁰ M. DEVIGNE, 1920, p. 109.

¹⁸¹ F. COURTOY, 1920, p. 221-222.

(« marchans de marbre et de jaspe », comme le précise un acte¹⁸²) et maître de carrière, et des contrats inédits nous disent quelle fut l’importance de sa profession. Il a le sens des affaires ; son activité est remarquable ; elle le pousse vers des entreprises multiples et variées [...] il exécute aussi des œuvres décoratives considérables : jubés et mausolées, enrichis de sculptures par de bons artistes ». Il a mené une stratégie foncière avisée, à la fois pour l’immobilier et pour la gestion des ressources naturelles. En terme de maisons, il récupère une bonne partie du patrimoine familial. En 1610, le 19 mars, un acte de la Haute Cour de Dinant¹⁸³ entérine la vente par Gérard Tavelet, « entretailleur de pieres », à Guillaume de Wespin dit Tabaguet, d’une maison sise dans la rue allant à la porte de Sondynant (?) pour 29 florins 10 patards de rente. Pour ce qui est des gisements de « marbres », il multiplie ses implantations, d’abord en rachetant en 1598 les parts de ses frère et sœur, dans les propriétés familiales, notamment cette « falize l’Italien » (dénomination peut-être due au frère aîné, Jean ou Giovanni, qui avait gardé ses parts de propriété sur une carrière, selon l’hypothèse fort plausible de M. Devigne)¹⁸⁴. En 1599, le 30 avril, les Croisiers de Dinant lui concèdent une carrière, hors la porte Saint-Martin. Il a aussi traité avec Philippe Dawans, tailleur de pierre à Leffe, pour l’exploitation de la « falise à Lobbée »¹⁸⁵. Le 12 mai 1610, un acte de la Haute Cour de Dinant¹⁸⁶ apprend que Jean de H[o]uyet, seigneur de Tavier, vend à Guillaume Tabaguet, pour 40 florins, une « falise scituée al Vaulx, joindant vers Gemechenne al cense del Vaulx, présentement possédée par Jean le Febve ». Cette même carrière fait l’objet d’une transaction¹⁸⁷ le 18 mai 1619 chez le notaire F. Froidmont (enregistrée le 24 mai suivant), puisque Guillaume Tabaguet vend en accense héritable à François Fransquin une « certaine fallize al Vaux Sainct Jacques, pocédant de Jean de Houyet, seigneur de Tavier », pour une rente annuelle de 11 florins. L’acte est « conditionné que advenant qu’il se retrouvist dans ladite fallize aucunes pierres blanches et noires, ledict Franskin les debverat livrer audict Tabaguet, à l’exclusion de tous autres, veoire en payant pour chaque pied cube esbattu selon les mesure que ledict

¹⁸² *Idem*, p. 226.

¹⁸³ A.É.N., Échevinages, n° 2246 f° 45v^o-46v^o – nous remercions chaleureusement Jean-Louis Javaux pour cette information ainsi que pour les précieuses données inédites mentionnées par ailleurs, fruits de ses patients dépouillements d’archives.

¹⁸⁴ M. DEVIGNE, 1920, p. 112.

¹⁸⁵ F. COURTOY, 1920, p. 225.

¹⁸⁶ A.É.N., Échevinages, n° 2246 f° 80 – information communiquée par Jean-Louis Javaux.

¹⁸⁷ A.É.N., Échevinages, n° 2246 f° 264v^o – information communiquée par Jean-Louis Javaux.

Tabaguet luy donnerat, quatre pattars ». En parallèle, le même jour et dans les mêmes circonstances¹⁸⁸, il vend à Philippe Dawans¹⁸⁹ « certaine fallize vulgairement nommée la fallize Raubbe (?), scituée al Vaulx Sainct Jacques, joindant à celle cejoudrhuy rendue à François Fransquin » pour une rente annuelle de 9 florins, sans compter les charges qui se montent à 8 florins 5 patards de cens annuel. L'acte est également conditionné par un certain nombre de restrictions. Et enfin, comme le remarque fort judicieusement Ferdinand Courtoy¹⁹⁰, il maîtrise des sources de « jaspe », autrement dit de marbres colorés et veinés, « rouges », dont certainement les gisements d'Agimont et de Gochenée. Pour preuve, il cède des blocs de marbres jaspés aux tailleurs de pierres Henri Gisquet et Michel Lambert pour en exécuter bassin et colonnes, en 1600, et il en échange, la même année, avec Libert Bibot, qui exerçait la même profession de marchand de marbres à Givet¹⁹¹. Enfin, ses activités parallèles de marchand de meules à grains et de grès de Bretagne pour l'industrie du cuivre ont déjà été recensées par Ferdinand Courtoy¹⁹².

II.6. LES DERNIERS REPRÉSENTANTS DE LA DYNASTIE MARBRIÈRE

D'autres enfants de Guillaume II Tabaguet sont restés au pays, pour y maintenir l'activité familiale, mais le marché semble s'être restreint à des commandes de « proximité » – toutefois les données d'archives, jusqu'à présent moins abondantes pour cette période, peuvent donner une idée déformée de cette ultime production. Le testament de Guillaume II Tabaguet, rédigé le 29 septembre 1643¹⁹³,

¹⁸⁸ A.É.N., Échevinages, n° 2246 f° 265 et v° – information communiquée par Jean-Louis Javaux.

¹⁸⁹ Il devait être tailleur de pierre, d'après le titre du registre.

¹⁹⁰ F. COURTOY, 1920, p. 225.

¹⁹¹ *Ibidem*. On peut sans doute identifier ce marchand de Givet avec le « Libert Ribot, tailleur de pierres de Ranse », cité par J. HOUDOY (1870, p. 74) pour avoir « besoigné à mettre & asseoir le mantheau & gambage de la dite cheminée », cheminée offerte en 1596 par le prince de Chimay pour la halle échevinale de Lille.

¹⁹² *Idem*, p. 227-228 ; l'emploi de « pierres de Bretagne », importées de Saint-Malo par Ostende, est attesté depuis le XV^e siècle dans la région, selon des renseignements de M. Verbeek et de Gr. Dubois ; on en trouve des fragments en fouilles, en cours d'étude géologique.

¹⁹³ M. DEVIGNE, 1920, p. 112, qui signale que Guillaume II était à ce moment en affaires avec un certain Pierre Simonis au sujet d'une fourniture pour l'église Saint-André à Liège – dont ses fils Georges et François auront à s'occuper. Le texte intégral publié par M. DEVIGNE (1923, p. 13) décrit « le marche fait par père Simonis au nom de son père le sieur Pierre Simonis pour placer en l'église Saint André à Liège ». Quant au commanditaire, il s'agit sans doute de Pierre de Simonis, seigneur de Betho, père du bourgmestre de Liège homonyme. F. COURTOY (1920, p. 235) reprend plus sommairement le contenu de ce testament, selon une lecture concordante.

a été publié intégralement par Marguerite Devigne¹⁹⁴. Il y émet le souhait d'élire « sa sepulture en l'église des Pères Croisiers à Dinant, ou que sa défunte espeuze a testé ensépulturée, si faire se peult »¹⁹⁵. Ce document mentionne sept enfants, quatre fils, François, George(s), Jean et Philibert, et trois filles, Thérèse (religieuse, comme on le verra ci-après¹⁹⁶), Jeanne et Jacquelin(n)e, précédemment nommée pour son union avec Jaspar(t) Marsy. Les mentions des travaux marbriers au milieu du XVII^e siècle sont plus sporadiques et souvent moins précises, mais il semble que les quatre fils aient touché aux métiers du marbre. En 1630, des documents pour l'autel de la cathédrale Notre-Dame de Saint-Omer mentionnent, comme nous l'avons vu précédemment, en même temps, des fournitures par « Guillaume Tabaguet et Philibert Tabaguet, son fils »¹⁹⁷. Un Georges Tabaguet est impliqué en 1655 dans un procès qui fit longtemps jurisprudence dans le droit namurois¹⁹⁸. Il s'agit fort probablement du fils de Guillaume II, que Marguerite Devigne¹⁹⁹ signale avoir été chanoine en 1618 mais avoir renoncé aux ordres pour reprendre l'exploitation des carrières familiales, et s'être probablement marié par la suite. Un certain « George Tabaghiet » est dit marié à Marguerite Darthey, veuve de Jean Le Veau, dans un acte de 1625 – mais il y est déclaré assez curieusement « maître de poste à Namur »²⁰⁰...

Mais c'est Philippe-Georges Tabaguet qui apparaît le plus souvent dans les mentions du XVII^e siècle – dont la relation avec les précédents est restée longtemps quelque peu mystérieuse... Une brève mention administrative²⁰¹ éclaire la filiation et il s'agit sans aucun doute du fils de Georges Tabaguet. Un acte de 1652 le déclare « frère uterin » de Jean Le Veau²⁰², confirmant bien la filiation et le mariage de Georges Tabaguet avec Marguerite Darthey, dont c'étaient les secondes

¹⁹⁴ M. DEVIGNE, 1923, annexe I, p. 11-13, sous le nom de « Guilleame de Wespin dit Tabaguet ».

¹⁹⁵ *Idem*, p. 12.

¹⁹⁶ *Ibidem*, « dame Terresse religieuse au Couvent de Philippreat », en l'occurrence le monastère cistercien de Félixpré, près de Givet.

¹⁹⁷ L. DESCHAMPS DE PAS, 1896, p. 30.

¹⁹⁸ Ch. LELIÈVRE, 1852, p. 385 – litige entre Georges Tabaguet et Bauduin Fleron, en date du 12 février 1655.

¹⁹⁹ M. DEVIGNE, 1920, p. 112.

²⁰⁰ L. LAHAYE, 1906, p. 65 – acte du 14 octobre 625.

²⁰¹ Le 23 octobre 1665, devant le notaire J.Fr. Du Maisnil, à Dinant, Georges Tabaguet, échevin de Dinant, « à raison de son grand âge et incomodité de maladie, ne pouvant plus deuement exercer son office d'eschevinage de cette ditte ville », résigne cette charge au profit de son fils Philippe-Georges, sous l'agrément de S.A. le prince-évêque de Liège – A.É.N., Protocoles notariaux, n° 645 – acte communiqué par Jean-Louis Javaux.

²⁰² L. LAHAYE, 1906, p. 130 – acte du 6 novembre 1652.

noces. Philippe-Georges Tabaguet est cité à nouveau en 1655 comme « fils de George Tabaguet »²⁰³. En 1658, le 27 mai²⁰⁴, le roi Philippe IV d'Espagne répond favorablement à une requête de l'intéressé, portant sur les propriétés familiales en Herbatte près de Namur, qui ont fait l'objet de nombreux actes de la seconde moitié du XVII^e siècle – il y est qualifié de « Philippe Georges Tabacque, cornette réformé », ce qui suppose un statut militaire, comme porte-étendard d'une compagnie de cavalerie.

Ce Philippe-Georges Tabaguet, « marchand marbrier résident en cette ville de Dinant », passe un contrat²⁰⁵ le 7 mai 1664 avec Philippe de Buyste (?), « maître sculpteur et architecte de sa Majesté très chrestienne résident à Paris », portant sur la vente d'« une quantité de pierres de marbres blancs et rouges d'une grandeur et mesure semblable aux modelles signées sur papiers des parties et de moy ledit notaire, desquels ils ont retenu chacun une coppie ». Ce document récemment découvert éclaire d'un jour nouveau l'activité de Philippe-Georges Tabaguet. Il ne fait en effet aucun doute que l'on ait ici affaire à Philippe de Buyster, un des sculpteurs les plus importants du XVII^e siècle, d'origine anversoise mais connu surtout pour sa longue activité parisienne. Pierre Chaleix²⁰⁶ lui a consacré une monographie détaillée, mais c'est l'ouvrage récent de Françoise de la Moureyre²⁰⁷ qui explore en grand détail la biographie et les œuvres de cet artiste, avec la transcription de la plupart des actes connus. Dans les années 1660, Philippe de Buyster est occupé sur un des plus grands chantiers parisiens, l'aménagement intérieur de l'église du Val-de-Grâce. Les travaux de cette création royale ont fait l'objet de recherches approfondies, essentiellement par Claude Mignot²⁰⁸. En 1664, le 23 février sont signés un devis et marché²⁰⁹ « pour les marbres du baldaquin de

²⁰³ *Idem*, p. 140 – acte du 23 février 1655.

²⁰⁴ L'acte, repris par J. BORGNET (1863, sous le n° 634), est contenu dans le Registre des chartes 74, f° 169, aux Archives départementales de Lille.

²⁰⁵ Contrat conclu devant le notaire P. Henrard à Dinant, conservé aux A.É.N., Protocoles notariaux, n° 648 – donnée communiquée par Jean-Louis Javaux, qui nous a offert la primeur de cette importante découverte.

²⁰⁶ P. CHALEIX, 1967.

²⁰⁷ Uniquement accessible en ligne sur <http://www.latribunedelart.com/philippe-de-buyster-1595-1688-sommaire> [consulté le 10 décembre 2013].

²⁰⁸ Cl. MIGNOT, 1975, entre autres références du même auteur.

²⁰⁹ Paris, Archives nationales, Minutier central des Archives notariales, CXII, 103 – publié par P. CHALEIX (1967, p. 154-157) et par Fr. DE LA MOUREYRE en ligne – <http://www.latribunedelart.com/philippe-de-buyster-1595-1688-documents> [consulté le 10 décembre 2013].

l'église du Val de Grâce » – somptueux meuble heureusement parvenu jusqu'à nous (fig. 5a-b). Le document insiste évidemment très fortement sur la qualité des marbres, primordiale pour la réussite du projet. On a jusqu'aujourd'hui mis l'accent sur les six colossales colonnes torses en marbre noir et blanc de Barbençon (« barbanson »), mais ici, il s'agit des six piédestaux en « marbre rouge mixte de couleur des carrières de Gaucheney ou de Rance en Liège, le plus beau et le plus mixte de couleur et vif qu'il se pourra trouver ». On précise encore que les socles (« socqs ») au-dessus de la corniche devront également être de ce « beau et bien choisy marbre des carrières dudit Gaucheney ou de Rance taillé suivant les plans dessings et prophils qu'en seront donnée, adoucy et polly le plus parfaitement qu'il se pourra » – il s'agit manifestement des « modelles signées sur papiers » du contrat dinantais. Il est enfin bien établi que l'entrepreneur Philippe de Buyster devra livrer ces ouvrages « de bonne qualité de marbre rouge mixte de couleur comme il est dict de Gaucheney ou de Rance [...] de mesme qualité nature et façon suivant les eschantillons qu'en seront fournis par ledict entrepreneur et qu'en seront arrestez sans fil ny autre vice, d'un beau marbre vif en couleur et le plus varié qu'il se pourra ». Il est donc plus que probable que ce sont ces pièces qui ont été commandées quelques semaines plus tard à Dinant, au sieur Tabaguet, qui les a tirées de sa carrière de « jaspe » de Gochenée... Il faut signaler qu'une autre partie de cet immense chantier du Val-de-Grâce, confiée au marbrier Roch du Chesnoy²¹⁰, le « pavé de la nef », fournit, en cette même année 1664, des informations intéressantes sur le transport de ces autres marbres, rouge et noir. Le marché en a été publié intégralement²¹¹, explicitant comment les éléments amenés par Meuse jusqu'au port du Pont-d'Arches à Mézières devaient être ensuite transportés jusqu'à Paris par « Jean Oudet, Noel Sandra, Jean Thoury et Nicolas Cochard, voituriers par terre demeurant à Harsy, Rimogne et Chilly ». Voilà donc un cheminement bien précisé, quant à son tracé et à ses acteurs.

²¹⁰ A. DE MONTAIGLON, 1858, p. 76 – on ne peut évidemment manquer de relever la « parenté » de patronyme avec le marbrier de Givet mentionné précédemment.

²¹¹ P. LAURENT, 1868, p. 367-368.

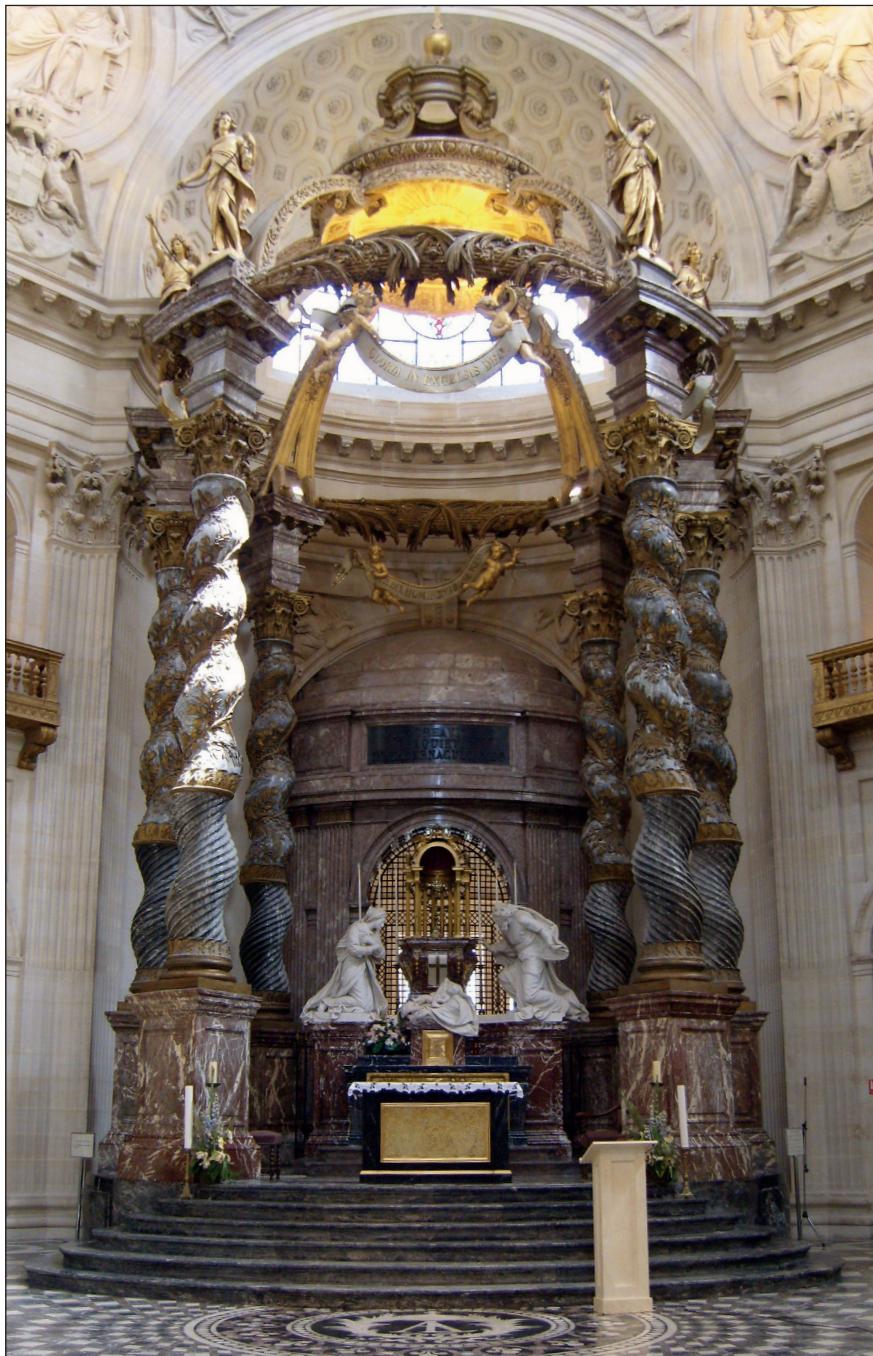




Fig. 5 (a-b) – Paris, église du Val-de-Grâce, baldaquin monumental de Philippe de Buyster. Sous les six colossales colonnes torses de marbre veiné de Barbençon, d'un grand raffinement dans leur finition et leur décor de bronze doré, les socles monolithiques en marbre jaspé de Gochenée, livrés par Philippe-Georges Tabaguet en 1664.
© Francis Tourneur (Pierres et Marbres de Wallonie).

En 1672, une commande importante est passée de France à un membre de la famille Tabaguet. Au vu du contexte, ce ne peut être que Philippe-Georges. En effet, le 27 juin 1672, un traité est passé par le chapitre de l'illustre cathédrale Notre-Dame de Laon avec le « marchand marbrier Tabuquet, échevin de la ville de Dinant »²¹². Il s'agit de livrer des autels pour l'aménagement d'esprit baroque du sanctuaire gothique, mis au goût du jour, pour la somme de 900 livres. Des informations inédites²¹³ permettent de préciser cette affaire. Le traité du 27 juin 1672 est mentionné dans les délibérations du chapitre cathédral²¹⁴, pour le marbre des autels du jubé de l'édifice. Un contrat notarial²¹⁵ confirme et précise le marché : pour une donation du chanoine Maynon à la cathédrale, il est rappelé qu'« a été donnée une somme de 3000 livres par contrat passé par devant les notaires soussignés le 27 juin 1672 pour l'embellissement des deux chapelles de la Vierge et Saint-Jacques qui sont aux côtés de l'entrée du chœur de ladite église, au sieur Tabuquet marchand et échevin de la ville de Dinan 900 livres pour les marbres qui ont été employés aux marches [...] des autels d'icelles chapelles et devantures d'icelles [...]»²¹⁶. Rien n'a survécu comme témoin de ces travaux menés jusqu'en 1676.

Philippe-Georges Tabaguet, qualifié de « propriétaire de carrières et maître-échevin de Dinant », est par la suite signataire d'un marché passé à Metz en 1672 avec les religieux de Saint-Arnould, pour une riche balustrade de marbres rouges et noir à établir dans le chœur de leur église. Un peu plus tard, ce sont quatre colonnes de « jaspe » avec bases et corniches en marbre noir, pour le baldaquin du maître-autel de la même église, qu'il s'engage à fournir²¹⁷. En 1680, il s'agit à nouveau des colonnes, mais aussi de carreaux et d'une « porterie » (un portail ?) pour l'église abbatiale de Saint-Vincent à Metz, à livrer au port de Mouzon²¹⁸. Le 24 mai 1681, un contrat²¹⁹ est passé devant le notaire J.-H. Wallerand à Dinant, entre Philippe-Georges Tabaguet et Pierre Lick (? ou Wick), « marbrier ordinaire du Roy, résident à Paris »

²¹² M. PLOUVIER, 1995, p. 313.

²¹³ Nous remercions vivement Martine Plouvier de nous avoir transmis sa documentation précise et inédite !

²¹⁴ Archives départementales de l'Aisne, G 1869, Registres des délibérations du chapitre, f°221v^o, mardi 12 septembre 1673 (information de Martine Plouvier).

²¹⁵ Archives départementales de l'Aisne, 111 E 66, p. 112 (information de Martine Plouvier).

²¹⁶ Suivent les noms de Nicolas Martin, sculpteur, du « sieur Blondeau », doreur et d'un menuisier (*idem*).

²¹⁷ M.-Fr. JACOPS & Ch. HIEGEL, 1990, p. 45.

²¹⁸ M.-Fr. JACOPS & Ch. HIEGEL, 1994, p. 221.

²¹⁹ Contrat conservé aux A.É.N., Protocoles notariaux n° 656 – information communiquée par Jean-Louis Javaux.

pour livraison de pièces en marbres noir et rouge à Pont-à-Ver²²⁰. On peut hésiter quant à l’interprétation de ce patronyme : une famille Wicq est assez bien connue à Rance, depuis les travaux de Georges Ducarme²²¹, mais aucun Pierre n’est recensé dans cette dynastie. Il s’agit dès lors sans aucun doute de Pierre Lisqui, orthographié parfois Lisque voir Lixe, qui est un des « marbriers du Roi » parmi les plus réputés²²². Il faudra identifier cette fourniture dans les réalisations de cet artisan, au cours de ces années-là, probablement dans les grands appartements du château de Versailles.

Pour Dinant cette fois et sa célèbre collégiale Notre-Dame, une importante commande d’un montant de 8000 florins est signée le 5 juin 1685, par Philippe-Georges Tabaguet, portant sur l’érection dans le chœur d’un nouveau maître-autel à grand retable de marbres²²³. L’acte insiste sur la qualité du projet²²⁴, comme le fera à nouveau une requête adressée au prince-évêque de Liège en novembre 1687 pour l’achèvement de cet insigne monument : « en leur très ancienne église, cimentée par le grand saint Materne, l’apôtre Belgique, quelque marque de sa grandeur et de sa libéralité dans l’érection d’un autel magnifique de marbre, commencée à la gloire de Dieu et de saint Perpète, leur patron où repose son corps »²²⁵… Les sculptures du couronnement de ce monument ont été récemment attribuées par Michel Lefftz à Arnold Hontoire²²⁶, de façon fort convaincante, et le « parachèvement » au sculpteur Cornelis Vander Veken. Ce grand travail n’a été mené à bien qu’en 1711, après la mort du signataire²²⁷, et il fut achevé par G.F. Godin, désigné comme neveu du précédent nommé²²⁸. Nettement plus tard, en 1741, le chapitre a commandé

²²⁰ Il s’agit en fait de Pontavert, localité sur l’Aisne, qui semble représenter un point extrême de la navigabilité de ce cours d’eau, point d’embarquement pour des marchandises qui gagnent par là directement la Seine et Paris.

²²¹ G. DUCARME, 1956, p. 46.

²²² Voir notamment les mentions nombreuses dans les articles de S. MOUQUIN (2007 et 2013, entre autres).

²²³ M. DEVIGNE, 1920, p. 112.

²²⁴ L’acte est reproduit in extenso dans L. LAHAYE, 1906, p. 209-210 : « ledit sieur Tabaguet erigerat et ferat ériger ledit autel, et livreraut les pierres de marbre et jaspes toutes polies, comme elles sont désignées et marquées audit dessein, et ferat toute la massonnerie à ses frais, donnerat le modèle des chapiteaux et bases, et le dessein pour le tabernacle, qui se feront de cuivre par les mambours ; que les fondements et toutes les postures et ornements seront aussi à la charge dudit sieur Tabaguet » (L. LAHAYE, 1906, p. 210).

²²⁵ L. LAHAYE, 1906, p. 218-219, acte 773.

²²⁶ M. LEFFTZ, 2011, p. 242, n. 39, citant la thèse inédite défendue par l’auteur en 1998 à l’Université catholique de Louvain.

²²⁷ On notera que Ch. HIEGEL & M.Fr. JACOPS (1990, p. 45, n. 28) situent la date de décès de Philippe-Georges Tabaguet au mois de juin 1689, d’après des renseignements fournis par les Archives de l’État à Namur (« Échevinage n° 2274 ») – qui restent à vérifier.

²²⁸ É. HAYOT, 1950, p. 55.

au sculpteur Simon Cognoulle deux grandes statues de saint Lambert et de saint Materne pour flanquer l'autel de part et d'autre²²⁹. En tout cas, l'imposant meuble de marbres du chœur de la collégiale de Dinant n'a évidemment pas plu aux restaurateurs de l'édifice au XIX^e siècle, qui se sont acharnés à rendre l'église plus « gothique » qu'elle n'avait jamais été. La riche parure de marbres variés n'a donc pas résisté à cette épuration esthétique au nom de la sacro-sainte unité de style et, suivant une pratique courante, l'autel majeur fut démonté et revendu à une paroisse du nord du pays. Il orne aujourd'hui la jolie église néoclassique de Sint-Catharina à Maaseik²³⁰, dont la fabrique a fait l'acquisition du meuble en 1866 auprès de la ville de Dinant²³¹ (fig. 6a-c).



²²⁹ É. HAYOT, 1937, p. 90-91 – ces deux statues sont heureusement encore conservées dans l'église.

²³⁰ Une série de clichés d'ensemble et de détails figure dans les archives de l'IRPA – objet 66121, photos A63007, A87900, A87901 et A87902.

²³¹ L'histoire est brièvement racontée par M. HENDRICKX & W. SANGERS (1963, p. 14), qui attribuent la statuaire de l'autel à François Sacré.

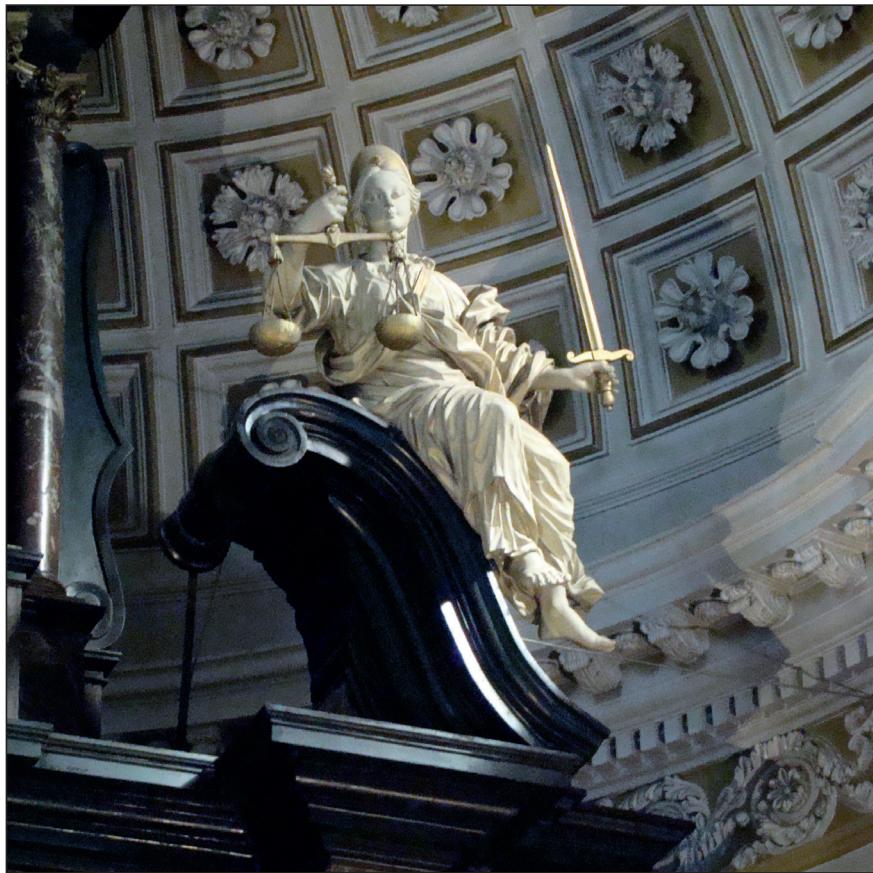


Fig. 6 (a-c) – Maaseik,
Sint-Catharinakerk, maître-autel, originaire
de l'ancienne collégiale de Dinant.
Le meuble monumental de marbre noir
et de marbre jaspé, réalisé
par Philippe-Georges Tabaguet en 1685,
est décoré de sculptures réalisées par divers
collaborateurs. La volute gauche s'est
récemment décrochée pour venir s'écraser
sur le sol de l'église, ce qui permet une vue
rapprochée inhabituelle sur les finitions
cachées, ciselées, seules les parties vues
étant soumises à un intense polissage.

© Francis Tourneur
(Pierres et Marbres de Wallonie).



Quel est ce « neveu », G.F. Godin, présenté en quelque sorte comme successeur de Philippe-Georges Tabaguet ? Dans l’entrée de l’église paroissiale de Crupet se trouve la pierre tombale de Marguerite Tabaguet, morte le 30 août 1693, épouse de François Godin, seigneur de Coux et bourgmestre de Dinant²³². La tombe de belle prestance a été méticuleusement retaillée à l’époque révolutionnaire, comme tous les monuments de l’église de Crupet, pour faire disparaître toute trace de « féodalité »²³³. Cette Marguerite Tabaguet n’est autre que la fille de Georges, donc la sœur de Philippe-George(s) – c’est ainsi qu’elle est citée dans un acte du 13 mai 1694²³⁴, mais elle y est dite veuve de Jean Godin (et non de François, comme sur la pierre tombale de Crupet). Le même acte apprend qu’elle a trois enfants, deux fils prénommés Jean-Baptiste et George(s)-François, et une fille mariée à Perpète Jacquemin²³⁵. Jean-Baptiste Godin est mentionné dans un acte de 1698 à propos de l’héritage de sa mère²³⁶ et il apparaît en septembre 1709 pour relever un fief « à l’encontre de son frère George-François », mais il transporte une autre propriété, en octobre, qu’il a héritée de ce même frère²³⁷ (qui y est dit mari de Marguerite Tabaquet !)... George(s)-François Godin est-il mort entre-temps, à l’automne 1709 ? C’est de peu antérieur à l’achèvement supposé du maître-autel de la collégiale, en 1711... Quelle pouvait être la personnalité de ce Georges-François Godin ? On notera qu’il apparaît dès la signature du contrat du maître-autel de la collégiale, en juin 1685²³⁸. A-t-il appris le métier chez son oncle ? L’entreprise aurait-elle alors été transmise par les femmes et aurait-elle dès lors changé de nom (« Godin ») ? Questions à ce jour sans réponses...

²³² A. BEQUET, 1861, p. 326-327, « grande dalle couverte au centre d’un double écusson avec cimier, d’une bonne sculpture » – la dalle porte le numéro 387 de l’inventaire d’H. KOCKEROLS (2001, p. 307) qui l’a décrite en détail avec le texte et qui signale sa qualité (« C’est avec une certaine verve que le sculpteur a réussi à traiter le thème stéréotypé de la dalle heraldique. D’amples rinceaux de feuilles d’acanthe et des lacs d’amour et un heaume presque caricatural entourent deux modestes écussons, par ailleurs martelés », ainsi que le mot « seigneur ») ; il souligne que la moitié de la table est restée vierge d’inscription, sans doute espace prévu pour l’époux. On peut raisonnablement supposer que la dalle est l’œuvre de ce fils sculpteur qu’était Georges-François Godin... Elle est figurée plusieurs fois dans les clichés de l’IRPA – objet 10027543, photos A85094, M31915.

²³³ Les circonstances de ce massacre sont relatées par C. DOUXCHAMPS-LEFÈVRE (2006, p. 365). Il ne s’agit pas à proprement parler d’un « martelage » mais d’un travail finement exécuté au ciseau, très systématique...

²³⁴ L. LAHAYE, 1906, p. 234.

²³⁵ *Ibidem*.

²³⁶ *Idem*, p. 244.

²³⁷ L. LAHAYE, 19, p. 31 – actes du 2 septembre 1709 et du 8 octobre 1709.

²³⁸ L. LAHAYE, 1906, p. 210.

D'autres mentions, plus ou moins déformées, ne comportent même pas d'initiale(s) de prénom(s) ou alors une initiale non identifiable à un membre connu de la dynastie, dès lors difficiles à attribuer. Ainsi, un grand autel de marbre fut commandé à un certain « S. Tabagel »²³⁹ (à coup sûr Tabaguet !), en 1653, pour l'église Notre-Dame-du-Lac à Tirlemont²⁴⁰. Démonté au XIX^e siècle pour être remonté en l'église du Béguinage de la même localité, il fut victime une deuxième fois de la rage néogothique lors de la restauration de cet édifice par Auguste Van Assche. On a alors perdu sa trace, mais il a peut-être ainsi été sauvé, puisque l'église du Béguinage de Tirlemont fut ravagée par un incendie en 1976, qui a anéanti tout le mobilier de cet édifice, essentiellement néogothique !

Il serait intéressant de retrouver les autres membres de la famille pour reconstituer au mieux la généalogie. D'aucuns ont fait carrière ecclésiastique : François Tabaguet reçoit, le 16 juin 1623, malgré son jeune âge, le canonicat en la collégiale Notre-Dame de Dinant, par dispense papale²⁴¹. Il ne faut pas le confondre avec l'auteur de la « Morale évangélique pour tous les dimanches de l'année », publiée en 1688 à Liège sous le nom de François de Wespin²⁴². Ce dernier, né à Namur en 1634 et y décédé en 1695, avait étudié la philosophie à Louvain et était passé en 1653 par le noviciat des Jésuites de Tournai – amusante coïncidence ! Quant à Thérèse Tabaguet, citée à plusieurs reprises comme boursière de l'abbaye cistercienne de Félix-Pré (« Félix-Pré »), près de Givet, en 1663-1664²⁴³, elle est certainement la fille de Guillaume II Tabaguet.

²³⁹ P.V. BETS, 1861, p. 152 – l'attribution à un « S. Tabagel sculpteur de Namur » est explicitée en note infra-paginale 1, « voir les comptes de cette église de 1666 à 1667 ». Grâce à l'intervention de Fr. Doperé, l'archiviste St. Thomas a passé en revue les archives de l'église pour cette époque mais n'a pu malheureusement retrouver l'origine de la citation. Il semble que Pierre Vincent BETS ait employé fréquemment d'autres sources que les archives officielles, aujourd'hui égarées (comme un manuscrit perdu d'une carmélite).

²⁴⁰ Ed. MARCHAL, 1895, p. 478, qui établit judicieusement le rapport avec la branche italienne de la famille : « L'église Notre-Dame du Lac, à Tirlemont, fut ornée, vers 1653, d'un autel surmonté d'une excellente statue de la Vierge, exécutée, dit-on, par un artiste namurois (?) , du nom de S. Tabagel. Cet autel figure actuellement dans le collatéral droit de la chapelle du Béguinage, en la même ville. Or, un Jean Tabachetti, fils de Guillaume de Wespin, dit Tabaguet (?), bourgeois, habitant la rue Barbizane, à Dinant, a joui en Italie d'une grande réputation comme sculpteur, entre autres villes à Milan où il résidait. »

²⁴¹ H. DESSART, G. HANSOTTE & J. HOYOUX, 1953, p. 176.

²⁴² A. DE NEUVILLE, 1867, p. 9-10.

²⁴³ Citation notamment dans Ed. GÉNEMAUD & J.P. LAURENT, 1905, p. 394.

II. 7. GESTION FONCIÈRE DE LA FAMILLE TABAGUET

À plusieurs reprises ont été mentionnées les opérations foncières menées par les membres successifs de la dynastie Tabaguet. Il serait intéressant de les localiser plus précisément. Le propos n'est ici que d'esquisser cette cartographie. Parmi les propriétés immobilières en ville, la maison familiale depuis Perpète Wespin dit Tabaguet, située rue Barbizaine, est mentionnée à plusieurs reprises, notamment lors du partage des biens après le décès de Guillaume I^{er} Tabaguet. Les trois quarts des parts sont alors rachetées par Guillaume II Tabaguet, Jean ou Giovanni restant propriétaire de sa part²⁴⁴. Guillaume n'y demeure cependant pas, puisqu'il est cité en 1615 dans sa propre maison, rue de la Blanche-Croix²⁴⁵ – la maison rue Barbizaine semble occupée par un « cousin », Claude de Saint-Hubert²⁴⁶. Le même Guillaume II Tabaguet achète un jardin à Antoine de Nassogne et à Marguerite Le Bidart, son épouse, en 1608²⁴⁷, puis, en 1610, aux orphelins Le Bidart, « maison, chambre, batterie, puits, jardin, place, censure »²⁴⁸, sise rue des Fosses²⁴⁹. Cette même année 1610, il achète la maison de Gérard Tavelet, dans la rue allant à la porte Soudynant²⁵⁰. Par son testament, Guillaume II souhaite être enterré aux côtés de sa défunte épouse, en « l'église des Pères Croisiers »²⁵¹. On reste donc au sud de la ville, dans la paroisse de Saint-Nicolas. Plus avant dans le XVII^e siècle, la famille est citée dans de nombreux actes à propos de terres et terrains en Namurois²⁵², liés sans doute aux mariages des différents membres. C'est en particulier le cas de propriétés en Herbatte dans les faubourgs de Namur, lieu connu par l'exploitation de carrières de marbre noir de Namur – est-ce un hasard ?...

Pour les carrières dinantaises, situées forcément « hors les murs », la localisation est moins aisée : une carte a été tentée par É. Groessens²⁵³, mais elle reste malheureusement trop peu précise par rapport aux

²⁴⁴ M. DEVIGNE, 1920, p. 112.

²⁴⁵ *Ibidem*.

²⁴⁶ Le bien est décrit alors comme « maison, scaillie, stableries, tenure et pourprise » (M. DEVIGNE, 1923, p. 16, dans un acte de 1595).

²⁴⁷ *Idem*, p. 111.

²⁴⁸ *Ibidem*, note infra-paginale.

²⁴⁹ C'est la rue parallèle à la rue Barbizaine, juste au sud – J. GAIER-LOHEST, 1964, carte en annexe.

²⁵⁰ Non localisée plus précisément.

²⁵¹ M. DEVIGNE, 1923, p. 12.

²⁵² Exemples nombreux dans les « cartulaires » et aussi dans les fiefs de S. BORMANS, 1875-1880.

²⁵³ É. GROESSENS, 1997, p. 72.

lieux-dits, dont la dénomination a sans doute fluctué au cours des siècles. Les biens des Nonnon sont nommés « Chauffour près de Tutamps » et « Corroy » près d'Herbuchenne. Ensuite, au moment de l'héritage issu de Guillaume I^{er} Tabaguet, apparaissent ces « falizes » près de l'« Italien », comme on nomme sans aucun doute Jean Tabaguet devenu Giovanni Tabachetti. La politique expansionniste de Guillaume II Tabaguet apparaît nettement dans les nombreux actes déjà cités – en 1599, prise en location de la carrière des Croisiers, hors la porte Saint-Martin, puis tout un jeu d'achats et de reventes de différentes exploitations situées « Al Vaulx Saint-Jacques », prise en location d'une « falise à Lobbée »²⁵⁴ à Leffe²⁵⁵ avec Philippe Dawans... Toutes ces propriétés ou locations sont reprises en commun dans le testament de Guillaume II Tabaguet, qui « laisse et légate toutes les falizes qu'il at ou qu'ilz soyent scituées et gisantes, les laisse à ses quatre filz en cas qu'ilz soyent vivans »²⁵⁶. Plus tard, la stratégie foncière continue... Ainsi, en 1685, le 3 janvier, Jean-Everard Levache remet au « seigneur Philippe-Gorge Tabaguet [...] une carier scituez à St-Paul, qui fut ci-devant appartenante aux héritiers feu Pierre Clichet »²⁵⁷ pour un terme de six ans et un loyer annuel de 12 patagons dont il a déjà payé anticipativement 50 patagons, avec des clauses restrictives concernant le nombre d'ouvriers à y mettre au travail. Nous sommes malheureusement beaucoup moins renseignés sur les fameuses carrières de « jaspe » que la famille exploite, depuis le XVI^e siècle au moins, à Agimont et Gochenée. Toutefois, un document fort intéressant consiste en un contrat conclu le 23 avril 1667 entre Philippe-Georges Tabaguet et Meurice « tailleur de pierres résident au village de Gossegnée » : le second s'engage envers le premier à « travailler avec un associé à sa carrière de jaspe qu'il at audit et village de Gossegnée et luy tirer chasque pied couple mesure du Roy de France desdites pierres et les livrer sur les chariots à ladite carrière pour prix de onze pattars monnoye de Liège chasque pied »²⁵⁸. C'est peu avant les commandes précédemment évoquées pour les chantiers prestigieux du Val-de-Grâce et de Versailles...

²⁵⁴ F. COURTOY, 1920, p. 225.

²⁵⁵ S'agit-il de la « très belle mine et riche carrière dont il tirait un grand profit » que mentionne la remise de rente par le roi Louis XIV à l'abbé de Leffe, Pierre Lefebvre, le 7 février 1696, suite aux désagréments causés par la construction d'un fort sur ces terres ? Le document est transcrit par C.J. QUINAUX (1884, p. 197-198).

²⁵⁶ M. DEVIGNE, 1923, p. 13.

²⁵⁷ A.É.N., Protocoles notariaux, n°697, notaire A. Coesmans à Dinant (déchirure dans une partie de l'acte empêchant lecture complète) – donnée transmise par Jean-Louis Javaux.

²⁵⁸ A.É.N., Protocoles notariaux, n° 648, notaire P. Henrard à Dinant – donnée transmise par Jean-Louis Javaux.

III. EN GUISE DE CONCLUSION (PROVISOIRE)

Voilà donc esquissée à grands traits le destin en un peu moins de deux siècles d'une famille dinantaise somme toute assez modeste, qui s'est retrouvée liée aux plus grands noms de l'architecture et de la sculpture de son temps, non seulement dans les anciens Pays-Bas et la France mais jusqu'en Italie – sans évoquer tout le réseau « nordique », qui reste largement à explorer ! Les enquêtes doivent maintenant continuer, pour retrouver leurs traces dans les archives et peut-être leurs nombreuses réalisations dispersées à travers l'Europe occidentale, démantelées et réutilisés selon les changements de mode et de goût. L'étude technique et stylistique de ces œuvres reste entièrement à réaliser²⁵⁹. De plus, il faut explorer l'écheveau de leurs relations d'affaires, entrepreneurs, artistes, intermédiaires, commanditaires. Il est certain que des trames se dégageront – un seul exemple, la famille illustre de Gonzague²⁶⁰, qui apparaît en filigrane derrière beaucoup de réalisations (tant dans les anciens Pays-Bas²⁶¹ qu'en Lorraine²⁶² ou en Italie²⁶³). Quant à leur activité même, elle devrait aussi être précisée. Selon Marguerite Devigne²⁶⁴, la famille est « surtout occupée d'achat et d'exploitation de carrières. Ce sont des marchands et tailleurs de marbre, de ce marbre noir de Dinant dont la beauté est célèbre. Toutefois, ils ne s'étaient pas tout à fait détournés de la principale industrie locale, car ils sont parfois désignés comme batteurs ». Samuel Butler²⁶⁵ indique en effet que les Wespin sont avant tout des batteurs de cuivre mais que le glissement vers le métier de sculpteur n'est pas surprenant car les batteurs devaient réaliser eux-mêmes leurs modèles. Il faut imaginer une activité « industrielle et commerciale » multiforme,

²⁵⁹ On trouve des généralités dans des ouvrages classiques tels que P. PARENT (1926) ou L. HAUTECŒUR (1943). La typologie des jubés, bien représentée dans la production de l'atelier, a fait l'objet des approches plus détaillées de J. MOGIN (1946) et de J. STEPPE (1952). Mais l'ensemble reste à revoir, aussi bien dans une perspective globale que dans des études détaillées.

²⁶⁰ Il faut rappeler que les commandes aux sculpteurs liégeois H. Borset et Th. Tollet (J. MORET, 1922) sont liées à Louis de Gonzague, duc de Nivernais et prince de Mantoue, venu prendre les eaux à Spa en 1575, peut-être un des premiers à fréquenter cette station thermale promise à un très bel avenir...

²⁶¹ La création en 1606 par Charles de Gonzague, duc de Nevers et de Rethel, d'une ville nouvelle, baptisée Charleville, dont la place principale était ornée d'une belle fontaine de marbre jaspé...

²⁶² Henri II de Lorraine a épousé en secondes noces Marguerite de Gonzague, nièce de Marie de Médicis...

²⁶³ Les « monts sacrés » du nord de l'Italie ont aussi bénéficié du soutien de la famille princière de Mantoue.

²⁶⁴ M. DEVIGNE, 1920, p. 103-104.

²⁶⁵ S. BUTLER, 2006, additions et corrections.

en plus des métiers traditionnels du cuivre qu'ils continuent à assurer : gestion de gisements de marbres variés, noir, noir et blanc, et rouges, extraction, débitage et façonnage de ces matériaux délicats, commerce de ceux-ci et d'autres matières importées (comme l'albâtre) ou d'objets lithiques à autres finalités (meules de moulins et grès de Bretagne pour l'industrie du cuivre), en plus d'une gestion foncière et financière en bons chefs d'entreprise. Il est probable que certains membres de la famille ont pu développer des talents particuliers, vers la pratique de l'ornement voire de la sculpture, ou dans l'élaboration de projets, plans et dessins – à force de côtoyer les artistes et architectes. Mais leur activité principale semble bien demeurer celle de « marchands de marbres », appellation sous laquelle ils sont d'ailleurs le plus souvent mentionnés dans les textes.

Les cheminements de ces marbres sont intéressants à examiner : pour des matières à la fois pondéreuses et fragiles, la voie d'eau est évidemment beaucoup plus avantageuse que tous les chemins de terre. Mais il faut bien sûr concilier les deux modes de transport en fonction de l'origine et de la destination, en évitant autant que possible les ruptures de charge ou les transbordements. Dinant dispose d'un avantage incommensurable, par sa situation sur un des axes commerciaux majeurs d'Europe occidentale, la Meuse. Mézières et plus tard Charleville jouent un rôle apparemment important dans ce réseau, dès les temps médiévaux. La localité apparaît fréquemment, avec des chemins qui en divergent, vers la région parisienne ou vers l'est. « Voie de terre et voie d'eau faisaient de Dinant un point fort des échanges commerciaux entre les Pays-Bas et la Lorraine »²⁶⁶. Il faudrait étudier en détail les listes des transporteurs et reconstituer leurs itinéraires, pour bien cerner ces voies de dispersion. On notera qu'une des fournitures suit un tout autre chemin, vers Pontavert par terre, puis par voie d'eau sur l'Aisne et de là sur la Seine jusqu'à Paris – ce tracé sera privilégié apparemment pour les livraisons de Rance à Versailles et ensuite pour les intenses trafics du XVIII^e siècle.

Il importe de dire un mot sur les matériaux lithiques qu'ils trafiquaient. Certes, le marbre noir de Dinant joue un rôle fondamental, célèbre depuis toujours pour son incomparable pureté et pour sa capacité à livrer de grandes pièces²⁶⁷. On a vu combien de gisements étaient gérés en propriété

²⁶⁶ P. CHONÉ, 1983, p. 37, qui évoque surtout les métiers du cuivre mais donne aussi beaucoup d'informations sur les marbres – notamment le marbrier Jean Fransquin, Dinantais installé à Nancy.

²⁶⁷ L. COURAJOD, 1910, est un des premiers à souligner cette grande diffusion des « pierres noires » de nos régions, tout en mêlant assez allègrement les productions mosanes et scaldiennes... .

ou en location par la famille Tabaguet. Plusieurs mentions le désignent dans les documents anciens, « marbre » simplement (avec évidemment une certaine ambiguïté sur la couleur), « marbre noir », « pierre de touche »²⁶⁸ – il est possible que des finitions de surface différentes soient en cause, comme « poli » ou « poli et lustré », qui apparaissent dans les mêmes documents pour des éléments distincts d'une même architecture, la désignation peu courante de « miroir » s'appliquant alors au stade ultime de luisance. Mais comme il a été dit précédemment, « Dinant » peut être une appellation d'origine « portuaire » plutôt que vraiment géologique, le lieu d'embarquement plutôt que la localité d'extraction. C'est aussi l'avis tout récent de Geneviève Bresc-Bautier²⁶⁹ qui écrit : « il est évident qu'il s'agit d'une indication de qualité et non de carrière ».

Il y a d'autres variétés, qui ont souvent été mal interprétées par les chercheurs. Les documents d'archives reprennent fréquemment « marbre noir et blanc », que les historiens lisent habituellement « marbre noir » et « marbre blanc », comme pour le jubé disparu de Saint-Bertin à Saint-Omer²⁷⁰. La balustrade sommitale²⁷¹ y mêlait « marbre blanc et noir » et « pierre de jaspre » en égales proportions. La lecture doit être tout autre : marbre noir veiné, plus ou moins fortement, de blanc, contraste fort apprécié depuis toujours, comme en témoigne depuis les Romains l'attrait du « Grand Antique », brèche noire et blanche autrefois exploitée en Aquitaine. Les marbres noirs zébrés de blanc ne sont pas rares en nos régions, le plus fameux dans l'Ancien Régime étant sans doute le Barbençon, près de Beaumont, utilisé par exemple pour les célèbres colonnes torses du Val-de-Grâce, mentionnées ci-dessus. Mais la région de Givet en recèle également et c'est sans aucun doute cette variété que désigne l'appellation ancienne de Charlemont. Nous avons souligné à diverses reprises les liens du clan Tabaguet avec Givet et il est plus probable qu'ils y connaissaient les sources du « noir et blanc » et qu'ils en maîtrisaient l'approvisionnement.

²⁶⁸ Par exemple pour le jubé de Saint-Bertin, où l'expression est beaucoup plus fréquente que celle de « marbre noir » – H. DE LAPLANE, 1864, p. 332.

²⁶⁹ G. BRESCH-BAUTIER, 2013, p. 37.

²⁷⁰ Chapiteaux et bases de « marbre noir et blanc » – H. DE LAPLANE, 1864, p. 334. La brève description de M. Gil & L. Nys (2004, p. 151) scinde les deux adjectifs : « un doxal de marbres de couleurs (noirs, blancs et jaspés) ». Il n'y avait probablement pas de marbre blanc dans ce meuble, la coexistence d'éléments d'albâtre et de marbre blanc dans une même réalisation de mobilier de cette époque restant à étudier.

²⁷¹ « Cinquante balustres la moitié de marbre blanc et noir et l'autre moitié de pierre de jaspre » – H. DE LAPLANE, 1864, p. 334.

Mais il y a évidemment encore plus, les fameux « marbres jaspés » – sous l'appellation de « pierre de jaspres »²⁷² ou « pierre de ranse ou jaspre » pour de petites colonnes du jubé de Saint-Bertin²⁷³. Il s'agit de ce que l'on appellerait aujourd'hui des « marbres rouges belges », notation évidemment très anachronique et couleur on ne peut plus variable, puisqu'un même gisement offre une gamme du rouge sombre au gris clair en passant par toutes les nuances de rouges et de roses, souvent très « marbrés ». Rance est évidemment devenu la référence pour l'histoire mais d'autres gisements nombreux ont été exploités. L'article récent de Geneviève Bresc-Bautier²⁷⁴ déclare d'ailleurs : « il semble que le Rance ne soit vraiment devenu une source d'approvisionnement importante qu'après la paix des Pyrénées (1659) », ce que nous discuterons ci-après. Il est toutefois bien établi que la vogue des marbres jaspés est très antérieure, remontant au moins à la première moitié du XVI^e siècle. Nos Tabaguet, hommes d'affaires avisés, à l'affût des nouvelles modes, semblent avoir investi tôt dans les deux localités les plus proches de la Meuse, avec de potentiels gisements rouges, Agimont et Gochenée. Ces deux villages ont connu une activité marbrière importante jusqu'au siècle dernier, dont l'origine semble ancienne. Pour preuves, ces cartes de la Meuse au XVIII^e siècle²⁷⁵ indiquent à Agimont d'« anciennes carrières de jaspe », ce qui laisse supposer une mise en activité un ou deux siècles plus tôt, à tout le moins. Les deux villages ont évidemment connu des graphies variées, surtout Gochenée²⁷⁶ (Gauchenet, Gauchinet²⁷⁷, Gosné, Gossegnée, etc.), qui en rendent parfois la lecture malaisée. Mais il est assuré que les Tabaguet y possédaient et exploitaient activement des carrières de « jaspe », concurremment à celles de Rochefort et de Rance. Il n'est évidemment pas interdit de penser qu'ils avaient aussi des relations avec les exploitants de ces deux dernières localités. Malgré la littérature déjà abondante sur leur histoire, les données antérieures à 1650 restent rares.

²⁷² Entre autres exemples pour les colonnes du jubé de Saint-Bertin – *ibidem*.

²⁷³ Ces douze colonnes sont décrites dans le contrat publié par *idem*, p. 333.

²⁷⁴ G. BRESCH-BAUTIER, 2013, p. 38.

²⁷⁵ Un fragment en est reproduit par I. LEROY (2012, p. 48) dans le catalogue de l'exposition qui la montrait toute entière. Bibliothèque nationale de France, Département des cartes et plans, GE AA-2053.

²⁷⁶ J.Fr. PINARD (2010) mentionne des usages plus récents en France.

²⁷⁷ C'est ainsi que sont désignées les colonnes du maître-autel (disparu) de l'église Saint-Eustache à Paris (Fr. COUSINIÉ, 2006, p. 202), élevé à partir de 1634. On soulignera que Philippe de Buyster est impliqué dans ce marché et on notera qu'il s'agit d'une des rares mentions de marbres jaspés parmi les autels parisiens décrits par cet auteur, très majoritairement ornés de colonnes de « marbre noir de Dinant ».

Les matériaux clairs sont assez étrangers au sous-sol de nos régions. Il peut s'agir simplement des classiques « pierres blanches françaises », calcaires clairs issus des terrains secondaires et tertiaires. Ainsi, pour le maître-autel de la cathédrale de Saint-Omer, on note une « frise en pierre de Verdun enrichy de morisques ou festons »²⁷⁸ et aussi des « anges de pierre de Verdun tenans des palmes et chapeaux »²⁷⁹, alors que d'autres figures sont dites en « pierre d'Avesnes » et des structures en « pierres de Fiennes en cas que le dit Tabaguet ne trouve bon de le faire de pierre de sa quarrière »²⁸⁰. Mais ces matériaux, quoique aptes à une sculpture d'une certaine finesse, restent mats et c'est une autre matière qui a la cote, plus mystérieuse en quelque sorte : l'albâtre tendre et fragile, dont la légère translucidité s'allie à des effets nacrés d'un charme incomparable. Les sources peu nombreuses en étaient bien connues : outre les régions méditerranéennes, c'est surtout l'Est de la France et l'Angleterre qui livraient cette matière quasi précieuse. Les réalisations de nos régions semblent avoir eu recours surtout à l'Angleterre, soit en direct, soit par l'intermédiaire de marchands hollandais. Le troc, comme on l'a vu, représentait une pratique courante entre professionnels de contrées différentes. Il faut souligner qu'il existe des qualités et des couleurs d'albâtres d'une certaine variété, parfois précisées dans les documents – clair ou au contraire rougeâtre, uniforme ou très veiné, voire jaspé... Il est à noter que les mentions de « marbre blanc » au sens classique (marbre cristallin de type Carrare) sont très rares dans les documents consultés.

Enfin, en guise d'ultime conclusion, il semble opportun de discuter un rien du « goût du rouge»²⁸¹ ou des raisons de la mode des marbres jaspés. L'engouement pour le marbre rouge foncé, de type « griotte », dans les grands décors versaillais a fait l'objet déjà de nombreux commentaires, dans le contexte de ce grand programme dont l'élaboration a fait appel à toutes les facettes des arts et artisanats. La symbolique du rouge est évidente : « L'éclat du rouge projette qui le porte au premier plan. Depuis l'Antiquité, la superbe pourpre est la couleur du pouvoir temporel et

²⁷⁸ A. LEGRAND, 1877, p. 357 et 358.

²⁷⁹ *Ibidem.*

²⁸⁰ *Ibidem.*

²⁸¹ Pour reprendre le titre bienvenu d'une petite anthologie parue tout récemment au « Mercure de France », sous la coordination de Pascale LISMONDE (2013). Les différentes facettes de cette forte couleur sont passée en revue, du divin au diabolique, du charnel au spirituel...

spirituel en Occident. Et comme les plus belles teintures sont d'un coût exorbitant, les empereurs romains et byzantins s'en réservent l'exclusivité. La pourpre sera ensuite papale et cardinalice.²⁸²» La matière la plus proche de cette pourpre impériale est sans conteste le porphyre, dans sa variété classique de porphyre rouge d'Égypte. Largement exploité dans l'Antiquité, remis en honneur dans la Florence des Médicis, ce matériau mythique a été largement étudié et ses réalisations recensées à plusieurs reprises. C'est sans doute la ressemblance de teinte, voire un peu de texture mouchetée, avec le porphyre antique, qui a fait le succès de la « griotte » de Rance. La renommée d'un matériau pierreux ou marbrier peut se mesurer à plusieurs paramètres. Il y a d'abord la mise en place d'une appellation, quelque chose comme nos modernes appellations d'origine contrôlée²⁸³. Ensuite, très logiquement, il y a les essais de copies ou d'imitations²⁸⁴. Enfin, il y a les faux proprement dits, stucs marbres ou faux marbres peints – avant l'ultime consécration qui est de devenir nom commun, désignant simplement une couleur, une nuance ou une texture. Cette pratique ne peut venir qu'après un long usage, ancré dans l'imaginaire collectif. Ainsi, quand la reine de Danemark, en 1610, fait peindre la cheminée de sa chambre en précisant « with divers culloured stones as rance, white and black marble, serpentine and purfire »²⁸⁵, le marbre de Rance est devenu au Danemark tellement courant qu'il sert à reconnaître une couleur, sans aucun doute rouge foncé. C'est donc que la vogue du Rance griotte est bien antérieure, remontant à tout le moins au début du XVI^e siècle. Le goût de ce siècle pour les « marbres colorés » a été évoqué régulièrement ces dernières années par les spécialistes²⁸⁶, comme par exemple Jean-Marie Pérouse de Montclos²⁸⁷ pour les Tuilleries, où il l'attribue directement à l'influence de Catherine de Médicis : « Dialogue symbolique entre l'Italienne des marbres et le Français du calcaire ! » (ce dernier étant l'architecte Philibert de l'Orme). Ces débuts restent largement à explorer, pour bien comprendre les origines de cette

²⁸² P. LISMONDE, 2013, p. 12-13.

²⁸³ Dans la plupart des cas, une dénomination géographique, localité ou village, parfois simple lieu-dit voire chapelle (« Sainte-Anne »...).

²⁸⁴ Le pseudo-« portor », que l'on a tenté d'appliquer à toutes sortes de marbres foncés plus ou moins veinés, ou les « façon Saint-Remy » que l'on retrouve dans les inventaires du XVIII^e siècle pour désigner des marbres veinés à fond gris rosé.

²⁸⁵ P. THORNTON, 1983, p. 74.

²⁸⁶ Voir entre autres exemples les considérations de S. FROMMEL (2010) sur la Rotonde des Valois.

²⁸⁷ J.M. PÉROUSE DE MONTCLOS, 1996, p. 45.

grande marbrerie wallonne²⁸⁸ qui a livré des chefs-d’œuvre – grande tradition à laquelle les Tabaguet ont contribué sans conteste, ainsi que nous avons tenté de l’établir ici.

La famille Tabaguet a été fréquemment reprise comme exemple significatif de l’expansion du génie wallon, par la branche italienne : « Les Dinantais Jean et Nicolas Wespin, dont la famille porte le surnom de Tabaguet, acquièrent la célébrité en Italie sous le nom des Tabacchetti »²⁸⁹. C’est en fait l’ensemble de cette dynastie qui mérite incontestablement cette reconnaissance. Et il est difficile de résister à citer : « L’étude de ces données géologiques est en train de renouveler l’étude des mouvements artistiques des siècles passés »²⁹⁰... Espérons que ce « renouvellement » continue son chemin !²⁹¹

²⁸⁸ A. COJANNOT (2010) a récemment apporté des éléments nouveaux sur les débuts du règne personnel de Louis XIV, à l’origine des grands décors versaillais.

²⁸⁹ J. DELMELLE, 1966, p. 61, cité entre Jean de Bologne et Jacques Dubroeucq, après Lambert Lombard, pas moins...

²⁹⁰ F. MACHELART, 1992, p. 91.

²⁹¹ Le présent travail a vu le jour grâce à Monique Merland qui nous a encouragé à l’entreprendre et grandement aidé à le mener à bien, avec une patience peu commune. Qu’elle en soit vivement remerciée ! De nombreuses personnes sont venues à notre secours, pour tenter de pallier nos manques et lacunes. Ce sont Muriel Barbier, Geneviève Bresc-Bautier, Aurore Carlier, Pierre Colman, Frans Doperé, Grégoire Dubois, Guillaume Fonkenell, Jean Germain, Éric Groessens, Marie-France Jacops, Jean-Louis Javaux, Pierre-Yves Kairis, Marylène Laffineur-Crépin, Emmanuelle Loizeau, Monique Maillard, Sophie Mouquin, Maïté Pacco, Joris Snaet, Staf Thomas, Jacques Toussaint, Jean-Louis Van Belle et Marie Verbeek. Qu’ils ne nous tiennent pas rigueur de les confondre dans une gratitude commune mais vraiment sincère. Nicole Carpentier a grandement contribué à la mise au point du crayon généalogique ici présenté.

IV. BIBLIOGRAPHIE

Charles Avery, *The rood-loft from Hertogenbosch*, dans *Victoria and Albert Museum Yearbook*, 1, 1969, p. 1-27.

Jean-Pierre BABELON, *Les travaux de Henri IV au Louvre et aux Tuileries*, dans *Mémoires publiés par la Fédération des Sociétés savantes historiques et archéologiques de Paris et de l'Île-de-France*, 29, 1978, p. 55-130.

Émile BAUDSON, *Un urbaniste au XVII^e siècle, Clément Métézeau, Architecte du Roi*, Mézières, Société d'études ardennaises, 1956, (Cahiers d'études ardennaises, 1).

Alfred BEQUET, *Excursions archéologiques, XII. Crupet*, dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, 7, 1861-1862, p. 326-328.

Pierre Vincent BETS, *Histoire de la ville et des institutions de Tirlemont, d'après des documents authentiques, pour la plupart inédits*, t. II, Louvain, Fonteyn, 1861.

Jules BORGNET, *Analyses des chartes namuroises qui se trouvent aux archives départementales du Nord, à Lille*, dans *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, 3^e série, V, 1863, p. 39-222.

Stanislas BORMANS, *Répertoire chronologique des conclusions capitulaires du chapitre cathédral de Saint-Lambert à Liège*, dans *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, 6, 1869, p. 206-249.

Stanislas BORMANS, *Les fiefs du comté de Namur*, 5 livraisons, Namur, 1875-1880.

Christophe BOUREL LE GUILLOUX & Christophe MORIN, *Épilogue pour une forêt de colonnes : la Rotonde des Valois et le château de Meudon*, dans Sabine FROMMEL & Flaminia BARDATI (dir.), *Primate architecte*, Paris, Picard, 2010, (De Architectura), p. 289-295.

Jean BOVESSE, *Inventaire des papiers Ferdinand Courtois*, Bruxelles, Archives générales de l'État, 1977, (Archives de l'État à Namur).

Jean BOYER, *Le « Musée lapidaire » du cloître de la cathédrale Saint-Sauveur d'Aix-en-Provence*, dans *Provence historique*, 6, 1956, p. 169-183.

Jean BOYER, *Peintres et sculpteurs flamands à Aix-en-Provence aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles*, dans *Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art*, XXVI (1-2), 1957, p. 41-73.

Geneviève BRESC-BAUTIER, *Catherine de Médicis : la passion du marbre*, dans Sabine FROMMEL, Gerhard WOLF & Flaminia BARDATI (dir.), *Il mecenatismo di Caterina de' Medici*, Venezia, Marsilio, 2008, p. 251-277.

Geneviève BRESC-BAUTIER, *Les marbriers parisiens sous Henri IV et Louis XIII et le règne du noir de Dinant 1600-1643*, dans Jacques TOUSSAINT (dir.), *Actes du colloque « Autour des marbres jaspés »*, Namur, 2013, (Monographies du Musée provincial des Arts anciens du Namurois, 59), p. 20-39.

Geneviève BRESC-BAUTIER & Hélène DU MESNIL, *La politique royale du marbre français (1700-1789)*, dans *Les ressources minérales et l'histoire de leur exploitation*, colloque international tenu dans le cadre du 108^e congrès national des Sociétés savantes, organisé à Grenoble en 1983, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1986, p. 425-442.

Geneviève BRESC-BAUTIER & Hélène DU MESNIL, *Le marbre du roi : l'approvisionnement en marbre des bâtiments du roi, 1660-1715*, dans Robert P. MACCUBBIN & David F. MORILL (éd.), *The art and architecture of Versailles*, actes du colloque international de Versailles organisé en 1985, dans *Eighteenth Century Life*, n.s., 17 (2), 1993, p. 36-54.

Samuel BUTLER, *Ex Voto : an account of the Sacro Monte or New Jerusalem at Varallo-Sesia with some notice of Tabachetti's remaining work at the sanctuary of Crea*, Teddington, The Echo Library, 2006 (reproduction de l'édition de 1888).

Carole CARPEAUX (éd.), *Les Wallons à Versailles*, Liège, Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles, 2007.

Carole CARPEAUX, Cristina MARCHI, Monique MERLAND & Francis TOURNEUR (éd.), *Pouvoir(s) de Marbres*, Liège, 2004, (Dossier de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles, 11).

Pierre CHALEIX, *Philippe De Buyster, sculpteur, 1595-1688*, Paris, A. & J. Picard, 1967.

Jacques CHARLES (dir.), *Trésors d'art sacré à l'ombre du Val-de-Grâce*, Paris, Délégation à l'action artistique de la Ville de Paris, 1988.

Andrée CHAULEUR & Pierre-Yves LOUIS, *François Mansart, les bâtiments. Marchés de travaux (1623-1665)*, Paris, Centre historique des Archives de France, Champion, 1998.

Paulette CHONÉ, *À propos du peintre Charles Mellin. Un essai d'industrialisation à Nancy au début du XVII^e siècle*, dans *Le Pays Lorrain*, 64, 1983, p. 35-50.

Jacques CHOUX, *La famille de Lorraine et l'église Notre-Dame de Liesse au XVII^e siècle. Construction du jubé et pose d'armoiries sur la façade*, dans *Le Pays lorrain*, 51 (3), 1970, p. 139-144.

Édouard-Jacques CIPRUT, *Nouveaux documents sur Étienne Dupérac*, dans *Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art français*, 1960, p. 161-173.

Émile CLOSE, *Dinant, notes d'histoire et de folklore*, Bruxelles, éditions Sambre-et-Meuse, [1936].

Alexandre COJANNOT, *À l'origine de l'architecture de marbre sous Louis XIV. Les projets de Louis Le Vau pour le collège Mazarin, le Louvre et Versailles (1662-1663)*, dans *Revue de l'Art*, 169 (3), 2010, p. 11-23.

Suzanne COLLON-GEVAERT, *Histoire des arts du métal en Belgique*, Bruxelles, 1951, (Mémoires de l'Académie royale de Belgique, Classe des Beaux-Arts, collection in-8° ; 7).

Louis COURAJOD, *L'exportation des pierres noires de Dinant. Saint-Wulfran d'Abbeville*, dans Louis COURAJOD, *Leçons professées à l'École du Louvre (1887-1896), II. Origines de la Renaissance*, Paris, 1910, p. 605-615.

Ferdinand COURTOY, *Les de Nuremberg, architectes des XVI^e et XVII^e siècles*, dans *Wallonia*, 1912, p. 508-512.

Ferdinand COURTOY, *Les arts industriels à Dinant au début du dix-septième siècle*, dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, 34, 1920, p. 217-253.

Ferdinand COURTOY, *Les Nonon marbriers dinantais*, dans *Namurcum. Chronique de la Société archéologique de Namur*, 26 (2), 1952, p. 24-27.

Frédéric COUSINIÉ, *Le Saint des Saints. Maîtres-autels et retables parisiens du XVII^e siècle*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2006.

Krista DE JONGE, *Les fondations funéraires de la haute noblesse des anciens Pays-Bas dans la première moitié du XVI^e siècle*, dans Jean GUILLAUME (éd.), *Demeures d'éternité. Églises et chapelles funéraires aux XV^e et XVI^e siècles*, Paris, Picard, 2005, (De Architectura), p. 125-140.

Krista DE JONGE & Konrad OTTENHEYM (éd.), *Unity and discontinuity. Architecture relations between the Southern and Northern Low Countries 1530-1700*, Turnhout, Brepols, 2007, (Architectura Moderna, 5).

Léon DE LABORDE, *Les comptes des bâtiments du Roi (1528-1571) suivis de documents inédits sur les châteaux royaux et les beaux-arts au XVI^e siècle*, 2 t., Paris, Société de l’Histoire de l’Art français, J. Baur, 1877-1880.

Françoise DE LA MOUREYRE, *Philippe De Buyster*, <http://www.latribunedelart.com/philippe-de-buyster-1595-1688> [consulté le 10 décembre 2013].

Henri DE LAPLANE, *Jubé de l’église abbatiale de Saint-Bertin. Devis passé en 1619, par Guillaume Loemel, 72^e abbé*, dans *Bulletin historique trimestriel de la Société des Antiquaires de la Morinie*, 3, 1862-1866, p. 330-337.

Dario DEL BUFALO, *Porphyry. Red imperial porphyry. Power and Religion*, Torino, Umberto Allemandi & C., 2012.

Ferdinand DEL MARMOL, *Dinant, art, histoire & généalogie*, Dinant, A. Gérard, 1888.

Joseph DELMELLE, *L’expansion wallonne en Europe*, Charleroi, Institut Jules Destree, 1966, (Connaitre la Wallonie).

Ferdinand DE MALLEVOÜE, *Les actes de Sully passés au nom du roi de 1600 à 1610 par-devant M^re Simon Fournyer, notaire au Châtelet de Paris*, Paris, Imprimerie nationale, 1911, (Collection de documents inédits sur l’histoire de France).

Xavier DE MASSARY & Anne SARTELET, *Charleville-Mézières, la place ducale et la ville de Charles de Gonzague*, Paris, Éditions du Patrimoine, 2012, (Parcours du Patrimoine, 380).

[Anatole DE MONTAIGLON], *Dépenses du Val-de-Grâce*, dans *Archives de l’art français*, 9, 1858, p. 76-79.

[A. DE NEUVILLE], *Notice historique et généalogique sur la famille de Wespin originaire de Dinant-sur-Meuse*, Amiens, Caillaux, 1867.

Serge DERCOURT, *Un patrimoine dispersé. Les objets d’art de Saint-Omer et environs dispersés à la Révolution et retrouvés aussi bien en France qu’à l’étranger*, Saint-Omer, 2006, (Mémoires de la Société académique des Antiquaires de la Morinie, 44).

Louis DESCHAMPS DE PAS, *L’église Notre-Dame de Saint-Omer d’après les comptes de fabrique et les registres capitulaires. Deuxième partie, intérieur de l’église*, Saint-Omer, 1896, (Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie, 23).

Henri DESSART, Georges HANSOTTE & Jean HOYOUX, *Inventaire analytique de documents relatifs à l’histoire du diocèse de Liège sous le régime des nonces de Cologne*, Bruxelles, Institut historique belge de Rome, 1957, (Analecta vaticano-belgica, Documents, 2^e série, section B, 2).

Joseph DESTRÉE, *La dinanderie sur les bords de la Meuse. Notes et documents*, dans E. DE PIERPONT (dir.), *Fédération archéologique et historique de Belgique, XVII^e session, Congrès de Dinant, août 1903, Compte Rendu*, Namur, Société archéologique de Namur, 1904, p. 743-820.

Marguerite DEVIGNE, *Les frères Jean, Guillaume et Nicolas de Wespin, dits Tabaguet et Tabachetti, sculpteurs dinantais (XVI^e et XVII^e siècles)*, dans *Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*, 29, 1920, p. 97-135 et 31, 1923, p. 5-22.

Léopold DEVILLERS, *Analectes montois. Documents relatifs aux anciennes sculptures de l'église Sainte-Waudru*, dans *Annales du Cercle archéologique de Mons*, XV, 1878, p. 601-615.

Luc DEVLIEGHER, *De Keizer Karel-schouw van het Brugse Vrije*, Tielt, Lannoo, 1987, (Kunstpatrimonium van West-Vlaanderen, 10).

Robert DIDIER, *Jacques Dubroeucq, sculpteur et maître-artiste de l'Empereur*, [Bruxelles], Ars Libris, 2000.

José DOUXCHAMPS, *Dinandiers et dinanderies. Prémices d'un inventaire général*, dans Jacques TOUSSAINT (dir.), *Art du laiton, dinanderie*, Namur, 1995, (Monographies du Musée des Arts anciens du Namurois, 30), p. 339-375.

Cécile DOUXCHAMPS-LEFFÈVRE, *Abolition et résurgence de la noblesse et des emblèmes nobiliaires dans nos régions (1795-1830)*, dans Claude DE MOREAU DE GERBEHAYE & André VAN RIE (éd.), *Marques d'authenticité et sigillographie : recueil d'articles publiés en hommage à René Laurent*, Bruxelles, 2006, (Archives et bibliothèque de Belgique, n° spécial 79), p. 363-370.

Georges DUCARME, *Le marbre de Rance, son histoire et celle de l'industrie marbrière dans la localité*, dans *Publications de la Société d'Histoire régionale de Rance*, II, 1956-1957, p. 35-76.

Achille DURIEUX, *Le jubé de l'église Saint-Aubert*, dans *Mémoires de la Société d'Émulation de Cambrai*, XLVI, 1891, p. 55-76.

Achille DURIEUX, *Gaspar Marsy*, dans *Mémoires de la Société d'Émulation de Cambrai*, XLVII, 1891, p. 253-268 (précédemment paru dans *Réunion des Sociétés savantes des Départements à la Sorbonne, Section des Beaux-Arts*, 1881, p. 99-108).

Marie-Antoinette FLEURY & Martine CONSTANS, *Documents du minutier central des notaires de Paris. Peintres, sculpteurs et graveurs au XVII^e siècle (1600-1650)*, t. II, Paris, Archives nationales, 2010.

Guillaume FONKENELL, *Le Palais des Tuilleries*, Arles, Honoré Clair, Paris, Cité de l'Architecture & du Patrimoine, 2010.

Paul FOUCART, *Adam Lottman*, dans *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des Départements*, 1894, p. 1200-1330.

Sabine FROMMEL, *L'architecture sacrée : la chapelle de Diane de Poitiers à Anet et la rotonde des Valois*, dans Sabine FROMMEL & Flaminia BARDATI (dir.), *Primatice architecte*, Paris, Picard, 2010, (De Architectura), p. 185-234.

Sabine FROMMEL, Gerhard WOLF & Flaminia BARDATI (dir.), *Il mecenatismo di Caterina de' Medici : poesia, feste, pittura, scultura, architettura*, Venezia, Marsilio, 2008.

Stéphane GABER, *Le maréchal François de Bassompierre 1579-1646*, dans *Le Pays lorrain*, 63, 1982, p. 165-175.

Josianne GAIER-LHOEST, *L'évolution topographique de la ville de Dinant au Moyen Âge*, Bruxelles, Pro Civitate, 1964, (Collection Histoire, série in-8°, 4).

Catherine GAUCHERY GRODECKI, *Minutier central des notaires de Paris, Histoire de l'Art au XVI^e siècle, 1540-1600, architecture, vitrerie, menuiserie, tapisseries, jardins*, Paris, 1986.

Edmond GÉNÉMAUD & Jean-Paul LAURENT, *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790, Ardenne, tome III (1^{ère} partie), Archives civiles, Séries C, D, E & F*, Charleville, 1905.

Édouard GÉRARD, *Analectes pour servir à l'histoire de la Ville de Dinant collationnés et annotés*, Namur, Jacques Godenne, 1901.

Édouard GÉRARD, *Histoire de la Ville de Dinant*, Namur, Vers l'Avenir, 1936, (La province de Namur, petite encyclopédie).

Édouard GÉRARD & Gabrielle GÉRARD, *Analectes pour servir à l'histoire de la Ville de Dinant, inventaire Remacle*, Dinant, Bourdeaux-Capelle, 1944.

Marc GIL & Ludovic Nys, *Saint-Omer gothique, les arts figuratifs à Saint-Omer à la fin du Moyen Âge 1250-1550, peinture – vitrail – sculpture – arts du livre*, Valenciennes, Presses universitaires, 2004.

Christine GÖTTLER, *The Temptation of the Senses at Sacro Monte di Varallo*, dans Wietse DE BOER & Christine GÖTTLER (éd.), *Religion and the Senses in early modern Europe*, Leiden, Brill, 2013.

Éric GROESSENS, *L'industrie du marbre en Belgique*, dans *Mémoires de l'Institut géologique de l'Université de Louvain*, XXXI, 1981, p. 219-253.

Éric GROESSENS, *L'exploitation et l'emploi du marbre noir de Dinant sous l'Ancien Régime*, dans Jacqueline LORENZ (dir.), *Carrières et constructions en France et dans les pays limitrophes III*, 119^e Congrès national des Sociétés historiques et scientifiques à Amiens en 1994, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1996, p. 71-85.

Éric GROESSENS, *Le marbre noir*, dans Jacques TOUSSAINT (dir.), *Boiseries et marbres sculptés en Namurois. Dessins de la collection Charles Van Herck*, Namur, 1997, (Monographies du Musée des Arts anciens du Namurois, 13), p. 66-74.

Henri HACHEZ, *Histoire de Dinant*, 2 t., Court-Saint-Étienne, Victor Chevalier, 1893-1896.

Louis HAUTECŒUR, *Histoire de l'architecture classique en France. Tome premier : la formation de l'idéal classique. L'architecture sous Henri IV et Louis XIII*, Paris, Auguste Picard, 1943.

Évariste HAYOT, *Oeuvres inédites d'artistes liégeois au pays de Dinant*, dans *Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du Diocèse de Liège*, 28, 1937, p. 79-91.

Évariste HAYOT, *La collégiale Notre-Dame de Dinant*, Namur, Société archéologique, 1951, (Inventaire des monuments et œuvres d'art de la province de Namur, Arrondissement de Dinant, 1) – également paru dans *Bulletin de la Commission royale des Monuments et Sites*, 2, 1950, p. 7-75.

Thomas HEDIN, *The sculpture of Gaspard and Balthazard Marsy. Art and patronage in the early reign of Louis XIV with a catalogue raisonné*, Columbia, University of Missouri Press, 1983.

Jules HELBIG, *La sculpture et les arts plastiques au pays de Liège et sur les bords de la Meuse* (2^e éd.), Bruges, Desclée de Brouwer et Cie, 1890.

M. HENDRICKX & W. SANGERS, *De kerkschat van de Sint-Catharinakerke te Maaseik, beschrijvende inventaris*, Hasselt, Provincie Limburg, 1963.

Eugène HERBECQ, *Dinant autrefois Deonant, son nom, son existence à l'époque romaine, sa collégiale médiévale*, Dinant, Bourdeaux-Capelle, 1984.

Henri HERLUISON, *Actes d'état civil d'artistes français, peintres, graveurs, architectes, etc., extraits des registres de l'hôtel de ville de Paris, détruits dans l'incendie du 24 mai 1871*, Orléans, Herluisson, 1873.

Charles HIEGEL & Marie-France JACOPS, *Le grand autel de l'abbaye Saint-Arnould de Metz (1671-1677)*, dans *Les Cahiers lorrains*, 1990, p. 39-63.

Charles HIEGEL & Marie-France JACOPS, *Un artiste lorrain du XVII^e siècle, le sculpteur Ignace Robert*, dans *Les Cahiers lorrains*, 1994 (3-4), p. 215-246.

Martine HILLAIRE, *La Meuse ardennaise, voie européenne d'échange de Jules César à l'éveil de la nationalité*, Charleville-Mézières, Archives départementales, 1987.

Jules HOUDY, *La halle échevinale de la Ville de Lille, 1235-1664. Notice historique, comptes & documents concernant l'ancienne Maison-Commune*, Lille, Paris, 1870.

Antoinette HUYSMANS, Jan VAN DAMME, Carl VAN DE VELDE & Christine VAN MULDERS, *Cornelis Floris (1514-1575), beeldhouwer, architect, ontwerper*, Bruxelles, 1996.

Arnout JANSSENS, *Cambrai, ancien jubé de l'église Saint-Géry (1635-1641)*, dans *Congrès archéologique de France, 169^e session, 2011, Lille, le Nord et Tournai*, Paris, Société française d'Archéologie, 2013a, p. 39-45.

Arnout JANSSENS, *Valenciennes, tribune des chantres de l'auditorium Saint-Nicolas (vers 1611)*, dans *Congrès archéologique de France, 169^e session, 2011, Lille, le Nord et Tournai*, Paris, Société française d'Archéologie, 2013b, p. 231-236.

Jean-Louis JAVAUX, *Une dynastie de marbriers dinantais : les Boreux*, dans Carole CARPEAUX et al., (éd.), *Pouvoir(s) de Marbres*, Liège, 2004, (Dossier de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles, 11), p. 109-119.

Pascal JULIEN, *Pierre Legros, sculpteur romain*, dans *Gazette des Beaux-Arts*, CXXXV, 2000, p. 189-214.

Pascal JULIEN, *Marbres, de carrières en palais*, Manosque, Le bec en l'air, 2006.

Pascal JULIEN (dir.), *Marbres de Rois*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2013, (Arts, théorie et pratique des arts).

Hadrien KOCKEROLS, *Monuments funéraires en pays mosan. Arrondissement de Namur. Tombes et épitaphes 1000-1800*, Malonne, chez l'auteur, 2001.

Hadrien KOCKEROLS, *Monuments funéraires en pays mosan. La Pointe de Givet. Tombes et épitaphes 1200-1800*, Namur, Éditions namuroises, 2007.

Marylène LAFFINEUR-CRÉPIN, *Pour magnifier le service divin et perpétuer la mémoire des hommes. Entre Renaissance et Baroque, quelques exemples prestigieux de sculptures en marbre, à Liège et à Nevers*, dans Carole CARPEAUX et al. (éd.), *Pouvoir(s) de Marbres*, Liège, 2004, (Dossier de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles, 11), p. 163-174.

Léon LAHAYE, *Bibliographie namuroise*, dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, XVII, 1886, p. 577-593.

Léon LAHAYE (éd.), *Cartulaire de la commune de Dinant, t. IV (1556-1620), t. V (1621-1665) et t. VI (1666-1700)*, Namur, Wesmael-Charlier, 1891-1906.

Paul LAURENT, *Une fourniture de marbre pour l'église du Val-de-Grâce*, dans *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1, 1898, p. 367-368.

Michel LEFFTZ, *Jean Delcour 1631-1707, un émule du Bernin à Liège*, Bruxelles, Éditions Racine, Les Musées de Liège, 2007.

Michel LEFFTZ, *La sculpture dans l'ancien diocèse de Liège, depuis la mort de Lambert Lombard jusqu'aux prémisses du Baroque*, dans Geneviève XHAYET & Robert HALLEUX (éd.), *Ernest de Bavière (1554-1612) et son temps. L'automne flamboyant de la Renaissance entre Meuse et Rhin*, Turnhout, Brepols, 2011, (De diversis artibus, 88), p. 235-306.

Albert LEGRAND, *Chute du campanile de l'église cathédrale de Saint-Omer sur la voûte du chœur, en 1606, et conséquences fâcheuses qui en résultent pour le monument*, dans *Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie*, 5, 1877, p. 350-364.

Charles-Xavier LELIÈVRE, *Questions de droit concernant les coutumes de Namur*, Namur, 1852.

Jean-Michel LENIAUD & Philippe PLAGNIEUX, *La basilique Saint-Denis*, Paris, Éditions du Patrimoine, 2012, (Monographies d'édifices).

Inès LEROY, *La Meuse, les hommes*, Dinant, 2012, (Cahiers de la Maison du Patrimoine médiéval mosan, 5).

J.J. LIONNOIS, *Histoire des villes vieille et neuve de Nancy, depuis leur fondation jusqu'en 1788, 200 ans après la fondation de la Ville-Neuve*, t. 2, Nancy, Haener père, 1811.

Pascale LISMONDE (éd.), *Le goût du rouge*, Paris, Mercure de France, 2013.

Emmanuelle LOIZEAU, *Étude architecturale de la place ducale*, dans *Charleville, chef-d'œuvre du XVII^e siècle*, Charleville-Mézières, Musée de l'Ardenne, 2006a, p. 143-155.

Emmanuelle LOIZEAU, *Aux origines de la place ducale : question de paternité*, dans *Charleville, chef-d'œuvre du XVII^e siècle*, Charleville-Mézières, Musée de l'Ardenne, 2006b, p. 156-171.

Félicien MACHELART, *Peintres et sculpteurs de la confrérie Saint-Luc de Valenciennes aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Valenciennes, Presses universitaires (Parcours), 1987.

Félicien MACHELART, *Adam Lottman, sculpteur et architecte valenciennois 1585/90-1663*, dans *Valentiana*, 9, 1992, p. 89-94.

Philippe MALGOUYRES & Clément BLANC-RIEHL, *Porphyre, la pierre pourpre des Ptolémées aux Bonaparte*, Paris, Réunion des Musées nationaux, 2003.

Edmond MARCHAL, *La sculpture et les chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie belges*, Bruxelles, F. Hayez, 1895.

[Pierre MAROT], *L'église des Cordeliers et la tradition lorraine*, dans *Le Pays lorrain*, 32, 1951, p. 97-114.

Johann Jacob MERLO, *Kölnische Künstler in alter und neuer Zeit*, Eduard FIRMENICH-RICHARTZ & Hermann KEUSSEN (éd.) en 1895, Nieuwkoop, B. De Graaf, 1966, (réédition anastatique).

Claude MIGNOT, *L'église du Val-de-Grâce au faubourg Saint-Jacques de Paris : architecture et décor (nouveaux documents 1645-1667)*, dans *Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art français*, 1975, p. 101-136.

Jean MOGIN, *Les jubés de la Renaissance*, Bruxelles, Éditions du Cercle d'Art, 1946.

Justin MORET, *Henri de Borset & Thomas Tollet sculpteurs liégeois du XVI^e siècle. Leurs travaux dans la cathédrale de Nevers*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, XLVIII, 1922, p. 85-134.

Sophie MOUQUIN, *La dynastie Derbais : des marbriers brabançons au service du Roi de France*, dans Carole CARPEAUX et al. (éd.), *Pouvoir(s) de Marbres*, Liège, 2004, (Dossier de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles, 11), p. 97-108.

Sophie MOUQUIN, *Versailles, un édifice de marbre. Le rouge de Rance et les harmonies colorées versaillaises*, dans Carole CARPEAUX (éd.), *Les Wallons à Versailles*, Liège, Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles, 2007, p. 356-388.

Sophie MOUQUIN, *Les échanges marbriers entre les anciens Pays-Bas et la France sous l'Ancien Régime*, dans Gaëlle MAËS & Jan BLANC (éd.), *Les échanges artistiques entre les anciens Pays-Bas et la France, 1482-1814*, Turnhout, Brepols, 2010, p. 145-153.

Sophie MOUQUIN, *Les marbriers des bâtiments du Roi. Organisation et réalisations*, dans Pascal JULIEN (dir.), *Marbres de Rois*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2013, (Arts, théorie et pratique des arts), p. 203-213.

Valère NOVARINA & Marc BAYARD, *Sacri Monti, incandescence baroque en Italie du Nord*, Paris, L'Autre Monde, 2012.

Adrien OGER, *Les frères Jean et Nicolas de Wespin dits Tabaguets, sculpteurs dinantais (XVI^e et XVII^e siècles). Leur œuvre en Italie*, dans E. DE PIERPONT (dir.), *Fédération archéologique et historique de Belgique, XVII^e session, Congrès de Dinant, août 1903, Compte Rendu*, Namur, Société archéologique de Namur, 1904, p. 1-13.

Paul PARENT, *Un tailleur d'images cambrésien, Jaspard Marsy*, dans *Revue du Nord*, 7-8, 1921, p. 249-257.

Paul PARENT, *L'architecture des Pays-Bas méridionaux (Belgique et Nord de la France) aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Bruxelles, G. Van Oest, 1926.

Jean-Marie PÉROUSE DE MONTCLOS, *Philibert de l'Orme à Paris : les Tuilleries et l'arsenal*, dans *Revue de l'Art*, 111, 1996, p. 40-50.

Jean-François PINARD, *Les marbres de Gochenée en Lorraine*, dans *Ardenne wallonne*, 120, 2010, p. 70.

Charles PIOT, *Le jubé de la cathédrale de Bois-le-Duc (Pays-Bas)*, dans *Bulletin des Commissions royales d'Art et d'Archéologie*, 6, 1867, p. 42-50.

Martine PLOUVIER, *Le jubé et le décor du chœur de la cathédrale*, dans Martine PLOUVIER (dir.), *Laon, une acropole à la française*, Amiens, AGIR-Pic., 1995, (Cahiers du Patrimoine, 40), p. 311-321.

Georges POISSON, *La grande histoire du Louvre*, Paris, Perrin, 2013, (Pour l'histoire).

Édouard PONCELET, *Les cuivriers du chapitre de Saint-Lambert à Liège*, dans *Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du Diocèse de Liège*, XXVII, 1936, p. 1-29.

C.J. QUINAUX, *Notice historique sur l'abbaye de Leffe avec de nombreuses pièces justificatives et un appendice sur la paroisse de Leffe*, Namur, Paul Godenne, 1884.

C.A. RAHLENBECK, *Bourlette, André*, dans *Biographie nationale*, 2, 1868, col. 857-860.

D. ROGGEN, *Jehan Mone, artiste de l'empereur*, dans *Gentse Bijdragen tot de Kunstschilderijen*, XIV, 1953, p. 207-246.

C.G. ROLAND & D.D. BROUWERS, *Bulletin bibliographique*, dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, 36, 1923, p. 259-282.

Hippolyte ROY, *Le jubé de Notre-Dame-de-Liesse offert à la basilique par la Maison ducale de Lorraine*, Nancy, A. Humblot & Cie, Société d'archéologie lorraine, 1925.

Pascal SAINT-AMAND *et al.*, *Dinant, un joyau du patrimoine mosan*, Namur, Institut du Patrimoine wallon, 2009, (Carnets du Patrimoine, 53).

Danielle SARLET & André MATTHYS (dir.), *Le patrimoine monumental de la Belgique, Wallonie, volume 22, arrondissement de Dinant*, Sprimont, Pierre Mardaga, 1996.

Alain SARTELET, *Charleville au temps des Gonzague, portrait d'une cité duchesse 1606-1708*, Charleville-Mézières, Musée de l'Ardenne, 1997.

Eugène SOIL, *Les maisons de la Compagnie de Jésus à Tournai*, Bruges, Desclée de Brouwer et C^{ie} (Société de Saint-Augustin), 1889.

François SOUCHAL, *De Cambrai à Versailles : les frères Marsy, sculpteurs du Roi*, dans *Revue du Nord*, LXII, 245, 1980, p. 383-413.

Jan STEPPE, *Het koordoksaal in de Nederlanden*, Brussel, 1952, (Verhandelingen van de Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, Klasse der Schone Kunsten, 7).

Marc SUTTOR, *Vie et dynamique d'un fleuve. La Meuse de Sedan à Maastricht (des origines à 1600)*, Bruxelles, De Boeck, 2006, (Bibliothèque du Moyen Âge, 24).

Peter THORNTON, *Seventeenth-Century interior decoration in England, France and Holland*, New Haven, London, Yale University Press, 1978.

Francis TOURNEUR, *Marbres wallons : esquisse d'un répertoire*, dans Carole CARPEAUX *et al.* (éd.), *Pouvoir(s) de Marbres*, Liège, 2004, (Dossier de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles, 11), p. 27-45.

Francis TOURNEUR, *Marbres wallons, quelques temps forts de l'Antiquité à nos jours. Pistes pour un renouveau des études marbrières en Wallonie*, dans *Actes du colloque « À la trace du Rouge de Rance »*, Rance, Société d'histoire régionale de Rance, 2005, p. 42-47.

Francis TOURNEUR, *La sculpture en pierre du Bassin mosan. Apports d'une approche géologique pour l'identification des sources*, dans *Actes des VII^e Congrès de l'Association des Cercles francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique et LIV^e Congrès de la Fédération des Cercles d'Archéologie et d'Histoire de Belgique*, Ottignies – Louvain-la-Neuve 2004, 2, 2007, p. 806-812.

Francis TOURNEUR, *Marbres wallons à Versailles, mise en contexte*, dans *Bloc-Notes, Trésor de la Cathédrale de Liège*, 30, 2012, p. 8-9.

Paul VANAISE, *Note concernant le marbre de Dinant fourni par Jean Noël et Nicolas Duchesnoy aux sculpteurs parisiens Lheureux et Autrot à la fin du XVI^e siècle*, dans *Namurcum, Chronique de la Société archéologique de Namur*, 38, 1966, p. 8-16.

H. VAN ALFEN, *De bron van Bakhuizen v.d. Brink's Andries Bourlette (Luiksche verhooren over Oranje's tocht in 1568)*, dans *Bijdragen en Mededelingen van het Historisch Genootschap*, Utrecht, 54, 1933, p. 173-276.

Jean-Louis VAN BELLE, *Le projet de factum de Jacques-Joseph Boreux (1755-1846), maître marbrier dinantais, écrivain, inventeur*, Braine-le-Château, La Taille d'Aulme, 2011.

Madeleine VAN DEN WINCKEL, *Jaspe ou Rouge des Flandres*, dans *Pierre & Marbre*, 1976, p. 23-25.

Gabri VAN TUSSEN BROEK, *Bouwen voors stad en land. Overzicht van het handelsnetwerk van de aannemersfamilie Van Neurenberg in de Noordelijke en Zuidelijke Nederlanden (1480-1640)*, Utrecht, Universiteit, 2001, (thèse inédite).

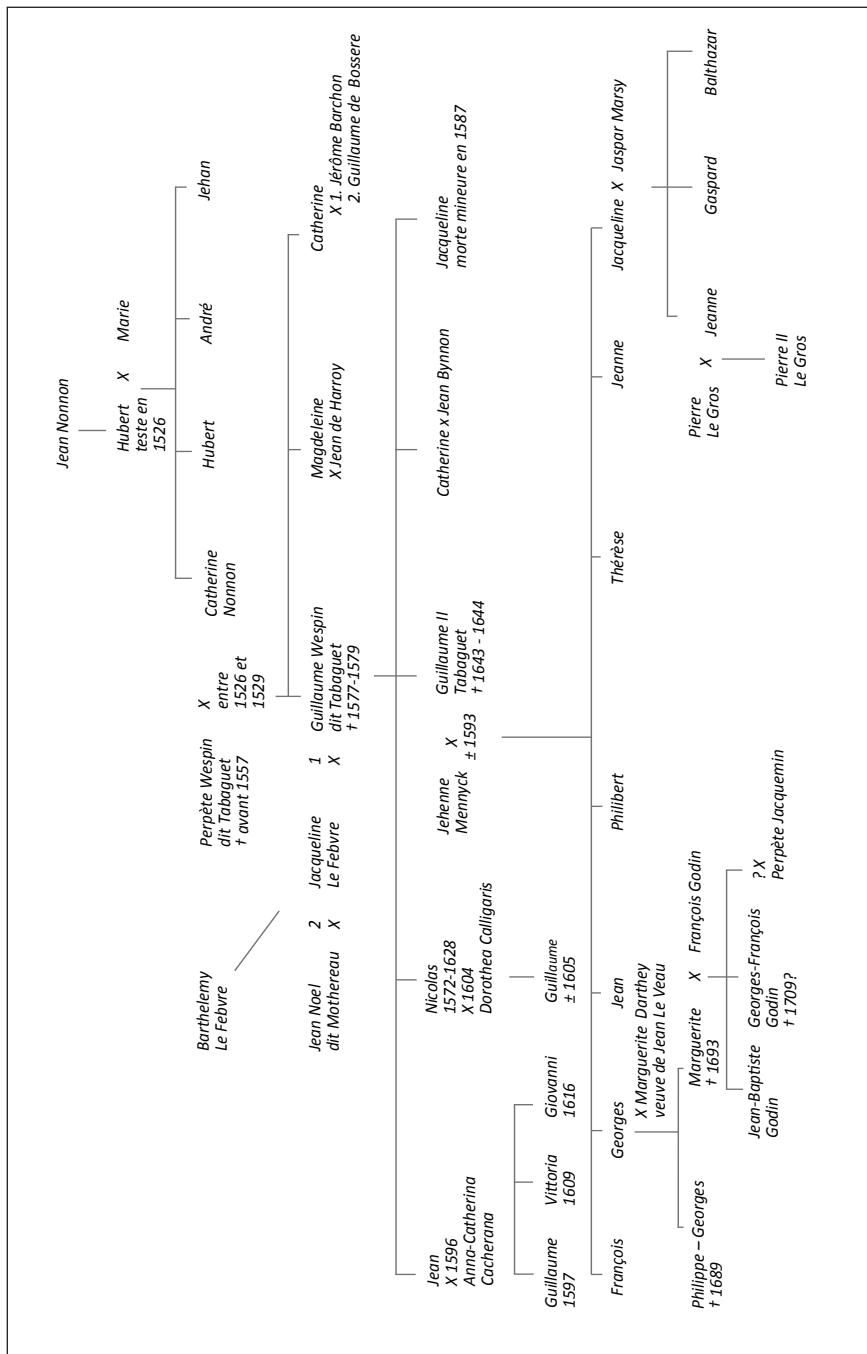
Gabri VAN TUSSEN BROEK, *The architectural network of the Van Neurenberg family in the Low Countries (1480-1640)*, Turnhout, Brepols, 2006, (Architectura Moderna, 4).

Christopher WILSON, *Note sur la redécouverte des colonnettes du jubé de Sainte-Waudru à Mons*, dans Robert DIDIER, *Jacques Dubroeucq, sculpteur et maître-artiste de l'Empereur*, [Bruxelles], Ars Libris, 2000, p. 161-165.

Luigi ZANZI & Paolo ZANZI (éd.), *Atlante dei Sacri Monti prealpini*, Milano, Skira, 2002.

V. ANNEXE :
CRAYON GÉNÉALOGIQUE
DE LA FAMILLE TABAGUET ET
DES FAMILLES DIRECTEMENT ALLIÉES

La première tentative est sans doute celle d'A. Oger (1904, p. 4 en note infra-paginale du tiré-à-part), complétée ensuite par les données de M. Devigne (1920, p. 107, note infra-paginale ; 1923, pour les données italiennes). Une ligne dynastique est accessible en ligne [<http://gw.geneanet.org/superalbert43?lang=fr&v=TABAGUET+de+WESPIN&m=N> consulté le 10 décembre 2013], mais certaines données sont non contrôlables et ne correspondent pas avec celles que nous avons recueillies – nous les avons donc négligées.



PROPOSITIONS POUR LE PEINTRE STAVELOTAIN NICOLAS HANSON

par Pierre-Yves KAIRIS

À la mémoire de mon ami Albert Lemeunier,
une poussière d'étoile de cet art mosan stavelotain qui lui était si cher

Dans le troisième quart du XVII^e siècle, un peintre aujourd’hui bien oublié mais manifestement de qualité fut actif à Stavelot et dans sa région. Il a pour nom Nicolas Hanson et son œuvre n’a guère été envisagé jusqu’à ce jour¹.

Jules Helbig a le premier attiré l’attention sur lui². Sur la foi d’une indication fournie par l’abbé Gerardy, directeur de l’Institut Saint-Remacle à Stavelot, il a signalé en 1903 ce qu’il appelait une *Descente de croix*, toile signée *N. Hanson* conservée dans la chapelle de cet établissement (fig. 1). Ferdinand Dandrifosse a par la suite apporté quelques précisions sur l’auteur de ce tableau³. Il a en effet retrouvé dans les registres paroissiaux stavelotains la mention du baptême de six enfants, nés entre 1662 et 1671, du peintre Nicolas Hanson⁴. Le parrain de l’aîné, Gérard, était le baron Gérard de Fraipont, podestat de Stavelot⁵. Ce parrainage est significatif de la reconnaissance dont devait bénéficier l’artiste dans son

¹ Une brève synthèse de la plupart des nouvelles attributions ici avancées figure néanmoins dans ma notice sur ce peintre parue dans *l’Allgemeines Künstler-Lexikon*, t. 69, Berlin et New York, 2011, p. 223.

² Jules HELBIG, *La peinture au pays de Liège et sur les bords de la Meuse*, Liège, 1903, p. 481-482.

³ Ferdinand DANDRIFOSSE, *Les peintres Hanson de Stavelot*, dans *Folklore Stavelot-Malmedy-Saint-Vith*, t. 9, 1939, p. 57-58.

⁴ Voir aussi Archives de l’État à Liège, *Tables des registres paroissiaux. Stavelot*, 198, p. 253.

⁵ Premier officier de la principauté abbatiale, le podestat est le laïc commissionné par le prince-abbé pour assurer la défense du pays et pour présider la cour féodale de Stavelot (Gaston SCHUIND, *Une principauté ecclésiastique de l’Ancien Régime. Stavelot-Malmedy*, Stavelot, 1914, p. 36-37).

pays. On ne connaît pas d'autres mentions documentaires du personnage⁶, mais quelques œuvres supplémentaires non dénuées d'intérêt peuvent être aujourd'hui versées à son catalogue.

Le tableau évoqué par Helbig, seule peinture du maître jusqu'ici répertoriée, est en réalité une *Mise au tombeau*. Celle-ci s'inspire d'une grande toile de Rubens jadis conservée au couvent des capucins de Bruxelles et qui figure aujourd'hui aux cimaises des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique (inv. 164). La toile de Rubens a été gravée à huit reprises, notamment par Pontius et par Bolswert. Comme l'a montré l'abbé Dandrifosse, c'est l'estampe de Paulus Pontius, de 1628, qui a servi de modèle à l'artiste stavelotain (fig. 2)⁷. Ce dernier a suivi assez fidèlement la composition gravée (inversée par rapport à la peinture originale), mais en négligeant totalement les vibrations chromatiques rubénianes. La Vierge, levant les yeux au ciel, reçoit le corps de son fils posé sur une pierre recouverte de paille. Elle est entourée de saint Jean et de saintes femmes. Aux pieds du Christ, Marie-Madeleine agenouillée recueille les instruments de la Passion, tandis qu'à droite deux anges aident à l'ensevelissement du divin martyr. L'ambiance est assez logiquement ténébreuse, avec une forte dominante d'ocres foncés desquels émerge le corps cireux du Christ sur un linceul blanc lumineux.

Quelques détails s'avèrent originaux par rapport aux compositions de Rubens et Pontius. Hanson a ajouté la figure sans grand caractère du donateur, un religieux agenouillé au premier plan à gauche. En dessous de celui-ci ont été indiquées les mentions *ÆTATIS 58* et *AN[N]O 1664*. D'autre part, dans la partie cintrée de la toile, Hanson a agrandi la composition en montrant dans un lointain tourmenté le Golgotha, avec le Christ en croix encadré par les larrons. Cette insertion renforce l'incohérence de la composition rubénienne : le drame est censé se jouer à l'intérieur du tombeau destiné à recevoir le corps du Christ et dont l'entrée apparaît derrière les anges. Dans le tableau de Rubens et la gravure de Pontius se décèle une végétation de ce fait hors de propos. L'ouverture de la partie supérieure de la toile de Stavelot avec une vue sur le Golgotha renforce le malaise : le spectateur ne peut déterminer précisément le lieu où se déroule

⁶ Au vu des dates de naissance de ses enfants, il a peu de chance de se confondre avec le Stavelotain Nicolas Hanson né en 1606 que cite sans autre précision Jean Yernaux (*Dictionnaire des peintres liégeois. Du moyen âge à la fin du XVIII^e siècle*, dans *Bulletin de la Société libre d'Émulation*, t. 6, 1991-1992, p. 145).

⁷ Ferdinand DANDRIFOSSE, *À propos de la Mise au tombeau de N. Hanson conservée à Stavelot*, dans *Folklore Stavelot-Malmedy-Saint-Vith*, t. 10, 1946, p. 83-84.

la scène. À la suite de Dandrifosse, relevons une troisième divergence : le personnage de saint François d'Assise figurant au chevet du Christ dans la gravure de Pontius s'est mué à Stavelot en un Joseph d'Arimathie⁸. Cet auteur en tire une conclusion logique : le tableau ne se trouve plus dans son lieu d'origine – le Collège Saint-Remacle occupe l'ancien couvent stavelotain des capucins – car on n'aurait bien entendu nullement écarté la représentation du saint fondateur dans un monastère de la famille franciscaine.

Le même auteur de supposer que le religieux agenouillé au premier plan serait un bénédictin et que le tableau proviendrait de l'abbaye de Stavelot. Ce donateur paraît bien porter la coule noire des disciples de saint Benoît, mais le tableau est dans un état tel qu'il n'est pas aisément affirmatif. La forme cintrée de la partie supérieure permet de présumer qu'il ornait un autel. De tous ceux relevés dans l'abbatiale Saint-Remacle, seul celui de la Vierge situé au milieu de la crypte semble avoir été en mesure d'accueillir une telle pièce. Cet autel, fondé en 1046, était dédié au Christ, à la Vierge et à saint Jean l'Évangéliste ; il conservait des reliques du tombeau du Christ⁹.

Quoi qu'il en soit, la représentation dans la partie supérieure du Golgotha sous un ciel orageux ainsi que l'ambiance lumineuse générale, avec une subtile modulation de la lumière sur les chairs blafardes des personnages, confèrent à ce tableau une atmosphère pathétique à certains égards plus sensible que dans la toile originale de Rubens, même s'il n'en approche nullement la qualité d'exécution.

Le traitement des volumes arrondis et des carnations laiteuses m'incite à rapprocher de cette *Mise au tombeau* deux autres toiles, jusqu'ici anonymes, très proches l'une de l'autre.

La première se trouve dans le même édifice. *Saint Félix de Cantalice recevant l'Enfant Jésus des mains de la Vierge* orne le maître-autel de la chapelle (fig. 3). Hildebrand et Dandrifosse datent inopportunément cette

⁸ Ce ne serait pas le seul cas où une telle transposition aurait eu lieu pour un tableau conçu en dehors du contexte franciscain. Un inventaire du collège des jésuites de Namur rédigé au moment de la suppression de l'ordre, en 1773, cite en effet une copie ($\pm 250 \times 195$ cm) du même tableau de Rubens où Joseph d'Arimathie a été aussi substitué à saint François (cf. Michel LEFFTZ, *Les tableaux du frère Jacques Nicolai*, dans *Les jésuites à Namur 1610-1773. Mélanges d'histoire et d'art publiés à l'occasion des anniversaires ignatiens*, Namur, 1991, p. 249).

⁹ Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, Ms. 20.160, f° 35.- Collection privée à Stavelot, *Papiers William Legrand*, registre intitulé « Abbaye impériale de Stavelot. Nomenclature des autels », *passim*.



Fig. 1 – Nicolas Hanson, *Mise au tombeau*, toile, 249 x 142,5 cm (au jour),
Stavelot, chapelle du Collège Saint-Remacle.
© IRPA-KIK, Bruxelles.



Fig. 2 – Paul Pontius, *Mise au tombeau*, burin, 60 x 42 cm,
Anvers, église Saint-Antoine de Padoue.
© IRPA-KIK, Bruxelles.

toile du XVIII^e siècle¹⁰. Les hésitations de ces auteurs quant à l'identité du franciscain représenté ne sont pas fondées. L'épisode de la présentation de l'Enfant Jésus à Félix de Cantalice est le plus courant de l'iconographie de ce saint et l'on retrouve ici des éléments traditionnels de son imagerie : au premier plan, un angelot ouvre ingénument la besace du saint, qui n'avait pour toute richesse qu'un pain, tandis qu'un second semble s'emparer d'une jarre d'eau¹¹. Félix de Cantalice (1515-1587), béatifié en 1625, fut un des saints les plus populaires de l'ordre capucin en raison de sa modestie et de sa simplicité : il consacra en effet l'essentiel de son existence à récolter des aumônes pour les pauvres de Rome.

La représentation est archétypale dans la mesure où l'iconographie de ce personnage relativement récent se fondait sur une *Vera effigies* : son type physique était donc bien connu. Ici, il est en genuflexion dans le coin inférieur droit de la composition, au pied d'une colonne. Il tend les bras (démesurément longs) vers l'Enfant Jésus que lui présente la Vierge apparaissant dans une nuée ; ces nuages, entourés de chérubins, sont posés sur un autel vu de trois quarts en raccourci. Cette vision mystique est traduite selon le canon inhérent au genre, même si l'Enfant Jésus est montré au moment où sa mère va le déposer dans les bras de celui qui n'était à l'époque que bienheureux ; il est plus traditionnellement figuré porté par celui-ci, alors dépeint dans une attitude particulièrement maternante. La mise en page est extrêmement proche de celle qu'Antonio Verrio a donnée dans son tableau des années 1660 pour l'église des capucins de Toulouse¹². À telle enseigne qu'on peut se demander s'il ne devait pas exister un modèle commun (gravé ?). Ce ne peut en tout cas pas être l'œuvre prototype du sujet, à savoir le tableau peint par Alessandro Turchi en 1626 pour la chapelle qui conserve la dépouille du saint mendiant en l'église romaine de Santa Maria della Concezione dei Capuccini ; la mise en scène est relativement différente.

Sans être un très grand maître, le peintre fait montre d'un agréable modelé, en particulier dans le visage typé de la Vierge. La tête de saint Félix est très proche de celle de Joseph d'Arimathie dans le tableau

¹⁰ Père HILDEBRAND et Ferdinand DANDRIFOSSE, *Stavelot et les Capucins*, dans *Études franciscaines*, t. 48, 1936, p. 729.

¹¹ Sur l'iconographie de saint Félix, voir Louis RÉAU, *Iconographie de l'art chrétien*, t. 3, vol. 1, Paris, 1958, p. 491-492 ; Engelbert KIRSCHBAUM (éd.), *Lexikon der christlichen Ikonographie*, t. 6, Rome, Fribourg, Bâle et Vienne, 1974, col. 226-227 ; Émile MALE, *L'art religieux du XVII^e siècle*, Paris, 1984, p. 172.

¹² Cf. Antonio VERRO. *Chroniques d'un peintre italien voyageur (1636-1707)*, catalogue d'exposition, Toulouse, 2010, p. 56-58.



Fig. 3 – Nicolas Hanson, *Saint Félix de Cantalice recevant l'Enfant Jésus des mains de la Vierge*,
toile, 195 x 131 cm (au jour), Stavelot, chapelle du Collège Saint-Remacle.
© IRPA-KIK, Bruxelles.

précédent. La toile paraît avoir été découpée, sans doute pour être adaptée à l'autel actuel. Ce dernier provient de l'église de Havelange et a été acquis en 1892, ainsi que l'indique une plaque commémorative. Il est peu probable que ce *Saint Félix* ait orné l'autel d'origine puisque la chapelle était dédiée à saint Antoine de Padoue¹³.

Un second tableau (fig. 4), extrêmement proche du précédent même si les figures de saints sont un peu plus naïvement traitées, se trouve à l'église paroissiale de Ligneuville (Malmedy). Les figures de la Vierge, de l'Enfant et des angelots y sont tellement proches de celles du tableau de Stavelot qu'on ne peut douter d'un même pinceau. La *Vierge à l'Enfant apparaissant à saint François d'Assise et à sainte Claire* ornait le maître-autel de l'ancienne église, disparue dans la première décennie du XX^e siècle – un ancien cliché conservé à l'Institut royal du Patrimoine artistique montre le tableau en place sur l'autel¹⁴. Après la démolition de l'église, il fut déposé dans le grenier du presbytère, où il a été retrouvé en 1989. Au cours de la restauration qui s'ensuivit dans l'atelier Folville, un monogramme et une date ont refait surface : *NH 1666*. Ce monogramme¹⁵, lisible en bas au centre du tableau, confirme l'attribution à Hanson du tableau et partant de son « cousin » du maître-autel de la chapelle du Collège Saint-Remacle.

L'iconographie du tableau de Ligneuville est des plus originales. La Vierge et l'Enfant, ici aussi posés sur une nuée, sont entourés d'une gloire d'anges qui suit la courbe de la partie supérieure. Au registre terrestre figurent saint François et son *alter ego* féminin, sainte Claire. Ceux-ci sont inscrits sur un fond de paysage où se devine un monastère qui fait songer à celui des capucins de Stavelot ; mais il s'agit plus vraisemblablement de la représentation générique d'un couvent de capucins. Les deux saints occupent les coins inférieurs de la composition. Saint François lève les mains au ciel, comme dans les scènes évoquant sa stigmatisation.

¹³ On s'interroge sur le tableau qui ornait à l'origine cet autel du XVIII^e siècle présumé provenir de l'église Saint-Martin à Havelange. Un *Saint Benoît en extase* conservé dans la même chapelle (cliché IRPA KN11720) présente des dimensions extrêmement proches (195 x 131 cm, au jour) de celles du *Saint Félix* dans sa configuration actuelle. Il serait tentant d'y voir le retable d'origine de l'autel. Mais le sujet induit plus vraisemblablement une origine bénédictine ; il y a tout lieu de penser que cette toile anonyme provient de l'abbaye de Stavelot. Relevons au passage que ce dernier tableau est une copie, via une gravure de Jean Audran, d'un tableau peint en 1730 par Jean Restout actuellement conservé au Musée des Beaux-Arts de Tours (inv. 792 2 1 ; sur ce tableau, voir Christine GOUZI, *Jean Restout 1692-1768 peintre d'histoire à Paris*, Paris, 2000, p. 220-221).

¹⁴ Cliché IRPA M167725.

¹⁵ Malheureusement mal transcrit par Alexandre Ledur (*On a retrouvé le retable de Ligneuville*, dans *Malmedy-Folklore*, t. 57, 1997-1998, p. 236), qui a lu MH au lieu de NH.



Fig. 4 – Nicolas Hanson, *Vierge à l'Enfant apparaissant à saint François d'Assise et à sainte Claire*, toile, 174 x 115 cm,
Ligneuville, église de la Foi, de l'Espérance et de la Charité.
© IRPA-KIK, Bruxelles.

La fondatrice des clarisses tient un ostensorial, son principal attribut. L'élément le plus remarquable de cette peinture est sans doute le visage très pur de la Vierge, sur lequel se lit cette douce mélancolie annonciatrice des douleurs futures.

Le doyen Ledur a publié des informations fort utiles pour la compréhension de l'iconographie¹⁶. Se conformant à la tradition, un citoyen originaire de Ligneuville, Jean Lemaire, rédige son testament, à la date du 24 novembre 1660, lorsqu'il est sur le point de faire sa profession au couvent des capucins de Douai. Par ce testament, il cède 100 patacons pour l'avancement d'une chapelle à construire à Ligneuville. Il précise : « Je veux qu'en la dite chapelle il y ait une Notre-Dame du Rosaire. » Les fonds donnés par celui qui était devenu en religion frère Remacle avaient été largement dépensés lorsque vint le temps de la décoration de l'édifice. Dès lors, une bienfaitrice malmédienne, comme il appert de l'inscription courant sur le cadre original du tableau, intervint en 1666 pour permettre l'accomplissement du voeu de frère Remacle. Cette donatrice, Hélène Potesta, était l'épouse d'un échevin de la Haute Cour et ancien bourgmestre de Malmedy. Contrairement à ce que prétend Ledur, la scène ne représente pas la Vierge du rosaire. Au demeurant, un tel sujet, typique de l'ordre dominicain, ne laisserait pas d'étonner pour un disciple de saint François. Toutefois, à y regarder de près, on constate combien la représentation est proche d'un thème qui, sans être fréquent, n'est pas rare dans l'iconographie franciscaine : la Vierge remettant le rosaire aux saints Dominique et François.

Les deux fondateurs des ordres mendians ont été souvent associés dans l'iconographie. Ainsi trouve-t-on dans la peinture du XVII^e siècle aux Pays-Bas quelques précédents de la remise du rosaire aux deux saints par la Vierge et l'Enfant¹⁷. Le plus caractéristique est le tableau d'un suiveur de Maarten de Vos conservé en l'église Saint-Quirin à Vlimmeren (Beerse)¹⁸. Il est frappant de constater combien la toile de Ligneuville est proche de ce schéma, sainte Claire se substituant ici à saint Dominique. L'Enfant Jésus tend la main droite vers saint François, comme s'il souhaitait lui remettre un objet... inexistant. On pourrait penser que le peintre avait initialement envisagé la représentation de Notre-Dame du rosaire, ce qui

¹⁶ *Ibid.*, p. 236-239.

¹⁷ Wolfgang Heinrich SAVELSBERG, *Die Darstellung des Hl. Franziskus von Assisi in der flämischen Malerei und Graphik des späten 16. und des 17. Jahrhunderts*, Rome, 1992, p. 323-328.

¹⁸ Cliché IRPA M62975.

donnerait corps à la réflexion de Ledur. Mais l'intérêt thématique repose sur l'amalgame de deux thèmes de l'iconographie franciscaine. Outre l'évocation indirecte de la remise du rosaire, la composition fait songer à un thème apparu à la fin du XVI^e siècle et qui s'est largement répandu au siècle suivant : saint François recevant l'Enfant Jésus des mains de la Vierge. Ce thème, traité à plusieurs reprises par Rubens, est fréquent dans la peinture flamande du temps¹⁹. Il s'agit manifestement du sujet principal du retable de Ligneuville.

On a déjà souligné la proximité du tableau de Ligneuville avec celui qui orne l'autel majeur de la chapelle de l'ancien couvent des capucins de Stavelot. On y relève les mêmes types de volumes lisses et de corpulence des personnages, la même fluidité de lignes et les mêmes coloris dans les roses, bleus et blancs des vêtements de la Vierge, les mêmes physionomies arrondies grâce à un trait éthétré et les mêmes yeux très noirs de Marie, de l'Enfant Jésus et des chérubins, et surtout les mêmes halos de lumière mordorée, certainement la principale caractéristique du peintre. Proches stylistiquement, ces deux tableaux sont sans doute proches chronologiquement. Celui de Ligneuville porte la date de 1666, il doit avoir été réalisé en vue de la consécration de l'église, le 17 juillet de cette année-là. Or, le lendemain eut lieu la consécration par le même évêque suffragant de la chapelle des capucins de Stavelot²⁰. Le tableau de Stavelot n'aurait-il pas été conçu lui aussi dans la perspective de cet événement ? Les deux œuvres seraient alors strictement contemporaines.

Les caractéristiques stylistiques évoquées induisent un bon peintre à l'échelle de l'ancien pays de Liège. D'autres tableaux eux aussi demeurés anonymes jusqu'à présent peuvent lui être restitués par comparaison stylistique.

Ainsi du retable peint de l'autel de la chapelle Wolff en l'église Saint-Hermès et Saint-Alexandre à Theux. Il s'agit d'une *Sainte Famille avec saint François et le donateur* (fig. 5)²¹. Ce tableau original dans son iconographie associe la Trinité céleste à la Trinité terrestre. Dans le même temps, il intègre le donateur, l'ancien bourgmestre de Theux

¹⁹ Wolfgang Heinrich SAVELSBERG, *op. cit.*, p. 147-162.

²⁰ La première pierre du couvent des capucins de Stavelot fut posée le 9 mai 1655, les offices débutèrent dans la chapelle en septembre 1660, mais la consécration n'eut lieu que le 18 juillet 1666 (Gaston SCHUIND, *op. cit.*, p. 83).

²¹ Agnès GOUDERS, *Répertoire photographique du mobilier des sanctuaires de Belgique. Province de Liège. Canton de Spa*, Bruxelles, 1976, p. 34.



Fig. 5 – Nicolas Hanson, *Sainte Famille avec saint François et le donateur*,
toile, 146 x 105 cm (au jour), Theux, église Saint-Hermès et Saint-Alexandre.
© IRPA-KIK, Bruxelles.

François Wolff, et son saint patron. Penché vers le nouveau-né, saint François semble avoir la préséance ; il ne se contente pas de parrainer le donateur, il lui sert d'intercesseur vers l'Enfant Dieu. Couronné de fleurs par un angelot, saint Joseph est également mis en évidence. Ce qui constitue une autre curiosité iconographique, renvoyant peut-être à une dévotion personnelle du donateur. La Vierge, proche dans sa corpulence de la Vierge de la *Pietà* de Michel-Ange, pose délicatement le regard vers un petit Jésus turbulent. La finesse de son voile sur la tête constitue un des beaux moments de l'art hansonniens, à l'instar de l'élégance de sa robe rose framboise avec des rehauts recherchés de blanc. La représentation typée des chérubins portant la nuée soutenant Dieu le Père rattache ce tableau aux précédents. On retrouve également la même manière un peu doucereuse d'envelopper les visages d'ombre ainsi que l'ambiance lumineuse générale. Cette toile est sans doute à placer en premier lieu dans la chronologie des quelques œuvres conservées de Nicolas Hanson. On sait en effet que la chapelle Wolff a été édifiée à partir de 1655²². La réalisation de l'autel et du tableau devrait être de peu postérieure à cette année-là.

Dans une réserve de la même église se trouve *Saint Crépin et saint Crépinien*, tableau qu'on peut attribuer au même pinceau (fig. 6). Les deux saints sont figurés en pied, côté à côté, avec leur nom inscrit sous chacun d'eux. Leurs belles chaussures sont bien mises en évidence, allusion à l'activité de cordonnier que ces deux nobles d'origine romaine menaient à Soissons²³. Ces chaussures sont étonnamment modernes et frappent d'autant plus le spectateur que les deux saints sont vêtus à l'antique. Crépin relève son manteau de l'avant-bras droit, tandis que la main porte un couteau à écharner. De la main gauche, il tient le pommeau d'une épée pointée vers le sol ; celle-ci illustre la décapitation des deux frères. Crépinien porte la main gauche sur le cœur tandis que la droite tient un livre²⁴. Le premier fixe le spectateur droit dans les yeux, alors que le second lève les yeux au ciel vers un rayon céleste. De la sorte, ils se portent en intermédiaires constitués entre l'humanité et la divinité. Dans le coin inférieur gauche se retrouve l'atelier de cordonnier dans

²² Paul BERTHOLET et Patrick HOFFSUMMER, *L'église-halle des saints Hermès et Alexandre à Theux*, dans *Bulletin de la Société verviétoise d'Archéologie et d'Histoire*, t. 65, 1986, p. 210.

²³ Sur leur iconographie, voir Louis RÉAU, *op. cit.*, p. 350-353 ; Engelbert KIRSCHBAUM, *op. cit.*, col. 3-7.

²⁴ Attribut qui revient régulièrement dans l'iconographie de ce saint, comme dans un volet du triptyque de la corporation des cordonniers de 1608 conservé à la cathédrale de Bruges (cliché IRPA X003958).

lequel les deux frères s'affairent avec la collaboration d'un jeune aide. À l'opposé est représenté sommairement l'épisode final de leur martyre sous l'empereur Maximien à la fin du III^e siècle.

Les deux faciès sont très proches – les deux frères étaient parfois considérés comme des jumeaux – et leur allure quasi saint-sulpicienne dénote une influence de l'école de Bologne. Il n'est pas à exclure que le peintre ait séjourné en Italie au milieu du siècle. Une fois encore, les larges pupilles très noires, les chairs lissées et la belle lumière dorée qui baigne la scène valent signature, de même que les longues mains aux doigts ronds peu différenciés. Le beau rouge orangé et l'ocre du manteau de l'un et de la toge de l'autre, dans un judicieux chiasme pictural soulignant leur gémellité, sont très proches des couleurs portées par la Vierge dans le tableau de Ligneuville.

L'origine du *Saint Crépin et saint Crépinien* de Theux n'est pas connue²⁵. Il est en tout cas intéressant de noter que la dévotion aux saints patrons des tanneurs semble avoir été marquée à Stavelot, où sont encore conservés plusieurs tableaux qui leur sont dédiés²⁶. La densité des tanneries à Stavelot explique cette ferveur²⁷.

Le tableau de Theux porte en bas à droite un monogramme très peu lisible accompagné de la date 1661. Il a jusqu'ici été lu comme une lettre N ou bien comme un A et un V emboîtés²⁸. Une fois le nom de Nicolas Hanson établi sur des bases stylistiques, il devenait aisément de décrypter les lettres N et H entrelacées, confirmant l'attribution²⁹.

²⁵ Selon une aimable information fournie par Paul Bertholet, la plus ancienne mention connue du tableau à l'église de Theux remonte à un inventaire du patrimoine de l'église établi en décembre 1917 et conservé au presbytère.

²⁶ Clichés IRPA KN12239, M215692 et M215697. Il convient de souligner la parenté iconographique de la peinture de Theux avec une paire de tableaux de la fin du XVII^e siècle originaires de l'église Saint-Sébastien à Stavelot et marqués par l'influence de Bertholet Flémal. On y retrouve de petites scènes anecdotiques du même type au second plan : les deux saints dans leur atelier dans le *Saint Crépin* et leur décollation dans le *Saint Crépinien*. On est tenté de penser que ces rapprochements ne sont pas dus au hasard et que l'auteur de ces tableaux connaissait celui aujourd'hui à Theux.

²⁷ Sans doute renforcée par la présence de reliques des saints Crépin et Crépinien à l'abbaye. Cf. Philippe GEORGE, *Les reliques de Stavelot-Malmedy. Nouveaux documents*, Malmedy, 1989, p. 93. Sur l'importance de la tannerie, principale industrie stavelotaine jusqu'au XIX^e siècle, voir par exemple Arsène DE NOUE, *Études historiques sur l'ancien pays de Stavelot et Malmédy*, Liège, 1848, p. 476-479.

²⁸ *Trésors d'art religieux au marquisat de Franchimont*, catalogue d'exposition, Theux, 1971, p. 99.- Agnès GOUDERS, *op. cit.*, p. 34.

²⁹ Notons que ce monogramme est très différent de celui qui figure sur le tableau de Ligneuville, où les lettres N et H sont accolées, avec une haste commune, et non pas enchevêtrées.



Fig. 6 – Nicolas Hanson, *Saint Crispin et saint Crispinien*,
toile, 145,5 x 99 cm (au jour), Theux, église Saint-Hermès et Saint-Alexandre.
© IRPA-KIK, Bruxelles.

On peut sans hésitation restituer au même artiste une belle *Résurrection du Christ* conservée en l'église Saint-Sébastien de Stavelot (fig. 7)³⁰. Il s'agit du fragment d'une composition plus vaste, ainsi que le laissent deviner les personnages coupés, en particulier le soldat du premier plan à gauche se protégeant avec son bouclier. Le tableau a probablement été retaillé pour être inséré dans le cadre Louis XIV qu'il occupe actuellement ; il fut de la sorte mis en pendant à un tableau d'une autre main, un *Martyre de sainte Lucie* de mêmes dimensions et inséré dans un cadre identique³¹. Les visages des angelots ainsi que le traitement des volumes et de la lumière ambrée renvoient sans aucun doute aux tableaux évoqués précédemment, de même que les yeux mi-clos aux pupilles très noires et le modelé satiné. Le visage du Christ triomphant est particulièrement proche de celui de saint Crépinien. Le tableau fait montre de davantage de recherche dans les volumes et les raccourcis, ce qui donne à penser qu'il s'agit d'une œuvre plus tardive que les précédentes : elle semble issue d'un pinceau plus mûr.

Même si les analogies avec les tableaux s'avèrent inévitablement limitées, il ne paraît pas indu d'envisager l'attribution à Nicolas Hanson du fameux dessin représentant le non moins fameux retable de saint Remacle (fig. 8)³². Ce retable en métal fut commandé par l'abbé Wibald au milieu du XII^e siècle et il orna l'abbatiale de Stavelot jusqu'à un

³⁰ Agnès GOUDERS, *Répertoire photographique du mobilier des sanctuaires de Belgique. Province de Liège. Canton de Stavelot*, Bruxelles, 1977, p. 50.

³¹ Cliché IRPA Z007780.

³² Ce dessin, conservé aux Archives de l'État à Liège, a été publié à de nombreuses reprises depuis sa découverte par Désiré Van de Castele (*Dessin authentique du retable en argent doré que l'abbé Wibald fit faire pour l'abbaye de Stavelot [1130-1158]*), dans *Bulletin des Commissions royales d'Art et d'Archéologie*, t. 21, 1882, p. 213-238). Voici quelques-unes des études les plus récentes, dans lesquelles on trouvera l'essentiel de la bibliographie y afférante : Ulla KREMPPEL, *Das Remaclusretabel in Stavelot und seine künstlerische Nachfolge*, dans *Münchner Jahrbuch für bildende Kunst*, t. 22, 1971, p. 23-45 ; *Rhin-Meuse. Art et civilisation. 800-1400*, catalogue d'exposition, Cologne et Bruxelles, 1972, p. 249 ; Marie-Madeleine GAUTHIER, *Émaux du Moyen Âge occidental*, Fribourg, 1972, p. 345-346 ; *Wibald, abbé de Stavelot et de Corvey (1130-1158)*, catalogue d'exposition, Stavelot, 1982, p. 60-65 ; *Ornamenta Ecclesiae. Kunst und Künstler der Romanik*, catalogue d'exposition, t. 1, Cologne, 1985, p. 184 ; *Les bâtisseurs des cathédrales gothiques*, catalogue d'exposition, Strasbourg, 1989, p. 335 ; *Saint Remacle. L'apôtre de l'Ardenne*, catalogue d'exposition, Spa, 1995, p. 83-85 ; Albert LEMEUNIER et Benoît VAN DEN BOSSCHE, *Aspects méconnus du retable de saint Remacle de Stavelot*, dans *Stavelot, Wellin, Logne. Une abbaye et ses domaines*, catalogue d'exposition, Marche-en-Famenne, 1997, p. 91-97 ; Simone WITTEKIND, *Altar. Reliquar. Retabel. Kunst und Liturgie bei Wibald von Stablo*, Cologne, Weimar et Vienne, 2004, p. 225-301 ; *Wibald en questions. Un grand abbé lotharingien du XII^e siècle (Stavelot, 19-20 novembre 2009)*, actes de colloque, Stavelot, 2010, p. 53-78 ; Christophe MASSON, *L'abbaye de Stavelot. Un avenir pour un passé recomposé*, Namur, 2012, p. 71-75 ; Claire PASCAUD, *L'abbaye de Stavelot. I. Histoire et représentations des édifices*, Namur, 2013, p. 37-38 et 84-86.



Fig. 7 – Nicolas Hanson, *Résurrection du Christ*,
toile, 135 x 114,5 cm, Stavelot, église Saint-Sébastien.
© IRPA-KIK, Bruxelles.

moment indéterminé du XVII^e ou du XVIII^e siècle. Si ce grand dessin³³ a été amplement étudié du point de vue de l’art médiéval, il n’a jamais été examiné quant au dessinateur.

L’attribution à Hanson est fragile, car il est difficile de mesurer la part réelle d’interprétation de l’auteur du relevé. D’autant que celui-ci a été exécuté d’après un autre dessin dont on ne sait rien. La comparaison avec les seuls émaux conservés du retable³⁴ l’atteste : le dessinateur n’a retenu que sommairement les traits des différents motifs du retable original. Le nettoyage du dessin en 2001 a permis de mieux percevoir la grande maîtrise de son auteur : il s’agissait bien d’un artiste d’expérience et non d’un dilettante³⁵. Les traits de plume sont précis, même si on devine la difficulté de l’auteur à traduire en langage du XVII^e siècle ces projets d’émaux alors démodés. Les rehauts de lavis attestent en tout cas une vision picturale très sûre.

La coïncidence chronologique entre la date de ce dessin, 1666³⁶, et la période d’activité de Hanson à Stavelot ne peut qu’interpeller. Les moines ont commandé ce travail pour appuyer leur recours à Wetzlar : l’abbaye cherchait à faire valoir ses droits seigneuriaux contre l’évêque de Liège à propos de biens situés à Sclessin, nom repris sur le retable ainsi que devait l’attester le dessin. Ils souhaitaient que ce relevé fût aussi fidèle que possible au retable, la certification du notaire De Brouck l’atteste. Pour ce faire, les religieux n’auront pas manqué de s’adresser au meilleur, voire au seul, peintre local du moment. On a du reste vu avec la *Mise au tombeau* que Hanson avait apparemment déjà travaillé pour l’abbaye peu auparavant. Enfin – et c’est à mon sens l’argument le plus

³³ 87,5 x 89 cm, et non pas 105 x 105 cm comme on le répète dans la littérature.

³⁴ Les médaillons *Operatio* du Kunstgewerbemuseum de Berlin et *Fides Babtismus* du Museum für Angewandte Kunst de Francfort.

³⁵ Il ne peut en tout cas s’agir du notaire lui-même, comme le laisse entendre Nicolas Schroeder (*Remarques d’historien sur le retable de saint Remacle*, dans *Wibald en questions*, *op. cit.*, p. 75).

³⁶ Et non 1661, comme on l’a longtemps répété à la suite d’une erreur d’interprétation des propos de Van de Castele (*op. cit.*, p. 217). Albert Lemeunier (dans *Saint Remacle*, *op. cit.*, p. 83) a le premier relevé l’erreur. La date de 1666 apparaît à deux reprises sur le dessin. À l’avers, elle se trouve sous la signature du notaire Arnold De Brouck attestant la conformité du dessin par rapport à l’*originali prothotypo* ; le *prothotypus* qui servit de modèle au dessinateur était une charte ancienne comportant un relevé du monument. Au revers du dessin figure la date du 5 décembre 1666. Celle-ci correspond apparemment au moment du dépôt du dessin dans le dossier du recours intenté, à partir de 1661, par l’abbaye de Stavelot auprès de la Chambre impériale de Wetzlar. La date de 1666 atteste que le document a été ajouté au dossier ultérieurement. Ce dossier a été détruit en 1944 dans l’incendie du dépôt des Archives de l’État à Liège.

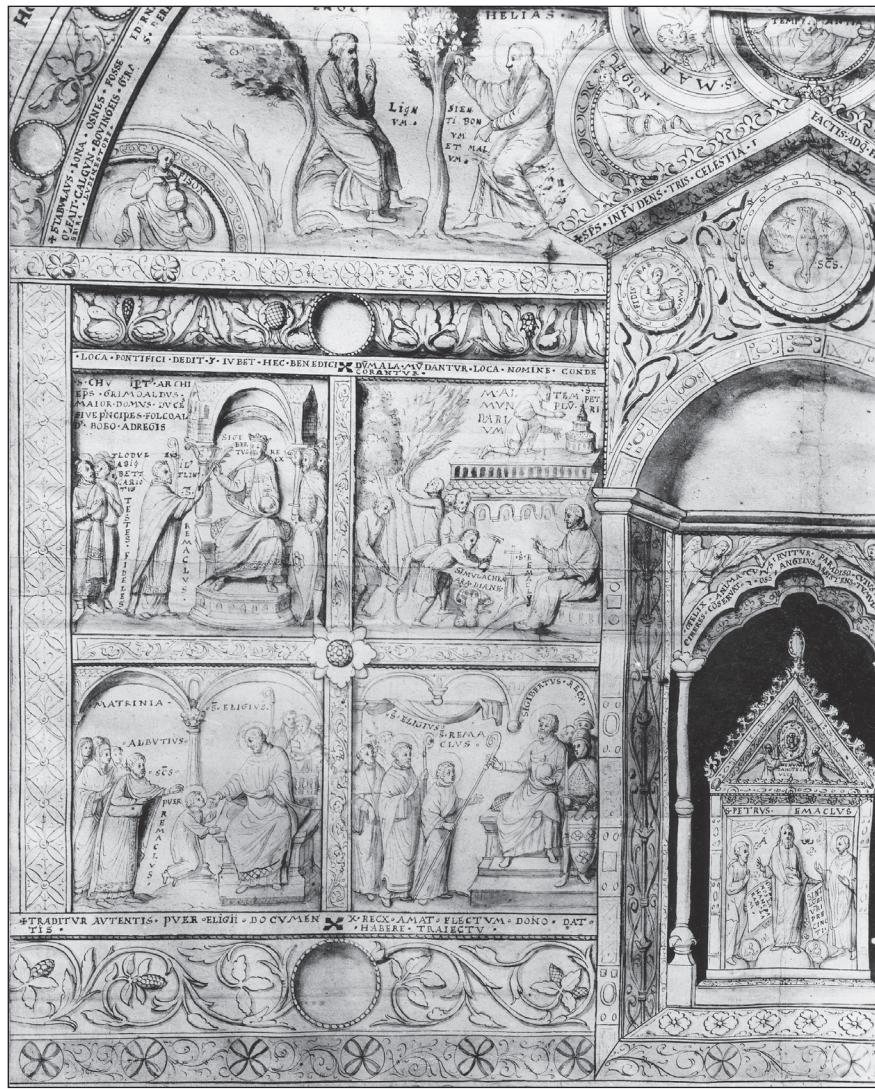


Fig. 8 – Nicolas Hanson ?, dessin du retable de saint Remacle,
détail, papier, 87,5 x 89 cm, Liège, Archives de l’État.
© IRPA-KIK, Bruxelles.

fondamental – les visages allongés et émaciés, les nez courts et aplatis ainsi que l’insistance sur les yeux, très noirs (un véritable tic de peintre), paraissent renvoyer aux tableaux précités de Nicolas Hanson. Ce qui confère un peu de consistance à cette proposition d’attribution.

Cet artiste fait un peu figure de météore dans la principauté abbatiale en son temps. Stylistiquement, ses œuvres semblent isolées. Il pourrait toutefois avoir fait école puisque l’aîné de ses enfants devint peintre à son tour.

Gérard Hanson est porté sur les fonts de Stavelot par le baron Gérard de Fraipont le 2 janvier 1662, on l’a déjà noté. Sa biographie est à peine établie³⁷. Il est tentant de penser qu’il a reçu une première formation dans l’atelier paternel, mais on ne sait rien de Nicolas après 1671. Le 23 mai 1690, la corporation des peintres de Cologne reçoit Gérard Hanson comme maître. Vingt ans après, il semble encore se trouver dans la cité rhénane. Il y peint alors le portrait du nonce de Cologne. Il se rend par la suite à Liège, où il décédera le 27 août 1712.

Johann Jacob Merlo porte quelques tableaux à son compte. Il déclare avoir vu à Cologne le portrait d’un jeune poète, Thomas Fabion, qui portait une lettre sur laquelle se découvrait le nom du modèle, âgé de 15 ans, ainsi que la signature et la date *G: Hanson f. 1696*. Selon le même auteur, ce tableau dénoterait l’influence du portraitiste colonial Franz Vriendt, dont Hanson aurait pu être le disciple. Dans la maison de la corporation des peintres de Cologne se trouvait une *Vierge* de Gérard Hanson et sur un autel de l’église Saint-Jean et Sainte-Cordula un tableau de sujet inconnu signé et daté 1693. D’autre part, un grand *Martyre de sainte Agathe* du même peintre, provenant d’un autel de l’église abbatiale des bénédictines de Sainte-Agathe à Cologne, figure dans l’inventaire après décès du grand collectionneur local Ferdinand Franz Wallraf, décédé en 1824³⁸. On ne sait ce que ces quatre tableaux sont devenus. Mais quatre autres, signés, sont par ailleurs conservés.

Le plus ancien remonte selon toute vraisemblance à la jeunesse stavelotaine du peintre. Il s’agit du *Calvaire* de l’église Saint-Willibrord

³⁷ Johann Jacob MERLO, *Kölnische Künstler in alter und neuer Zeit*, éd. E. FIRMENICH-RICHTZ ET H. KEUSSEN, Düsseldorf, 1895, col. 325 ; Ferdinand DANDRIFOSSE, *Les peintres Hanson*, op. cit., p. 57-59 ; Pierre-Yves KAIRIS, notice *Hanson, Gérard*, dans *Allgemeines Künstler-Lexikon*, t. 69, Berlin et New York, 2011, p. 221.

³⁸ Hiltrud KIER et Frank Günter ZEHNDER (dir.), *Lust und Verlust. II. Corpus-Band zu Kölnner Gemäldesammlungen 1800-1860*, Cologne, 1998, p. 154.

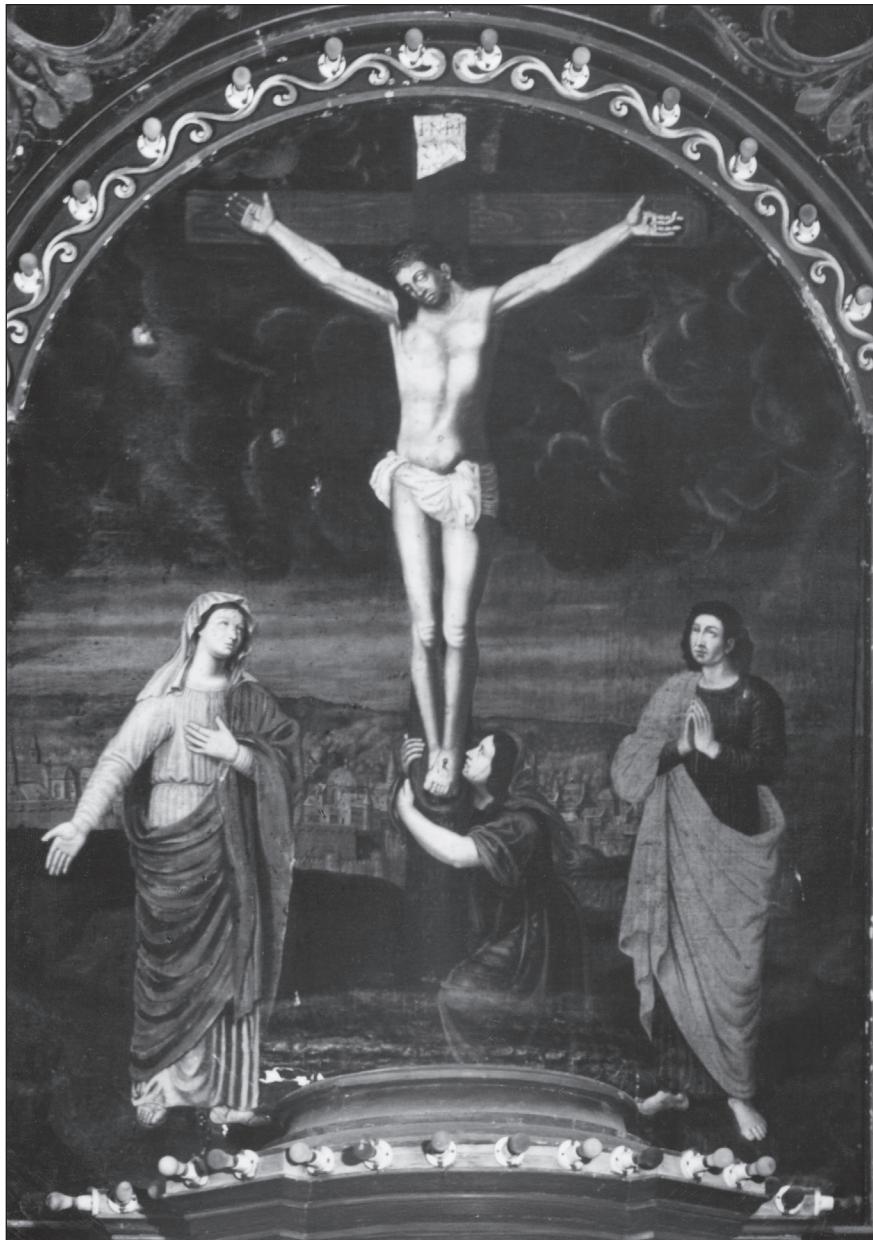


Fig. 9 – Gérard Hanson, *Calvaire*,
toile, 167 x 124 cm, Lommersweiler, église Saint-Willibrord.
© IRPA-KIK, Bruxelles.

de Lommersweiler (Saint-Vith)³⁹. Cette toile est signée et datée *Gerardus Hanson pinxit Stabulensis Anno Domini 1682* (fig. 9). Selon Joseph Philippe, ce tableau d'iconographie très traditionnelle évoquerait une *Crucifixion* du Louvre aujourd'hui attribuée à Van Dyck⁴⁰. L'analogie est hasardeuse : en fait, seule l'attitude de la Madeleine au pied de la croix rappelle vaguement le tableau parisien et ce n'est à tout prendre qu'une coïncidence. La raideur et l'ingénuité des personnages indiquent un artiste de troisième rang. Son talent s'avère sans commune mesure avec celui de son père, dont on ne ressent guère l'influence. Mais il s'agit d'une œuvre de jeunesse et l'on peut imaginer que le savoir-faire du peintre s'est affermi avec le temps. La remarque de Merlo quant à l'influence de Frans Vriendt permet de le penser.

Il est toutefois bien difficile d'en convenir sur la foi d'un autre tableau signé, tardif cette fois, qui nous est parvenu : le portrait ovale de Giovanni Battista Bussi, conservé en l'église Notre-Dame à Dinant⁴¹. Il s'agit d'un portrait froid, peu typé et sans guère de vie ni de relief, conforme aux pires stéréotypes de la peinture de portrait du temps⁴². Cette toile est signée et on peut la dater de 1710 par le chronogramme *ANNO VERE INCARNATIONIS DOMINI HANSON FECERAT*. En 1710, Bussi était nonce à Cologne. Il ne fait dès lors guère de doute que le Hanson qui a signé le tableau fût notre Gérard⁴³.

À ce catalogue restreint, il convient d'ajouter une nature morte en trompe-l'œil passée en vente en 1987 : *Oiseaux morts suspendus*⁴⁴. Ce tableau montrant des oiseaux accrochés à une étagère fait songer aux œuvres des peintres liégeois de la famille Smitsens, qui s'inspirent elles-mêmes de l'art du peintre hollandais Jacobus Biltius. Le tableau est clairement signé *G. Hanson* ; on peut là encore penser qu'il est de la main du Stavelotain.

³⁹ Henri MASSANGE DE COLLOMB, *Province de Liège. Inventaire des objets d'art et d'antiquité conservés dans les églises, chapelles et presbytères du canton de St-Vith*, Liège, 1931, p. 47 ; Heribert REINERS, *Die Kunstdenkmäler von Eupen-Malmedy*, Düsseldorf, s.d. [1935], p. 269 ; Jean-Jacques BOLLY et Norbert KREUSCH, *Photographisches Verzeichnis sakraler Kunst in Belgien. Provinz Lüttich. Amel, Büllingen, Burg-Reuland, Bürgenbach, Sankt Vith*, Eupen, 1982, p. 93.

⁴⁰ Joseph PHILIPPE, *Rubens et la peinture liégeoise du XVII^e siècle*, dans *Revue belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art*, t. 19, 1950, p. 55.

⁴¹ Evariste HAYOT, *La collégiale Notre-Dame à Dinant*, Namur, 1951, p. 63 ; Daniel SOUMERYN-SCHMIT et Jacqueline LAFONTAINE-DOSOGNE, *Répertoire photographique du mobilier des sanctuaires de Belgique. Province de Namur. Canton de Dinant*, Bruxelles, 1978, p. 30.

⁴² Toile, 96 x 82,5 cm. Cliché IRPA M226142.

⁴³ Notons cependant que le *Künstler-Lexikon* de Thieme-Becker (t. 16, Leipzig, 1923, p. 15) signale un portraitiste anglais de la première moitié du XVIII^e siècle du nom de G. Hansson ; celui-ci est uniquement connu par des gravures d'après quatre de ses portraits de princes et amiraux britanniques.

⁴⁴ Toile, 61,5 x 76,5 cm. Vente Christie's Amsterdam, 2 décembre 1987, n° 100.

Une nature morte également signée *G. Hanson* est conservée au Stadtmuseum de Cologne (inv. 1954/132)⁴⁵. Elle est d'une composition tout à fait différente, montrant un jeu de cartes, une cruche en grès, une salière, un verre, des morceaux de pain, des pipes, du tabac, un couteau, un verre, crûment alignés de face sur une table en légère contre-plongée, ce qui crée une distorsion de perspective significative d'un talent limité.

Enfin, on peut se demander si Gérard n'est pas l'auteur de la *Descente de croix* anonyme de l'église Saint-Aubin à Bellevaux-Ligneuville (Malmedy)⁴⁶. Celle-ci orne un autel daté des environs de 1737, mais stylistiquement elle semble bien antérieure. La typologie des acteurs et des drapés tubulaires paraît renvoyer au tableau de Lommersweiler, dont cette *Descente de croix* devrait être proche dans le temps. Si les deux tableaux ne sont pas de la même main, ils paraissent en tout cas relever du même univers pictural de la région de Stavelot-Malmedy, un univers plus intéressant qu'on l'avait pensé jusqu'à présent pour le XVII^e siècle et que cet article voudrait contribuer à faire mieux apprécier⁴⁷.

⁴⁵ Toile, 49,5 x 58,5 cm. Cliché Rheinisches Bildarchiv Cologne 60058. *Neuerwerbungen der Kölner Museen 1962*, catalogue d'exposition, Cologne, 1962, p. 35 ; Rita WAGNER, *Kölnischer Bildersaal*, Cologne, 2006, n° 297.

⁴⁶ Toile, 216 x 135 cm. Cliché IRPA M211269. Jean-Jacques BOLLY, *Répertoire photographique du mobilier des sanctuaires de Belgique. Province de Liège. Canton de Malmedy*, Bruxelles, 1978, p. 16.

⁴⁷ Mes plus vifs remerciements s'adressent à mon ancienne collègue et amie Agnès Gouders pour son utile relecture critique de cet article.

JEAN-THÉODORE DE BAVIÈRE, PIÈCE MAÎTRESSE DE LA POLITIQUE DE LA FRANCE DANS L'EMPIRE (1746-1748) ?

par Daniel JOZIC

L'élection au trône de Saint-Lambert de Jean-Théodore de Bavière, frère de Charles VII, « empereur à la façon de France », avait été encouragée et soutenue par le Cabinet de Versailles pour inquiéter la Cour de Vienne sur ses frontières des Pays-Bas¹. Cependant, cette élévation ne constituait qu'une des facettes de la rivalité entre les deux puissances pour exercer leur hégémonie en Europe².

Dans leur duel contre les Habsbourg, les rois-très-chrétiens s'étaient efforcés de constituer en Allemagne un rempart contre leur rival et d'opposer l'Empire à l'empereur. Certes, cette conception avait au fil du temps subi de nombreux avatars mais elle était en train de connaître un regain de fortune³ avec la question de la succession de Charles VI.

En effet, l'Empire, avec ses dynastes et la multitude de ses sièges épiscopaux, ouvrait le champ à des intrigues complexes où s'affrontaient nécessairement les grandes puissances, et plus particulièrement les diplomatie française et autrichienne. L'intérêt qu'elles portaient aux princes allemands était multiple et dépendait des circonstances internationales. Les électeurs, comme prélat ou princes territoriaux, détenteurs du pouvoir d'élire l'empereur, et les autres souverains,

¹ Sur les péripéties de cette élection, cf. D. JOZIC, *L'élection et l'avènement de Jean-Théodore de Bavière au trône de Saint-Lambert (1743-1744)*, *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, 114, 2010, p. 213-286 ; IDEM, *Liège entre guerre et paix*, p. 21-44.

² B. AUERBACH, *La France et le Saint-Empire Romain Germanique depuis la paix de Westphalie jusqu'à la Révolution française*, p. 313 ; G. LIVET, *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française*, 28-2, *États allemands, l'électorat de Cologne*, p. 173 ; P. HARSIN, *Chez les princes-évêques de Liège, La Revue générale*, 70, 1937, p. 73.

³ B. AUERBACH, o.c., p. 302.

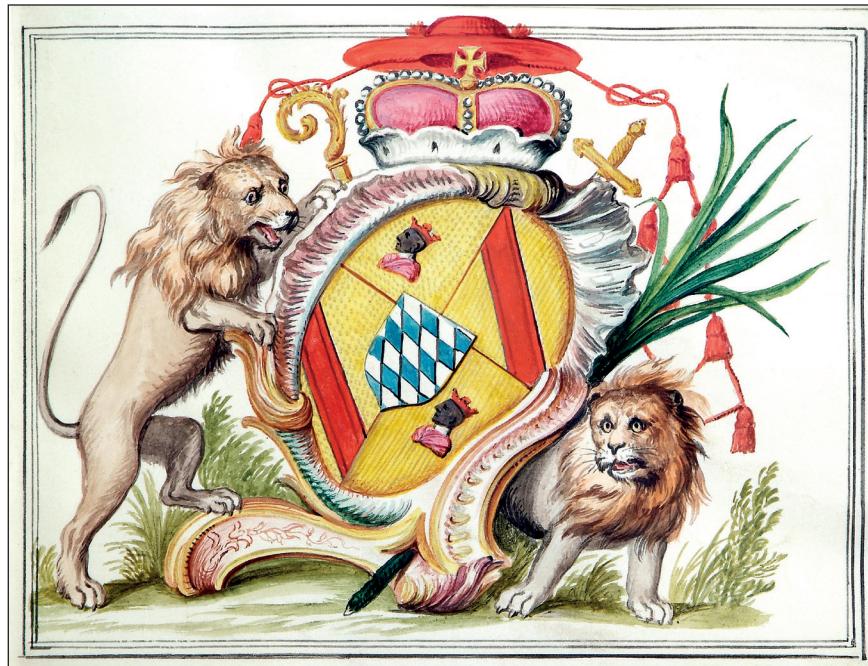
comme membres de la Diète ou des Cercles, ne cessèrent de retenir toute l'attention des grands et de donner lieu à d'âpres luttes d'influence⁴.

Ainsi, la Maison de Bavière avait, dès l'origine, été appelée à jouer un rôle prépondérant dans le Corps germanique. Au cours des siècles, son ascendant n'avait cessé de croître au point d'apparaître comme le seul état catholique capable de s'opposer à l'Autriche en Allemagne. À la fin du XVI^e siècle, outre l'électorat bavarois, les Wittelsbach détenaient les évêchés de Freising et de Ratisbonne, ainsi que ceux de Liège et de Munster. À ces possessions, il convenait d'ajouter l'électorat de Cologne et la majeure partie des sièges westphaliens. Cette puissance, plus apparente que réelle, avait déterminé la France à rechercher le concours de cette Maison pour s'opposer aux Habsbourg. L'avènement, en 1742, de Charles VII à la dignité impériale constitua l'aboutissement suprême de cette volonté d'alliance⁵.

La mort de l'empereur, le traité de Füssen et la paix de Dresde (1745) consacrèrent la faillite de la politique française dans l'Empire. Pourtant, l'évidence de cet échec n'avait pas frappé le principal instigateur de la diplomatie royale, le marquis d'Argenson. Persuadé de la justesse de ses vues et pleinement convaincu que seule une union étroite avec la Maison de Bavière assurerait à la France la suprématie en Allemagne, le ministre s'employa à faire réussir avec une ardeur et un zèle des plus surprenants un projet tout à la gloire des Wittelsbach.

⁴ B. AUERBACH, *o.c.*, p. LVI ; IDEM, *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française*, 18, *Diète germanique*, p. LI ; G. LIVET, *Recueil..., 28-1, États allemands, l'électorat de Mayence*, p. VII, X, XVI-XVII ; 28-2, p. XVIII-XIX.

⁵ P. HARSIN, *L'élection du prince-évêque de Liège Charles d'Oultremont, 1763-1764*, *Annuaire d'histoire liégeoise*, 1964, 8, p. 6-7 ; H. RAAB, *Clemens Wenzeslaus von Sachsen und seine Zeit 1739-1812*, 1, p. 215 ; M. WEITLAUFF, *Kardinal Theodor von Bayern (1703-1763) Fürstbischof von Regensburg, Freising und Lüttich. Ein Bischofsleben im Schatten der kurbayerischen Reichskirchenpolitik*, p. 1-20 ; G. LIVET, *Recueil..., 28-2*, p. XIX²³.
À l'avènement de Jean-Théodore au trône de Saint-Lambert, les Wittelsbach détenaient dans l'Empire, outre la couronne impériale, trois électorats (Bavière, Cologne, Palatinat), sept évêchés (Freising, Hildesheim, Liège, Munster, Osnabrück, Paderborn, Ratisbonne) et la grande maîtrise de l'Ordre teutonique. Cet ensemble de dignités leur conférait une influence considérable à la Diète où ils étaient assurés de dix-huit suffrages (trois dans le Collège électoral, quinze dans celui des princes). A.A.É., *Liège, suppl.*, 10, 96v°-97r°, instruction pour Boyer de Fonscolombe dépêché auprès du prince-évêque de Liège, Versailles, 16.II.1760, min. ; B. DEMOULIN, *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française*, 31, *Principauté de Liège*, p. 283 ; G. LIVET, *Recueil..., 28-2*, p. 254-256, 286-287, instruction pour le marquis de Monteil, pour le marquis de Bausset, dépêchés auprès de l'électeur de Cologne, s.l., Versailles, 19.III.1756, 29.VI.1760.



Armoiries de Jean-Théodore de Bavière.

Livre aux reliefs de Jean-Louis de Grady, né pendant l'administration de noble et généreux seigneur Albert de Grady, bourgmestre régent de Liège et trésorier général des États du pays de Liège et comté de Looz, 1752-1753.
Liège, Grand Curtius, département des Arts décoratifs, n° inv. 11/128.
© Ville de Liège – Grand Curtius.

Il s'agissait de faire tomber dans cette auguste Maison en la personne de Jean-Théodore un quatrième électorat, si possible celui de Trèves. Mais la concrétisation de ce dessein exigeait au préalable de mettre fin à la vive inimitié qui existait entre Clément-Auguste, électeur de Cologne, et son cadet et de ramener leur neveu, Maximilien III Joseph, dans le giron de Versailles. Mais cette entreprise devait s'avérer des plus chimériques⁶.

⁶ *Journal et mémoires du marquis d'Argenson*, 4, p. 399-400 ; É. ZÉVORT, *Le marquis d'Argenson et le ministère des Affaires étrangères du 18 novembre 1744 au 10 janvier 1747*, p. 69, 77-78, 118, 120-122 ; H. PIRENNE, *Histoire de Belgique*, 5, p. 347 ; G. LIVET, *Recueil...*, 28-2, p. 199 ; D. JOZIC, *Liège entre guerre et paix*, p. 55-59.

1. DES FRÈRES ENNEMIS

L'accession de Jean-Théodore de Bavière à l'évêché de Liège avait laissé un goût des plus amers chez Clément-Auguste. Son orgueil démesuré et sa jalousie morbide ne lui avaient jamais permis d'admettre ce succès, ressenti du reste comme un échec personnel. Blessé jusqu'au plus profond de son être, il en avait conçu un profond ressentiment et un vif dépit à l'égard de ses frères, particulièrement vis-à-vis de son aîné, l'empereur Charles VII. Il ne lui pardonnait pas de lui avoir préféré leur cadet. Cependant, cette mésentente au sein du cercle de famille n'était pas neuve. Elle remontait à l'adolescence et n'avait cessé de s'aggraver au fil du temps au point de gagner même la vie politique. Ainsi, dans le contexte de la guerre de Succession d'Autriche, Clément-Auguste, loin d'être solidaire avec les intérêts de sa Maison et de défendre la cause impériale, avait embrassé le parti de la Cour de Vienne et des Puissances maritimes. Par ailleurs, sa rancœur pour son puîné s'était limitée à entraver ses démarches en vue d'obtenir de nouveaux bénéfices et à s'opposer absolument à le prendre comme coadjuteur. Enfin, attitude heureusement beaucoup moins gravissime, il s'était laissé aller à de fréquents accès de mauvaise humeur à son égard⁷.

Jean-Théodore, dans les premiers temps qui suivirent son accession à la principauté, s'était efforcé de ne pas attacher trop d'importance à ces manifestations d'inimitié, s'escrimant plutôt à essayer de regagner la faveur de son frère pour mettre un terme à cette pénible désunion.

⁷ Archives des Affaires étrangères à Paris (A.A.É.), *Liège*, 38, 266v°, Esmale à Amelot, Liège, 20.VIII.1744, orig. ; G. LIVET, *Recueil...*, 28-2, p. XXXIV, 175, 185-186, instruction pour l'abbé Aunillon dépêché auprès de l'électeur de Cologne, Versailles, 6.XII.1744 ; A. LEBON, *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française*, 7, *Bavière, Palatinat, Deux-Ponts*, p. 264, instruction pour le comte de Bavière dépêché auprès de Charles VII, Versailles, 26.II.1744 ; B. DEMOULIN, *Recueil...*, 31, p. 229 ; M. BRAUBACH, *Kurköln. Gestalten und Ereignisse aus zwei Jahrhunderten rheinischer Geschichte*, p. 264-268 ; M. WEITLAUFF, *o.c., passim*.

⁸ É. ZÉVORT, *o.c.*, p. 78 ; M. WEITLAUFF, *o.c.*, p. 397.
Il est évident que Clément-Auguste restait aux yeux du ministère des Affaires étrangères la pièce maîtresse de cette politique. Outre la position géographique particulièrement favorable des principautés rassemblées sous son autorité, l'électeur de Cologne détenait « par rapport aux cinq Évêchés et à la Grande maîtrise de l'Ordre teutonique » six voix à la Diète et exerçait une grande influence sur quatre des principaux Cercles de l'Empire : celui de Westphalie dont il assumait le directoire conjointement avec l'électeur palatin et le roi de Prusse, celui du Bas-Rhin, celui de la Basse-Saxe et celui de Franconie. En outre, suite à ses nombreuses dignités ecclésiastiques, il tenait « un rang considérable dans le parti catholique de l'Empire » et était considéré comme « le chef d'une des plus illustres et des plus puissantes maisons de

À diverses reprises, il avait entrepris de le rencontrer et de renouer avec lui. Mais son extrême patience et sa bonne volonté n'avaient pu venir à bout de l'entêtement de Clément-Auguste. La disparition de Charles VII ne devait guère améliorer leurs relations. Au contraire, ce décès, au lieu de les rapprocher, ne fit qu'accroître le fossé qui les séparait déjà. En effet, suite à cet événement, Jean-Théodore devint malgré lui un des atouts majeurs de la politique française dans l'Empire⁸.

La défection de la Bavière et l'élection de François de Lorraine au trône impérial hâtèrent la décision du marquis d'Argenson de mettre en œuvre sa chimère bavaroise⁹.

Le prince-évêque de Liège n'avait pas attendu de connaître les intentions du ministre des Affaires étrangères pour poursuivre sa tentative de rapprochement avec l'électeur de Cologne. Dans le courant de l'été 1745, il avait entrepris le voyage de Bonn mais en pure perte, son frère s'étant révélé inaccessible¹⁰.

À la fin de janvier 1746, Clément-Auguste fut pris d'une violente attaque hémorroïdaire qui fit craindre pour ses jours. Cette grave et soudaine altération de l'état de santé du prélat fit resurgir à l'avant-plan des préoccupations des ministres accrédités le problème de sa succession. L'abbé Aunillon, le représentant de Louis XV à la Cour électoral, entra aussitôt en scène. L'objet principal de sa mission était d'amener l'électeur à se détacher de son alliance avec la Grande-Bretagne et de s'unir à la France ou à défaut « de ramener au moins celui-ci dans une neutralité absolue¹¹ ». Il devait également s'attacher à sonder dans le secret le plus absolu les dispositions des membres de l'entourage proche du prélat sur les chances de le voir accepter le cardinal de Bavière comme coadjuteur

l'Allemagne ». Pourtant, il n'était plus possible de compter sur lui pour faire tomber un nouvel électorat dans la Maison de Bavière. Malheureusement pour la France, l'électeur ne put jamais ou ne voulut jamais admettre cet état de fait. Il en résultait une profonde aggravation de son animosité à l'égard de son jeune frère, provoquée essentiellement par la sollicitude de Louis XV à son égard. A.A.E., *Cologne*, 83, 203^{r°}, Aunillon à Argenson, Brühl, 8.V.1746, orig. ; G. LIVET, *Recueil...*, 28-2, p. 200-205, 254-255, instructions pour le comte de Sade, pour le marquis de Monteil, dépêchés auprès de l'électeur de Cologne, Versailles, s.l., 26.I.1745, 19.III. 1756 ; M. WEITLAUFF, *o.c.*, p. 425.

⁹ G. LIVET, *Recueil...*, 28-2, p. 199, 202-205, 207, instruction pour le comte de Sade dépêché auprès de l'électeur de Cologne, Versailles, 26.I.1745.

¹⁰ Archives du Vatican, *Nunziatura di Colonia*, 301, Jacquet à Valenti, Liège, 14.VIII., 8.IX.1745, originaux ; *Gazette de Cologne*, n° 67, vendredi, 13.VIII.1745, p. 3 ; M. WEITLAUFF, *o.c.*, p. 420 ; D. JOZIC, *Liège entre guerre et paix*, p. 57.

¹¹ G. LIVET, *Recueil...*, 28-2, p. 208 ; B. DEMOULIN, *Recueil...*, 31, p. 234 ; A. SCHMID, *Max III. Joseph und die europäischen Mächte. Die Aussenpolitik des Kurfürstentums Bayern von 1745-1765*, p. 208-209.

pour les sièges de Cologne et de Munster¹². Il devait agir dans l'ombre à la fois pour ne pas éveiller les soupçons de la toute puissante fraction autrichienne et pour ne pas heurter la susceptibilité exacerbée « de son Altesse électorale ». Peine perdue, la Cour de Vienne, en la personne de son ambassadeur, le comte de Cobenzl, veillant au grain, ne perdait pas de vue un seul instant les faits et gestes de l'abbé. D'ailleurs, l'Autriche s'était efforcée dans toute la mesure du possible de contrecarrer les visées françaises dans l'électorat rhénan, notamment en cherchant à décider Clément-Auguste à se choisir un successeur dévoué à la cause des Habsbourg ainsi qu'à empêcher à tout prix la réconciliation des deux frères. Bref, à tout mettre en œuvre pour affaiblir la Maison de Bavière¹³.

Aunillon, d'ailleurs en conformité avec ses instructions, n'avait cessé depuis son arrivée de travailler à « rétablir l'union... très altérée entre l'électeur et le prince de Liège, son frère ». Ses démarches et ses sollicitations eurent finalement raison des réticences de Clément-Auguste qui accepta le principe d'une rencontre¹⁴. Celle-ci allait être favorisée par l'évolution de la conjoncture internationale. À la fin du mois de juin 1746, le cardinal, suite à l'attitude de Maximilien III Joseph¹⁵, manifesta le désir de se rendre auprès de son aîné afin de l'entretenir des intérêts de leur

¹² G. LIVET, *Recueil...,* 28-2, p. 181-182, 182-196, instruction pour l'abbé Aunillon dépêché auprès de l'électeur de Cologne, Versailles, 6.XII.1747 ; P. Ch. AUNILLON, *Mémoires...,* 2, p. 261-266. Clément-Auguste ne se départira jamais de son refus de prendre son frère comme coadjuteur. À preuve, la tentative avortée en 1749 de mener à bien ce projet. L'antagonisme manifesté par l'électeur de Cologne à l'égard de son puîné était l'unique cause de cette intransigeance. A.A.É., *Palatinat*, 72, 302v°-303r°, Puyzieux à Tilly, Versailles, 11.II.1749, min. ; *Liège, suppt*, 9, 52v°-53r°, Puyzieux à Baschi, Versailles, 22.VI.1749, min. ; *Gazette d'Amsterdam*, n° 1, vendredi, 3.I.1749, suppt, p. 2 ; *Politische Correspondenz Friedrich's des Grossen*, 6, n° 3434, note de Podewils, Frédéric II à Podewils, Berlin, 21.I.1749 ; Th. BUSSEMAKER, *Archives ou correspondance inédite de la Maison d'Orange-Nassau*, 4^e série, 1, n^{os} CCI, CCV, CCVI, p. 567, 574-575, 575, 24.III., 19, 24.IV.1749.

¹³ Archives générales du Royaume à Bruxelles (A.G.R.), *Ms divers*, 2190, Cobenzl à Hetzler, Bonn, 16, 19.VII.1746, originaux ; M. BRAUBACH, *Die österreichische Diplomatie am Hofe des Kurfürsten Clemens August von Köln 1740-1756, Annalen des Historischen Vereins für den Niederrhein*, 112, 1928, *passim*.

¹⁴ P.-Ch. AUNILLON, *o.c.*, 2, p. 208.

¹⁵ Le 17 juin 1746, l'électeur de Bavière signait avec la Cour de Vienne et les Puissances maritimes un traité d'alliance et de subsides. Cette union plus étroite avec les ennemis de la veille provoqua une vive inquiétude chez le cardinal de Bavière et alarma grandement le marquis d'Argenson. G. LIVET, *Recueil...,* 28-2, p. 207-208 ; H. WEBER, *Die Politik des Kurfürsten Karl Theodor von der Pfalz während des Österreichischen Erbfolgekrieges (1742-1748)*, p. 201, 212 ; É. ZÉVORT, *o.c.*, p. 126-127 ; A. SCHMID, *o.c.*, p. 187.

¹⁶ A.A.É., *Liège*, 40, 226r°, Esmale à Argenson, Liège, 30.VI.1746, orig.

¹⁷ Jean-Théodore était parti accompagné du cardinal Pallavicini. La suite du prince comprenait le comte de Horion, le comte de Sedlnitzki, le comte de Berlaymont, le père Demarne et Torri, le secrétaire de Cabinet. A.A.É., *Liège*, 40, 233r°, Esmale à Argenson, Liège, 11.VII.1746, orig. ; A.G.R., *Ms divers*, 600, 13.VII.1746 ; *Gazette d'Amsterdam*, n° 57, mardi, 19.VII.1746, p. 3 ; *Gazette de Cologne*, n° 56, vendredi, 15.VII.1746, p. 4.

Maison et de prendre conseil. Pour ne pas donner l'alarme dans le camp autrichien, il fut décidé de taire le but avoué du voyage et de prendre prétexte d'une « partie de plaisir », organisée dans le cadre enchanteur de la résidence électorale de Poppelsdorf, pour ménager une entrevue entre les deux frères¹⁶. Clément-Auguste agréa le projet et le 10 juillet le prince-évêque de Liège était invité à lui faire visite¹⁷. Le lendemain, Jean-Théodore accompagné de sa suite prit le chemin de l'électorat. Il était sur le point d'entrer à Cologne lorsque lui parvint l'incroyable nouvelle du départ de l'électeur pour Schlangenbad¹⁸. Ce voyage, pour le moins inattendu, était dû aux intrigues de la faction anti-française à la Cour de Bonn¹⁹.

¹⁸ A.A.É., *Liège*, 40, 233r°, 237r°, Esmale à Argenson, Liège, 11, 16.VII.1746, originaux ; Archives du Vatican, *Nunziatura di Colonia*, 138, 108r°-109r°, Spinola à Valenti, Cologne, 17.VII.1746, orig. ; 301, Jacquet à Valenti, Liège, 13.VII.1746, orig. ; A.G.R., *Ms divers*, 600, 14.VII.1746 ; *Gazette d'Amsterdam*, n° 57, mardi, 19.VII.1746, suppt, p. 2 ; *Gazette d'Utrecht*, n° 57, 58, mardi, vendredi, 19, 22.VII.1746, p. 2 ; *Gazette de Cologne*, n° 60, 62, vendredi, 29.VII.3.VIII.1746, p. 4, suppt, p. 2.

P.-Ch. AUNILLON, *o.c.*, 2, p. 208-210 ; M. BRAUBACH, *o.c.*, 112, p. 64 ; M. WEITLAUFF, *o.c.*, p. 420. Les dessous de cet incident restent assez obscurs. Le voyage eut bien lieu le 11 juillet 1746 mais il est extrêmement malaisé de déterminer qui prit l'initiative de ce déplacement. La confrontation des témoignages aide peu à l'élucidation du problème.

Au dire d'Esmale, Jean-Théodore se serait empressé de satisfaire à la demande de son frère de venir le rejoindre à sa résidence de Poppelsdorf. Dès lors, comment expliquer le départ précipité de Clément-Auguste alors qu'il était à l'origine de l'invitation ? Dans ce cas, seul son caractère versatile pourrait apporter un élément de réponse, néanmoins peu satisfaisant. Pour le nonce de Cologne, le prince-évêque aurait décidé de son propre chef de se rendre à Bonn et son arrivée intempestive aurait été la cause de la fuite de son ainé. Cette vision des choses est en partie corroborée par le comte de Cobenzl. L'électeur, ne souhaitant nullement rencontrer son cadet, aurait prétexté de sa récente élévation à la pourpre cardinalice et de l'absence dans le protocole usité à sa Cour de tout cérémonial pour la réception des cardinaux afin de différer la visite. À cette fin, il lui aurait dépêché le baron de Zievel, doyen de Munster et chanoine de Saint-Lambert, pour l'en informer. Pourquoi le nouveau cardinal ne tint-il pas compte de l'avertissement ? Parce que, à en croire Esmale, le baron – il aurait ménagé l'entrevue du 11 juillet – ne se serait pas conformé aux ordres de son maître ou parce que l'entourage de Jean-Théodore l'aurait malgré tout engagé à entreprendre le voyage. Explication assez curieuse mais qui présente le mérite de la plausibilité. Enfin, les mémoires d'Aunillon rapportent l'anecdote avec hélas un certain goût du romanesque, défaut assez courant dans ce genre de production littéraire. Clément-Auguste et son entourage auraient été, selon lui, prévenus de l'arrivée du cardinal suite à l'indiscrétion d'un de ses domestiques. La faction autrichienne, emmenée par le comte de Cobenzl, aurait aussitôt recouru à un stratagème pour empêcher la rencontre des deux frères. Cette version des faits est non seulement contestée par l'ambassadeur impérial mais il n'y a pas la moindre trace ni la moindre allusion à cet éventuel subterfuge dans les autres sources. D'ailleurs, cette invraisemblance n'est pas la seule rapportée par l'abbé écrivain. En conclusion, un point reste fondamentalement établi, du reste confirmé par l'épisode, la profonde détermination de la Cour de Vienne d'empêcher toute réconciliation chez les Wittelsbach. A.G.R., *Ms divers*, 600, 20, 23.VII.1746 ; 2190, Cobenzl à Hetzler, Bonn, 16, 19.VII.1746, originaux ; Archives du Vatican, *Nunziatura di Colonia*, 138, 108r°-109v°, Spinola à Valenti, Cologne, 17.VII.1746, orig. ; P.-Ch. AUNILLON, *o.c.*, 2, p. 208-210 ; M. BRAUBACH, *o.c.*, 112, p. 64-65.

¹⁹ « Quoique fort différents, le comte de Hohenzollern et le comte de Metternich paraissent craindre autant l'un que l'autre la réunion de l'électeur de Cologne et du prince de Liège » A.A.É., *Cologne*, 84, 18r°, 33r°, Aunillon à Argenson, Argenson à Aunillon, Bonn, Paris, 13, 27.VII.1746, orig. min. ; *Liège*, 40, 254r°, Esmale à Argenson, Liège, 3.VIII.1746, orig. ; A.G.R., *Ms divers*, 2190, Cobenzl à Hetzler, Bonn, 16.VII.1746, orig. ; Archives du Vatican, *Nunziatura di Colonia*, 138, 108v°-109v°, Spinola à Valenti, Cologne, 17.VII.1746, orig.

Pour déterminer Clément-Auguste à une fuite aussi précipitée, il n'y avait eu qu'à le convaincre des mauvaises intentions de son frère : le cardinal ne venait pas à lui pour l'entretenir de problèmes familiaux ou pour le plaisir de sa compagnie mais bien pour aborder des questions de politique générale et surtout s'assurer *de visu* de son état de santé²⁰. En fin de compte, il avait suffi de jouer sur une des cordes des plus sensibles du prélat – sa grande susceptibilité – pour que la manœuvre réussît au-delà de toute espérance.

Le premier instant de stupeur passé, Jean-Théodore fit demi-tour et regagna sa capitale, cruellement mortifié par une attitude aussi discourtoise et extrêmement déçu de voir son frère livré à « d'aussi mauvais conseils²¹ ». Cette versatilité scandalisa profondément la papauté que le sort des Wittelsbach ne laissait guère indifférente²² et indigna fortement le Cabinet de Versailles, d'autant plus qu'un mois plus tard, Clément-Auguste agissait de même avec l'électeur palatin, son parent²³. Décidément, 1746 ne devait pas se révéler propice au rapprochement des deux frères.

L'année suivante de nouvelles tentatives furent entreprises. Pourtant, le climat général n'y était guère favorable. Le prince-évêque de Liège ne paraissait plus tellement bien disposé à l'égard de l'électeur. Cette nouvelle façon d'envisager les relations avec son aîné s'expliquait moins par l'incident de l'été précédent que par la suprême indifférence et la forte

²⁰ A.A.É., *Liège*, 40, 241r°-v°, Esmale à Argenson, Liège, 20.VII.1746, orig.; P.-Ch. AUNILLON, *o.c.*, 2, p. 209-210.

« Le gazetier de Cologne a eu l'impudence de mettre dans sa gazette imprimée que SAS et Em. le prince de Liège, estant venu pour s'assurer par lui-même de la santé de l'électeur son frère et y ayant appris qu'elle étoit parfaitement rétablie, étoit retourné à Liège sur ses pas.[Mais] je sais de science certaine que l'Electeur a fait faire des excuses à son frère et lui a fait dire que dès qu'on auroit arrangé le céramonial entre eux, il seroit honoré de le voir. C'est Mr Zievel, doyen de la cathédrale de Munster à Bonn et chanoine de Liège, qui a été chargé de ce compliment. » A.A.É., *Cologne*, 84, 52r°-v°, Aunillon à Argenson, Bonn, 4.IV.1746, orig.

²¹ A.A.É., *Liège*, 40, 237r°, 241r°, Esmale à Argenson, Liège, 16, 20.VII.1746, originaux ; A.G.R., *Ms divers*, 2190, Cobenzl à Hetzler, Bonn, 14.VII.1746, orig. ; Archives du Vatican, *Nunziatura di Colonia*, 301, Jacquet à Valenti, Liège, 23.VII.1746, orig.

L'abattement du prince-évêque fut de courte durée. En effet, deux semaines plus tard, il ironisait sur sa mésaventure. A.A.É., *Liège*, 40, 247r°, Esmale à Argenson, Liège, 25.VII.1746, orig.

²² « Il tratto dell'elettor di Colonia fatto al cardinale, suo fratello, è scandaloso e non so cosa dirma, mà dubito sempre che non apporti sconcerti maggiori alla casa di Baviera ed al Publico Bene. » Archives du Vatican, *Nunziatura di Colonia*, 248A, 12v°, Valenti à Spinola, Rome, 6.VIII.1746, copie ; 138, Spinola à Valenti, *Cologne*, 24.VII.1746, orig.

²³ S'il ne reçut pas Charles-Théodore de Sulzbach, Clément-Auguste s'empressa d'accueillir l'électeur de Mayence, un des suppôts de la Cour de Vienne. A.A.É., *Liège*, 40, 270r°, Argenson à Esmale, s.l., 19.VIII.1746, min. ; *Palatinat*, 67, 252v°-253r°, Tilly à Argenson, Mannheim, 1.VIII.1746, orig. ; H. WEBER, *o.c.*, p. 216 ; H. WEBER, *La France et le Palatinat vers le milieu du XVIII^e siècle. Relations internationales*, p. 52-53.

inimitié que Clément-Auguste ne cessait de lui témoigner. En dernier lieu, celui-ci venait, à la suite de son refus de se rendre à Liège, de priver Jean-Théodore de voir son neveu et sa nièce, le duc Clément de Bavière et son épouse, Marie-Anne-Josèphe²⁴.

Devant l'incongruité de la situation, le comte de Horion, pour sortir de l'impasse, proposa au marquis d'Argenson d'engager l'abbé Aunillon à s'efforcer de décider l'électeur à faire le premier pas dans la voie de la réconciliation. Cette suggestion était certes judicieuse mais combien malaisée à réaliser²⁵. L'électeur palatin vint au secours de la diplomatie française. Il profita des fêtes du carnaval pour inviter son parent, le cardinal de Bavière, à se rendre à Düsseldorf afin de passer quelque temps avec lui. Il se promettait de tirer parti de ce court séjour pour rétablir la concorde entre les deux frères. Mais en vain. Tous ses efforts ne purent rien contre l'obstination têteue de Clément-Auguste²⁶. Cet échec réjouit

²⁴ A.A.É., *Cologne*, 84, 268r°, Aunillon à Argenson, Bonn, 29.XII.1746, orig. ; *Liège*, 41, 4r°-v°, 7v°-8r°, Esmale à Argenson, Liège, 2, 9.I.1747, originaux ; *Public Record Office, State Papers*, 81/125, Fauconnet à Chesterfield, Liège, 3.I.1747, orig.

²⁵ A.A.É., *Liège*, 41, 8v°-9r°, Esmale à Argenson, Liège, 9.I.1747, orig. ; A.G.R., *Ms divers*, 600, 11.I.1747 ; G. LIVET, o.c., 28-2, p. 208, 210. Sur Maximilien-Henri comte de Horion (Heel, 1694 - Colonster, 1759), chanoine de Saint-Lambert, premier ministre et grand-maître de la cour de Jean-Théodore de Bavière, cf. D. JOZIC, *L'élection et l'avènement...*, p. 219.

²⁶ C'est le comte Gérard-Assuère de Horion, grand mayeur, qui avait suggéré à l'électeur palatin d'inviter le cardinal de Bavière à se rendre à Düsseldorf afin de contribuer au rapprochement des deux frères. Charles-Théodore s'y prêta d'autant plus volontiers qu'il espérait y convier également les ducs de Bavière ainsi que Clément-Auguste.

Le prince-évêque de Liège quitta la capitale le 27 janvier 1747, à 7 heures du matin, en compagnie du comte de Horion, grand maître, du comte de Sedlnitzki, grand écuyer, du comte de Valvasone, grand veneur, du père Demarne, son confesseur, et de Torri, son secrétaire, pour arriver à destination le lendemain vers 18 heures. À l'origine, il ne comptait passer qu'une dizaine de jours dans la cité rhénane mais les agréments du séjour l'amenaient à envisager une prolongation de sorte qu'il regagna seulement sa principauté dans l'après-midi du 24 février. Bien qu'il n'eût pas rencontré son ainé, il se déclara particulièrement enchanté de cette visite.

Le nonce de Cologne, preuve de la sollicitude de Rome pour les Wittelsbach, fut également présent à Düsseldorf au cours de cette période pour contribuer dans la mesure de ses modestes moyens à cette tentative de réconciliation. Cependant, il n'était guère optimiste sur les chances d'une éventuelle réussite de l'entreprise, suite aux « insinuations pernicieuses de certains mauvais esprits » et à l'extrême inflexibilité manifestée par l'électeur de Cologne. A.A.É., *Liège*, 41, 15v°-16r°, 25v°, 27v°, 31v°, 32v°, Esmale à Argenson, Liège, 25, 27.I., 6, 12, 20, 24.II.1747, originaux ; *Palatinat*, 69, 28r°, 31v°-31r°, 43r°, 49r°, 54r°, 63v°, 69r°, 92v°-93r°, Tilly à Argenson, Düsseldorf, 27, 29.I., 5, 7, 12, 17, 24.II., 17.III.1747, originaux ; Archives du Vatican, *Nunziatura di Colonia*, 140, 213r°-v°, 216r°, 219r°, 226r°, Spinola à Valenti, Cologne, 20.I.1747, Düsseldorf, 4, 12.II.1747, Cologne, 19.II.1747, originaux ; 301, Jacquet à Valenti, Liège, 2.III.1747, orig. ; A.G.R., *Ms divers*, 600, 22, 28.I., 4, 25.II.1747 ; 617, 6.IV.1747 ; A.É.L., États, 2185, Horion, grand maître, à Gérardi, Düsseldorf, 3.II.1747, orig. ; *Gazette d'Amsterdam*, n°s 11, 16, 17, mardi, vendredi, mardi, 7, 24, 28.II.1747, suppt, p. 2, suppt, p. 1, p. 3 ; *Gazette d'Utrecht*, n°s 10, 18, vendredis, 3.II., 3.III.1747, p. 3, p. 2 ; *Courrier d'Avignon*, n° 14, 17.II.1747, p. 2 ; H. WEBER, o.c., p. 241 ; H. WEBER, *La France et le Palatinat*, p. 46-49 ; M. WEITLAUFF, o.c., p. 425.

grandement Cobenzl et rassura pleinement la Cour de Vienne dont l'inquiétude était tout à fait justifiée. Depuis quelque temps déjà, l'aîné des Wittelsbach coquetait à nouveau avec la France²⁷ et s'apprêtait, à l'instigation de Charles-Théodore de Sulzbach, à renouveler le traité de famille de 1724. En outre, le Cabinet de Versailles intriguaient à nouveau pour assurer la succession colonaise à Jean-Théodore²⁸.

Mais l'obstination irréductible de l'électeur, incompréhensible aux yeux de Louis XV, ne put jamais être vaincue. Le monarque ne parvint jamais, malgré tous ses efforts, à combattre « l'éloignement naturel » de Clément-Auguste pour son frère, ni à lui assurer par voie de conséquence l'électorat rhénan. En fin de compte, la politique de rapprochement amorcée par Argenson et poursuivie par son successeur, le marquis de Puyzieulx, se soldait sur un fiasco lamentable²⁹.

²⁷ G. LIVET, *Recueil...,* 28-2, p. XXXIX, 197, 208, 213-214.

²⁸ A.A.É., *Palatinat*, 70, 29v°, Tilly à Puyzieulx, Dusseldorf, 17.VIII.1747, orig. ; A.G.R., *Ms divers*, 600, 11.II.1747 ; 2190, Cobenzl à Hetzler, Mayence, 16.II.1747, orig. ; P.-Ch. AUNILLON, *o.c.*, 2, p. 261-267 ; G. LIVET, *Recueil...,* 28-2, p. 208, 210, 212, 217, instruction pour l'abbé de Guébriand dépêché auprès de l'électeur de Cologne, Fontainebleau, 18.X.1747 ; H. WEBER, *o.c.*, p. 213-228 ; H. WEBER, *La France et le Palatinat...,* p. 37-55 ; H. RALL, *Kurbayern in der letzten Epoche der alten Reichsverfassung 1745-1801*, p. 90, 559-560 ; O. MEINHARD, *Die Politik des Kurfürsten Karl Theodor von der Pfalz zwischen den Kriegen (1748-1756)*, p. 21-27 ; M. WEITLAUFF, *o.c.*, p. 426.

²⁹ A.A.É., *Palatinat*, 69, 210v°, 235r°-v°, Tilly à Argenson, Aix-la-Chapelle, 6, 17.VI.1747, originaux ; B. DEMOULIN, *Recueil...,* 31, p. 243-246.
L'inimitié entre les deux frères subsistera tout au long de leur existence avec des moments d'accalmie et des regains d'intensité. D'autres tentatives seront entreprises pour essayer de mettre fin à cet antagonisme aussi ridicule que funeste pour la Maison de Bavière mais sans l'ombre d'un résultat, excepté l'éphémère réconciliation de 1751. A.A.É., *Bavière*, 129, 243r°, Puyzieulx à Baschi, Paris, 29.VIII.1748, min. ; 130, 12v°-13r°, Baschi à Puyzieulx, Munich, 7.IX.1748, orig. Sur cet épisode, cf. D. JOZIC, *Liège entre guerre et paix*, p. 241-242.

2. AD QUAMCUMQUE ECCLESIAM : TRÈVES OU COLOGNE ?

La précarité de la santé de l'électeur de Trèves, François-Georges de Schönborn³⁰, vieillard cacochyme, avait amené à plusieurs reprises la diplomatie française à envisager l'important problème de la succession de ce prélat. Une soudaine aggravation de son état général, à la fin de l'année 1745, avait à nouveau remis la question à l'ordre du jour.

Le marquis d'Argenson, dans la logique de son « système », avait tout naturellement jeté les yeux sur la personne de Jean-Théodore comme candidat éventuel. Mais, avant d'entreprendre la moindre démarche, il convenait d'en informer l'intéressé et d'attendre de connaître sa réaction. À cette fin, il engagea Esmale, le résident français dans la principauté, à faire appel à la diligence du comte de Horion pour s'ouvrir de ce projet au prince. Le résultat de l'entrevue entre les deux hommes fut assez décevant. L'entreprise, aux yeux du souverain liégeois, avait peu de chance d'aboutir, suite à l'hostilité manifeste des chanoines trévères pour la France. Son chancelier, le comte de Breidbach, et le comte d'Ingelheim³¹,

³⁰ Sur l'importance de l'électorat de Trèves, et, en particulier, de la personne de François-Georges de Schönborn dans la conduite de la politique de la France dans l'Empire, cf. G. LIVET, *Recueil..., 28-3, États allemands, l'électorat de Trèves*, p. XI-XII, 171, instruction pour le chevalier de Vergennes dépêché auprès de l'électeur de Trèves, s.l., 27 juin 1750.

La Maison de Bavière sous l'impulsion de Charles-Albert, le futur Charles VII, avait entrepris, dès l'année 1741, de faire tomber l'électorat sur la personne de Jean-Théodore. À cette fin, l'électeur avait déjà sollicité du souverain pontife un bref d'éligibilité. M. WEITLAUFF, *o.c.*, p. 460.

³¹ Antoine comte d'Ingelheim, était chanoine domiciliaire de Trèves depuis 1701 et capitulaire depuis 1723 tandis que Breidbach, avait été reçu au Chapitre en 1708 et y avait obtenu voix active en 1729. G. LIVET, *Recueil..., 28-3*, p. 162⁴, p. 163⁵; S.-M. zu DOHNA, *Die ständischen Verhältnisse am Domkapitel von Trier von 16. bis 18. Jahrhundert, Schriftenreihe zur Trierischen Landesgeschichte und Volkskunde*, 6, 1960, p. 105, 145, n^{os} 48, 243. Sur Charles-Ernest de Breidbach (Coblence, 1701 - Liège, 1771), chanoine de Saint-Lambert, chancelier et grand maréchal de la cour de Jean-Théodore de Bavière, cf. D. JOZIC, *L'élection et l'avènement..., p. 228*; sur Antoine-Théodore d'Ingelheim (Asschaffenburg, 1690 - Geisenheim, 1750), chanoine de Saint-Lambert, cf. IDEM, p. 218.

A propos d'Ingelheim, voici le portrait qu'en traçait l'abbé Frischmann : « On ne doute pas que tout le fruit de ses espérances ne se borne à l'honneur d'avoir parti sur les rangs. On le regarde comme un homme de peu de génie, fogueux et plein de présomption et par conséquent incapable de se faire des amis. Il est Autrichien outre quoiqu'il en soit revenu fort mécontent de son dernier voyage à Francfort où il n'a pu obtenir pour son frère la charge de grand juge de Wetzlaer [...]. Il n'a pas été des plus heureux dans la démarche qu'il a fait de quelques *preces* ou nominations de prébendes mais ces refus ne sont point capables de le rebouter de l'attachement aveugle qu'il a pour la Cour de Vienne où il a résidé quelques années, et il ne laisse échapper aucune occasion de montrer sa partialité dans les affaires qui surviennent à Liège pour les délits commis par les troupes de la reine de Hongrie dans le territoire de cette ville. A.A.E., *Liège*, 40, 95^r, Frischmann à Argenson, Sedan, 14.III.1746, orig. Il est plus que probable, qu'en agissant de la sorte, Ingelheim cherchait à se faire pardonner sa honteuse défection lors de l'élection de 1744. Sur cet incident, cf. D. JOZIC, *Liège entre guerre et paix*, p. 58.

un de ses conseillers privés, ne faisaient pas exception. Pour lui, le seul moyen de parvenir au but était le recours à l'intimidation, attitude pour le moins peu diplomatique³² !

Cette nouvelle, à la vérité peu encourageante, n'ébranla guère l'optimiste confiant du ministre des Affaires étrangères. Convaincu de la justesse de ses vues et intimement persuadé du bien-fondé de sa politique allemande, Argenson se mit sans tarder à échafauder des plans et à convenir de toute une série de démarches pour faire tomber l'électorat entre les mains d'un Wittelsbach. L'essentiel de sa stratégie se résumait cependant à l'envoi incognito, d'abord à Liège, puis à Coblenz, d'un émissaire secret. Ce dernier devait se concerter avec les ministres du roi en poste sur les mesures à prendre pour la réussite du projet et l'informer régulièrement afin d'être à même de réagir promptement. Pour accomplir cette mission ultraconfidentielle, le choix d'Argenson se porta sur un novice dans la carrière, l'abbé de Frischmann³³. Ce diplomate quelque peu particulier arriva sur les bords de la Meuse dans les derniers jours de février 1746³⁴.

Sur ces entrefaites, Louis XV, désireux de jouer la carte de la coadjutorerie, avait fait prendre des informations sur les dispositions de François-Georges de Schönborn et des différents membres du corps

³² A.A.É., *Liège*, 39, 319^{r°}, 329^{r°}, Argenson à Esmale, Esmale à Argenson, Fontainebleau, Liège, 30.X., 2.XI.1745, min., orig.

³³ Louis-Marie Frischmann de Rosemburg vit le jour le 6 avril 1705. Fils de Jean-Casimir, seigneur de Rançonnière et envoyé extraordinaire du roi de France à la Cour de l'électeur de Cologne, il se destina dès son jeune âge à l'état ecclésiastique et devint au terme de ses études prêtre du diocèse de Langres. En novembre 1737, il fut appelé à accompagner le duc de Mirepoix dans son ambassade à Vienne. Son zèle et ses mérites lui valurent d'être chargé dans le courant du premier semestre de 1746 d'une « commission secrète » auprès du chapitre métropolitain de Trèves. Il devait sonder les dispositions des capitulaires en vue de faire tomber l'archevêché sur la personne de Jean-Théodore de Bavière. Malgré l'échec de sa tentative, il fut accrédité auprès du roi d'Espagne en qualité de chargé d'affaires du 15 août 1752 au 14 avril 1757. A cette date, il se retira de la Carrière pour se consacrer pleinement à la religion. Abbé commendataire de Beaulieu le 8 mai 1756 et de Longpont le 19 octobre 1757, il se vit honorer le 11 janvier 1765 du titre d'aumônier de la reine, charge qu'il occupa jusqu'à son décès survenu en 1782. *Repertorium der diplomatischen Vertreter aller Länder seit dem Westfälischen Frieden*, 2, p. 130 ; *Répertoire de la Gazette de France*, 2, col. 485 ; A. MOREL-FATIO, H. LEONARDION, *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française*, 12bis, Espagne, p. 279, 309-310 ; G. LIVET, *Recueil..., 28-2*, p. 127, 129 ; IDEM, *Recueil..., 28-3*, p. 154⁸ ; B. DEMOULIN, *Recueil..., 31*, p. 225, 230 ; C. STRYIENSKI, *Le gendre de Louis XV*, p. 389.

³⁴ Louis XV approuva le projet de son ministre des Affaires étrangères le 19 janvier 1746 et les instructions de l'abbé furent arrêtées le 31 du courant. Frischmann arriva à Liège dans la soirée du 26 février et y séjourna jusqu'à la mi-mars, époque à laquelle il gagna Sedan pour se rendre ensuite à Coblenz auprès de Dufour, où il arriva le 13 avril. A.A.É., *Liège*, 40, 17^{r°-v°}, projet du marquis d'Argenson, s.l.s.d.[avant le 19 janvier 1746], min., 38^{r°}-43^{r°}, instruction pour l'abbé Frischmann, Marly, 31.I.1746, min., 69^{r°}, Esmale à Argenson, Liège, 26.II.1746, orig. ; Trèves, 15, 193^{r°}, précis de la commission secrète de l'abbé Frischmann, s.l.s.d.[17 avril 1747], orig. ; *Journal et mémoires du marquis d'Argenson*, 4, p. 403 ; É. ZÉVORT, *o.c.*, p. 78 ; B. DEMOULIN, *Recueil..., 31*, p. 225-230.

capitulaire face à cette brûlante et épineuse question. Cependant, la réalisation de ce dessein se trouvait dès le départ quasiment hypothéquée suite au profond antagonisme existant entre l'électeur et son Chapitre³⁵.

De son côté, Horion n'était guère enthousiaste à l'idée de voir son maître coiffer la mitre trévère. Non pour des raisons personnelles, comme le supposait Argenson³⁶, mais à cause du caractère extrêmement ardu de l'entreprise, conséquence de l'influence prépondérante de l'Autriche et de la profonde inimitié des factions rivales au sein du Chapitre trévère³⁷. Ces difficultés, jointes à la nouvelle de l'état critique de Clément-Auguste (il venait en ce début d'année d'être frappé d'une spectaculaire hémorragie), le déterminèrent à poser le problème de la succession à l'électorat rhénan, malgré les vives réticences de Jean-Théodore. Ce dernier, en effet, redoutait grandement par cette démarche d'aggraver la rancœur de son frère. « Pour prévenir tout inconvenient », le comte de Horion suggéra au Cabinet de Versailles de faire écrire incontinent au duc de la Rochefoucauld³⁸, l'ambassadeur du roi auprès du Saint-Siège, pour le prier de solliciter dans le plus grand secret du souverain pontife un bref d'éligibilité *ad omnes ecclesias Germaniae et non ad quamcumque ecclesiam*, sous-entendu Trèves ou Cologne, car « la connaissance qui pourroit en parvenir, rendroit les deux électeurs, ennemis, irréconciliables »³⁹.

Le ministre des Affaires étrangères agréa la proposition du premier ministre liégeois. Mais, devant le rétablissement de la santé de l'électeur de Cologne et la persistance de l'état valétudinaire de François-Georges de Schönborn, il opta finalement pour Trèves. Néanmoins, conscient de

³⁵ A.A.É., *Trèves*, 13, 107r°, Dufour à Argenson, Coblenz, 28.I.1746, orig. ; *Liège*, 40, 37r°-v°, Argenson à Esmale, Marly, 31.I.1746, min.

³⁶ Voici à ce sujet les propos du marquis : « [...] En attendant, il seroit nécessaire de découvrir si le comte de Horion souhaite véritablement que l'évêque de Liège puisse devenir électeur de Trèves car il peut se faire qu'étant son ministre de confiance, il ne veuille pas que son prince aille résider ailleurs qu'à Liège. » A.A.É., *Liège*, 40, 37r°, 51r°-v°, Argenson à Esmale, Esmale à Argenson, Marly, Liège, 31.I., 9.II.1746, min., orig. ; B. DEMOULIN, *Recueil...*, 31, p. 231.

³⁷ Non seulement l'électeur de Trèves était de cœur et de famille très attaché à la Cour de Vienne mais « l'esprit autrichien régnait souverainement sur cette Cour ». De son côté, le Chapitre, composé de seize capitulaires se distribuait en quatre factions rivales, toutes favorables aux Habsbourg. A.A.É., *Liège*, 40, 51v°-54r°, Esmale à Argenson, Liège, 9.II.1746, orig. ; G. LIVET, *Recueil...*, 28-3, p. CX, 153, 155-156, 159.

³⁸ Sur Frédéric-Jérôme de Roye, comte de la Rochefoucauld (Versailles, 1701 - Paris, 1757), archevêque de Bourges (1729), cardinal (1747), ambassadeur du roi auprès du Saint-Siège du 17 juin 1745 au 13 mars 1748 et grand aumônier de France, cf. *Repertorium...*, 2, p. 118 ; G. HANOTTAUX, *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française*, 20, *Rome*, p. 13-14 ; *Dictionnaire de biographie française*, 19, 2001, col. 1038-1039, notice de T. de MOREMBERT.

³⁹ A.A.É., *Liège*, 40, 47r°-49v°, 77r°, Esmale à Argenson, Liège, 4.II., 5.III.1746, originaux ; P.-Ch. AUNILLON, *o.c.*, 2, p. 261-262.

la forte opposition de la Cour de Vienne et du peu de disposition de l'électeur à se choisir un successeur, Argenson ordonna à ses envoyés de faire porter leurs efforts non plus sur la coadjutorerie, devenue plus que problématique, mais sur la préparation d'une future élection⁴⁰.

Dans la capitale mosane, les conciliabules entre Frischmann, Esmale et Horion s'étaient, depuis la venue de l'abbé dans la principauté, poursuivis sans relâche. Une certitude se dégageait de l'ensemble de ces entretiens : le prince était absolument opposé à l'idée de faire part à son chancelier⁴¹ et à son conseiller privé de son intention de se porter candidat au siège trévère. Ce refus catégorique impliquait la mise au point d'une nouvelle stratégie. Il convenait maintenant de gagner au sein du Chapitre des voix en faveur de Jean-Théodore afin de lui constituer un parti suffisant et dévoué en vue de la future vacance. Or, deux groupes d'importance à peu près égale se partageaient les suffrages de leurs confrères. L'un était mené par le grand prévôt, le baron de Kesselstadt⁴², tandis que l'autre était animé par le baron de Breidbach-Burresheim. Ce dernier, honoré de la confiance de cinq capitulaires, détenait la clé de l'élection. Pour mener le prince à la victoire, il suffisait d'amener le chancelier à se désister en sa faveur, puis de gagner la confiance des trois autres chanoines et le tour était joué⁴³. Pleinement

⁴⁰ A.A.É., *Liège*, 40, 62r°-64v°, Argenson à Esmale, Versailles, 23.II.1746, min. ; *Journal et mémoires du marquis d'Argenson*, 4, p. 403.

⁴¹ Jean-Théodore se refusait catégoriquement à entretenir son chancelier de ses projets trévères parce que ce dernier se flattait de réussir dans ses ambitions d'accéder à l'électorat. Il y a lieu cependant de rappeler ici que la qualité de chanoine de l'église métropolitaine de Trèves avait été une des raisons à engager le prince de Liège à conférer au baron de Breidbach, lors de son intronisation au trône de Saint-Lambert, la place de chancelier et à faire choix de sa personne pour remplir l'office de grand maréchal de la Cour. Cf. M. WEITLAUFF, *o.c.*, p. 441-442, 460 ; D. JOZIC, *Les premiers pas de Jean-Théodore de Bayière à la tête de la principauté de Liège (1744-1745)*, *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, 116, 2012, p. 71-72, 106-107.

⁴² François-Joseph baron de Kesselstadt, fils de Casimir-Frédéric et d'Anne-Claire de Metternich-Burscheid, vit le jour le 22 décembre 1695. Destiné dès son plus jeune âge à la carrière ecclésiastique, il fut admis chanoine domiciliaire de Trèves en 1704 et reçu capitulaire en 1729. Par la suite, il sera élu grand prévôt du chapitre métropolitain. Il était également depuis 1725, chanoine de Saint-Alban à Mayence et doyen de Bleidenstadt. Il décéda à Mayence le 25 septembre 1750. H.-F. MACCO, *Beiträge zur Geschichte und Genealogie Rheinischer Adelsfamilien*, p. 40 ; S.-M. zu DOHNA, *o.c.*, p. 148, n° 262 ; G. LIVET, *Recueil..., 28-3*; p. 161.

⁴³ A.A.É., *Liège*, 40, 71r°-72v°, 79r°-81v°, Esmale à Argenson, Liège, 28.II., 6.III.1746, originaux. Les seize suffrages se répartissaient comme suit : le baron de Kesselstadt, 5 ou 7 voix (lui-même, le comte de Metternich de Müllenack, le baron de Boos de Waldeck, le marquis d'Hoensbroeck, le baron Hagen de la Motte); le baron de Breidbach, 6 voix (lui-même, son frère, le baron Emmerich de Breidbach, les barons Philippe et Alexandre de Sickingen, le baron de Wasberg, le baron de Greiffenclau) ; le comte d'Ingelheim et le baron de Schmidbourg (susceptibles de rallier le grand prévôt) ; les indécis (le comte d'Eltz, le baron de Quadt, le baron de Walderdorff). A.A.É., *Trèves*, 14, 419v°-421r°, « Tableau des capitulaires de Trèves remis par l'abbé Frischmann », décembre 1746, copie ; G. LIVET, *Recueil..., 28-3*, p. 160-170 ; [DUFOUR], « Mémoire préliminaire sur le caractère... des capitulaires de Trèves... », [1748], orig.

persuadé du profond attachement de Breidbach à la Maison de Bavière, Argenson, un peu naïvement, ne douta pas un seul instant de son ralliement à la cause des Wittelsbach et par conséquent de la réussite de l'entreprise⁴⁴.

À Coblenz, Dufour⁴⁵, le représentant du roi auprès de l'électeur, et Monsieur Sainte-Marie, pseudonyme de l'abbé Frischmann, alors en mission dans l'électorat⁴⁶, ne comprenaient ni l'enthousiasme ni la satisfaction de leur ministre. En effet, l'austrophilie du Chapitre était toujours aussi vivace, la menace de voir l'électeur se choisir un coadjuteur était toujours bien réelle et le risque de voir triompher un troisième candidat – en l'occurrence le comte de Walderdorff⁴⁷ – était toujours possible. C'est pourquoi, il convenait dans les circonstances présentes de ne rien précipiter – François-Georges n'était pas encore à l'article de la mort – et de faire preuve de la plus grande discrétion pour ne pas dévoiler au grand jour les intentions du roi⁴⁸. La Curie romaine

⁴⁴ A.A.É., *Liège*, 40, 85r°, Argenson à Esmale, Versailles, 11.III.1746 ; *Trèves*, 13, 261r°-262v°, Sainte-Marie [Frischmann] à Argenson, Coblenz, 1.IV.1746, orig. ; 14, 515v°-516r°, 524v°, Dufour, Frischmann à Argenson, Coblenz, Paris, 27, 29.XII.1746, originaux ; G. LIVET, *Recueil*..., 28-3, p. 163, [DUFOUR], « Mémoire préliminaire... », [1748], orig.

⁴⁵ Pierre Dufour, fils de Pierre, écuyer et maître d'hôtel du roi, et de Louise-Françoise Gosset, nourrice du dauphin, vit le jour à Beaucaire en 1717. Attiré par la Carrière, il entra en 1735, grâce à la position privilégiée de ses parents, au département des Affaires étrangères en qualité de commis et resta en place jusqu'en 1743. L'année précédente, il avait eu l'occasion de servir de secrétaire au comte de Saint-Séverin, dépêché à Francfort pour assister à l'élection de l'empereur Charles VII. Son zèle et son application incitèrent le marquis d'Argenson à faire choix de sa personne pour remplir le poste de chargé d'affaires du roi auprès de l'électeur de Trèves, charge qu'il occupa du 20 novembre 1745 au 5 octobre 1749. Gratifié le 13 janvier 1750 d'une pension royale de 2000 livres, il épousa l'année suivante Marie-Marguerite Hébert. Il décéda à Paris le 27 novembre 1802. *État nominatif des pensions sur le trésor royal*, 2, p. 291 ; *Repertorium*..., 2, p. 131 ; G. LIVET, *Recueil*..., 28-2, p. 226 ; IDEM, *Recueil*..., 28-3, p. CXIII, CXV, 154, 168sv. ; B. DEMOULIN, *Recueil*..., 31, p. 228 ; É. ZÉVORT, o.c., p. 92, 283 ; J.-P. SAMOYAUT, *Les bureaux du secrétariat d'État des Affaires étrangères sous Louis XV*, p. 283 ; IDEM, *La situation sociale du personnel des Bureaux des Affaires étrangères sous Louis XV*, *Revue d'histoire diplomatique*, 83, 1969, p. 100.

⁴⁶ Après avoir pris langue à Liège avec son confrère, l'abbé Frischmann se rendit à Coblenz sous le nom de Sainte-Marie, comme un simple particulier, ami de Dufour, où il arriva le 13 avril 1746. A.A.É., *Liège*, 40, 38r°-48v°, [Frischmann] à Argenson, Coblenz, 1.IV.1746, orig. ; G. LIVET, *Recueil*..., 28-3, p. 154⁸; É. ZÉVORT, o.c., p. 92 ; B. DEMOULIN, *Recueil*..., 31, p. 226-230.

⁴⁷ Sur Jean-Philippe comte de Walderdorff (château de Molsberg, 1701 - Trèves, 1768), élu archevêque-électeur de Trèves en 1756 et évêque de Worms en 1763, cf. S.-M. zu DOHNA, o.c., p. 199, n° 516 ; G. LIVET, *Recueil*..., 28-3, p. CXXIII-CXXVIII, 162, 170, 179-180, 187-188 ; *Hierarchia Catholica medii et recentioris aevi*..., 6, p. 331 ; P. GAMS, *Series episcoporum*, p. 319, 324.

⁴⁸ A.A.É., *Trèves*, 13, 244r°, 411r°-412v°, Dufour à Argenson, Coblenz, 28.III., 30.IV.1746, originaux ; *Liège*, 40, 130r°, 349r°, Argenson à Esmale, Horion à Aunillon, Versailles, Liège, 13.IV., 19.XI.1746, min., copie.

Au vu des objections soulevées par les deux émissaires, le marquis d'Argenson se décida à jouer également la carte de l'électorat rhénan et incita l'abbé Aunillon, son représentant à Bonn, à suivre avec grande vigilance l'évolution de l'état de santé de Clément-Auguste. A.A.É., *Cologne*, 83, 170r°, 185r°, Argenson à Aunillon, Aunillon à Argenson, Versailles, Bonn, 13, 21.IV.1746, min., orig. ; M. WEITLAUFF, o.c., p. 425-426.

partageait le sentiment des émissaires français et ne voyait pas l'utilité de délivrer un bref d'éligibilité à un candidat qui avait aussi peu de chances d'être élu présentement⁴⁹. Un troisième élément devait rabattre le bel optimisme du marquis d'Argenson. Le cardinal de Bavière, le principal intéressé à la réussite du projet, faisait preuve maintenant de la plus totale indifférence⁵⁰.

Ce désintérêt manifeste ne trouvait pas son origine, comme l'affirmait le chef de la diplomatie française, dans une nette préférence de Jean-Théodore pour les sièges de Cologne et de Munster⁵¹. Elle s'expliquait simplement par le profond désir du prélat, suite aux circonstances dramatiques que connaissaient ses sujets et sa principauté – les troupes impériales venaient d'imposer des quartiers d'hiver au pays – de ne pas provoquer davantage l'ire et le ressentiment de la Cour de Vienne par une éventuelle élévation à une dignité électorale⁵².

Le désappointement du ministre des Affaires étrangères devait être de courte durée et à la fin de l'année une lueur d'espoir resurgit même. Le comte d'Horion, en effet, malgré son scepticisme naturel, était maintenant enclin à croire que l'accession de son maître à l'évêché de Trèves était virtuellement acquise, si une entente cordiale et parfaite régnait à nouveau au sein de la Maison de Bavière. Le renouvellement du pacte de famille⁵³ semblait produire des effets bénéfiques. En effet, Bavière, Cologne et

⁴⁹ Archives du Vatican, *Nunziatura di Colonia*, 248A, 82r°-v°, Valenti à Spinola, Rome, 5.VII.1746, copie ; 138, 198r°-199v°, Spinola à Valenti, Cologne, 25.XII.1746, orig. Argenson s'était rallié à l'avis du comte de Horion de solliciter du pape un bref d'éligibilité et avait en conséquence aussitôt écrit au cardinal de la Rochefoucauld, son ambassadeur à Rome. A.A.É., *Liège*, 40, 62r°-v°, 85r°, Argenson à Esmale, Versailles, 23.II., 11.III.1746, minutes.

⁵⁰ Jean-Théodore n'avait pas profité de la venue du baron Ferdinand de Sickingen à Liège pour s'efforcer de le rallier à sa cause, même à prix d'argent, et s'assurer de la sorte du suffrage de ses deux frères, chanoines de Trèves. A.A.É., *Liège*, 40, 263r°-264v°, Esmale à Argenson, Liège, 13.VIII.1746, orig. ; *Palatinat*, 68, 358r°-360v°, Argenson à Tilly, Versailles, 22.XII.1746, min. ; 69, 276v°, Puyzieulx à Tilly, Louvain, 30.VI.1746, orig. ; *Journal et mémoires du marquis d'Argenson*, 4, p. 403 ; B. DEMOULIN, *Recueil*..., 31, p. 230.

⁵¹ « L'indifférence actuelle du prince de Liège ne vient que de ce que Cologne et Munster valent mieux et ce qu'il croit que son frère, l'électeur de Cologne, est beaucoup plus près du tombeau que celui de Trèves [...] ». A.A.É., *Liège*, 40, 278r°, Argenson à Esmale, Versailles, 28.VIII.1746, min. ; *Journal et mémoires du marquis d'Argenson*, 4, p. 403 ; B. DEMOULIN, *Recueil*..., 31, p. 230.

⁵² A.A.É., *Liège*, 40, 349r°, Horion à Aunillon, Liège, 19.XI.1746, copie.

⁵³ Le traité fut renouvelé le 31 octobre 1746 par Maximilien III Joseph et Charles-Théodore. Clément-Auguste y adhéra peu de temps après. *Nordrhein-Westfälisches Hauptstaatsarchiv Düsseldorf, Kurköln II*, 4526, 1r°-11r°, « Haus Unioner Originalien », Munich, 1, 7.XII.1747 ; Mannheim, 10.III., 2.IV.1748 ; Th. BITTERAU, *Die wittelsbachische Hausunion von 1746/1747*, p. 465, 474-477 ; É. ZÉVORT, *o.c.*, p. 122 ; M. BRAUBACH, *o.c.*, 112, p. 68sv. ; H. WEBER, *o.c.*, p. 205-231 ; IDEM, *La France et le Palatinat*..., p. 51-53 ; G. LIVET, *Recueil*..., 28-2, p. 208, 212² ; M. WEITLAUFF, *o.c.*, p. 426 ; M. RALL, *o.c.*, p. 90, 559-560.

Palatinat paraissaient s'accorder et conjuguer leurs efforts pour assurer à leur dynastie un quatrième électorat⁵⁴. Malheureusement, ces belles dispositions eurent peu de suite. Elles ne dépassèrent jamais le stade de l'intention. Elles se limitèrent à de simples et vaines recommandations ou à de fuites et stériles tractations. Jamais, les Wittelsbach n'envisagèrent de soutien financier ; jamais, ils ne s'adonnèrent à de grandes manœuvres diplomatiques ; jamais, ils ne se risquèrent à d'audacieuses et subtiles combinaisons politiques. Conçue de la sorte, l'entente retrouvée ne pouvait guère aboutir à un quelconque résultat. Toutes ces belles promesses et tous ces petits conciliabules ne pouvaient rien contre la toute puissante influence de l'Autriche dans l'Empire⁵⁵.

Ces notes discordantes ne désarmèrent pas pour autant le marquis d'Argenson. Au contraire de sa politique générale⁵⁶, ses visées « wittelsbachiennes » paraissaient rencontrer un certain succès. Charles-Théodore était plus que jamais dévoué aux intérêts du roi au point de mériter le titre « d'ambassadeur de la France dans l'Empire ». Clément-Auguste se rapprochait de plus en plus de Versailles et Maximilien III Joseph, dans la détermination de poursuivre la tradition familiale d'assurer à la Maison de Bavière la primauté dans l'Église impériale, commençait sincèrement à regretter son ralliement aux Habsbourg. Aussi, ordonna-t-il à ses ministres de poursuivre leurs tractations malgré le détachement manifesté par Jean-Théodore⁵⁷.

L'état égrotant de l'électeur de Cologne et la santé chancelante de l'archevêque de Trèves allaient au cours de l'année 1747 donner aux chancelleries maintes fois l'occasion de multiplier brigues et intrigues.

⁵⁴ « Ce seroit un quatrième électorat dans la Maison de Bavière, ce qui la rendroit très puissante dans l'Empire. » A.A.É., *Liège*, 40, 399r°-v°, Argenson à Esmale, Versailles, 31.XII.1746, copie ; *Palatinat*, 68, 320r°-321v°, Tilly à Argenson, Düsseldorf, 3.XII.1746, orig.

⁵⁵ A.A.É., *Cologne*, 84, 209r°, Aunillon à Argenson, Bonn, 24.XI.1746, orig. ; *Liège*, 40, 357r°-v°, 399r°, Horion à Esmale, Esmale à Horion, Argenson à Esmale, Liège, Versailles, 27.XI., 31.XII.1746, originaux, copie.

⁵⁶ Désavoué par le roi, le marquis d'Argenson quitta la tête du département des Affaires étrangères le 10 janvier 1747. É. ZÉVORT, *o.c.*, p. 313-314.

⁵⁷ A.A.É., *Liège*, 40, 360r°-v°, 392r°, Argenson à Esmale, Esmale à Argenson, Versailles, Liège, 11, 17.XII.1746, min. orig. ; 41, 7v°-8r°, Esmale à Argenson, Liège, 9.I.1747, orig. ; *Palatinat*, 68, 381r°-v°, Tilly à Argenson, Düsseldorf, 29.XII.1746, orig. ; *Trèves*, 14, 434r°-v°, 487v°-488r°, Dufour à Argenson, Argenson à Dufour, Coblenze, Versailles, 5, 21.XII.1746, orig., min. ; É. ZÉVORT, *o.c.*, p. 67-68, 70, 93, 96, 98-99, 128-129 ; H. WEBER, *o.c.*, p. 186-228, 236-239 ; IDEM, *La France et le Palatinat...*, p. 53 ; Th. BITTERAUF, *Die wittelsbachischen Hausunion von 1746/47*, p. 476 ; M. BRAUBACH, *o.c.*, p. 68sv ; G. LIVET *o.c.*, 28-2, p. XXXIX, 207-210, 219, ; p. 222, instruction pour l'abbé de Guébriand dépêché auprès de l'électeur de Cologne, Fontainebleau, 18 X 1747 ; M. WEITLAUFF, *o.c.*, p. 425-426.

Leurs maladies respectives furent à l'origine de toute une série de projets, tel le dessein du roi de faire obtenir au prince de Liège le siège de Worms⁵⁸, qui dans la plupart des cas ne dépassèrent pas le stade de l'ébauche. Les tentatives de l'abbé Aunillon, menées pourtant avec persévérance et brio, débouchèrent sur un cuisant échec, responsable du rappel du diplomate⁵⁹.

Une grande inconnue cependant subsistait ! Quelle allait être l'attitude du Saint-Siège⁶⁰ dans cette course effrénée à l'électorat ?

Depuis plus d'un an déjà, Louis XV ne cessait de faire entreprendre des démarches à Rome en vue d'obtenir un bref d'éligibilité pour son protégé. Mais, contre toute attente, le souverain pontife manifestait de la résistance à accorder cette faveur. Et pour cause ! Depuis la mort de Charles VII et l'élection de François I^{er}, les relations entre la Cour de Vienne et la papauté s'étaient singulièrement améliorées et Benoît XIV ne voulait à aucun prix courir le risque de troubler cette récente et fragile harmonie. Par ailleurs, il avait pris la ferme résolution de suivre la ligne de conduite tracée par son prédécesseur de ne pas multiplier indéfiniment le nombre de bénéfices sur la tête d'un seul et même dignitaire. Enfin, le souvenir encore vivace de l'affront subi par son légat,

⁵⁸ L'évêché de Worms, détenu par François-Georges de Schönborn, donnait à son titulaire la haute main sur le directoire du Cercle du Haut-Rhin, raison suffisante pour expliquer l'intérêt et la rivalité franco-autrichienne autour de ce siège. Aussi Argenson n'avait-il pas manqué d'envisager une candidature de Jean-Théodore à cet épiscopat. Assuré du soutien inconditionnel de Louis XV, le cardinal s'était enquis auprès de son parent, l'électeur palatin, d'un éventuel appui et avait dans le même temps sollicité du pape un bref pour accéder à ce bénéfice.

Le comte de Horion s'insurgea, à juste titre du reste, contre ce dessein qui d'ailleurs avait été élaboré à son insu (il avait subi une violente attaque de pleurésie au début de l'année 1747). Son désaveu était pleinement justifié. En effet, aucun capitulaire ne voulait de son maître comme évêque. Par ailleurs, l'électeur de Mayence et l'évêque de Wurtzbourg, chauds partisans de l'Autriche, étaient sur les rangs. En outre, l'électeur de Trèves ne voulait à aucun prix entendre parler d'une coadjutorerie. Enfin, l'électeur palatin refusait de soutenir la candidature de Jean-Théodore, vu la modicité des revenus de l'évêché. En conclusion, il était impératif aux yeux du premier ministre liégeois d'abandonner au plus vite ce projet afin de faire porter tous les efforts des partisans de son maître sur l'obtention d'un bref *ad quascumque ecclesias Germaniae*. A.A.É., Liège, 40, 399r°-v°, Argenson à Esmale, Versailles, 31.XII.1746, copie ; 41, 7v°-8r°, 31v°, 37v°-38r°, 98v°-99r°, 133v°-134r°, Esmale à Argenson, à Puyzieulx, Liège, 9.I., 20.II., 4.III., 22.IV., 10.V.1747, originaux ; 90v°, 109v°, Puyzieulx à Esmale, Versailles 17.IV., 4.V.1747, copies ; Archives du Vatican, *Nunziatura di Colonia*, 140, 242r°-v°, Spinola à Valentì, Cologne, 19.III.1747, orig. ; É. DE HEECKEREN, *Correspondance de Benoît XIV avec P.-G. de Tencin*, 1, p. 439, Benoît XIV à Tencin, Rome, 6 novembre 1748 ; E. MOCCELLI, *Le lettere di Benedetto XIV al cardinale de Tencin. Dai testi originali*, 2, p. 95 ; M. WEITLAUFF, o.c., p. 425, 462-463, 465.

⁵⁹ A.A.É., Liège, 40, 357r°-v°, Esmale à Argenson, Liège, 27.XI.1746, orig. ; 41, 196r°-v°, Du Mesnil à Puyzieulx, Liège, 29.VI.1747, orig. ; P.-Ch. AUNILLON, o.c., 2, p. 261-267, 271-272 ; *Journal et mémoires du marquis d'Argenson*, 4, p. 402 ; G. LIVET, *Recueil...*, 28-2, p. 208, 210 ; M. WEITLAUFF, o.c., p. 426-460.

⁶⁰ Archives du Vatican, *Nunziatura di Colonia*, 248A, 15v°-16r°, Valentì à Spinola, Rome, 4.II.1747, copie.

Jean-François Stoppani⁶¹ de la part des trois électeurs ecclésiastiques, et en particulier du titulaire de Mayence, Jean-Frédéric d'Ostein, lors de la Diète électorale du 1^{er} septembre 1745, l'avait amené à user de représailles à leur égard en refusant de leur accorder le moindre bref jusqu'à la fin de la présente guerre. Assez paradoxalement, cette décision devait se retourner contre la Maison de Bavière, l'ardente zélatrice de la catholicité en Allemagne. Car, en définitive, cette querelle de protocole obligea Benoît XIV, l'un des principaux artisans de l'avènement de Jean-Théodore au siège épiscopal de Liège, à contrecarrer les visées de la France pour éléver le cardinal à une dignité électorale⁶².

Tous ces arguments, pour aussi fondés qu'ils fussent, ne touchaient pas au fond du problème. Certes, en cette fin d'année 1747, le souverain pontife était en train de livrer une partie difficile face à l'Autriche⁶³. Certes, le pape était fermement décidé à mettre un terme à cette course éhontée aux évêchés mais la raison profonde de l'hésitation et des réticences de Benoît XIV avait pour nom : Marie-Josèphe comtesse de Seldnitzki⁶⁴ !

Le problème n'était pas neuf. Il avait déjà été évoqué à diverses reprises, notamment lors de l'élection liégeoise de 1744. Plusieurs fois, Charles VII avait sermonné son frère pour l'inciter à mettre un terme à des amours aussi inconsidérées. Rien n'y fit. Jean-Théodore manifesta bien quelques velléités de rupture mais la comtesse, en fine courtisane, avait toujours veillé au grain et réussi, malgré les chaudes et vives alertes, à conserver tout son ascendant sur son amant⁶⁵.

⁶¹ Sur Jean-François Stoppani (Milan, 1695 - Rome, 1774), archevêque de Corinthe, nonce à Venise, représentant du souverain pontife à la Diète électorale de Francfort en 1745 et cardinal en 1753, cf. *Repertorium...*, 2, p. 252, 267; *Hierarchia Catholica...*, 6, p. 183, J.-P. MIGNE, *Dictionnaire des cardinaux*, col. 1541.

⁶² A.A.É., *Liège*, 40, 47^{r°}-49^{v°}, 77^{r°}, Esmale à Argenson, Liège, 4.II., 5.III.1746, originaux ; 62^{r°}-64^{v°}, 85^{r°}, Argenson à Esmale, Versailles, 23.II., 11.III.1746, minutes ; 41, 146^{r°}-^{v°}, 158^{r°}, 161^{r°}-^{v°}, Puyzieux à Esmale, Esmale à Puyzieux, Versailles, Bruxelles, Liège, 29.V., 7, 10.VI.1747, copies, orig. ; Archives du Vatican, *Nunziatura di Colonia*, 248A, 82^{r°}-^{v°}, Valentini à Spinola, Rome, 5.VII.1746, copie ; G. HANOTTAUX, *Recueil...*, 20, p. 229, instruction pour le cardinal de la Rochefoucauld, ambassadeur auprès du Saint-Siège, [1745].

⁶³ L. VON PASTOR, *Geschichte der Päpste im Zeitalter des fürstlichen Absolutismus von der Wahl Benedikts XIV. bis zum Tode Pius VI. (1740-1799)*, 16-1, p. 85, 87-88, 92-95 ; M. WEITLAUFF, o.c., p. 461-462.

⁶⁴ É. DE HECKEREN, o.c., 1, p. 386-387, 402, 439, Benoît XIV à Tencin, Rome, 14 février, 6 novembre 1748 ; E. MOCELLI, o.c., 1, p. 95.

Voici l'appréciation que portait sur elle en 1746 l'abbé Frischmann : « Ce prince est environné de gens attachés à la Cour de Vienne, et principalement Madame la comtesse de Seldnitzki dont la curiosité est encore plus excitée par les réserves qu'il garde avec elle depuis qu'on lui a fait voir toutes les justes raisons qu'il avoit de s'en méfier. » A.A.É., *Liège*, 40, 96^{r°}, Frischmann à Argenson, Sedan, 14.III.1746, orig. Sur Marie-Josèphe comtesse de Maltzan auf Wartenberg und Penzlin, épouse du comte de Seldnitzki, cf. D. JOZIC, *Les premiers pas de Jean-Théodore de Bavière...*, p. 108-109.

⁶⁵ D. JOZIC, o.c., p. 124-136.

Ce fut l'éminence grise de Benoît XIV, le cardinal secrétaire d'État Silvio Valenti-Gonzaga, qui évoqua à nouveau cet épisode scandaleux. Au cours d'un entretien avec le cardinal de la Rochefoucauld, portant justement sur la délivrance d'un bref *ad quascumque ecclesias*, le prélat n'avait pas manqué de faire remarquer à son interlocuteur combien cette liaison tapageuse était un fâcheux exemple pour l'Église et ne disposait guère le Saint-Père à accéder à la requête du roi, pas plus qu'à celle du prince-évêque de Liège⁶⁶. Décidément, cette relation « sulfureuse » empoisonnait singulièrement les vues du marquis d'Argenson !

Aussitôt informé des propos réprobateurs du cardinal secrétaire d'État, le Cabinet de Versailles se résolut à mettre en œuvre une politique de réfutation. Aux yeux du ministre des Affaires étrangères, il ne s'agissait pas de tenter de démontrer l'absurdité d'une telle affirmation mais bien d'en minimiser la portée. Et de proclamer avec force que le déballage de tous ces ragots était le fait de détracteurs du cardinal de Bavière et tout spécialement de la Cour de Vienne⁶⁷. Cette stratégie de la désinformation ne devait point voir le jour car, à l'audience du 9 décembre 1747, la dernière de l'année, le souverain pontife se décida enfin à accorder le bref tant attendu. Mais à deux conditions : Jean-Théodore devait nommément désigner le siège qui avait sa faveur et s'engager, en cas de réussite, à se démettre d'un de ses trois évêchés, en l'occurrence Ratisbonne⁶⁸.

L'année 1748 allait se révéler pleine de péripéties.

Devant l'exaspérante indifférence⁶⁹ et la ridicule obstination du cardinal de Bavière – il s'entêtait toujours à ne pas vouloir solliciter l'aide

⁶⁶ A.A.É., *Liège*, 41, 365r°-v°, Puyzieulx à Horion, Marly, 26.I.1748, min. ; *Rome*, 801, 300r°-302v°, la Rochefoucauld à Puyzieulx, Rome, 27.XII.1747, orig. ; É. DE HEECKEREN, *o.c.*, 1, p. 402 ; M. WEITLAUFF, *o.c.*, p. 443, 464.

⁶⁷ A.A.É., *Rome*, 802, 28r°-v°, Puyzieulx à la Rochefoucauld, Paris, 23.I.1748, min., édité dans É. DE HEECKEREN, *o.c.*, 1, p. 548, appendice C ; *Liège*, 41, 365r°-366v°, Puyzieulx à Horion, Marly, 26.I.1748, min. ; M. WEITLAUFF, *o.c.*, p. 464.

⁶⁸ Dans le même temps, Benoît XIV accordait la même faveur à l'électeur de Mayence qui briguitait l'évêché de Worms. A.A.É., *Liège*, 41, 365v°-366r°, Puyzieulx à Horion, Marly, 26.I.1748, min. ; É. DE HEECKEREN, *o.c.*, 1, p. 386-387, Benoît XIV à Tencin, [Rome], 14 février 1748 ; *Journal et mémoires du marquis d'Argenson*, 4, p. 402-403 ; M. WEITLAUFF, *o.c.*, p. 464.

Cette sollicitude du pape à l'égard du cardinal de Bavière doit éventuellement être recherchée dans l'autorisation accordée par le prélat à son évêque suffragant, Pierre-Louis Jacquet, d'assister au congrès d'Aix-la-Chapelle en qualité d'observateur du Saint-Siège. Benoît XIV à Jean-Théodore, Rome, 9.III.1748, édité dans M. WEITLAUFF, *o.c.*, p. 46619; L. VON PASTOR, *o.c.*, 16-1, p. 96-97 ; F. BOVY-LIÉNAUX, *Pierre-Louis Jacquet, évêque auxiliaire de Liège*, *Annuaire d'histoire liégeoise*, 13, 1972, p. 171-172.

⁶⁹ A.A.É., *Liège*, 41, 350r°, Horion à Puyzieulx, Colonster, 1.I.1748, orig. ; 376r°-378r°, instruction pour François de Beauchamp dépêché auprès du prince-évêque de Liège, Marly, 28.I.1748, min. ; B. DEMOULIN, *Recueil...*, 31, p. 241-244.

de Breidbach et d'Ingelheim – ainsi que la prudente réserve du pape, le marquis de Puyzieulx⁷⁰, non encore averti de l'heureuse issue de la négociation de son ambassadeur romain, s'était décidé à mettre le prince-évêque de Liège au pied du mur. S'il continuait à ne pas manifester le moindre intérêt pour l'archevêché de Trèves, la France se détournerait de lui pour soutenir la candidature de son chancelier⁷¹.

Cette menace n'inquiéta nullement Jean-Théodore, peu soucieux du reste de suivre les visées ambitieuses du ministre. D'ailleurs, il paraissait de plus en plus accorder la préférence à de bons bénéfices en France qu'à la chimère d'un titre électoral⁷². En outre, son neveu s'était déterminé, en ce début d'année 1748, à mettre la dernière main à un plan esquissé de concert peu de temps auparavant avec son parent, Charles-Théodore de Sulzbach, pour lui faire obtenir la succession de Clément-Auguste. Mais la réalisation de ce dessein, malgré l'appui inconditionnel mais discret de la Cour de Versailles, paraissait peu probable, voire même impossible, tant était grande la rancœur de l'électeur de Cologne à l'égard de son frère et farouche son obstination⁷³.

L'archevêque de Bourges partageait le point de vue de son ministre : « Pour ce qui est de Monsieur le cardinal de Bavière, je vois que ce que vous me mandez des lenteurs et des incertitudes du prince, s'accorde avec ce qui m'en a été dit plusieurs fois par le cardinal Valenti, et confirme l'idée qu'il a que ce prince donne luy-même peu d'attention à ses affaires et que les conseils qu'il a autour de luy sont peu capables de le décider et de le conduire d'une manière profitable pour ses interests. » A.A.É., *Rome*, 802, 57v°, la Rochefoucauld à Puyzieulx, Rome, 21.II.1748, orig.

⁷⁰ Puyzieulx fut nommé dès le 12 janvier 1747 mais, tombé malade, il ne put prendre ses fonctions que six jours plus tard. Il restera en place jusqu'au 11 septembre 1751. B. AUERBACH, *La France et le Saint-Empire*..., p. 332-333 ; H. WEBER, *o.c.*, p. 231¹³.

⁷¹ A.A.É., *Liège*, 41, 333r°-334v°, 337r°-v°, 350r°, Puyzieulx à Horion, Horion à Puyzieulx, Versailles, Colonster, 23, 24.XII.1747, 1.I.1748, min., copie, orig.

⁷² A.A.É., *Bavière*, 128, 6r°-v°, Puyzieulx à Renaud, Versailles, 4.I.1748, min. ; É. ZÉVORT, *o.c.*, p. 78.

À la fin de l'année 1747 se répandit la rumeur qui d'ailleurs devait se révéler fausse par la suite, du mariage du comte de Clermont, abbé commendataire de Saint-Germain-des-Prés. A l'annonce de cette nouvelle, Jean-Théodore exprima le désir d'être mis en possession de cette abbaye « moins pour son revenu que pour la douceur de passer sa vie à Paris. » Le marquis de Puyzieulx refusa catégoriquement d'accéder à la requête du cardinal de Bavière. A.A.É., *Bavière*, 127, 312r°-v°, 372r°, Renaud à Puyzieulx, Munich, 22.XI., 20.XII.1747, originaux ; 349r°-v°, Puyzieulx à Renaud, Versailles, 9.XII.1747, min. ; A.G.R., *Ms divers*, 2189, Cobenzl à Hetzler, Bonn, 3.XII.1745, orig. ; *Journal et mémoires du marquis d'Argenson*, 4, p. 402.

Déjà au printemps de la même année, le prince de Liège avait sollicité l'abbaye d'Anchin, devenue vacante suite au décès du cardinal d'Auvergne. A.-M. DE BOISLISLE, *Correspondance des contrôleurs généraux des finances avec les intendants des provinces*, 3, p. 205.

⁷³ A.A.É., *Cologne*, 84, 143r°-v°, Aunillon à Argenson, Bonn, 27.IX.1746, orig. ; *Liège*, 41, 378r°-380v°, instruction pour François de Beauchamp dépêché auprès du prince-évêque de Liège, Marly, 28.I.1748, min. ; B. DEMOULIN, *Recueil*..., 31, p. 244-246 ; M. BRAUBACH, *o.c.*, 114, p. 107 ; M. WÉITLAUFF, *o.c.*, p. 426-427.

La nouvelle de la décision du pape d'accorder un bref d'éligibilité au cardinal de Bavière devait entraîner de profondes modifications dans l'attitude des différents protagonistes.

Sortant enfin de sa torpeur, Jean-Théodore fit connaître au souverain pontife le nom des sièges qu'il briguait. Son choix se portait sur Trèves, Cologne, Eichstätt et accessoirement sur les prévôtés d'Ellwangen et de Berchtesgaden, considérées d'ailleurs comme de simples et justes compensations en cas d'échec⁷⁴. De son côté, Louis XV, suite aux bonnes dispositions du Saint-Siège, ordonna de tout mettre en œuvre pour assurer le succès de l'entreprise trévrière. La réussite de ce dessein supposait trois préalables. D'abord, s'attacher la personne du baron de Breidbach. Ensuite, rétablir entre ce dernier et le comte de Horion une parfaite harmonie, tâche malaisée et plus que délicate dans la conjoncture présente⁷⁵. Enfin, amener le cardinal à se déclarer ouvertement en faveur de Trèves⁷⁶. Ces trois conditions remplies, la tentative avait quelques chances d'aboutir.

Benoît XIV, en fin politique, ne se contenta pas seulement d'adresser à l'évêque de Liège une réponse dilatoire⁷⁷ mais il saisit l'opportunité

⁷⁴ G. LIVET, *Recueil...,* 28-2, p. 210, 222-223, instruction pour l'abbé de Guébriand dépêché auprès de l'électeur de Cologne, Fontainebleau, 18.X.1747.

L'abbé Cordier, agent du Chapitre et des États à Rome, fut chargé d'informer le pape de la décision du prince-évêque. Il sera encore appelé à intervenir à diverses reprises dans la courant de l'année 1749. A.A.É., *Liège*, 43, 3r°, 15r°-v°, Puyzieux à Beauchamp, Horion à Puyzieux, Versailles, Liège, 4, 30.I.1749, min., orig. ; *Bavière*, 131, 41v°-42r°, 122v°, 128v°, 149v°-151v°, Puyzieux à Baschi, Baschi à Puyzieux, Versailles, Munich, 23.I., 25, 29.III., 12.IV.1749, minutes, originaux.

⁷⁵ L'inimitié entre les deux hommes se manifesta dès le début du règne de Jean-Théodore. Attachés à des intérêts tout-à-fait opposés – l'un était francophile, l'autre austrophile – ils ne pouvaient que s'affronter et d'ailleurs n'avaient pas manqué de le faire. Cet antagonisme vivace se révéla à nouveau avec éclat au lendemain du départ de Jean-Théodore pour la Bavière. En effet, suite à cette absence, Breidbach détenait, pour ainsi dire à lui seul, en vertu de son titre et de ses fonctions – il assumait la présidence du Conseil de Régence – les rênes de l'état liégeois. Le chancelier ne se fit pas faute de mettre à profit cette situation pour s'opposer systématiquement aux vues du grand maître, au grand dam de la France. A.G.R., *Ms divers*, 600, 11.XII.1748 ; 2190, Cobenzl à Hetzler, Asschaffenbourg, 26.VIII.1747, orig.

⁷⁶ A.A.É., *Liège*, 41, 391r°, Horion à Puyzieux, Liège, 6.II.1748, orig., 396r°, 427r°-428v°, 429r°-432v°, Puyzieux à Horion, à Beauchamp, Versailles, 15.II, 31.III.1748, minutes.

Cependant, la préoccupation première du roi restait d'obtenir pour le cardinal de Bavière un bref d'éligibilité « pour quelques bénéfices considérables en Allemagne ». A.A.É., *Bavière*, 128, 130r°, 158r°-161v°, Puyzieux à Renaud, Renaud à Puyzieux, Versailles, Munich, 4, 16.III.1748, min., orig., Puyzieux à Canillac, Versailles, 27.II.1748, édité dans G. HANOTTAUX, *Recueil...,* 20, p. 252.

⁷⁷ Dans sa réponse à une seconde lettre du prince-évêque, datée du 29 avril 1748, où il lui reprochait ses sollicitations fort vagues et indéterminées, le pape lui faisait part de sa ferme volonté de ne plus admettre de cumul de bénéfices et l'informait de son accord de principe pour l'obtention d'un bref d'éligibilité à condition de le voir renoncer à un de ses trois évêchés. É. DE HEECKEREN, *o.c.*, 1, p. 402 ; E. MOCCELLI, *o.c.*, 2, p. 48, Benoît XIV à Tencin, [Rome], 8 mai 1748, Benoît XIV à Jean-Théodore, Rome, 11 mai 1748, édité dans M. WEITLAUFF, *o.c.*, p. 467-469.

pour inciter le prélat à éloigner la comtesse Sedlnitzki de sa personne⁷⁸. L'exhortation pontificale porta ses fruits. Durant la semaine sainte, Jean-Théodore se retira à Freising et chargea son confesseur, le père Demarne⁷⁹, de notifier à sa maîtresse sa ferme volonté de mettre un terme à leur liaison. Le souverain pontife applaudit à cette décision et manifesta une joie profonde à l'annonce de cette répudiation. Malheureusement, la satisfaction du Saint-Père devait être de courte durée, tout d'ailleurs comme la résolution de « son bien aimé fils en Jésus-Christ ». Un mois à peine après l'incident, la comtesse refaisait son apparition à la Cour pour filer à nouveau le parfait amour avec son amant retrouvé⁸⁰.

Du côté de Versailles, il y avait bien peu d'espoir d'assister à la réalisation du système proposé par Puyzieulx, tant était grande la répugnance du comte de Horion à le voir se concrétiser. Le grand maître supportait mal l'idée de voir son rival devenir la pièce maîtresse du projet trévèvre et admettait difficilement l'éventualité d'une réconciliation avec Breidbach, bien qu'il fût prêt à faire taire son ressentiment pour complaire au roi⁸¹. Si toute jalousie n'était pas exempte de cette réaction, l'attitude du comte témoignait cependant d'un sens politique aigu. En effet, n'était-il pas de l'intérêt de la France d'empêcher un accroissement démesuré de l'importance du chancelier ? Cette ascension ne risquait-elle pas de supplanter le premier ministre dans la confiance du prince et d'amoindrir de la sorte l'influence française dans la principauté ?

⁷⁸ Benoît XIV à Jean-Théodore, Rome, 9 mars 1748, édité dans M. WEITLAUFF, *o.c.*, p. 466¹⁹, M. WEITLAUFF, *o.c.*, p. 451, 465-466.

⁷⁹ Sur Jean-Baptiste Demarne (Douai, 1699 - Liège, 1756), jésuite, historien, confesseur de Jean-Théodore de Bavière d'avril 1744 à janvier 1755, cf. A.A.É., *Liège*, 39, 99v^o, Esmale à Argenson, Liège, 23.IV.1745, orig. ; A.G.R., *Secrétairerie d'État et de Guerre*, 42v^o, mémorandum de Cressener, s.l.s.d.[Liège, janvier 1755], orig. ; J.-N. PAQUOT, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas, de la Principauté de Liège et de quelques contrées voisines*, 10, p. 53-58 ; *Biographie nationale de Belgique*, 13, 1894-1895, col. 765-767, notice de Ch. PIOT ; F. JACQUET-LADRIER, *Dictionnaire biographique namurois*, p. 78-79, notice de H. TIHON.

⁸⁰ « Le père Demarne, jésuite, son confesseur, François de naissance et presque plus s'il ne pouvoit d'inclination, homme de grande capacité et que Son Altessé écoute avec plaisir et beaucoup de confiance [...]. » A.A.É., *Liège*, 41, 37v^o-38v^o, Esmale à Puyzieulx, Liège, 4.III.1747, orig. ; 42, 53v^o-54v^o, 95r^o-96v^o, Jean-Théodore à Benoît XIV, Puyzieulx à Horion, Freising, Versailles, 18.IV., 21.V.1748, copie, min. ; *Bavière*, 128, 203r^o-205v^o, 293r^o-v^o, Renaud à Puyzieulx, Munich, 4, 28.IV.1748, originaux ; Jean-Théodore à Benoît XIV, Freising, 18.IV.1748, édité dans M. WEITLAUFF, *o.c.*, p. 466-467, 467²⁰.

⁸¹ Voici l'appréciation portée en la circonstance par Horion sur son rival : « Pour gagner Monsieur de Breidbach, il faut employer les moyens propres à cela. Celui d'oublier les intrigues et manœuvres peu convenables aux intérêts du roi seroit trop faible pour opérer sa conversion. Il est *ambitieux, avare, faux et avantageux*. En raccourci, voilà son portrait : « *Autrichien* par intérêt et d'inclinaison. Je ne doute pas que par d'agréables perspectives de bénéfices et de somme d'argent, l'on ne pourroit l'ébranler et le gagner peut-être, mais je connois trop son caractère pour tabler solidement sur ses engagements. Il pourroit promettre d'un côté et agir sous main contre des promesses. » A.A.É., *Liège*, 42, 83r^o-84v^o, Horion à Puyzieulx, Liège, 10.V.1748, orig.

Pour obvier à ce danger, Horion suggérait de s'efforcer de gagner les suffrages des chanoines indécis et de constituer « par ce moyen [...] un parti indépendamment des chefs⁸². »

Ce point de vue n'enthousiasma guère le ministre des Affaires étrangères. Il préférait s'en tenir à son idée première. Mais pour la faire triompher, il était primordial de gagner les voix de Breidbach, d'Ingelheim et de leurs partisans⁸³. Il convenait également d'amener le cardinal de Bavière à faire part dans les plus brefs délais de ses intentions, tant au pape qu'au roi. En agissant de la sorte, Jean-Théodore s'assurerait d'un double avantage : d'une part, répondre à la critique du souverain pontife relative à son indécision et son inconséquence ; d'autre part, faire taire les soupçons de son frère⁸⁴. Par ailleurs, il était tout aussi capital de rétablir la concorde entre le chancelier et le grand maître, entreprise qui ne devait soulever aucun problème suite à la résignation de Horion. Mais il importait de faire vite car la Cour de Vienne s'efforçait de battre en brèche les menées du Cabinet de Versailles⁸⁵.

Pourtant, les principales difficultés ne devaient pas venir de l'Autriche mais bien des protagonistes eux-mêmes. Alors que François-Georges de Schönborn se refusait absolument à admettre l'idée d'une coadjutorerie, même s'il en avait accepté le principe pour l'évêché de Worms⁸⁶, Jean-Théodore s'ingéniait de son côté à compliquer singulièrement la tâche de ses partisans. Le retour en grâce de la Sedlnitzki témoignait avec force de cette fâcheuse disposition.

⁸² A.A.É., *Bavière*, 129, 124r°-125v°, Renaud à Puyzieulx, Munich, 13.VII.1748, orig. ; *Liège*, 42, 146r°-147r°, 152r°-v°, Beauchamp à Puyzieulx, Horion à Jean-Théodore, Liège, 15.VI.1748, copies.

⁸³ Horion et Beauchamp étaient autorisés à promettre aux deux chanoines « une abbaye de 20.000 livres de rente » ainsi qu'une somme d'argent. A.A.É., *Liège*, 42, 91r°-v°, Puyzieulx à Beauchamp, Versailles, 19.V.1748, min.

⁸⁴ A.A.É., *Liège*, 42, 63r°-v°, 95r°-96v°, 135r°-136v°, Horion à Puyzieulx, Puyzieulx à Horion, Jean-Théodore à Horion, Liège, Versailles, Ismaning, 4 [IV.], 21.V., 8.VI.1748, orig., min., copie ; M. WEITLAUFF, *o.c.*, p. 469.

⁸⁵ A.A.É., *Liège*, 42, 100r°-103v°, 110r°-v°, Beauchamp à Puyzieulx, Liège, 24, 29.V.1748, originaux ; *Bavière*, 128, 158r°-161v°, Renaud à Puyzieulx, Munich, 16.III.1748, orig. ; *Trèves*, 16, 290r°-291v°, 304r°-v°, Puyzieulx à Dufour, Dufour à Puyzieulx, Versailles, Coblenze, 29.IX., 11.X.1748, min. orig.

Les Puissances maritimes, elles aussi opposées à l'élévation de la Maison de Bavière, n'avaient cessé de voir la France échouer dans ses tentatives de faire tomber un électorat sur la personne de Jean-Théodore. Newcastle à Guillaume d'Orange, Whitehall, 6 janvier 1748, cité dans Th. BUSSEMAKER, *Archives ou correspondance inédite de la Maison d'Orange-Nassau*, 4e série, 1, p. 537-539, n° CLXXXV.

⁸⁶ L'électeur de Mayence, Jean-Frédéric d'Ostein, avait obtenu du Saint-Siège, le 20 avril 1748, un bref d'éligibilité pour Worms et Wurtzbourg et François-Georges de Schönborn l'avait choisi comme coadjuteur pour son évêché rhénan. A.A.É., *Liège*, 42, 100r°-103v°, 123r°-125v°, 141r°-v°, Beauchamp à Puyzieulx, Puyzieulx à Beauchamp, Liège, Versailles, 24.V., 4, 10.VI.1748, originaux, min. ; M. WEITLAUFF, *o.c.*, p. 462-463.

Le marquis de Puyzieulx fut furieusement piqué à l'annonce de cette réconciliation pour le moins malencontreuse et ne manqua pas de faire part de sa vive irritation au premier ministre du prince. Mal lui en prit ! Le comte de Horion, dans la crainte de s'aliéner la confiance et les faveurs de son maître, n'osa pas aborder personnellement le problème de ces retrouvailles. Il se contenta de lui faire passer la lettre du ministre⁸⁷. Grande fut la fureur du cardinal à la lecture de cette missive⁸⁸. Cependant, sa colère apaisée, une immense tristesse s'empara du prélat. Le manque de confiance de la Cour de Versailles et son obstination à ne pas croire en la pureté de ses intentions le mortifièrent profondément⁸⁹ au point d'émettre de plus en plus de réserves à l'égard de l'entreprise trévère et de déclarer ne rien désirer d'autre « que quelque abbaye ou quelque bénéfice de grand revenu qui ne l'obligeât à rien et qui put le laisser vivre [...] à sa fantaisie⁹⁰ ».

⁸⁷ A.A.É., *Liège*, 42, 96r°-v°, 97r°-v°, 107r°-108v°, 153r°, Puyzieulx à Horion, à Beauchamp, Horion à Jean-Théodore, Versailles, Liège, 21, 22, 24.V., 15.VI.1748, minutes, copies, 109r°-110v°, Beauchamp à Puyzieulx, Liège, 21.V.1748 ; orig.

L'année précédente, Horion avait été appelé à adopter une attitude similaire. Il n'avait pas osé, de peur de perdre la confiance de son maître, lui proposer d'engager son frère à le prendre comme coadjuteur. A.A.É., *Liège*, 41, 8v°-9r°, Esmale à Argenson, Liège, 9.I.1747, orig.

⁸⁸ À propos de cette saute d'humeur, le chargé d'affaires du roi auprès de l'électeur de Bavière écrivait : « C'est un détail qui vous peint le caractère d'un prince à la vérité un peu foible, cependant aisé à ramener, d'ailleurs entièrement dévoué à la France. » A.A.É., *Bavière*, 129, 56r°, Renaud à Puyzieulx, Ismaning, 7.VI.1748, orig. ; *Liège*, 42, 172r°-177v°, Puyzieulx à Beauchamp, Versailles, 23.VI.1748, min.

⁸⁹ Le prince s'efforça un peu naïvement de justifier cette réapparition de la comtesse à la Cour en alléguant que s'il avait répudié la Sedlnitzki, sa bienséance d'honnête homme exigeait de la considérer comme une amie et de lui en témoigner toutes les marques extérieures. En outre, il affirmait vouloir concilier ses devoirs d'évêque et de prince. Renaud se fit l'écho de cette tentative d'explication à la vérité peu crédible : « C'est une liaison de dix années pendant lesquelles Madame de Sedlinski lui a constamment témoigné, je ne dis pas une passion aveugle, mais une tendresse fondée sur l'estime et l'amitié. Le moins qu'il puisse donc faire pour elle étoit d'aller de tems en tems la voir. » En outre, Jean-Théodore ajoutait qu'il n'avait jamais connu la comtesse « se mesler des affaires publiques et, quoique Autrichienne par naissance et éducation, elle n'a[voit] jamais intrigué contre la France. » A.A.É., *Bavière*, 129, 52r°-53v°, Renaud à Puyzieulx, Ismaning, 7.VI.1748, orig. ; *Liège*, 42, 135r°-136v°, Jean-Théodore à Horion, Ismaning, 8.VI.1748, copie. Jean-Théodore avait tenu à Benoît XIV des propos quasiment identiques. M. WEITLAUFF, *o.c.*, p. 466-467. Ces paroles ne dupèrent finalement personne ainsi qu'en témoigne Beauchamp, le résident du roi à Liège : « Je crains bien que sous l'apparence d'une séparation, il n'y ait d'un côté comme de l'autre la plus forte envie et la plus grande volonté de se raccomoder. J'en redoute d'autant plus les suites que je sais que le prince ne lui cache rien et que le chancelier se sert aussi adroïtement qu'il le peut d'elle pour savoir toutes les démarches du prince. Et comment pouvons-nous être sûrs que le dit chancelier ne sera pas instruit par elle de la démarche que le prince vient de faire à Rome ? » A.A.É., *Liège*, 42, 131r°-132r°, Beauchamp à Puyzieulx, Liège, 8.VI.1748, orig.

Par la suite, la conduite du cardinal devait rapidement démentir ses bonnes intentions. En août, la réconciliation était consommée et Jean-Théodore plus amoureux que jamais de sorte qu'à la fin de l'année le comte de Baschi, le ministre plénipotentiaire du roi en Bavière pouvait écrire : « Je persiste à croire qu'il n'y aura jamais de changement dans la conduite de ce prince qu'il ne vienne de la part de la dame. » A.A.É., *Liège*, 42, 253r°, Beauchamp à Puyzieulx, Liège, 6.VIII.1748, orig. ; *Bavière*, 130, 170r°, 196v°, 236r°, Puyzieulx à Baschi, Baschi à Puyzieulx, Fontainebleau, Munich, 12, 20.XI., 4.XII.1748, min., originaux.

⁹⁰ A.A.É., *Liège*, 42, 132r°, Beauchamp à Puyzieulx, Liège, 8.VI.1748, orig. ; *Bavière*, 129, 51r°-v°, Renaud à Puyzieulx, Ismaning, 7.VI.1748, orig.

Jean-Théodore devait par ailleurs commettre une maladresse tout aussi lourde de conséquence. Dans ses sollicitations au souverain pontife, il lui avait laissé entrevoir, en cas d'échec à Trèves, sa résolution de briguer les deux autres électorats. Erreur fatale s'il en était ! Il suffisait en effet que la révélation de ce projet parvînt à la connaissance de Clément-Auguste pour brouiller irrémédiablement les deux frères et voir ainsi s'envoler à jamais tout espoir de coadjutorerie⁹¹.

La faiblesse de caractère et les bêtises répétées de son maître plongèrent Horion dans un profond abattement. À ses yeux, il ne faisait pas de doute que Benoît XIV ne se pardonnerait jamais d'avoir été la dupe du prince et se refuserait désormais à lui accorder le moindre crédit et à lui délivrer un bref d'éligibilité⁹². Par sa conduite et son indifférence, Jean-Théodore venait de se condamner définitivement à ne jamais accéder à une dignité électorale.

La France pour sa part ne désarma pas, intimement convaincue de voir le prélat revenir à de meilleurs sentiments. Cette persévérance allait rapidement être récompensée⁹³. Au début de septembre, en effet, le cardinal, se pliant enfin aux volontés royales et pontificales, se décida à solliciter un bref d'éligibilité pour l'archevêché de Trèves et s'engagea, en cas de réussite, à se démettre du siège de Ratisbonne⁹⁴. À la surprise générale, le pape opposa une fin de non recevoir à la requête de Jean-Théodore.

⁹¹ « C'étoit avec le pape, plus qu'avec toute autre personne, qu'il fallait garder le plus grand secret sur ses vues et sur ses idées pour Mayence et Cologne. » A.A.É., *Liège*, 42, 121r°-v°, 130r°, 131v°, Puyzieulx à Beauchamp, Beauchamp à Puyzieulx, Versailles, Liège, 3, 8.VI.1748, min., orig. ; M. WEITLAUFF, *o.c.*, p. 467-469.

⁹² A.A.É., *Liège*, 42, 132r°-v°, Beauchamp à Puyzieulx, Liège, 8.VI.1748, orig.

⁹³ A.A.É., *Liège*, 42, 132r°-v°, 260r°-261v°, Beauchamp à Puyzieulx, Liège, 8.VI., 14.VIII.1748, originaux, 149r°-151v°, Horion à Renaud, Liège, 15.VI.1748, copie, 171r°-172r°, Puyzieulx à Beauchamp, Versailles, 23.VI.1748, min., 209r°-211r°, Jean-Théodore à Benoît XIV, Munich, 5.VII.1748, copie ; 212r°-v°, 257r°-259v°, Horion à Jean-Théodore, Liège, 10.VII., 13.VIII.1748, copies, 236r°-v°, Jean-Théodore à Horion, Ismaning, 22.VII.1748, copie ; *Bavière*, 130, 53r°, Puyzieulx à Baschi, Versailles, 27.IV.1748, min. ; *Palatinat*, 71, 335r°-336v°, Puyzieulx à Tilly, Compiègne, 8.VIII.1748, min. ; Archives du Vatican, *Nunziatura di Colonia*, 140, 146v°, Spinola à Valenti, Cologne, 1.IX.1748, orig.

⁹⁴ A.A.É., *Liège*, 42, 272r°-v°, Jean-Théodore à Benoît XIV, Munich, 6.IX.1748, copie ; É. DE HEECKEREN, *o.c.*, 1, p. 448-449, Benoît XIV à Tencin, [Rome], 18 décembre 1748 ; E. MOCELLI, *o.c.*, 2, p. 107-109 ; M. WEITLAUFF, *o.c.*, p. 470, 470²⁵.

Jean-Théodore agit de la sorte afin de calmer la méfiance de son frère. Le marquis de Puyzieulx demanda à son ambassadeur à Munich de colporter la nouvelle dans le cercle de famille. A.A.É., *Bavière*, 130, 51v°-52r°, Puyzieulx à Baschi, Versailles, 29.IX.1748, min. ; M. WEITLAUFF, *o.c.*, p. 469-470. En juillet, le cardinal de Bavière avait manifesté l'intention de se rendre à Rome afin de résoudre le problème posé par le bref d'éligibilité. Le pape avait réservé un accueil favorable à ce projet de voyage, l'idée d'une discussion « entre quatre yeux » n'étant pas de nature à lui déplaire. En septembre, le prélat avait définitivement renoncé à entreprendre ce déplacement à la grande satisfaction de la France. A.A.É., *Bavière*, 130, 67v°-68r°, Puyzieulx à Baschi, Fontainebleau, 12.X.1748, min. ; Benoît XIV à Tencin, Rome, 5 septembre, 23 octobre 1748, cité dans É. DE HEECKEREN, *o.c.*, 1, p. 432, 437 ; E. MOCELLI, *o.c.*, p. 85, 92-93 ; M. WEITLAUFF, *o.c.*, p. 469-470.

Il ne s'agissait pas de refuser au prince-évêque l'obtention d'un indulx pour d'importantes églises dans l'Empire, telles Bamberg, Munster, Paderborn ou Stavelot, mais il était absolument hors de question de le laisser briguer un siège électoral⁹⁵. Et, en fin casuiste, Benoît XIV entreprit de démontrer le bien-fondé de sa décision. Le souverain pontife, conscient de l'importance de la mission dont le Christ l'avait investi, devait veiller jalousement à maintenir la paix et la concorde en ce bas monde et se garder de tout acte susceptible de semer la discorde parmi ses ouailles. Mais, en vérité, cette attitude pastorale ne recouvrerait pas la réalité. En effet, le Saint-Père ne prétendait plus renouveler les suites fâcheuses de l'élection impériale de 1742⁹⁶. Aussi, jugeait-il inopportun, voire même redoutable, pour la sauvegarde de la paix et le maintien de l'équilibre européen, de voir aux mains d'une seule et même parentèle la possession de quatre des neufs électorats. Des raisons canoniques avaient également motivé sa résolution. Décidé à suivre fidèlement la prescription de Clément XII, son prédécesseur, en matière de cumul de bénéfices, même si naguère il y avait dérogé, comme par exemple lors de la succession liégeoise de 1744, Benoît XIV était maintenant parfaitement résolu à ne plus souffrir qu'un scandale pareil à celui de Clément-Auguste – il avait hérité du surnom de « Monsieur Cinq Eglises⁹⁷ » – ne se répétât. Enfin, des considérations plus terre à terre, et le pape ne s'en cachait pas, avaient présidé à son refus : il ne voulait pas entrer en conflit avec la Cour de Vienne⁹⁸.

⁹⁵ A.A.É., *Bavière*, 130, 107v°-108r°, Puyzieulx à Baschi, Fontainebleau, 12.X.1748, min. ; *Liège*, 42, 327r°-v°, 330r°-v°, 331r°-334v°, Jean-Théodore à Horion, Horion à Puyzieulx, Puyzieulx à Beauchamp, Munich, Liège, Versailles, 30.XI., 8, 9.XII.1748, copie, orig., min. ; Benoît XIV à Tencin, Rome, 6 novembre, 18 décembre 1748, cité dans É. DE HEECKEREN, *o.c.*, 1, p. 439, 448-449 ; E. MOCCELLI, *o.c.*, 2, p. 95, 108-109 ; M. WEITLAUFF, *o.c.*, p. 471.

Pour Horion, la promesse pontificale d'un indulx pour les grands évêchés d'Allemagne servait de légitif, la succession à deux sièges westphaliens (Paderborn et Munster) ne pouvant se faire que par mode d'élection en cas de décès du titulaire ou par voie de coadjutorerie, ce dont Clément-Auguste ne voulait absolument pas entendre parler. A.A.É., *Liège*, 42, 342r°-343r°, Horion à Beauchamp, Liège, 16.XII.1748, orig.

⁹⁶ L. VON PASTOR, *o.c.*, 16-1, p. 58-66 ; É. DE HEECKEREN, *o.c.*, 1, p. 439-440, Benoît XIV à Tencin, Rome, 6 novembre 1748 ; E. MOCCELLI, *o.c.*, 2, p. 95 ; M. WEITLAUFF, *o.c.*, p. 471.

⁹⁷ G. LIVET, *Recueil...*, 28-2, p. XXXIII ; M. WEITLAUFF, *o.c.*, p. 464.

⁹⁸ A.A.É., *Bavière*, 130, 107v°-108r°, Puyzieulx à Baschi, Fontainebleau, 12.X.1748, min. ; É. DE HEECKEREN, *o.c.*, 1, p. 436, 439-440, Benoît XIV à Tencin, Rome, 28 octobre 1748 ; E. MOCCELLI, *o.c.*, 2, p. 92-93, 95 ; M. WEITLAUFF, *o.c.*, p. 470-471 ; R. RHEINHARDT, c.r. de M. WEITLAUFF, *Kardinal Johann Theodor von Bayern...*, *Revue d'histoire ecclésiastique*, 68, 1973, p. 570.

Par ailleurs, les instances réitérées de la France en vue d'obtenir un bref d'éligibilité pour le cardinal de Bavière avaient provoqué la vive irritation du souverain pontife. É. DE HEECKEREN, *o.c.*, 1, p. 436-437, Benoît XIV à Tencin, Rome, 23 octobre 1748 ; E. MOCCELLI, *o.c.*, 2, p. 92-93.

A ce moment-là, le retour en grâce de la Sedlitzki n'était pas encore connu du Saint-Père : « En toute confiance, nous vous disons que nous sommes plus content qu'autrefois de sa conduite, parce qu'à la suite d'une réprimande paternelle de notre part, il a renvoyé de chez lui une dame qui prêtait à la médisance. » Benoît XIV à Tencin, Rome, 28 octobre 1748, édité dans É. DE HEECKEREN, *o.c.*, 1, p. 436 ; M. WEITLAUFF, *o.c.*, p. 47432.

Cette inflexibilité décida Jean-Théodore à renoncer, sans grands regrets d'ailleurs, à la chimère trévère pour ambitionner « une illustrissime église en Allemagne⁹⁹ ». Cette résolution mit un comble à l'exaspération de Louis XV. De toute évidence, les atermoiements répétés et l'iniquité révoltante du Saint-Siège avaient pour unique origine la crainte d'éventuelles représailles de la part de l'Autriche. Indubitablement, les Habsbourg jouissaient à nouveau d'une influence grandissante auprès du souverain pontife et dans les cénacles romains¹⁰⁰.

La colère royale et l'inconstance princière n'entamèrent guère la ténacité et la pugnacité du marquis de Puyzieulx. Atteinte dans sa dignité, la France allait hausser le ton, précipiter le cours des événements et multiplier brigues et intrigues¹⁰¹. Cependant, cette nouvelle offensive diplomatique ne parvint pas à amener le pape à accepter le plus petit compromis, à faire la moindre concession. Benoît XIV se montra irréductible dans sa détermination à suivre les conseils de prudence de ses prédécesseurs et dans son refus d'accorder un quatrième électorat à un Wittelsbach¹⁰².

De nombreuses péripéties, émaillées d'incidents divers, et de multiples rebondissements devaient encore prolonger les négociations pendant la majeure partie de l'année 1749, mais le cœur n'y était plus. Conscient de la vanité et de l'inutilité de ses efforts, le marquis de Puyzieulx se résolut enfin à renoncer définitivement à son projet¹⁰³.

⁹⁹ Jean-Théodore avait en vue l'évêché d'Eichstätt dont les revenus annuels s'élevaient à 300.000 florins. A.A.É., *Liège*, 42, 331r°-334v°, 342v°-343r°, Puyzieulx à Beauchamp, Horion à Beauchamp, Versailles, Liège, 9, 16.XII.1748, orig., min. ; M. WEITLAUFF, *o.c.*, p. 489. Sur les tentatives du cardinal de Bavière d'accéder à l'évêché d'Eichstätt, cf. M. WEITLAUFF, *o.c.*, p. 475-574.

¹⁰⁰ A.A.É., *Liège*, 42, 327r°-v°, 331r°-334v°, 342r°-v°, Jean-Théodore à Horion, Puyzieulx à Beauchamp, Horion à Beauchamp, Versailles, Munich, Liège, 30.XI., 9.XII.1748, copie, min., orig. ; G. HANOTTAUX, *Recueil...*, 20, p. 274-276, instruction pour le duc de Nivernois, ambassadeur du roi à Rome, Fontainebleau, 10 novembre 1748. Sur l'opposition de la Cour de Vienne à l'élection de Jean-Théodore à l'électorat de Trèves, cf. M. WEITLAUFF, *o.c.*, p. 464, 470-472.

¹⁰¹ A.A.É., *Bavière*, 130, 170r°, 240r°, Puyzieulx à Baschi, Fontainebleau, Versailles, 12.XI., 7.XII.1748, minutes, 205r°-v°, Baschi à Puyzieulx, Munich, 29.XI.1748, orig. ; G. HANOTTAUX, *Recueil...*, 20, p. 273, instruction pour le comte de Nivernois, ambassadeur du roi à Rome, Fontainebleau, 10 novembre 1748.

¹⁰² É. DE HEECKERENO.É., 1, p. 468, Benoît XIV à Tencin, [Rome, 11 décembre 1748] ; M. WEITLAUFF, *o.c.*, p. 472-473.

¹⁰³ A.A.É., *Liège*, 42, 3r°, 116r°, Puyzieulx à Beauchamp, Versailles, 4.I., 28.IV.1749, minutes, 15r°-v°, Horion à Puyzieulx, Liège, 30.I.1749, orig., 52r°-v°, 75r°-v°, 157r°-158v°, Beauchamp à Puyzieulx, Liège, 10.III., 3.IV., 5.VI.1749, originaux ; *Bavière*, 131, 41v°-42r°, 106r°-v°, 122v°, 323r°-v°, Puyzieulx à Baschi, Versailles, 27.I., 11, 25.III., 26.VI.1749, minutes, 12v°-13r°, 119r°-v°, 128v°, 141r°-151v°, Baschi à Puyzieulx, Munich, 1, 24, 29.III., 12.IV.1749, originaux ; 132, 26r°-v°, 44r°-v°, Puyzieulx à Baschi, Baschi à Puyzieulx, Compiègne, Munich, 14, 23.VII.1749, min., orig. ; *Trèves*, 16, 399r°, 409v°, Dufour à Puyzieulx, Puyzieulx à Dufour, Coblenz, Versailles, 21.II., 14.III.1749, orig., min. ; *Palatinat*, 72, 270r°-271r°, Tilly à Puyzieulx, Mannheim, 2.II.1749, orig. ; M. WEITLAUFF, *o.c.*, p. 471-473, 47227.

Ainsi, l'intransigeance du souverain pontife et l'insouciante indifférence du cardinal de Bavière avaient finalement eu raison de la persévérance et de l'opiniâtreté du ministre des Affaires étrangères. Le plan laborieusement échafaudé par le marquis d'Argenson et poursuivi avec obstination par son successeur se termina sur un fiasco retentissant. Leur folle chimère de voir la France asseoir son hégémonie en Allemagne avait lamentablement échoué.

En fin de compte, l'opposition systématique des Habsbourg, l'inflexibilité de Benoît XIV et la mollesse de caractère de Jean-Théodore constituèrent les causes principales de la faillite de l'entreprise trévère¹⁰⁴.

Et de fait, l'Autriche n'avait pas manqué d'user de son influence pour faire avorter les tentatives de porter un Wittelsbach à la dignité électorale, n'ignorant pas les néfastes implications d'une pareille élévation sur les destinées de sa politique allemande¹⁰⁵. Par ailleurs, le pape, dont l'attitude s'était profondément modifiée depuis la mort de Charles VII, désirait ne plus s'immiscer dans les affaires internes de l'Empire. Aspirant à la paix et soucieux de préserver sa frêle indépendance, il se résolut à ne plus entrer désormais dans le jeu des grandes puissances. D'autre part, investi d'une mission pastorale, le Saint-Père entendait bien réformer les abus de son Église et mettre un terme à la politique de mainmise des grandes dynasties allemandes sur l'Église impériale¹⁰⁶. Enfin, la conduite indolente de Jean-Théodore et son indéfectible passion pour la Sedlnitzki¹⁰⁷ furent à la source de ses nombreux déboires et justifièrent pleinement les attaques de ses détracteurs et de la Cour de Vienne en particulier¹⁰⁸.

¹⁰⁴ A.A.É., *Liège*, 43, 136r°-v°, 143r°, 153r°-v°, Jean-Théodore à Horion, Puyzieulx à Beauchamp, Horion à Jean-Théodore, Ismaning, Versailles, [Liège], 24, 29.V., 4.VI.1749, copie, min., copie ; M. WEITLAUFF, *o.c.*, p. 459, 47228.

¹⁰⁵ M. WEITLAUFF, *o.c.*, p. 472, 474.

¹⁰⁶ L. VON PASTOR, *o.c.*, 16-1, p. 55-62 ; M. WEITLAUFF, *o.c.*, p. 472-473.

¹⁰⁷ Archives du Vatican, *Nunziatura di Colonia*, 301, Jacquet à Valenti, Liège, 7.VI., 26.VII.1749, originaux ; M. WEITLAUFF, *o.c.*, p. 452, 474 ; R. RHEINHARDT, *o.c.*, *Revue d'histoire ecclésiastique*, 1973, 68, p. 570.

¹⁰⁸ Sa passion pour la Sedlnitzki ne l'empêchait pas de courir le guilledou ainsi qu'en témoigne un chroniqueur contemporain : « Il amoit les femmes et il ne feignoit pas de le témoigner jusqu'à la même, qu'étant à la comédie vis-à-vis d'un peuple nombreux, voiant venir une actrice qui étoit assez belle sur la scène, il ne balança de dire hautement et d'une voix grave (car c'étoit une basse) : *Elle est jolie*. Le dirai-je, il pousooit le scandal plus loin – il ne pouvoit voir une jolie femme sans désirs et sans concupiscence [...]. » Bibliothèque de l'Université de Liège, *Ms*, 1540C, 88r°.

3. EN ROUTE POUR LA BAVIÈRE

Gravement peiné de l'échec de sa tentative de réconciliation avec Clément-Auguste, assez désabusé, malgré son apparente indifférence, par l'évolution de l'entreprise trèvère et violemment exaspéré par la conduite de sa maîtresse¹⁰⁹, Jean-Théodore donnait l'impression à l'aube de ce printemps 1747 d'aller au-devant d'amères désillusions. Son caractère d'ailleurs s'en était vivement ressenti. Son naturel jovial et enjoué avait fait place à une humeur chagrine et à une profonde mélancolie. D'autre part, l'air de la capitale l'incommodait – il fut atteint d'une toux convulsive et opiniâtre, fort douloureuse, attribuée par ses médecins à l'atmosphère enfumée de la ville¹¹⁰ – et la Bavière, chère à son cœur, lui faisait cruellement défaut. Enfin, la situation dramatique du pays ajoutait encore à cette immense détresse.

Depuis l'avènement du prince au trône de Saint-Lambert, le destin avait durement frappé la principauté. La guerre de Succession d'Autriche avec son cortège de misères et de désolation ne l'avait guère épargnée. Victime innocente, elle avait eu à subir la présence des belligérants sur son territoire ainsi que la brutalité de la soldatesque. Elle avait dû assister impuissante à la dévastation de ses campagnes ainsi qu'au déclin et à la ruine de son commerce et de ses industries. Liège, à diverses reprises, avait

¹⁰⁹ En mars, Jean-Théodore ne voulait plus voir ni entendre parler des Sedlnitzki. Cette saute d'humeur, si elle ne laissa de défrayer la chronique mondaine, n'impressionna guère la Cour qui ne douta pas un seul instant de la fugacité de la résolution du prince, « à cause seulement néanmoins de la force de l'habitude. » Les faits confirmèrent l'exactitude de cette affirmation. Dans les premiers jours d'avril, la favorite regagnait la faveur du prélat. Bierset, Rougrave, Cosatti et Boissy, un des gentilshommes de bouche du prince, avaient amené à la réconciliation au grand dam du comte de Horion.

Pour le Cabinet de Versailles, il était évident que le chancelier et la comtesse se montraient zélés serviteurs de l'Autriche et n'agissaient que sur ordre du comte de Cobenzl. A.A.É., *Liège*, 41, 41^{r°}, 45^{v°}, 52^{v°}, 59^{r°}, 99^{v°}, Esmale à Puyzieulx, Liège, 11, 16, 26.III., 4, 2.IV.1747, originaux ; 105^{r°}, information sur Liège, 2.V.1747, copie.

¹¹⁰ Au début du mois de mars, le cardinal de Bavière avait gagné sa résidence de Seraing afin « de respirer un air plus pur que celui de la ville de Liège, que l'usage ordinaire du charbon de terre rend mal sain pour plusieurs corps. » A.A.É., *Liège*, 41, 40v°-41^{r°}, Esmale à Puyzieulx, Liège, 11.III.1747, orig. ; A.G.R., *Ms divers*, 600, 9.IV.1747 ; J.-F.-C. MORAND, *Mémoires sur les feux de houille ou charbon de terre*, p. 16-17, 26-27 ; H. DEWÉ. Jean Morand, ami des maîtres de fosses liégeois et fervent admirateur des institutions liégeoises, *Revue universelle des mines*, 3, 1947, p. 9-10 ; M.-L. POLAIN, *Recueil des ordonnances de la Principauté de Liège*, 3-2, p. II.
Le docteur Strebler, conseiller de l'électeur de Bavière et premier médecin de Jean-Théodore, publia à Munich en 1757 une violente critique contre l'emploi du charbon de terre dont il avait observé les effets polluants lors de son séjour à Liège en 1744. J.-F.-C. MORAND, *Mémoires...*, p. 161, 18, 26-27 ; H. DEWÉ, *o.c.*, p. 5, 10.

failli devenir le théâtre de combats sanglants et tout danger d'affrontement était loin d'être définitivement écarté. Au contraire, la menace se précisait et se rapprochait chaque jour davantage¹¹¹.

À la surprise générale, le cardinal déclara dans les premiers jours de mai son intention de se rendre en Bavière pour assister au mariage de son neveu, l'électeur Maximilien-Joseph et de sa nièce, la princesse Marie-Antoinette¹¹², et d'y séjourner quelque temps afin de se consacrer à l'administration de ses évêchés allemands, délaissés depuis plus de trois ans¹¹³. Par ailleurs, il se proposait, avant de rejoindre Munich, de passer par Aix dans le secret espoir d'y rencontrer son frère et de se concerter avec la Cour palatine sur la stratégie à mener dans sa course à l'électorat¹¹⁴.

Diverses dates furent avancées mais finalement le départ eut lieu le lundi 22 mai à 5 heures et demie du matin. Horion et la Sedlnitzki devaient accompagner le prince¹¹⁵.

¹¹¹ Étienne Hélin, dans son étude sur la population liégeoise sous l'Ancien Régime, fait remarquer qu'il y a une concordance entre la chronologie des calamités et la mortalité exceptionnelle des années 1746-1747. É. HÉLIN, *La démographie de Liège aux XVIIe et XVIIIe siècles*, p. 172, 221 ; G. NAUTET, *Notices historiques sur le pays de Liège*, 3, p. 25-26 ; D. JOZIC, *Liège entre guerre et paix*, passim.

¹¹² L'électeur de Bavière devait épouser la princesse Marie-Anne-Sophie de Saxe, et sa sœur, la princesse Marie-Antoinette-Walpurgis de Bavière, Frédéric-Christian, prince électoral de Saxe. A.A.É., *Bavière*, 126, 279r°, Renaud à Puyzieulx, Munich, 16.V.1747, orig. ; A.É.L., *Cathédrale, secrétariat*, 78, 205v°, 20.V.1747 ; *Public Record Office, State Papers*, 81/126, Cressener à Newcastle, Liège, 12, 23.V.1747, originaux ; H. ROTTMANNER, *Der Cardinal von Baiern*, p. 45 ; É. ZÉVORT, o.c., p. 129² ; M. WEITLAUFF, o.c., p. 427 ; A. SCHIMID, o.c., p. 213sv

Cette double union se fit par procuration à Dresden et à Munich le 13 juin 1747 et les cérémonies nuptiales se firent respectivement à Dresden le 20 juin suivant et à Munich le 9 juillet 1747. *Gazette d'Utrecht*, n° 52, vendredi, 30.IV.1747, p. 3 ; H. WEBER, o.c., p. 197 ; H. RAAB, *Clemens Wenzeslaus...*, 1, p. 49 ; *L'Allemagne dynastique*, 1, p. 471-472 ; 4, p. 278.

¹¹³ A.A.É., *Liège*, 41, 133v°-134r°, Esmale à Puyzieulx, Liège, 10.V.1747, orig. ; M. WEITLAUFF, o.c., p. 427.

¹¹⁴ A.A.É., *Liège*, 41, 122r°-v°, Esmale à Puyzieulx, Liège, 13.V.1747, orig. ; A.G.R., *Ms divers*, 600, 14.IV., 16.V.1747.

¹¹⁵ Archives de l'État à Liège (A.É.L.), *Conseil privé*, 75, 9, 22.V.1747 ; *Familles, Wansoulle*, 8, Gamba Curta à Bierset, Liège, 5.V.1747, orig. ; A.A.É., *Liège*, 41, 133v°-134r°, 134v°, 135r°, 140r°-v°, Esmale à Puyzieulx, Liège, 10, 13, 18, 23.V.1747, originaux ; 131r°, Saint-Germain à Argenson, [Louvain ?], 17.V.1747, copie ; *Public Record Office, State Papers*, 81/126, Cressener à Newcastle, Liège, 12.V.1747, copie ; Archives du Vatican, *Nunziatura di Colonia*, 140, 279r°-v°, 284v°-285r°, Spinola à Valenti, Cologne, 14, 28.V.1747, originaux ; Bibliothèque de l'Université de Liège, *Ms*, 1020, *Devaulx*, 6, p. 165.

Pour pouvoir suivre le prince, la Sedlnitzki avait manifesté la volonté d'accoucher à Freising. Elle donna naissance à Munich, le 13 novembre 1747, à un garçon, Maximilien-Marie. Par contre, le comte de Horion n'était nullement assuré de suivre son maître en Bavière, son état de santé laissant grandement à désirer. Il avait été frappé au début de l'année d'une violente attaque de pleurésie et présentement il souffrait d'une colique insidieuse. A.G.R., *Ms divers*, 2190, Cobenzl à Hetzler, Francfort, 27.II.1747, orig. ; A.A.É., *Liège*, 41, 31v°, 37v°-38r°, 41r°, 52v°, 133v°-134r°, 134r°-v°, 135r°, Esmale à Puyzieulx, Liège, 20.II., 4, 11, 26.III., 10, 13, 18.V.1747, originaux ; M. WEITLAUFF, o.c., p. 450.

Cette résolution de voyage mécontenta vivement les Liégeois et irrita profondément le Cabinet de Versailles¹¹⁶. À ses yeux, il était évident qu'il s'agissait d'un coup fourré de l'Autriche et de ses affidés. Cette impression était pleinement justifiée. Vienne, en effet, avait tout lieu de favoriser le séjour bavarois. L'éloignement de Jean-Théodore et de son premier ministre allait laisser le gouvernement de l'état liégeois aux mains de son chancelier, un zélé serviteur de l'impératrice¹¹⁷. De plus, la tendresse persuasive de la Sedlnitzki, totalement dévouée aux Habsbourg, avait de fortes chances d'amener son amant à accéder au traité de Füssen¹¹⁸.

Conscient de l'influence pernicieuse de la favorite et des sentiments francophobes du baron de Breidbach, le Cabinet de Versailles entreprit aussitôt de tout mettre en œuvre pour détourner le cardinal de ce funeste projet. Et d'inviter le comte de Horion à faire connaître à son maître la vive réprobation royale à l'égard de ce dernier ainsi que l'opinion peu flatteuse du marquis de Puyzieulx au sujet de sa liaison. En agissant de la sorte, le chef de la diplomatie française avait le ferme espoir d'amener le prince à une rupture définitive et de réduire, voire même d'anéantir, du même coup, la forte emprise du chancelier. Cette résolution ne vit jamais le jour. Non seulement, le grand maître refusa catégoriquement de se hasarder à aborder un sujet aussi scabreux mais, en outre, il était trop tard pour faire revenir Jean-Théodore sur sa décision. En effet, fermement déterminé à entreprendre son périple bavarois, il avait déjà dépêché en avant train et bagages¹¹⁹.

¹¹⁶ Le nonce de Cologne partageait pleinement l'avis des sujets du prince. Archives du Vatican, *Nunziatura di Colonia*, 140, 279r°-v°, Spinola à Valenti, Cologne, 14.V.1747, orig. ; A.A.É., *Liège*, 41, 105v°-106r°, information relative à Liège, 2.V.1747, copie.

Déjà en 1744, Charles VII avait vivement déconseillé à son frère de quitter sa principauté et l'avait engagé à attendre un moment plus favorable pour se rendre en Bavière car, en cette période de troubles et de morosité, cette absence ne manquerait pas de provoquer la désapprobation de ses États et de ses sujets.

¹¹⁷ « Il m'a été aisé de m'apercevoir que le chancelier est un homme vendu à la Cour de Vienne. » A.A.É., *Liège*, 41, 190r°, Du Mesnil à Puyzieulx, Liège, 27.VI.1747, orig. Le zèle et le dévouement du baron de Breidbach pour l'Autriche s'expliquaient essentiellement par son ambition de parvenir à l'archevêché de Trèves. Pour aboutir à ses fins, il n'hésitait pas à se servir de la Sedlnitzki. A.A.É., *Liège*, 41, 105r°, information relative à Liège, 2.V.1747, 126r°-v°, Puyzieulx à Esmale, Versailles, 15.V.1747 ; 131r°, Saint-Germain à Argenson, [Louvain ?], 17.V.1747, copies.

¹¹⁸ A.A.É., *Liège*, 41, 106v°, information relative à Liège, 2.V.1747, copie ; *Bavière*, 126, 327r°-328v°, Puyzieulx à Renaud, Versailles, 26.V.1747, min. Selon Esmale, la comtesse de Sedlnitzki, le baron de Breidbach et le comte de Chotek, ministre de l'impératrice auprès de la Cour de Bavière, avaient été à l'origine de ce voyage. A.A.É., *Liège*, 41, 135v°-136r°, Esmale à Puyzieulx, 18.V.1747, orig.

¹¹⁹ A.A.É., *Liège*, 41, 107r°-v°, 135r°, 137r°-v°, information relative à Liège, Esmale à Puyzieulx, s.l., Liège, 2, 18, 20.V.1747, copie, originaux ; A.G.R., *Ms divers*, 600, 16.V.1747 ; *Gazette de Cologne*, n° 41, mardi, 29.V.1747, p. 4.

Mis devant le fait accompli, Puyzieulx se résolut à porter personnellement à la connaissance du cardinal les intentions ainsi que les mises en garde de son souverain. Si Louis XV se montrait des plus favorables à l'idée d'un détour aixois¹²⁰, il ne pouvait qu'amèrement déplorer le voyage de Munich car, cette absence laissait le champ libre au baron de Breidbach, hostile à la France. Par ailleurs, les Provinces-Unies risquaient fort de mettre à profit ce départ pour s'immiscer dans les affaires liégeoises et s'efforcer de saper l'autorité du prince, renouvelant de la sorte le fâcheux précédent de la guerre de Succession d'Espagne¹²¹.

Horion s'empessa d'apaiser les alarmes du ministre. Certes, il n'avait pu déterminer son maître à renoncer à son projet, ni réussi à le détacher de la Sedlnitzki¹²². Mais ce semi-échec ne l'empêcha pas de se faire des plus rassurants. Et d'affirmer que même, si durant cette absence, l'administration de la principauté était déléguée à un Conseil de Régence composé d'un petit groupe de personnes, parmi lesquelles deux Autrichiens notoires, le grand prévôt, baron de Wansoulle, et le chancelier, il s'engageait personnellement à veiller à ce que le service du roi n'en souffrît point, dût-il pour la circonstance regagner précipitamment la capitale liégeoise. Par ailleurs, si Breidbach tentait de s'opposer aux demandes ou de vouloir contrecarrer la bonne marche des opérations des troupes françaises, celles-ci, assurées de ne point voir le prince-évêque

¹²⁰ Louis XV attendait beaucoup de ce voyage pour la réconciliation des deux frères. Mais le voyage n'eut pas lieu, suite à une intervention de la Sedlnitzki. A.A.É., *Liège*, 41, 126r°-v°, Puyzieulx à Esmale, Versailles, 15.V.1747, copie ; A.G.R., *Ms divers*, 2190, Cobenzl à Hetzler, Ulm, 25.V.1747, orig.

¹²¹ A.A.É., *Liège*, 41, 121r°, 123r°, 125v°, 128r°-v°, Argenson à Puyzieulx, Puyzieulx à Esmale, à Argenson, Versailles, 12, 15.V.1747, orig., copie, min. ; Service historique de l'Armée., A_3200, 82r°-v°, Puyzieulx à Argenson, Versailles, 15.V.1747, orig. ; G. LIVET, *Recueil...*, 28-2, p. XXX-XXXI ; B. DEMOULIN, *Recueil...*, 31, p. 171-172, 175-177, 187 ; P. HARSIN *Les relations extérieures de la principauté de Liège sous Jean-Louis d'Elderen et Joseph-Clément de Bavière (1688-1718)*, p. 197, 202-203, 207-209 ; J. LEJEUNE, *Le Siècle de Louis XIV au Pays de Liège (1580-1723)*, p. LXXXVII-LXXXIX.

¹²² « Je ne crois pas que le comte d'Horion parvienne à dégoûter le prince de Liège de son antique maîtresse Madame de Sedlnitzki qui a été gagnée par la Cour de Vienne pour engager le prince à faire le voyage à Munich. Je les connois tous à fond pour avoir été chargé par feu l'empereur de négocier l'élection de son frère à l'évesché de Liège. Cette vieille inclinaison m'a donné plus de peine que l'opposition d'une partie du Chapitre. Il faut gagner Madame de Seidliski si l'on croit en avoir besoin. » A.A.É., *Liège*, 41, 131r°-v°, Saint-Germain à Argenson, [Louvain ?], 17.V.1747, copie . « La condescendance du prince pour cette dame estant sans borne, la bonté de son cœur ne luy permettra pas de résister aux larmes artificieuses qu'elle scroit répandre lorsqu'il luy plait. Elle peut déterminer l'exécution de ce voyage au moment qu'on y pensera le moins. Le passé ne prouve que trop ce qu'elle peut sur l'esprit de ce prince et ce qu'on doit craindre de l'avenir. » A.A.É., *Liège*, 41, 105v°-106r°, information relative à Liège, 2.V.1747, copie.

porter la moindre plainte auprès des Cercles de l'Empire, n'auraient qu'à se comporter comme les Impériaux, naguère¹²³.

À la veille de partir, Jean-Théodore ordonna à son Conseil privé d'observer la plus stricte neutralité et interdit à son Chapitre ainsi qu'à ses États d'adresser la moindre remontrance à l'empereur sans avoir reçu au préalable son plein assentiment. En outre, il réaffirma également au roi sa ferme volonté de ne pas adhérer au traité de Füssen, déshonneur de la Maison de Bavière, ainsi que sa ferme intention d'amener son neveu à le dénoncer dans les plus brefs délais¹²⁴.

Le Chapitre, mis au pas, l'intérim du gouvernement assuré et la France rassurée, Jean-Théodore pouvait à présent rejoindre en toute sérénité ses évêchés bavarois. Il arriva à Freising le 28 mai 1747¹²⁵ sans avoir pu

¹²³ A.A.É., *Liège*, 41, 131r°, 137r°-138r°, 140v°-141r°, Saint-Germain à Argenson, Esmale à Puyzieulx, [Louvain ?], Liège, 17, 20, 23.V.1747, copie, originaux.

« J'ai raisonnable avec le comte de Horion de Madame Sedlitzki. Il m'a dit qu'elle n'étoit point à craindre et qu'elle ne peut jamais influer dans aucunes choses importantes et qu'il en faisoit son affaire. Le comte de Horion la méprise souverainement et m'a dit s'en être expliqué avec son maître qui ne l'a pas trouvé mauvais. » A.A.É., *Liège*, 41, 195r°-v°, Du Mesnil à Puyzieulx, Liège, 29.VI.1747, orig. ; Service historique de l'Armée, 2316, Du Mesnil à Puyzieulx, [Liège], 29.VI.1747, copie.

¹²⁴ Le comte de Horion se proposait, lorsqu'il se rendrait en Allemagne, de travailler de concert avec Renaud, le représentant du roi à la Cour de Munich, et le comte de Piosasque, le ministre palatin auprès de l'électeur de Bavière, pour empêcher son maître de se départir de ses bonnes intentions. A.A.É., *Liège*, 41, 140v°-142r°, 146r°-v°, 157r°-v°, Esmale à Puyzieulx, Puyzieulx à Esmale, Liège, Versailles, Bruxelles, 23, 29.V., 7.VI.1747, orig., copies. L'absence du prince, par contre, n'inquiétait nullement Georges Cressener, le résident de Grande-Bretagne dans la principauté, car « as its believed the Regency will observe a stricter neutrality than he hath done the Allies will probably find no reason to lament his absence. » *Public Record Office, State Papers*, 81/126, Cressener à Newcastle, 23.V.1747, orig.

¹²⁵ « Gister is de Cardinal Bischop van Luyk tot Freysingen aangekomen, dog soo men verneemt, is diet Prins niet al te fris, en is aanstands neer bed gegaen. » *Algemeen Rijksarchief* [Lahaye], *Staaten-Generaal, Duitsland*, 6642, van Aylva aux États-Généraux, Munich, 29.V.1747, orig. ; A.A.É., *Bavière*, 126, 336r°, Renaud à Puyzieulx, Munich, 31.V.1747, orig. Jean-Théodore quitta Liège le 22 mai à 5 heures et demie du matin pour atteindre en fin de compte Munich le 31 mai où il comptait passer tout l'été. Sa suite comprenait deux voitures. Dans la première se trouvaient, outre sa personne, le comte de Sedlnitzki, le comte de Verita, chambellan, à la place du comte de Glymes atteint de rhumatisme, et le comte de Valvasone. Dans la seconde, le père Demarne, Torri et Samaran, le premier valet de chambre et un gentilhomme de bouche, Louis-Michel de Boissy. La comtesse de Sedlnitzki, accompagnée de son premier aumônier, Jean-Joseph Schlegel et du chevalier Cosatti, quitta la principauté dans la matinée du 23. La baronne d'Eckher, fille du prince-évêque, était également du voyage. A.A.É., *Liège*, 41, 105v°, information sur Liège, s.l., 2.V.1747, copie ; 122r°-v°, 140r°-v°, Esmale à Puyzieulx, Liège, 13, 23.V.1747, originaux ; A.G.R., *Ms divers*, 600, 20, 24, 27.V.1747 ; *Algemeen Rijksarchief* [La Haye], *Staten-Generaal, Duitsland*, 6658, van Aylva aux États-Généraux, Munich, 1, 15.V.1747, originaux ; *Gazette de Cologne*, n° 41, 42, mardi, vendredi, 23, 26 mai 1747, p. 4 ; *Gazette d'Amsterdam*, n° 42, vendredi, 26 mai 1747, p. 4 ; J. DARIS, o.c., 1, p. 143, 201. Finalement Horion ne fut pas du voyage. Son état de santé, toujours aussi précaire – il se remettait d'une violente fièvre et d'une crise de goutte aiguë – l'obligea à se retirer à la campagne dans son château de Colonster et le confirma dans sa détermination de ne se rendre en Bavière « qu'au cas qu'il senti que sa santé n'en pourroit souffrir totalement. » Cette convalescence tombait bien à propos car elle lui permettait « de veiller à ce qui pourra se passer ici pendant cet intervalle. » A.A.É., *Liège*, 41, 135r°, 138r°-v°, 143r°, 176v°, Esmale à Puyzieulx, Liège, 18, 20, 23.V., 22.VI.1747, originaux ; Archives nationales, T15394, 219-71, Horion à Grimberghen, Liège, 4.VI.1747, orig. ; A.G.R., *Ms divers*, 600, 24.V., 4.VI.1747.

rencontrer, ainsi qu'il se l'était promis, son parent, l'électeur palatin¹²⁶. Le cercle de famille, heureux et ravi de le revoir, lui réserva un accueil des plus charmants et des plus chaleureux. Pourtant, la joie et le plaisir des retrouvailles allaient être sur le moment assombris, heureusement l'espace d'un bref instant, par une bénigne mais stupide question de protocole.

Depuis son élévation à la dignité cardinalice – un an à peine venait de s'écouler depuis la réception officielle du chapeau et de la barette¹²⁷ – Jean-Théodore devait avoir, selon le cérémonial romain, la préséance sur tous les princes d'Empire, tant ecclésiastiques que laïques. Mais cet usage était mal perçu dans la plupart des Cours allemandes et n'était pas encore réglé par l'étiquette de la Maison électoral de Bavière¹²⁸. La difficulté fut tournée grâce aux bons soins de l'impératrice Marie-Amélie¹²⁹, la veuve de l'infortuné Charles VII, qui conseilla à son fils de faire fi du protocole et de traiter le cardinal « comme un cher oncle¹³⁰ ». L'incident ne fut pas clos pour autant. En effet, le comte Rudolf Chotek von Chotkowa¹³¹, le représentant de Marie-Thérèse auprès de Maximilien III Joseph, informé des dispositions prises par l'oncle et le neveu, s'empressa de notifier à l'électeur son impossibilité de se plier dans les manifestations officielles à la règle nouvellement établie sans porter atteinte à l'honneur et aux prérogatives de sa souveraine. Il n'était pas de la dignité d'un ministre de Sa Majesté Impériale de s'incliner devant un principicule d'Empire¹³².

¹²⁶ Malgré la présence de son jeune parent dans la ville d'eau, Jean-Théodore ne fit pas le détour par Aix, réduisant ainsi néanç un des espoirs du marquis de Puyzieulx de contribuer à la réconciliation des deux frères. A.A.É., *Liège*, 41, 158^r, 213^r, Esmale, Horion, à Puyzieulx, Bruxelles, Liège, 7.VI., 9.VII.1747, copie, orig. ; A.G.R., *Ms divers*, 600, 24.V.1747 ; 617, 6.IV.1747 ; H. WEBER, *o.c.*, p. 242-243 ; A. RITSCHER, *Städtische Autonomie und geistliche Immunität in Aachener Prozessen am Reichskammergericht während des 18. Jahrhunderts*, *Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins*, 102, 1999-2000, p. 229.

¹²⁷ M. WEITLAUFF, *o.c.*, p. 422.

¹²⁸ M. WEITLAUFF, *o.c.*, p. 419-420.

¹²⁹ L'impératrice douairière manifestait à l'égard de son beau-frère « une tendre amitié » et lui témoignait « une totale confiance ». A. LEBON, *Recueil...*, 7, p. 302.

¹³⁰ « On laissera de côté la dignité du cardinal et l'électeur le traitera comme son cher oncle (ce sont les termes dont il s'est servi), lui donnera la main et les mêmes honneurs qu'auroit eu l'électeur de Cologne. » A.A.É., *Bavière*, 126, 336^r, Renaud à Puyzieulx, Munich, 31.V.1747, orig. ; M. WEITLAUFF, *o.c.*, p. 419-420.

¹³¹ Sur Rodolphe comte Chotek von Chotkowa und Wognin (Jevinèves, 1707 - Vienne, 1771), un des grands commis de la monarchie habsbourgeoise, ministre plénipotentiaire de Marie-Thérèse auprès de l'électeur de Bavière du 7 avril 1745 au 5 février 1749, cf. *Repertorium...*, 2, p. 9, 51, 252 ; A. WOLF, *Graf Rudolf Chotek, K. K. österreichischer Staats- und Conferenz-Minister, Sitzungsberichte der philosophisch-historischen Classe der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften*, 9, 1852, p. 434-460.

¹³² A.A.É., *Bavière*, 126, 360^r-v^o, Renaud à Puyzieulx, Munich, 6.VI.1747, orig. ; *Mercure de France*, juillet 1747, p. 187.

Cette démarche aussi maladroite qu'intempestive irrita profondément Jean-Théodore. Aiguillonné par Renaud¹³³, l'envoyé du roi de France à Munich, il signifia à son neveu son refus de céder le pas à l'ambassadeur autrichien et lui fit part de sa décision de ne pas assister aux bénédictions nuptiales, si satisfaction ne lui était pas donnée sur-le-champ. Il alla même jusqu'à le menacer de ne pas adhérer au pacte de famille tant était grande sa fureur¹³⁴. Face à cet accès de colère aussi soudain que violent, Maximilien III Joseph s'empressa, malgré l'insistance du diplomate à obtenir satisfaction, d'éconduire le comte de Chotek¹³⁵. À la veille de ses noces, le jeune électeur ne souhaitait guère voir la discorde assombrir le

¹³³ Pierre Renaud vit le jour en 1700. Très jeune, il embrassa le métier des armes et devint commissaire de guerre de la gendarmerie de France. En 1741, lors de la prise de Prague, il se distingua par sa folle témérité et son grand courage. Cette bravoure lui valut de recevoir le 31 décembre la croix de chevalier de Saint-Louis. Protégé du maréchal de Belle-Isle, cet homme « fort vif » et de « beaucoup d'esprit », fut dépêché le 15 mai 1744 auprès de l'électeur de Trèves non pas comme chargé d'affaires mais comme observateur (« attaché militaire »), mission dont il s'acquitta avec brio jusqu'au 14 novembre 1745, date de son remplacement par Pierre Dufour. Il fut ensuite désigné le 31 du même mois pour remplacer à Munich Théodore de Chavigny, jugé trop complaisant. Il resta en place jusqu'au 11 septembre 1748. Il faudra attendre l'année 1761 pour le voir à nouveau chargé d'une commission : mettre sur pied à Avignon le « Règlement pour l'exécution de la nouvelle ferme. » Il décéda à Paris le 27 mai 1778 dans sa septante-huitième année. *Répertoire de la Gazette de France*, 4, col. 30-31 ; *Repertorium*..., 2, p. 102, 131 ; G. HANOTTAUX, *Recueil*..., 20, p. 357¹ ; A. LEBON, *Recueil*..., 7, p. 269-283 ; G. LIVET *Recueil*..., 28-3, p. 386-387 ; *Mémoires du duc de Luynes*, 4, p. 213-214. Versailles, mardi 28 août 1742 ; *Journal et mémoires du marquis d'Argenson*, 4, p. 386-387 ; É. ZÉVORT, *o.c.*, p. 86, 123 ; H. WEBER, *La France et le Palatinat*, p. 50-51 ; H. WEBER, *o.c.*, p. 190-191 ; S. GIBIAT, *Un corps d'officiers d'administration entre vénéalité des charges et militarisation, ou le dilemme des commissaires des guerres à l'époque moderne*, *Centre d'études d'histoire de la Défense*, 19, 2002, p. 15⁴.

La situation de Renaud à la Cour électoral de Bavière était des plus singulières. Alors que le roi lui confiait une mission extrêmement délicate et combien essentielle dans sa politique allemande, son « caractère insuffisant » – il était chargé d'affaires – ne lui permettait guère d'être « reçu à toute heure par les princes et participer à leurs plaisirs. » A.A.É., *Liège*, 41, 131v^o, Saint-Germain à Argenson, [Louvain ?], 17.V.1747, copie ; É. ZÉVORT, *o.c.*, p. 128.

¹³⁴ Allusion aux traités d'union conclu par les Wittelsbach en 1724, 1728 et 1734 auxquels s'ajoutaient les récents renouvellements signés le 31 octobre 1746 (Bavière – Palatinat) et le 11 décembre 1746 (Bavière – Cologne). L'accord entre Maximilien III Joseph et Charles-Théodore devait être renforcé par un ajout, ratifié le 19 décembre 1747. La reconduction de ce pacte de famille (*Hausunion*), vivement souhaitée par le roi de Prusse du reste, s'inscrivait dans le contexte de la rivalité franco-autrichienne. Outre la signature de Jean-Théodore qui avait d'ailleurs souscrit à l'acte de 1724, les trois électeurs espéraient obtenir l'adhésion des ducs Clément de Bavière et de Christian et Frédéric de Palatinat-Deux-Ponts. *Nordrhein-Westfälisches Hauptstaatsarchiv Düsseldorf, Kurköln*, VII, 180, 39r^o-41v^o, 53r^o-65v^o, traité de famille, Munich, 31.X.1746, copie, min., 49r^o, Charles-Théodore à Clément-Auguste, Düsseldorf, 12.XII.1746, orig. ; A. LEBON, *Recueil*..., 7, p. XXVIII, 276 ; K.-Th. HEIGEL, *Die Wittelsbacher Hausunion von 15. Mai 1724, Sitzungsberichte der phil. phil. und hist. Classe der k. b. Akademie der Wissenschaften zu München*, 1891, p. 291-292 ; Th. BITTERAUF, *Die wittelsbachische Hausunion von 1746/47*, p. 474-476 ; H. WEBER, *o.c.*, p. 210-212, 225-226, 248sv. ; IDEM, *La France et le Palatinat*, p. 51-53 ; É. ZÉVORT, *o.c.*, p. 98, 128, 344-345 ; G. LIVET, *Recueil*..., 28-2, p. XXXVII, 212¹ ; M. WEITLAUFF, *o.c.*, p. 425-426 ; H. RALL, *o.c.*, p. 72-73, 90, 179, 559-560.

¹³⁵ A.A.É., *Bavière*, 126, 360r^o-361v^o, 374r^o-377v^o, Renaud à Puyzieux, Munich, 6, 8.VI.1747, originaux ; *Gazette de France*, n° 31, samedi, 29 juillet 1747, p. 359.

cercle de famille. Les problèmes d'étiquette enfin résolus, les cérémonies du mariage purent avoir lieu. Elles se déroulèrent le 13 juillet¹³⁶ dans l'allégresse générale avec une magnificence et une munificence rarement égalées. Une ombre cependant subsistait au tableau : l'absence de Clément-Auguste, preuve irréfutable de la persistance de la désunion entre les deux frères¹³⁷.

La fermeté affichée par le cardinal de Bavière à l'égard du représentant impérial – il n'avait pas accepté d'accréditer le diplomate¹³⁸ – jointe à son refus catégorique d'accéder au traité de Füssen ainsi que de servir les intérêts de la Maison d'Autriche¹³⁹, rassurèrent pleinement le marquis de Puyzieux. La France n'avait plus à redouter de le voir rallier la cause des Habsbourg, suite aux menées perverses de la Sedlnitzki. Cette attitude ne laissait de bien augurer sur sa présence en Bavière pour les événements à venir, surtout dans le contexte de la conjoncture internationale actuelle.

En effet, Louis XV s'était enfin décidé à lancer une offensive diplomatique de grande envergure et à se hasarder dans une vaste entreprise de séduction pour tenter de ramener dans la sphère d'influence de sa couronne l'électeur de Cologne ainsi que son neveu, l'électeur de Bavière. Cette stratégie nouvelle venait tout juste de porter ses fruits sur le Rhin. À l'instigation de la Cour palatine, Clément-Auguste avait signé le 9 juillet avec le gouvernement de Sa Majesté très Chrétienne un traité de subsides¹⁴⁰. Encouragé par ce succès, le roi avait le ferme espoir d'amener le jeune Maximilien à suivre l'exemple de son oncle. La situation était d'ailleurs plus que propice, grâce au zèle déployé par Charles-Théodore de Sulzbach, « l'ambassadeur de la France dans l'Empire¹⁴¹ ». Le rapprochement franco-colonais dont il avait été le principal artisan,

¹³⁶ Cette double union fut célébrée par Jean-Théodore dans le cadre prestigieux de l'église Saint-Michel à Munich. *Gazette de France*, n° 31, samedi, 29 juillet 1747, p. 359 ; *Courrier d'Avignon*, n° 44, 2 juin 1747, p. 3 ; *Almanach de Mathieu Laensbergh*, 1748 ; *Mercure de France*, juillet 1747, p. 187 ; *Mercure historique et politique*..., 123, juillet 1747, p. 60-61 ; É. ZÉVORT, *o.c.*, p. 129² ; *L'Allemagne dynastique*, 1, p. 471-472 ; 4, p. 278 ; M. WEITLAUFF, *o.c.*, p. 427⁶².

¹³⁷ A.A.É., *Bavière*, 126, 279r^o-v^o, Renaud à Puyzieux, Munich, 16.VI.1747, orig.

¹³⁸ A.A.É., *Liège*, 41, 197r^o-v^o, Horion à Puyzieux, Liège, 29.VI.1747, orig.

¹³⁹ Pour preuve de la fermeté des sentiments de Jean-Théodore, cette déclaration faite au duc Clément au sujet de l'électeur de Bavière : « [...] Que s'il signoit le moindre acte dont on pu se prévaloir comme d'une renonciation ou d'une confirmation du traité de Fuessen, il ne devoit plus penser à mettre les pieds chez lui. » A.A.É., *Bavière*, 126, 364r^o-366v^o, Renaud à Puyzieux, Munich, 6.VI.1747, orig. ; *Liège*, 41, 197r^o-v^o, Horion à Puyzieux, Liège, 29.VI.1747, orig. ; Service historique de l'Armée, 2316, Du Mesnil à Puyzieux, [Liège], 29.VII.1747, copie.

¹⁴⁰ H. WEBER, *o.c.*, p. 241-247 ; G. LIVET T, *Recueil*..., 28-2, p. 210, 212².

¹⁴¹ *Journal et mémoires du marquis d'Argenson*, 4, p. 393 ; H. WEBER, *o.c.*, p. 186-295 ; É. ZÉVORT, *o.c.*, p. 340-341 ; O. MEINHARD, *Die Politik des Kurfürsten Karl Theodor von der Pfalz zwischen den Kriegen (1748-1756)*, p. 123sv.

en était une parfaite illustration. Grâce à son dévouement infatigable, la monarchie française connaissait à nouveau un regain de faveur et de considération chez les Wittelsbach¹⁴².

À la Cour électoral de Bavière, le parti français, animé par l'impératrice et le comte de Preysing¹⁴³, reprenait après une certaine éclipse force et vigueur¹⁴⁴. Il ne cessait de multiplier manigances et intrigues et d'échafauder plans et projets afin d'accroître l'influence de la Cour de Versailles. De toute cette effervescence et de cet immense foisonnement d'idées devait bientôt éclore un audacieux dessein, annonciateur de grands bouleversements. Il s'agissait, en effet, dans un premier temps, d'amener Maximilien III à s'engager par une lettre personnelle au roi à s'abstenir de nuire à la politique de la France dans l'Empire pour déboucher, par la suite, sur un resserrement et un affermissement des liens entre les deux monarques¹⁴⁵.

L'intense francophilie de Jean-Théodore détermina Renaud à le mettre dans la confidence. Si le comte de Preysing trouva l'idée pertinente, par contre la veuve de Charles VII se montra plus que réticente car elle redoutait grandement que « l'attachement du cardinal pour Madame de Sedlnitski » ne nuit à « la seureté du secret¹⁴⁶. » Puyzieulx, soucieux de poursuivre la politique allemande de son prédécesseur, avait agréé la

¹⁴² A. LEBON, *Recueil..., 7*, p. XXVI, 290, 462, instruction pour le comte de Baschi dépêché auprès de l'électeur de Bavière, 1^{er} août 1748 ; instruction pour le baron de Zuckmantel dépêché auprès de l'électeur palatin, Compiègne, 2 août 1753 ; H. WEBER, *o.c.*, p. 205-259 ; O. MEINHARD, *o.c.*, p. 123-142.

¹⁴³ La faction française à la Cour de Munich comprenait outre l'impératrice Amélie et le comte de Preysing, le duc Clément et son épouse, le baron de Schröff, les comtes de Königsfeld et de Seinsheim ainsi que le confesseur de l'électeur, le père Stadler. *Mémoires du duc de Luynes*, 10, p. 152 ; A. LEBON, *Recueil..., 7*, p. 279-280 ; É. ZÉVORT, *o.c.*, p. 340-341 ; O. MEINHARD, *o.c.*, p. 81-82 ; W. LIPPERT, *Kaiserin Maria Theresia und Kurfürstin Maria Antonia von Sachsen. Briefwechsel 1747-1772*, p. 31³, 58.

Sur Jean-Maximilien-Emmanuel comte de Preysing (Munich, 1687-1764), conseiller intime, grand maître de la Cour (1746), grand chambellan (1756) de l'électeur de Bavière, cf. *Gazette de Liège*, n° 22, lundi, 4.VI. 1764, p. 2 ; A. LEBON, *Recueil..., 7*, p. 280, 305-306 ; W. LIPPERT, *o.c.*, p. 58-59 ; *Neue Deutsche Biographie*, 20, Berlin, 2001, p. 714, notice de M. KSOLL-MARCON, S. KELLNER.

¹⁴⁴ A. LEBON, *Recueil..., 7*, p. 279, instruction pour M. Renaud dépêché auprès de l'électeur de Bavière, s.l., 30 novembre 1745 ; É. ZÉVORT, *o.c.*, p. 124-125.

¹⁴⁵ A. LEBON, *Recueil..., 7*, p. XXVI-XXVII, 277-278, 290-295, instructions pour M. Renaud, pour le comte de Baschi dépêchés auprès de l'électeur de Bavière, s.l., 30 novembre 1745, 1^{er} août 1748 ; H. WEBER, *o.c.*, p. 232-240.

Par cette lettre, Maximilien III s'engageait à respecter scrupuleusement les stipulations du pacte de famille, à refuser de fournir des troupes aux ennemis de la France, à n'agir que de concert avec la Cour palatine dans toutes les questions relatives à l'Empire et à manifester un attachement plus profond à la personne du roi, à l'expiration des traités conclus entre l'Autriche et les Puissances maritimes. A. LEBON, *Recueil..., 7*, p. 295-296, instruction pour le comte de Baschi dépêché auprès de l'électeur de Bavière, s.l., 1er août 1748 ; H. WEBER, *o.c.*, p. 237-238.

¹⁴⁶ A.A.É., *Bavière*, 126, 279^{r°-v°}, 430^{r°-v°}, Renaud à Puyzieulx, Munich, 16.V., 26.VI.1747, originaux ; 127, 4^{v°}, Renaud à Puyzieulx, Munich, 3.VII.1747, orig.

proposition de son envoyé. Mais devant l'opposition manifeste de Marie-Amélie, il lui conseilla avant d'aborder ce sujet délicat d'en référer au préalable au comte de Preysing, l'intermédiaire obligé. En effet, il convenait d'éviter de s'aliéner les sympathies de la faction française et surtout de donner l'impression de vouloir bafouer l'impératrice¹⁴⁷. La partie engagée par Louis XV commençait indéniablement à porter ses fruits ! Non seulement, Maximilien III se montrait des mieux disposés à l'égard du monarque – il devait, tout comme son oncle, signer avec la France un traité de subsides¹⁴⁸ – mais le crédit de Jean-Théodore à la Cour électorale ne cessait de grandir au point, à en croire la rumeur, d'être désormais considéré comme le mentor de son neveu et de sa belle-sœur. Ainsi, l'offensive diplomatique déployée par le roi s'achevait par une éclatante victoire¹⁴⁹. L'aventure munichoise tournait à la confusion de l'Autriche !

Et pourtant, au départ, rien ne laissait présager cette défaite. Marie-Thérèse, instruite des faiblesses et de l'inexpérience du jeune électeur¹⁵⁰ et par ailleurs consciente de la singularité et de la fragilité de l'alliance bavaroise, n'avait pas ménagé ses soins pour la préserver, ni manqué de multiplier les occasions de la consolider. Deux conventions, l'une, entre la Bavière et l'Autriche, signée le 17 juin 1746 et l'autre, ratifiée le 21 juillet suivant par la Cour de Munich et les Puissances maritimes, témoignaient de cette volonté délibérée. Si Clément-Auguste s'était tenu dans le sillage des Habsbourg, par contre, Charles-Théodore et Jean-Théodore s'étaient toujours montrés violemment opposés à leurs vues¹⁵¹.

¹⁴⁷ « Nous sommes persuadés des sentiments personnels de Monsieur le cardinal de Bavière que vous ne courrez jamais de risque de le mettre dans la confidence de tout ce que nous penserons pour sa Maison. » A.A.É., *Bavière*, 127, 31v°, 41v°-42r°, Puyzieulx à Renaud, Tongres, 13, 20.VII.1747, minutes ; *Liège*, 41, 212r°-v°, 213r°, Puyzieulx à Horion, Horion à Puyzieulx, Tongres, Liège, 7, 9.VII.1747, min., orig.

¹⁴⁸ A. LEBON, *Recueil...*, 7, p. XXVII, 285-286, 302, instruction pour le comte de Baschi dépêché auprès de l'électeur de Bavière, s.l., 1^{er} août 1748 ; H. WEBER, *o.c.*, p. 248 sv.

¹⁴⁹ A. LEBON, *Recueil...*, 7, p. 301-302, instruction pour le comte de Baschi dépêché auprès de l'électeur de Bavière, s.l., 1^{er} août 1748.

¹⁵⁰ A. LEBON, *Recueil...*, 7, p. 279-280, 300, instructions pour M. Renaud, pour le comte de Baschi dépêchés auprès de l'électeur de Bavière, s.l., 30 novembre 1745, 1^{er} août 1748 ; É. ZÉVORT, *o.c.*, p. 124-125.

Horion se méfiait de la versatilité du jeune Maximilien car, disait-il, « il est tellement obsédé qu'il sera bien difficile de le faire revenir des impressions sinistres et désavantageuses que l'on continue à lui donner. » A.A.É., *Liège*, 41, 213r°, Horion à Puyzieulx, Liège, 9.VII.1747, orig.

L'avenir devait donner raison au grand maître. En effet, le 22 août 1750, l'électeur de Bavière signera avec l'Angleterre, la Hollande et l'Autriche un traité de subsides. A. LEBON, *Recueil...*, 7, p. XXVII, 313 ; G. LIVET, *Recueil...*, 28-2, p. 242-243.

¹⁵¹ A. LEBON, *Recueil...*, 7, p. XXVII, 298, 300, instruction pour le comte de Baschi dépêché auprès de l'électeur de Bavière, s.l., 1^{er} août 1748 ; G. LIVET, *Recueil...*, 28-2, p. 207-208 ; É. ZÉVORT, *o.c.*, p. 126-128 ; H. WEBER, *o.c.*, p. 212 ; A. SCHMID, *o.c.*, p. 187-189.

La tentative avortée de l'impératrice d'amener le cardinal de Bavière, par le biais de sa maîtresse¹⁵², à accéder à « l'horrible et odieux traité¹⁵³ », comme le qualifiaient les partisans de la France à la Cour de Munich, l'obligea à concocter un nouveau plan pour gagner le prélat à sa cause. Délaissez intimidations et menaces, elle se résolut à miser sur les faiblesses de l'âme humaine. L'amour immodéré de l'argent et la vanité avérée du prélat allaient d'ailleurs lui offrir une occasion propice de tester l'efficacité de cette nouvelle orientation. Ministre en poste, le comte de Chotek se vit confier le périlleux honneur d'éprouver le prince-évêque¹⁵⁴.

Bien qu'il eût refusé d'accréditer l'ambassadeur à sa Cour, Jean-Théodore n'en prêta pas moins une oreille attentive aux propos tenus par le diplomate. Ce dernier venait de lui déclarer que sa maîtresse, malgré son antipathie pour la Maison d'Autriche, entendait être à ses yeux non pas une souveraine intransigeante mais bien « une amie bienveillante », prête à l'aider en toute circonstance s'il le souhaitait. Devant des paroles aussi obligeantes, Jean-Théodore s'enhardit à solliciter le concours de l'impératrice pour obtenir l'évêché de Salzbourg¹⁵⁵, devenu vacant par la mort de son titulaire, Jacques-Ernest de Lichtenstein¹⁵⁶. Cette demande, aussi inopinée qu'inattendue, plongea l'émissaire impérial dans un profond embarras. En effet, privé d'instructions sur la conduite à tenir dans ce cas de vacance, il ne put à sa grande confusion ni accéder à cette requête ni rien promettre¹⁵⁷.

Les démarches du plénipotentiaire autrichien n'avaient pas échappé à la vigilante attention de Renaud. Convaincu du profond intérêt du cardinal de Bavière pour l'archevêché salzbourgeois, il entreprit de lui dévoiler les manigances déployées par la Cour de Vienne pour le détourner de « son bienfaiteur » et ainsi le discréder à ses yeux. L'envoyé du roi n'eut guère de difficultés à lui démontrer combien il risquait d'être la dupe de

¹⁵² A.A.É., *Liège*, 41, 357r°-v°, 381v°, instructions pour M. de Beauchamp dépêché auprès du prince-évêque de Liège, Versailles, Marly, 10, 28 janvier 1748, minutes ; B. DEMOULIN, *Recueil...*, 31, p. 234, 347.

¹⁵³ É. ZÉVORT, *o.c.*, p. 122.

¹⁵⁴ É. ZÉVORT, *o.c.*, p. 122.

¹⁵⁵ Outre l'importance du siège et de la charge, l'archevêché de Salzbourg conférait à son titulaire la coprésidence du Collège des princes à la Diète impériale. A. AUERBACH, *La France et le Saint-Empire...*, p. LX.

¹⁵⁶ Sur Jacques-Ernest comte de Lichtenstein-Kastelkorn (Hertwidswaldau, 1690 - Salzbourg, 1747), successivement évêque de Seckau (1728), d'Olmutz (1738) et archevêque de Salzbourg (1745), cf. GAMS, *Series episcoporum*, p. 308, 311 ; *Hierarchia Catholica...*, 5, p. 349 ; 6, p. 6, 317, 363 ; M. WEITLAUFF, *o.c.*, p. 350.

¹⁵⁷ A.A.É., *Bavière*, 127, 45r°-46v°, Renaud à Puyzieulx, Munich, 27.VII.1747, orig. ; M. WEITLAUFF, *o.c.*, p. 350.

l'Autriche. Le déroulement des événements et la faible confiance de Jean-Théodore dans les bonnes dispositions de Marie-Thérèse lui facilitèrent singulièrement la tâche. L'absence d'un parti constitué au sein du Chapitre salzbourgeois, les réticences du pape à accorder un bref d'éligibilité¹⁵⁸ et l'inertie manifestée par la diplomatie autrichienne en dépit de la proximité de l'élection – elle devait se tenir le 6 septembre¹⁵⁹ – montraient clairement le caractère irréaliste du projet, et, si besoin encore en était, la perfidie des Habsbourg. Force fut au cardinal de reconnaître la pertinence de l'argumentation : il avait bel et bien été la dupe de « l'ennemie héréditaire » de sa Maison¹⁶⁰. Bref, l'alerte avait été particulièrement vive dans le camp français¹⁶¹!

Prise à son propre piège, Marie-Thérèse s'efforça de sauver les apparences. Pour rétablir son crédit et tenter de faire oublier l'incident salzbourgeois, elle se déclara prête à soutenir la candidature de Jean-Théodore à l'électorat de Cologne. Mais, Renaud, toujours sur le qui-vive, s'empressa une nouvelle fois de dénoncer le caractère machiavélique de cette proposition. À ses yeux, il ne faisait pas de doute que si le cardinal donnait « une réponse un peu équivoque », elle ne manquerait pas d'être aussitôt rapportée à son frère, imprégnée de ce « poison dangereux dont les ministres autrichiens s'étaient toujours si utilement servis pour mouiller ce prince avec le feu empereur¹⁶². » Ainsi, la seconde tentative de l'impératrice de rallier le prince-évêque à sa cause se soldait à nouveau par un échec. La France avait su monter bonne garde.

Les agréments de la résidence d'Ismaning, la tendre et sincère amitié de l'impératrice, la profonde affection et l'entièvre dévotion de l'électeur rendaient le séjour bavarois des plus agréables et des plus enchanteurs.

¹⁵⁸ Marie-Thérèse avait sollicité du pape un bref pour le comte de Thun, évêque de Gurk, mais en vain. Le cardinal de Zinzendorf avait également essuyé un refus. É. DE HEECKEREN, *o.c.*, 1, p. 385-386, 346, 28.VI., 28.VIII.1747.

¹⁵⁹ A.A.É., *Bavière*, 127, 93v°-94r°, Renaud à Puyzieulx, Munich, 8.VIII.1747, orig.

¹⁶⁰ A.A.É., *Bavière*, 127, 46v°-47v°, 73v°-74v°, 93v°-94r°, Renaud à Puyzieulx, Munich, 27.VII., 3, 9.VIII.1747, originaux ; 98r°-v°, 123v°-124r°, Puyzieulx à Renaud, Tongres, 14, 21.VIII.1747, minutes ; *Liège*, 41, 266r°-v°, Puyzieulx à Horion, Tongres, 9.VIII.1747, copie ; 267r°, 269r°-v°, Horion, Du Mesnil à Puyzieulx, *Liège*, 11, 14.VIII.1747, originaux ; *Journal et mémoires du marquis d'Argenson*, 4, p. 383-386.

¹⁶¹ A.A.É., *Bavière*, 127, 98r°-v°, Puyzieulx à Renaud, Tongres, 14.VIII.1747, min. ; *Liège*, 41, 266r°-v°, Puyzieulx à Horion, Tongres, 9.VIII.1747, copie.

Pour éviter le retour de pareils incidents, le Cabinet de Versailles pressa vivement le comte de Horion de se rendre en Bavière afin d'être à même de diriger la conduite de son maître. Mais peu désireux d'entreprendre ce voyage, le grand maître prétexta au début du mois de septembre d'une cure à Spa pour différer son départ qui jamais ne se concrétisa. A.A.É., *Bavière*, 127, 126v°-127r°, 164v°, Renaud à Puyzieulx, Munich, 24.VIII., 2.IX.1747, originaux.

¹⁶² A.A.É., *Bavière*, 127, 128r°, Renaud à Puyzieulx, Munich, 26.VIII.1747, orig.

Jean-Théodore baignait dans une atmosphère de douce quiétude et d'intense bonheur. Le marquis de Puyzieulx, bien qu'il souhaitât vivement le retour du cardinal à Liège, n'avait qu'à se louer de sa présence en Bavière. Non seulement, le jeune Maximilien prenait dans la conduite de ses affaires régulièrement conseil de son oncle mais et surtout il manifestait de jour en jour une volonté de plus en plus grande de rapprochement avec le roi. De plus, par sa seule présence, Jean-Théodore, « inébranlable dans son zèle pour la France », suffisait à faire taire les insinuations malveillantes tenues par les suppôts de la Cour de Vienne¹⁶³. Malheureusement, ce tableau idyllique devait être de courte durée. L'inconsistance de caractère du cardinal de Bavière en fut la cause principale¹⁶⁴. Une certaine rivalité de chasseurs, jointe à quelques sautes d'humeur, dues à l'irascibilité excessive du prélat, et un manque répété d'attention et de prévenance du neveu pour l'oncle furent à l'origine d'un froid entre les deux souverains dont ils ne devaient jamais se départir. Leurs relations restèrent néanmoins empreintes de bienséance et de cordialité, mais, d'éminence grise, Jean-Théodore devint simple figurant, n'exerçant plus la moindre influence sur le jeune électeur. De petites jalousesies, des vétilles de cérémonial et la légèreté du cardinal eurent finalement raison de cette belle entente¹⁶⁵. Le rôle que le roi lui avait fait jouer malgré lui et dont il s'était du reste fort honorablement acquitté, tournait court. Il n'était plus maintenant de l'intérêt de Sa Majesté de voir le prince prolonger inconsidérablement son séjour en Bavière d'autant plus que le retour de la paix allait détourner, pour quelques instants du moins, Louis XV de ses projets « wittelsbachiens. » Ce fut pourquoi, le marquis de Puyzieulx ordonna à ses ministres en poste de presser Jean-Théodore de regagner sa principauté mosane¹⁶⁶.

¹⁶³ A.A.É., *Bavière*, 128, 31r°-33v°, 158r°-161v°, Renaud à Puyzieulx, Munich, 17.I., 16.III.1748, originaux ; 213r°, Puyzieulx à Renaud, Paris, 11.IV.1748, min. ; 129, 113r°, Renaud à Puyzieulx, Munich, 11.VII.1748, orig. ; A. LEBON, *Recueil...*, 7, p. 302, instruction pour le comte de Baschi dépêché auprès de l'électeur de Bavière, s.l., 1^{er} août 1748.

¹⁶⁴ « Je suis persuadé que vous trouverez toujours plus de sentiment et de vérité dans le cardinal de Bavière que dans qui ce soit de la cour de Munich, mais nous ne voyons pas que ce prince soit en estat de prendre par lui-même un certain crédit à cette cour. » A.A.É., *Bavière*, 130, 170r°, Puyzieulx à Baschi, Fontainebleau, 12.XI.1748.

¹⁶⁵ La France déplora vivement la détérioration des relations entre l'oncle et le neveu. A.A.É., *Bavière*, 132, 69v°-70v°, 88v°-90r°, 97r°-v°, Baschi à Puyzieulx, Puyzieulx à Baschi, Munich, Fontainebleau, 6, 24.IX., 8.X.1749, originaux, min.

¹⁶⁶ A.A.É., *Bavière*, 132, 77r°-v°, 118r°, Puyzieulx à Baschi, Versailles, Fontainebleau, 15.X., 4.XI.1749, minutes.

JACQUES DARTOIS ORFÈVRE ET CISELEUR LIÉGEOIS (1754-1848)

par Pierre COLMAN
avec le concours de Soo Yang GEUZAIN¹

FORTUNE CRITIQUE

« Certes, la biographie de Jacques Dartois, graveur et ciseleur réputé, n'est plus à faire » écrivait en 1970 une diligente archiviste². Il est « surtout réputé comme orfèvre »³. À ses débuts, il compte effectivement parmi les disciples de saint Éloi. Mais quand il est au sommet de son art, il est ciseleur, et ses contemporains ne le voient pas autrement. Ciseleur sur cuivre, si bien qu'il peut être rangé parmi les dinandiers d'art, ce dont on ne s'est pas avisé jusqu'à présent. En tout cas, ce n'est pas un graveur. Ni un sculpteur, comme le répètent trop d'auteurs. L'étude rigoureuse de sa vie demandait force mises au point ; celle de son œuvre aussi.

Dartois n'a pas laissé une autobiographie analogue à celle de Léonard Defrance, et c'est bien dommage. Des notes sur les artistes liégeois du passé, à défaut. Elles ont été publiées en 1866 par l'archiviste

¹ Tout au long d'une enquête qui nous a donné abondance de fil à retordre, nous avons bénéficié de l'aide de très nombreuses personnes. Notre gratitude va à Louis-Pierre Baert, restaurateur, Raphaël Coipel, chercheur, Michel Deru, archiviste du CPAS, Claude Gaier, directeur honoraire du Musée d'Armes de Liège, Pierre-Marie Gason et Daniel Jozic, présidents successifs de l'IAL, Philippe George, conservateur du Trésor de la cathédrale, Anne Françoise Gerards de la cellule Valorisation de l'IRPA, Philippe Joris, conservateur du département des armes au Grand Curtius, et Corinne Van Hauwermeiren, restauratrice, André Lekeu, chef de division administrative de la Ville de Seraing, Pierre Lucic, Monique Merland, documentaliste de la CRMSF, Édith Micha, attachée aux collections artistiques de l'ULg, le comte Antoine d'Oultremont, Annick Renard-Ortmans, Albert Vandervelden, antiquaire, et Jérôme Closset, son collaborateur. Mais aussi à celles et ceux qui ont exprimé le désir de rester dans l'anonymat.

² ROUHART-CHABOT 1970, p. 18.

³ CREUSEN 2001, p. 80.

Stanislas Bormans⁴. Les chercheurs seront nombreux à les utiliser, non sans souligner qu'elles sont loin d'avoir l'intérêt de celles du chanoine Hamal. Selon l'éditeur, l'auteur était un « assez bon ciseleur » qui « n'était pas un véritable artiste ».

La bibliographie est d'une étendue peu commune dans le microcosme liégeois. Elle a pour préambule un article nécrologique anonyme paru dans le *Journal de Liège* du 18 août 1848. Il éclairera fort notre lanterne⁵.

La brève notice publiée en 1873 dans la *Biographie nationale* fait fond sur cet article. Elle est gâtée par une lourde erreur promise à être sempiternellement ressassée⁶. Elle est exploitée à son tour dans les quelques lignes de pauvre aloi données au ciseleur liégeois dans la pesante compilation qu'Edmond Marchal a fait paraître en 1877⁷. Pinchart et Rousseau n'avaient rien dit de lui, ayant posé la plume bien avant de parvenir au terme de leur entreprise⁸.

Comme le nom de Dartois a été donné, en témoignage de gratitude, à l'une des artères de la ville, Théodore Gobert lui a consacré de l'attention. Mettant une sourdine à son intolérance invétérée, il s'est abstenu de lui reprocher des opinions diamétralement opposées aux siennes. Il a enrichi son texte, substantiel, d'un document d'archives⁹. Édouard Poncelet en fera connaître d'autres un peu plus tard¹⁰.

Jules Helbig, quant à lui, observe au sujet de Dartois un silence qui doit être imputé à l'hostilité d'un catholique militant, car il ne saurait s'expliquer par l'ignorance¹¹. Jean-Simon Renier, par contre, se montre résolument admiratif¹².

⁴ BORMANS 1866, p. 223-243. Les notes sont bien citées, mais deux fois seulement, dans un impressionnant rapport publié non pas en 1814, mais en 1883 (PIOT 1883, p. 44-45. Cf. GOBERT 1975, t. 4, p. 449 et PURAYE 1941 A, p. 161-162).

⁵ N° 205, p. 2, col. 3. La très catholique *Gazette de Liège* se borne, quant à elle, à une mention dans sa livraison des 19 et 20 août (t. 9, n° 204, p. 2, col. 4), à la rubrique des décès ; elle date le sien du 14. Le *Nécrologe liégeois* d'Ulysse Capitaine ne prendra son essor que trois ans plus tard.

⁶ DE BUSSCHER 1873, col. 682-683. L'auteur, archiviste gantois à la plume facile, a donné plus de cent cinquante notices à la *Biographie nationale*, dont il a été le secrétaire de 1864 à 1882 (Bruxelles 1980, p. 286).

⁷ MARCHAL 1877, 2^e partie, p. 162. Voir aussi MARCHAL 1895, p. 632. L'auteur a longtemps été un modeste employé de l'Académie royale de Belgique. Il en est devenu le secrétaire perpétuel du fait d'une cabale montée contre un candidat libre-penseur. Discrètement caustique, la notice de l'*Annuaire de l'Académie* (1921, p. 217-255) est savoureuse à souhait. Voir aussi Bruxelles 1980, p. 307-308.

⁸ PINCHART 1874.- ROUSSEAU 1874.

⁹ GOBERT 1884, t. 1, p. 377-378. Il l'étoffera encore dans la deuxième édition (GOBERT 1924, t. 2, p. 496-497). La réédition le reprendra tel quel (GOBERT 1975, t. 4, p. 447-450).

¹⁰ PONCELET 1888, p. 296-297.- PONCELET 1892, p. 162-163.

¹¹ HELBIG 1890. Voir aussi HELBIG et BRASSINNE 1911.

¹² RENIER 1893, p. 97 et 242-243. Il utilise les notes vingt ans plus tôt déjà : RENIER 1873, p. 52, 93, 123 et 124.

Dans la très médiocre *Biographie des Liégeois illustres* publiée en 1905, une phrase entortillée fait froncer le sourcil : « Paul Lacroix, critique d'art autorisé, écrit dans son *Histoire de l'Orfèvrerie-Joaillerie* en parlant de notre concitoyen *Maniant le crayon comme le peintre, le marteau comme le statuaire, le burin comme le graveur* »¹³. Ces mots, péchés dans la *Biographie nationale*, visent en réalité l'orfèvre en général¹⁴. Trois lignes distraites, quatre ans plus tard, dans un gros livre sur les sculpteurs liégeois qui aurait pu, et même dû le passer sous silence¹⁵.

La notice du « Thieme-Becker »¹⁶ est indigne de ce colossal édifice intellectuel : ce n'est guère qu'une resucée de celle d'Edmond Marchal. Les autres grands dictionnaires d'artistes ne feront guère mieux¹⁷, exception faite du « Saur »¹⁸. L'excellent *Dictionary of Art* passe Dartois sous silence.

L'une des œuvres qui sont entrées dans les collections communales est mise sur le pavois en 1914¹⁹. L'inventaire sommaire de l'ensemble se fera attendre jusqu'en 1958²⁰. Jules Bosmant se croit tenu de réserver une place, toute petite, à Dartois dans le bel essai qu'il publie en 1930²¹. Le répertoire que Jacques Breuer livre au public cinq ans plus tard fournit un riche lot de références²².

Un copieux article écrit par Jean Puraye sort de presse en 1941. Rédigé dans une langue vieillotte, teintée de romantisme et de patriotisme principautaire, il n'est nullement à l'abri des reproches, on le verra, mais il a de réels mérites. Il a une sorte de satellite : une note sur le tombeau de l'artiste²³.

Joseph Brassinne assure la relève : il prend sous son regard autoritaire ce qui relève de l'orfèvrerie²⁴. Son livre et l'article de Jean Puraye sont cités par Suzanne Collon-Gevaert ; mais fascinée qu'elle est par l'art

¹³ PAVARD 1905, p. 66-67.

¹⁴ Il a pour provenance la page 147 du volume publié en 1850 par Paul Lacroix et Ferdinand Seré dans la série « Le livre d'or des métiers ».

¹⁵ MICHA 1909, p. 156.

¹⁶ AL, t. 8, 1913 p. 410-411.

¹⁷ Le Benétit connerne par sa médiocrité, comme à l'ordinaire. Le compendium de Paul Piron de même. Simple mention dans FORFER 1923, t. 7, p. 204.

¹⁸ THOMA 2000, p. 311-312. Auguste Masson y fait cependant tache.

¹⁹ SERVAIS 1914, p. 75-78.

²⁰ PHILIPPE 1958, p. 76-77.

²¹ BOSMANT 1930, p. 26 et 38.

²² BREUER 1935, n° 1686.

²³ PURAYE 1941 A et B.

²⁴ BRASSINNE 1948, p. 186-198.

médiéval, elle se contente de quelques lignes sans précision ni pertinence²⁵. Maurice Yans repère au château de Warfusée divers écrits de Jean-Melchior et de Jacques²⁶. L'un des auteurs de la présente étude fait connaître un état de frais détaillé signé J. Dartois et tente de voir clair dans l'épineux problème des poinçons qui lui sont attribués²⁷. Juliette Rouhart-Chabot exploite un fonds d'archives familiales où le premier rôle est tenu par un homonyme de Jacques, son cousin germain²⁸.

Les expositions liégeoises grandes et petites n'ont pas mis Dartois en vedette, loin de là. Même celle de 1905, si opulente, ne lui a fait qu'une place étrangement modeste²⁹. Celle de 1980 en a fait une à l'orfèvre³⁰, mais pas au ciseleur. Celle de 1989 a montré deux chandeliers d'autel, mais non la *Scène révolutionnaire* (que ce soit ou non en pleine connaissance de cause), ni *L'Éloge de la Paix de Fexhe* de 1790³¹. Ce relief a figuré à celle de 1900³² et à celle de 1937³³, tout comme à celle de 1970³⁴, la moins chiche de toutes, en compagnie, là, du médaillon de Wolf-Maximilien de Buchwald. En 2001, une simple mention dans la rubrique « Orfèvrerie », aucune pièce dans les vitrines³⁵.

L'Éloge est exposé en 1957 au Sterckshof à Deurne, puis aux Musées royaux d'Art et d'Histoire à Bruxelles³⁶, et en 1958 à Dinant, là sans que son auteur soit mentionné³⁷. Pas un seul ouvrage à Namur en 2005 ; or, le cuivre y est en bonne place à côté du laiton, entre autres avec la porte de tabernacle exécutée par Arnold et Charles de Nalinne en 1763, *La récolte de la manne*, scœur sur le plan technique de celle de Dartois, *Moïse et le serpent d'airain*³⁸. À l'œuvre

²⁵ COLLON-GEVAERT 1951, p. 371-372.

²⁶ YANS 1964, p. 99-107 ; il reproduit le relief de *La Paix de Fexhe* sans le commenter.

²⁷ COLMAN 1966, p. 192 (corriger « 425 » en 426) ; voir aussi p. 36, 51, 73, 285, 292 et 293.

²⁸ ROUHART-CHABOT 1970, p. 15-53.

²⁹ Liège 1905, I, n° 216 et IV, n°s 4548 et 4549. Mais aussi, hors catalogue, sous le n° 4556 bis, *L'obole de la veuve*, s'il faut en croire Jean Puraye (p. 176, n. 52 b).

³⁰ Liège 1980, p. 267-268, n°s 624-626.

³¹ Liège 1989, n° 78, p. 136-137 ; voir aussi p. 56.

³² Liège 1900, n° 162.

³³ Liège 1937, n° 149.

³⁴ Liège 1970, n°s 151 et 152.

³⁵ Liège 2001 A, p. 105.

³⁶ Deurne, 1957, p. 56, n° 332.

³⁷ Dinant 1958, n° 572. - *Exposition 1958*, p. 11. Publications très modestes à tous égards. On cherche en vain mention du médaillon de Jean-Melchior, porteur pourtant d'une étiquette révélatrice.

³⁸ LEMEUNIER 2005, p. 234-235.

en un temps où la dinanderie se réduit à la chaudronnerie, ou peu s'en faut, le Liégeois n'était-il pas « incontournable » ? Quant à ses ouvrages d'orfèvre, ils n'éveillent aucun intérêt en dehors de la « cité ardente ».

Les publications sont entachées de redites sans nombre, on le constate sans difficulté ni étonnement. Plus fâcheusement, elles ressassent des convictions infondées qui s'ancrent toujours plus profondément dans les esprits. Dartois n'a pas travaillé à Paris dans l'atelier d'Auguste Masson, orfèvre de Louis XV, comme on le répète depuis 1873. Le plus réputé de ses ouvrages porte pour titre *La prestation de serment du prince-évêque Charles-Nicolas-Alexandre d'Oultremont à la Paix de Fexhe* ; ce n'est pas une prestation de serment. Un autre a été présenté répétitivement comme une *Scène de la révolution liégeoise* ; l'adjectif est de trop. Joseph Brassinne voit en leur auteur un « farouche partisan des idées nouvelles » et Jean Puraye veut qu'il ait vécu « sans heurt pendant la période révolutionnaire » ; ils n'en jugent lucidement ni l'un ni l'autre. Et les attributions reçues sont en bonne partie sujettes à caution.

LA VIE

Baptisé le 2 mai 1754, Jacques Dartois a vu le jour au temps de la « douceur de vivre », pour les privilégiés s'entend. Son père, Jean-Melchior, l'un des meilleurs orfèvres liégeois de la fin de l'Ancien Régime, était né quant à lui le 11 mars 1726 à Crupet en Condroz, dans les parages de Dinant. Il était donc un *afforain* sans être un étranger quand il était venu chercher fortune à Liège après le décès de son père, en 1747. Il était entré dans l'atelier de l'orfèvre Jacques Leroy. Il avait épousé, le 14 juin 1753, une de ses filles, Marie. Elle allait lui donner deux enfants : après Jacques, une fille, Marie-Jeanne, en 1755. Elle l'a laissé veuf le 21 février 1758. Il a convolé avec Marie-Barbe Bosset le 30 juillet 1759³⁹.

³⁹ PURAYE 1941 A, p. 159 (« Marie-Anne »).- BRASSINNE 1948, p. 189-190.- ROUHART-CHABOT 1970 p. 16-18.

Il s'est petit à petit hissé au premier rang du « Bon Métier ». Ce ne fut pas sans se faire des ennemis. Devenu l'un des trois contrôleurs et marqueurs, il a le 18 décembre 1778 une altercation à sang coulant avec l'un de ses deux collègues, Guillaume Dengis⁴⁰. Il a baigné dans une sourde animosité, un autre document d'archives, inédit, lui, en témoigne⁴¹. Sous le Régime français, il a été régalé de tribulations⁴².

Il a pris son fils en apprentissage, et rien de plus naturel. Il a dû le faire inscrire à cet effet dans les registres du « Bon Métier » vers l'âge de douze ans tout au plus⁴³. Il l'a envoyé à Paris pour parachever sa formation. Pas dans l'atelier d'Auguste Masson : aucun orfèvre de ce nom n'est connu⁴⁴. Dans la notice nécrologique, on lit « chez l'habile Auguste, ciseleur de Louis XV ». C'est sans nul doute Robert-Joseph Auguste qui est évoqué ainsi ; un orfèvre extrêmement réputé, qui a fourni entre autres la couronne et d'autres *regalia* à l'avènement de Louis XVI, en 1774⁴⁵.

Si la règle a été suivie, le jeune Liégeois a servi comme apprenti huit années durant et comme compagnon trois de plus⁴⁶. Ses débuts sont dès lors à situer en 1768, vers l'âge de 14 ans, car il est rentré au pays en 1779 au plus tard, comme on va le voir.

C'est à Paris, assurément, qu'il a recueilli les informations fournies dans ses *Notes* au sujet de deux Liégeois qui mériraient l'un et l'autre d'être moins mal connus⁴⁷ : « BALSAN, ciseleur fameux du temps de Louis XIV, a fait les ciselures de la table d'argent d'après les dessins de Lebrun... N. DEBEGE était bon ciseleur. Sa mauvaise conduite le força d'aller à Paris, où il fut employé par M. Germain, orfèvre du roi. Il a fait les belles girandoles d'or qu'on voyait dans les appartements de Versailles ». L'ambition d'égaler ces brillants devanciers s'est alors éveillée en lui, ce n'est pas douteux.

« Il avait vingt-cinq ans quand il s'associa aux honneurs funèbres rendus à Voltaire » dit la notice nécrologique. Il en avait vingt-sept. C'est le 11 juillet 1791, treize ans après la mort de l'auteur du *Dictionnaire*

⁴⁰ BERTHOLET 1992, p. 327-328.

⁴¹ AEL, Notaire E. J. Mathey, 1.8.1777.

⁴² LHOIST-COLMAN 2001, p. 310-311.

⁴³ Voir COLMAN 1966, p. 36. La preuve reste à faire dans son cas.

⁴⁴ Merci à Mme Bimbenet-Privat, maintenant conservateur en chef au département des Objets d'Art du Musée du Louvre, d'avoir fait la lumière à cet égard avec la plus obligeante autorité, voici bien longtemps déjà.

⁴⁵ BIMBENET-PRIVAT 2012.

⁴⁶ PURAYE 1941 A, p. 160. Le séjour a duré de 1770 à 1781 veut l'auteur, sans preuve à l'appui.

⁴⁷ BORMANS 1866, p. 234. Dartois est plein d'admiration aussi pour un orfèvre dont la carrière, belle et courte, s'est déroulée à Liège, Nicolas-François Mivion (COLMAN 1966, p. 67-69).

philosophique que sa dépouille mortelle a été transférée au Panthéon, suivie par une foule immense. Dartois est retourné à Paris pour s'immerger dans cette marée humaine.

Vingt-cinq ans, c'est sans doute l'âge qu'il avait lorsqu'il est revenu dans sa ville natale, en 1779 au plus tard. Il compte en effet dès l'origine parmi les « associés résidents » de la Société libre d'Émulation. Il jouit donc « d'une certaine notoriété » et il est en mesure de débourser une cotisation annuelle d'un louis⁴⁸.

L'exposition collective que la Société organise en 1780 montre trois œuvres de « M. d'Artois fils, orfèvre » : une cafetière en forme de vase antique étrusque, travaillée avec délicatesse et un très bon goût d'ornemens... Et deux bas-reliefs ciselés... l'un allégorique, dans lequel l'auteur a représenté par des emblèmes significatifs, les artifices employés par Philippe, roi de Macédoine, père d'Alexandre, pour parvenir à la monarchie de la Grèce, l'autre représentant le Sauveur sur la croix. L'envoi a de toute évidence fait sur le correspondant de *L'Esprit des Journaux*⁴⁹ l'impression la plus favorable, du moins pour les deux premiers objets, ceux dont on ne trouve plus trace par la suite, fort regrettablement.

La Société récidive en 1781. L'exposition montre deux ouvrages de Dartois : un relief en cuivre rouge, *Le serpent d'airain*, et un dessin, une « terrine ou soupière avec son plat » ; l'un et l'autre sont « de sa composition »⁵⁰. L'année suivante, c'est un relief de même technique et d'un tout autre sujet, « Junon près de Jupiter, cherchant à détourner le secours qu'il donne aux Troyens »⁵¹. En 1783, « M. d'Artois, Fils, orfèvre, ciseleur, chez son père, orfèvre de S. A. C. » fait admirer « un Vase étrusque, en argent, haut de 22 pouces », soit 55 cm environ⁵². Il fera paraître dans la *Gazette de Liège* du 20 juillet 1792 une annonce qui porte sur un objet analogue : « un vase étrusque en manière de bronze antique pour servir de bouloir »⁵³. C'est peut-être le même, en attente d'acheteur depuis près de dix ans, hors d'état de plaire aux Liégeois attachés à leurs traditions. Mince est l'espoir de le retrouver. Mais une trace en subsiste, nous le suggérerons.

⁴⁸ CAPITAINE 1868, p. 181 et 191.- MALHERBE 1877, p. 115 et 478. Il est réadmis en 1831.

⁴⁹ EJ, mars 1780, p. 290-291.

⁵⁰ Liège 1781, p. 10-11, n°s 55 et 56.

⁵¹ Liège 1782, p. 12, n° 71.

⁵² Liège 1783, p. 11, n° 83. Comme chacun sait, les initiales S. A. C. désignent Son Altesse Celsissime le prince-évêque.

⁵³ GOBERT 1924, t. 2, p. 497, n. 3 = 1975, t. 4, p. 449, n. 29.

En 1788, Dartois expose « deux médaillons en bronze doré »⁵⁴, assurément ceux que nous scruterons. Il n'avait rien envoyé ni en 1784, ni en 1785, ni en 1786. En 1787, pas d'exposition.

Les ouvrages mis ainsi sous les yeux du public ne sont pas de commande, à n'en pas douter. Produire de sa propre initiative, c'est tout naturel de nos jours, mais c'est alors une grande audace pour toute pièce sortant de l'ordinaire. Elle devait faire du père de Jacques un *alter ego* de celui de Mozart.

Sans doute est-ce pour maintenir les risques financiers dans les limites de l'acceptable que Dartois choisit pour ses reliefs le cuivre, beaucoup moins coûteux que l'argent. Il s'inscrit de la sorte parmi les dinandiers. Il n'était pas sans liens avec Dinant : ses grands-parents paternels y ont tenu une auberge et y ont rendu le dernier soupir⁵⁵.

L'orfèvre-ciseleur fréquente ainsi les meilleurs des artistes que compte alors la ville, à commencer par Léonard Defrance. Il a de toute évidence l'ambition de s'affirmer comme un artiste, à ne pas confondre avec un artisan, fût-il d'élite⁵⁶. Il n'a pas peu à apprendre des sculpteurs, mais il recherche sans doute davantage la compagnie de ceux des membres qui sont acquis aux idées dont il s'est imprégné à Paris. A-t-il baisé l'anneau du protecteur de la Société, Son Altesse Celsissime François-Charles de Velbruck, prince-évêque franc-maçon⁵⁷ ?

Son nom apparaît dans une lettre que François-Charles écrit le 8 juin 1781 : « Fait-moi le plaisir de demander par mes ordres au sieur Dartois, orfèvre, une médaille d'argent dont il me tiendra (compte) et donnez-la au sieur Dreux avec bien des regrets que nous le perdions ». Il s'agit de Jean-Melchior, c'est « presque certain », estime l'éditeur⁵⁸. Et de faire valoir que César-Constantin allait le charger trois ans plus tard de frapper des médailles d'argent à distribuer au peuple⁵⁹.

⁵⁴ Liège 1788, p. 9, n°s 61 et 62. Sur les expositions de 1779 à 1789, voir CAPITAINE 1868, p. 91-103 ; celle de 1788 n'avait « qu'un intérêt médiocre » ; le déclin de la Société se prononçait. Sur celle de 1810, voir p. 108-109. Sur leur bibliographie, voir p. 19-27. Voir aussi p. 117 (relevé incomplet).

⁵⁵ ROUHART-CHABOT 1970, p. 16, n. 3.

⁵⁶ Son concitoyen et contemporain Hilarion-Noël de Villenfagne (1753-1826) ne le cite pas dans le *Discours sur les artistes liégeois* qu'il publie en 1782 dans les *Mémoires lus à la séance publique de la Société d'Émulation*. C'est que l'essai se cantonne aux artistes défunt.

⁵⁷ Pour reprendre le titre d'un ouvrage publié en 1936 par Georges de Froidcourt.

⁵⁸ DE FROIDCOURT 1954, p. 63, n° 249. Un littérateur français qui prend congé, nommé Dreux, a été membre honoraire de l'Émulation (CAPITAINE 1868, p. 18 et 155).

⁵⁹ PONCELET 1888, p. 290-291.

Les deux commandes ne sont pas de même nature : en 1784, l'exécutant a fait frapper des piécettes en grand nombre ; en 1781, il a créé une pièce unique qui devait avoir bon poids. Certes, l'absence du prénom plaide en faveur du père, et nous y reviendrons. Mais pas de façon décisive.

Dartois était peut-être même le « frère » du prince-évêque. Il était homme à se faire recevoir à la loge *La Parfaite Intelligence*, fondée en 1775. Et dès son retour au pays natal plutôt que sous l'Empire, quand « il ne se trouvait guère de fonctionnaire public qui ne crût de son devoir de se faire initier, ne fût-ce que pour imiter ses chefs »⁶⁰.

La notice nécrologique n'est pas loin de le suggérer. « Ami des lumières et de la liberté, enfant des arts et par conséquent du progrès, il en embrassa la cause avec sincérité et la défendit avec dévoûment. L'âge ne refroidit jamais son zèle, et toutes les associations libérales le trouvèrent parmi leurs plus purs, leurs plus chaleureux adeptes ». Il n'a donc certes pas compté parmi les favoris du successeur résolument réactionnaire de François-Charles, Constantin-François de Hoensbroeck.

Il obtient en 1790 une commande officielle des plus enviables : celle d'une médaille d'or, cadeau des États de la principauté, en témoignage de gratitude, au baron von Schlieffen, commandant des troupes prussiennes qui ont maintenu un ordre débonnaire dans la principauté agitée par la Révolution⁶¹. Le *Journal de l'Europe* en fait des gorges chaudes⁶². Mais les Prussiens vont laisser la place aux Autrichiens. Dartois va se voir contraint de mettre son œuvre au creuset sans avoir touché le paiement convenu, 600 florins. Il aura même à se plaindre de mauvais traitements⁶³.

La même année, il cisèle dans le cuivre, signe et date un relief clairement lié à ces événements, objet ci-après d'une étude fouillée.

En 1790 encore, le 26 juin, il prend pour épouse Marie-Jeanne Malherbe. Née en 1743, plus de dix ans avant lui, elle avait eu un premier mari, un marchand, Jean-Louis Deprez. Elle l'avait épousé le 19 juillet 1782 et lui avait donné deux enfants. Elle était veuve depuis le 8 août 1786. Elle avait du bien⁶⁴.

⁶⁰ CAPITAINE 1852, p. 409 et 417.

⁶¹ PONCELET 1888, p. 296-297.- PONCELET 1892, p. 162-163.- LECONTE 1932, p. 386-388.- PURAYE 1941 A, p. 160 et 161.- BRASSINNE 1948, p. 190.

⁶² JE, n° 45, 17 avril 1790. Le personnage ne manque pas de relief : ADB, t. 31, 1890, p. 516-517.

⁶³ GOBERT 1884, t. 1, p. 377-378.

⁶⁴ BRASSINNE 1948, p. 190-191.- ROUHART-CHABOT 1970, p. 20.

Un état de frais détaillé signé J. Dartois, acquitté le 18 octobre 1791, a été découvert dans les archives de la collégiale Saint-Jean⁶⁵. Il concerne des réparations, mais aussi la fourniture d'un ciboire associant une coupe en argent et un pied sans doute en laiton argenté, que le chapitre destinait assurément à l'église d'un village dont il percevait les dîmes. Par contre, le paiement daté du 13 mars 1794 repéré dans les archives de Saint-Adalbert manque tristement de précision : « Au S^r Dartois, orphèvre, pour ouvrages pour l'église : 138-5 »⁶⁶.

Jacques remercie par écrit, le 4 avril 1793, Théodore Xavier Joseph baron de Lierneux de Presles, qui lui a versé un acompte pour un ouvrage qui n'est pas encore délivré. La lettre ne brille pas par la clarté. Le reçu joint, d'un montant de 25 louis, coquette somme, reste dans le vague : « des ouvrages d'argenterie »⁶⁷. Ils sont destinés au beau-frère du baron, le comte Charles-Ignace d'Oultremont de Wégimont. Jacques adresse à cet important personnage, le 29 décembre 1795, sur le ton des lamentations de Jérémie, une longue lettre, criblée de fautes d'orthographe, portant sur la situation politique. Il se sent plongé dans un « cahos d'horreurs »⁶⁸.

La clientèle s'est faite évanescante. Devenu « marchand de genièvre » pour faire bouillir la marmite⁶⁹, Dartois demande, le 17 prairial an IV (5 juin 1796), à être exempté de l'emprunt forcé. « Le fond d'un petit commerce qu'il avait entrepris, est réduit à rien par la confiance qu'il a eut dans les assignats »⁷⁰.

Son nom n'apparaît pas dans la « Liste des fabricants Orfèvres qui se sont fait connaître et qui ont fait insculper leur poinçon particulier avec leur nom sur la planche de cuivre du département de l'Ourthe voulu par la loi du 19 brumaire an VI », pas plus que celui de son père⁷¹. Et pas davantage, en bonne logique, sur la « planche de cuivre »⁷².

Le recensement de l'an VII range Jean-Melchior, alors âgé de septante-six ans, dans la catégorie des orfèvres qui « éalent et ne fabriquent point », tandis que Jacques compte parmi ceux « qui travaillent pour autrui

⁶⁵ COLMAN 1966, p. 192 (corriger « 425 » en 426) ; voir aussi p. 36, 51, 73, 285, 292 et 293.

⁶⁶ COLMAN 1966, p. 51, n. 70.

⁶⁷ ROUHART-CHABOT 1970, p. 18, n. 1 et p. 43-44. L'interprétation manque tout à fait de fondement.

⁶⁸ YANS 1964 , p. 106-107.

⁶⁹ Gazette de Liège, 10.12.1795 et 2.9.1796.- GOBERT 1975, t. 9, p. 506 (an IX, Pont d'Île, n° 838).

⁷⁰ GOBERT 1884, t. 1, p. 377.- PURAYE 1941 A, p. 161. Pas de référence aux archives.

⁷¹ GOBERT 1932, p. 53. Pas de référence aux archives.

⁷² Liège 1964, p. XIX-XXI.- LHOIST-COLMAN 2001, p. 318 et 319.

dans leur domicile »⁷³. C'est pour son père qu'il travaille, et rien que pour lui, c'est plus que probable. En l'an XI, Jean-Melchior, redressant la tête, est « orfèvre fabricant ayant boutique »⁷⁴.

Jacques a son heure de gloire en 1803. Il cisèle l'ornementation d'un très luxueux fusil dont les fabricants d'armes locaux s'entendent pour gratifier le Premier Consul à l'occasion de son passage à Liège⁷⁵. Pour la circonstance, la flagornerie à l'égard du « Pacificateur du Monde » atteint des sommets. L'arme en est un monument. Les éloges décernés à Dartois fils sont dans le ton : « Depuis long-temps ses talents sont connus... il ne cesse de tenir à sa patrie tout ce qu'il lui avait promis lors de son honorable début dans la carrière »⁷⁶.

Cependant, ce n'est pas Dartois qui a tenu le premier rôle, mais bien Léonard Jehotte, alors qu'il était son cadet, et de dix-huit ans : « divers dessins exécutés par le citoyen Dartois et par lui » sont de sa main, mais aussi et surtout le portrait de Bonaparte, son coup d'essai comme ciseleur, vu comme un coup de maître ; la gravure des platines aussi, rien de plus normal.

Jacques perd son père le 1^{er} germinal an XIII (22 mars 1804). Héritier de la moitié d'une coquette fortune, il est désormais en mesure de vivre de ses rentes⁷⁷. Il ne se mettra plus à l'établi que pour son plaisir, au risque de sombrer dans l'oubli de son vivant⁷⁸.

En 1807, quittant le Pont d'Île, où il a longtemps vécu, il transporte ses pénates à côté du local de l'Émulation, en face de la future Université, dans une maison dont son épouse a hérité, et qui sera réduite en cendres un certain 20 août⁷⁹.

Lorsqu'en 1810 l'Émulation sort d'une longue léthargie, il compte parmi les exposants, avec deux reliefs propres à faire rougir les dames : *Jupiter et Junon* et *Hercule et Omphale*⁸⁰. Le premier avait été exposé dès 1782.

⁷³ LHOIST-COLMAN 2001, p. 328.

⁷⁴ LHOIST-COLMAN 2001, p. 326. Le fils échappe au recensement. Il n'a donc pas de « boutique ».

⁷⁵ PURAYE 1967, p. 3-13.

⁷⁶ GL, 25 thermidor an XI (1^{er} août 1803).- ROUHART-CHABOT 1970, p. 47-48.

⁷⁷ ROUHART-CHABOT 1970, p. 21. Voir aussi YANS 1964, p. 105 (lettre du 17 avril).

⁷⁸ Il brille par son absence sous la rubrique « Vivants » de la riche *Biographie liégeoise* livrée au public en 1836-1837 par le comte de Becdelièvre, tout comme dans les dictionnaires d'artistes publiés par Nagler et Immerzeel.

⁷⁹ ROUHART-CHABOT 1970, p. 20, n. 2 et 3.

⁸⁰ Liège 1810, n^os 17 et 19. « Les nudités étaient placées dans un cabinet spécial » (CAPITAINE 1868, p. 97, n. 2).

Le second en était le pendant, non daté, récent ou non ; en tout cas, il a été signé après l'annexion de la principauté par la France, à en juger d'après l'ajout de l'adjectif *Leodius*. « J'ai entendu des gens de l'art mettre ces deux morceaux au rang des chefs d'œuvre de ciselure » écrit un critique d'art du cru⁸¹.

Cinq ans plus tard, une *Scène de la Révolution* ciselée par Dartois suscite chez un critique anonyme, peut-être le même, une grande admiration qui s'avive de regrets : « il y a à regretter que la fortune indépendante dont il jouit et qu'il consacre à des occupations libérales ne l'ait pas fixé dans une carrière qu'il pouvait parcourir longtemps encore avec des succès aussi multipliés qu'honorables »⁸². Jusqu'à preuve du contraire, ce relief est le dernier de tous. Il est venu jusqu'à nous, comme les deux précédents. Tous trois seront dûment étudiés ci-après.

Le 20 décembre 1830, le ciseleur perd sa « très chère épouse », pour reprendre les termes qu'il utilise dans un de ses testaments. Elle était dans sa quatre-vingt-huitième année. Elle est inhumée dans le tombeau isolé que Jacques érige dans sa vaste propriété de la Boverie, à Lize, dans les parages de l'abbaye du Val Saint-Lambert⁸³. Elle l'y attendra pendant près de vingt ans.

Il a été le dernier des Liégeois à se vêtir à la mode de l'Ancien Régime, habit jaune, culotte et souliers à boucle, et jusqu'à sa mort. C'est du moins ce que note Bormans⁸⁴ et ce qu'aurait soufflé à Jean Puraye un « vieux Liégeois » dont l'oncle l'avait connu. Et de préciser « À la fin de sa vie, il se résigna à cacher la queue de sa perruque sous son col », ce qui frise les limites de la vraisemblance. Était-il pour autant « ennemi de tout changement et de toute nouveauté »⁸⁵ ? Pure généralisation abusive.

Il s'est éteint le 12 août 1848. Il avait atteint un âge extraordinairement avancé, 94 ans. Il craignait d'être enterré vivant : « j'ordonne qu'on fasse ouvrir les veines jugulaires de mon cadavre », a-t-il pris soin de stipuler⁸⁶ ;

⁸¹ D'HENOUL 1810, p. 12.

⁸² JL, 3 mars 1815. Cité par Puraye (p. 172-174) longuement et à peu près fidèlement.

⁸³ ACPAS, dossier n° 1.842.073.511.4.- PURAYE 1941 B. La tombe a été transférée au cimetière communal de la Bergerie lorsque les terres ont été vendues à la Ville de Seraing par la Commission de l'assistance publique (décision du Conseil communal prise en séance du 16 novembre 1981 en vue de l'extension du centre sportif). Elle est dans un état d'abandon qui crie vengeance.

⁸⁴ BORMANS 1866, p. 223, n. 1. Voir aussi GOBERT 1884, t. 1, p. 377.

⁸⁵ PURAYE 1941 A, p. 164. « On nous le dit cependant misonéiste », écrit l'auteur, non sans afféterie. Mais quelques lignes plus bas « épris des idées nouvelles » ! Peut-être Dartois affichait-il ainsi des regrets.

⁸⁶ ACPAS, dossier n° 1.842.073.511.4.- PURAYE 1941 A, p. 162.

on se remémorera le macabre tableau peint par Antoine Wiertz en 1854, *L'inhumation précipitée*. Il voulait que sa dépouille mortelle reste exposée trois jours durant. Il a néanmoins été mis au tombeau le lendemain de son décès, la notice nécrologique en fait foi. Il a exigé « un cercueil brunit et sans une image quelconque ». Cela n'a pas manqué de choquer plus d'un, alors et par la suite. Joseph Brassinne n'était pas homme à lui pardonner d'avoir « banni de son cercueil et de sa tombe l'image du Christ » ; et comme il lui attribue plusieurs pièces d'orfèvrerie religieuse, drapé comme à son ordinaire dans une infaillibilité purement apparente, il ne se prive pas d'en tirer prétexte pour tenir des propos sarcastiques imprégnés d'intolérance⁸⁷.

Dartois n'avait pas de descendant⁸⁸. Il avait laissé un étonnant monceau de testaments et de codicilles : pas moins de dix-neuf⁸⁹. L'héritage a donné du fil à retordre à la Justice⁹⁰. Les descendantes de sa demi-sœur Marie-Barbe-Antoinette voulaient une part du gâteau. Les Hospices civils de Liège ont recueilli la plus grande partie de la fortune. Ni la servante, ni les pauvres de la paroisse et ceux de Seraing n'ont été oubliés⁹¹. Un codicille daté du 10 octobre 1847 a été rédigé et signé « J. Dartois artiste » d'une main qui ne tremblait pas. L'écriture frappe par son élégance (fig. 1).

Quant aux œuvres dont il avait jalousement refusé de se dessaisir, le testateur en dispose principalement en faveur de sa ville natale⁹² et de l'Université dont il avait vu l'éclosion. Il tient cependant à matérialiser sa gratitude à l'exécuteur testamentaire qu'il s'est choisi : Jacques-Hyacinthe Fabry, haute figure de la révolution liégeoise, son contemporain à peu près exact⁹³. Il lui lègue une pendule de sa façon ; elle a donc sa place dans l'étude de l'œuvre. Il y ajoute « tous les dessins qui sont sous

⁸⁷ BRASSINNE 1948, p. 192.

⁸⁸ « Leur unique enfant étant mort accidentellement » écrit Gobert (1924, t. 2, p. 497 et 1975, t. 4, p. 448), suivi par Jean Puraye (1941 A, p. 163) et Joseph Brassinne (1948, p. 191). « Il n'a pas d'enfants » confirme Juliette Rouhart-Chabot (p. 21). De référence point. La famille ne s'est pas éteinte : ACPAS, dossier n° 1.842.073.511.4.- ROUHART-CHABOT 1970, p. 22 et 52.

⁸⁹ PURAYE 1941 A, p. 163-164.- ROUHART-CHABOT 1970, p. 21-22 (la note 2 de la page 21 assigne à deux testaments une date postérieure à celle du décès). Voir aussi AEL, Enregistrement, 6/2, 32, f° 4 v°.- Notaire Moxhon, 11-15.9.1848 (inventaire de la succession).

⁹⁰ ACPAS, dossier n° 1.842.073.511.4.- *La Belgique judiciaire*, t. 10, 1852, col. 743-747 et 880-883.

⁹¹ Pour ceux de Seraing, 200 francs ; 100 pour ceux de la paroisse. C'est celle de Saint-Jacques, née de la réorganisation consécutive au Concordat.

⁹² BA 1849, Liège, 1850, p. 130-131. Les deux bas-reliefs « couleur bronze » seuls mentionnés doivent être ceux qui ont des sujets mythologiques et érotiques.

⁹³ A. LE Roy dans BN, t. 6, 1878, col. 821-827.- PURAYE 1941 A, p. 163-164. Fabry devait mourir le 13 janvier 1851 à l'âge de nonante-trois ans (CAPITAINE 1851, p. 1).

glace » ; il ne dit pas s'ils étaient de sa main. « Je lui lègue », continue-t-il, « tous mes livres, mes manuscrits et mes porte-feuille avec ce qu'ils contiennent de dessins et d'estampes. » Des volontés qui n'ont pas toutes été scrupuleusement respectées : c'est le notaire des Hospices civils qui a fait connaître à Bormans les notes éditées par ses soins. Les trésors ainsi légués ne sont pas dans les collections publiques liégeoises. Puisse le présent essai les faire sortir de l'oubli !

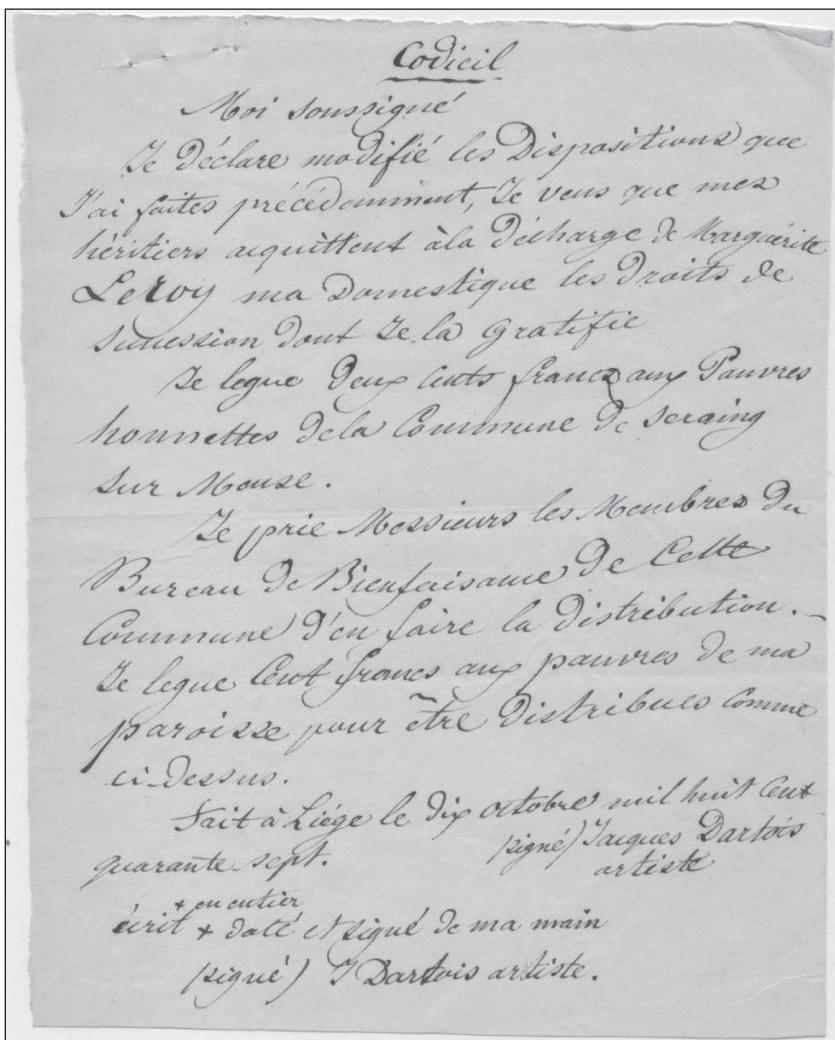


Fig. 1 – Codicille autographe. Archives du CPAS. © ACPAS.

L'ŒUVRE

ORFÈVRERIE

Le problème des poinçons (fig. 2)

Jacques Dartois a eu sous l'Ancien Régime au moins un poinçon personnel, c'est admis. La certitude est cependant fort loin d'être atteinte. On a peut-être versé dans l'erreur en faisant à cet égard des propositions plus ou moins fermes⁹⁴.

Le problème a rebondi du fait de la découverte, récente⁹⁵, d'une cafetièrerie qui porte à la fois sa signature et les poinçons corporatifs de 1780 accompagnés de celui de son père. Les poinçons (Velbruck, 1772, I, MD) se cachent au fond du pied. La signature « JACQUES DARTOIS F. A LIEGE » est bien en vue sur la plinthe. Ce F isolé ne peut être que l'initiale de « FECIT », « a fait ».

Un an après son retour à Liège, Jacques reste donc sous l'aile de Jean-Melchior. Il n'a pas de marque personnelle. Il n'est pas passé maître. Cela pourrait être l'effet des opinions avancées qu'il s'est forgées au cours de son long séjour parisien. Il a pu refuser de se soumettre aux règlements corporatifs ancestraux, sans se soucier de susciter l'ire des dirigeants du « Bon Métier », en mauvais termes avec son père.

Pas de marque JD : le J n'était pas en usage en ce temps pour les poinçons. Mais pas moins de six ID. Elles ont été numérotées dans l'ordre d'apparition. Les deux plus anciennes n'entrent pas en ligne de compte. Les quatre autres pourraient être assignées toutes sans exception au même maître. En effet, 3 (1771-1772), 4 (1780-1791) et 6 (1793) s'échelonnent sans le moindre laps de temps en partage. Quant à 5 (1790), qui a coexisté avec 4, elle n'a pas été utilisée pour l'argent « de poinçon » à 10 deniers

⁹⁴ COLMAN 1966, p. 51 et 285.- Liège 1991, p. 58.

⁹⁵ Elle n'était pas connue des organisateurs de la fastueuse exposition de 1991, *L'orfèvrerie civile ancienne du pays de Liège*, où Dartois a brillé par son absence. C'est cette découverte qui a lancé notre enquête.

6 grains (854 millièmes), mais bien pour l'argent « de bavière », alliage de bas aloi, à 8 deniers (667 millièmes) : elle est typiquement de petite taille et privée de couronne⁹⁶. Chacun des maîtres doit avoir deux poinçons, le règlement de 1772 le stipule. Par ailleurs, tout poinçon qui en remplace un autre, brisé ou perdu, n'en est pas obligatoirement la copie conforme⁹⁷.

ID (3), relevé exclusivement sur une saucière de 1771-1772, ne saurait être le premier de ceux qu'aurait utilisés Dartois⁹⁸ : à pareille date, il est âgé de dix-huit ans tout au plus et séjourne à Paris.

ID (4) n'est pas le même, jusqu'à preuve du contraire. Il lui ressemble, mais en plus petit. Il comporte une couronne et un minuscule quintefeuille (pas une étoile) formant cul de lampe, dans un cartouche qui épouse les contours⁹⁹. Il a pour *terminus a quo* 1780. C'est la date de la cafetièrerie signée. Le marqueur du « Bon Métier » se serait-il hérissé devant l'anomalie, l'aurait-il dénoncée à ses chefs ? Auraient-ils sommé Jacques de faire chef-d'œuvre et de se doter d'un poinçon ? Mais non : ils n'avaient aucunement le droit d'agir ainsi. Les pièces qui portent ce poinçon s'inscrivent d'ailleurs dans la tradition locale sans aucune trace d'innovation dans le goût de Robert-Joseph Auguste¹⁰⁰.

ID (5) n'a été relevé que sur un seul objet, très modeste¹⁰¹.

ID (6), couronné, montre un point entre les deux lettres et n'a pas de quintefeuille. Il est toujours en compagnie des marques corporatives de 1793. Ainsi d'une paire d'encensoirs et une navette conservés dans le trésor de l'ancienne collégiale Saint-Jean. Ils proviennent à n'en pas douter de l'ancienne paroissiale qui dépendait d'elle, Saint-Adalbert. Les archives de la petite église disparue livrent en date du 13 mars 1794, comme il a été dit, une mention malheureusement vague : « Au S^r Dartois, orphèvre, pour ouvrages pour l'église ». Le rapprochement, tentant, semble trompeur. Le fournisseur des pièces en question est plutôt Jean-Melchior, dont le décès ne surviendra qu'en 1804. Tant qu'il est en vie,

⁹⁶ Liège 1991, p. 24-25.

⁹⁷ C'est parfaitement établi dans le cas de Lambert Englebert : Liège 1991, p. 62, LE (1) et (2).

⁹⁸ Liège 1957, n° 147 (pas de dessin, mention de l'étoile). Voir aussi Liège 1991, n° 170 (pas de reproduction du poinçon).

⁹⁹ COLMAN 1966, p. 51, n. 70.- Liège 1991, p. 58, ID (4).

¹⁰⁰ PURAYE 1941 A, p. 171-172.- BRASSINNE 1948, p. 198 ; voir aussi t. 3, pl. CXXVII.- DE SCHAETZEN 1976, n°s 143 et 178/11.- RPM, Huy II, p. 97.

¹⁰¹ COLMAN 1966, p. 204, n° 71 et p. 285 (ID III).- Liège 1991, p. 58, ID (5).

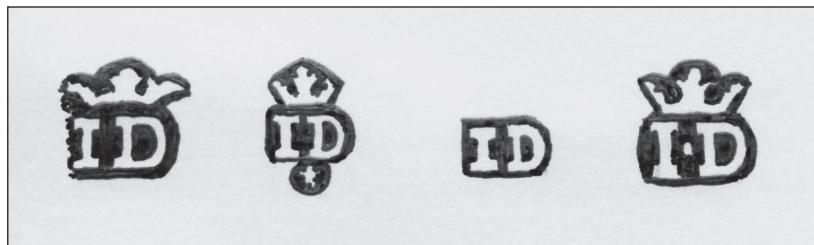


Fig. 2 – Poinçons ID (3), (4), (5) et (6). M 4 x. © Pierre Colman.

le sieur Dartois tout court, sans le prénom, c'est lui¹⁰². Jacques est « le fils » ou « le jeune ». ID (6) n'apparaît pas avant 1793. La production connue de Jean-Melchior ne va pas plus loin¹⁰³. La coïncidence n'est peut-être pas vide de signification.

Un seul nom est opposable à celui de Jacques Dartois : celui de Gilles-Joseph Dupont, né en 1721, trente-trois ans plus tôt que lui, et décédé en 1794¹⁰⁴. Pour accorder la préférence à cet orfèvre obscur, on doit postuler qu'il ne portait que l'un de ses deux prénoms. Mais aussi qu'il est resté actif jusqu'à un âge avancé : soixante-neuf ans pour ID (5), septante pour ID (4), septante-deux pour ID (6). Le degré de vraisemblance va decrescendo¹⁰⁵. On n'a pas rencontré de poinçon GID. Quant au poinçon IGD, « sujet à caution » et fâcheusement introuvable, on doit l'écartier en raison de l'inversion des deux premières lettres¹⁰⁶.

Compte tenu des liens qu'ont eus les Dartois père et fils avec la collégiale Saint-Jean et la paroissiale Saint-Adalbert, il paraît sage de maintenir provisoirement l'attribution du poinçon ID (6) à Jacques. Le problème sera résolu si l'on met quelque jour la main sur le ciboire qu'il a facturé en 1791 et qu'il avait dûment poinçonné, en principe du moins.

¹⁰² Il en est ainsi dans les mêmes comptes le 1^{er} avril 1780, la chose est claire : Liège 1982, p. 232, VII.a.22.

¹⁰³ Liège 1991, p. 63, MD.

¹⁰⁴ BRASSINNE 1948, p. 236, 244, 325 et 625.- COLMAN 1966, p. 293.- Liège 1991, p. 58.- LHOIST-COLMAN 1994, p. 198, n. 5. Lorsque l'on se met à la recherche d'un autre titulaire possible, on fait buisson creux. N. J. Delforge, cité en 1788, à peu près inconnu, devait être un bijoutier (BREUER 1935, n° 1704.- BRENNET-DECKERS 1981, p. 104).

¹⁰⁵ Les poinçons à trois lettres ne sont pas nombreux. Celui de Pierre-Arnold Cleersnyders n'en compte que deux, A et C (Liège 1991, p. 48).

¹⁰⁶ Liège 1991, p. 59.

Ouvrages

Deux paires de chandeliers d'autel (fig. 3)

Ces chandeliers étaient présents à l'exposition de 1905. Ils sont devenus de ce fait les seules bien connues parmi les pièces d'orfèvrerie attribuables à Jacques Dartois parce qu'elles portent un des poinçons ID, en l'occurrence le sixième. Ce sont aussi les seules qui soient en argent coulé. Ce choix tout à fait inhabituel a de quoi surprendre, surtout compte tenu de la date d'exécution attestée par les poinçons corporatifs : 1793, sous le règne du dernier des princes-évêques, François-Antoine de Méan, un règne profondément perturbé. C'est à se demander si un responsable inquiet devant la montée des périls n'a pas envoyé au creuset tout un lot d'objets à la fois démodés et encombrants, de manière à les remplacer par ces chandeliers pesants qui pouvaient aisément se mettre à l'abri des rapines. Les séides de la Révolution allaient respecter les trésors des églises paroissiales, mais ils avaient fait main basse sur celui de Sainte-Catherine en février 1793¹⁰⁷, au grand scandale de l'écrasante majorité des Liégeois.

Tout à fait inféodés au style néo-classique, ils manquent d'élégance au point de paraître indignes d'un orfèvre dont la formation s'est achevée dans l'atelier d'un maître parisien de tout premier ordre. Mais c'est le client qui commande...

Calice

Ce calice aux poinçons de 1793 est porteur d'une inscription fâcheusement fruste : « J. R. ... S. IOANNIS EV LEODII ». A-t-il été ou non commandé par le chapitre de Saint-Jean, victime de spoliation radicale lors de la première occupation française ? Par un des chanoines, Guillaume-Joseph-Grégoire de Résimont¹⁰⁸, comme le suggèrent les initiales mises en tête ? De la seconde inscription, « S. J. », rien à tirer : elle est moderne. La sobriété règne, confinant à l'austérité ; signe des temps.

¹⁰⁷ COLMAN 1996, p. 86-87.

¹⁰⁸ LAHAYE 1921 , p. XCVI.



Fig. 3 – Chandeliers d'autel aux poinçons Méan, 1792, B, ID (6).
Liège, église Saint-Nicolas. © IRPA-KIK, Bruxelles.

Paire d'encensoirs et navette

Ces trois objets ne sortent pas de la banalité. Ils ont pour intérêt de nourrir la réflexion sur le problème du poinçon.

Cafetièrerie (fig. 4 a-b)

La cafetièrerie de 1780 révélée ici est le plus important des ouvrages d'orfèvrerie venus jusqu'à nous incontestablement sortis des mains de Jacques Dartois, rarissimes.

Elle est loin de pousser l'anticomanie dans ses derniers retranchements. Elle s'inscrit plutôt dans le « retour au grand goût », le goût du « Grand Siècle », prélude au rejet du style rococo¹⁰⁹. Elle se distingue par une particularité inhabituelle : elle est ceinturée d'un bandeau finement ciselé. Sa subtilité est étrangère au faire de Jean-Melchior. Elle est sans doute typique de celui de Jacques, appris dans l'atelier d'Auguste, ce n'est pas trop hardi de le croire.

À dater de 1780, toute pièce marquée du poinçon du père peut être en tout ou en partie de la main du fils, devenu chef d'atelier, sans que l'analyse du style puisse être d'un grand secours.

Alors qu'il n'avait signé aucune des nombreuses pièces sorties antérieurement de ses mains, Jean-Melchior a gravé son nom sur l'impressionnante fontaine de table à eau chaude qu'il a poinçonnée en 1783¹¹⁰. S'il a cru devoir le faire, c'est peut-être pour souligner qu'elle est bien de sa propre main. Elle affiche de fracassante façon sa conversion au style à l'antique, encore bien timide en 1781¹¹¹. Le fils a probablement incité le père à se convertir. Mais c'est sans nul doute le donneur d'ordre inconnu qui a eu « le choix et la voix »¹¹².

La pièce ressemble comme une sœur à la « bouilloire en forme de vase antique étrusque » exposée par Jacques en 1780, on se sent fort tenté de le croire. Leur hauteur est la même. Elle est bien plus proche d'un samovar russe que des fontaines de table bien inscrites dans les usages à Liège. Et Jacques travaillait pour Robert-Joseph Auguste au temps où l'atelier bourdonnait pour répondre à une commande sans pareille passée par la tsarine Catherine II...

¹⁰⁹ COLMAN 1991, p. 121-130.

¹¹⁰ Liège 1991, n° 207.

¹¹¹ Liège 1991, n° 201.

¹¹² Formule frappée par le célèbre vicomte de Caylus et citée par Jean Starobinski (1964, p. 57).



Fig. 4 a-b – Cafetière aux poinçons Velbruck, 1772, I, MD et son inscription.
Collection privée. © Jérôme Closset.

Trophée de fleurs (fig. 5)

Est-il bien de Jacques Dartois, ce petit relief ciselé représentant un bouquet de fleurs dont la séduction ne doit pas mettre l'esprit critique en veilleuse ? La question doit être posée, car il n'a rien de commun avec les œuvres certaines de Dartois et ne fait pas partie des pièces qu'il a léguées par testament.

La signature ne saurait mériter une confiance aveugle : toute œuvre anonyme de belle qualité est exposée à être trompeusement affublée d'un nom prestigieux, on l'oublie trop.

Les lettres sont tracées avec soin. Elles ne suivent pas le contour : elles partent de lui en restant à l'horizontale, ce qui manque peut-être un peu d'élégance. Les hachures qui les précèdent ont été prises pour l'initiale du prénom ; à tort.

Dartois n'était nullement attaché à des habitudes bien fixées à cet égard. L'initiale du prénom, qui se lit à deux reprises sur *L'Éloge*, manque sur le portrait féminin comme sur le trophée. Pas de signature du tout sur le portrait de son père et de son mécène le comte Jean¹¹³. Sur le *suppedaneum* du *Christ en croix*, le nom est gravé en capitales anglaises et suivi du mot « orfèvre » abrégé. Quand « invenit et fecit » s'ajoute, c'est en variantes diverses. L'adjectif « leodius », présent sur la *Scène de la Révolution* et sur un des deux reliefs jumeaux d'inspiration mythologique, est limité au Régime français. L'examen comparatif allège donc fort les doutes.

Faite non pas de bronze¹¹⁴, mais d'argent, l'œuvre devrait dès lors porter des poinçons. Elle ne montre qu'une rayure éprouvette, une « striche ». Elle a de ce fait été située entre 1781 et 1795-1796, non sans de très pertinentes hésitations¹¹⁵. Les rayures non accompagnées de poinçons, qui n'ont rien de rare, défient les tentatives d'explication. Une vaste enquête archéométrique serait nécessairement coûteuse et ne ferait pas nécessairement la lumière.

Elle n'est mentionnée dans aucun des catalogues d'exposition de l'Émulation ; mais ils ne sont pas tous venus jusqu'à nous. Ni dans aucun des testaments. Mais elle l'est dans la notice nécrologique : son

¹¹³ La signature mentionnée en 1941 (PURAYE 1941 A, p. 167) est restée introuvable.

¹¹⁴ PURAYE 1941 A, p. 176.

¹¹⁵ DE SCHAETZEN 1976, p. 262, n° 172.



Fig. 5 – Trophée signé DARTOIS.
Collection privée. © Inconnu.

auteur écrit qu'elle appartient au Dr Wasseige¹¹⁶. Elle passera à son fils¹¹⁷, puis à sa petite-fille, qui la mettra en vente « quelques années » avant 1941¹¹⁸. Elle est restée en mains privées.

¹¹⁶ Sans doute le Dr Charles Wasseige, admis à la Société d'Émulation en 1830 (CAPITAINE 1868, p. 233), franc-maçon (*Tableau* 5834 ; le nom de Dartois ne se trouve pas dans cette brochure).

¹¹⁷ GOBERT 1884, t. 1, p. 378. Il sera élu recteur de l'Université en 1885 (*Liber memorialis* 1936, p. 31).

¹¹⁸ PURAYE 1941 A, p. 176.

Tout bien considéré, le doute n'est pas de mise. En revanche, la « vieille tradition » qui voulait voir dans le trophée le chef-d'œuvre corporatif de Jacques Dartois, est assurément dénuée de fondement. S'il en a fait un, ce qui reste à prouver, les poinçons réglementaires y ont été frappés.

Une idée moins indéfendable vient à l'esprit. Lorsqu'en 1796 Dartois demande à être exempté de l'emprunt forcé, il écrit « qu'il est orfèvre, que cet art étant absolument de luxe, il n'a pu lui rien rapporté depuis son établissement ». Il a pu exécuter le trophée vers cette époque, sans commande ni espoir de trouver acheteur dans l'immédiat, histoire de garder la main et d'être en mesure de faire admirer son talent une fois revenus des temps meilleurs. Et le vendre ou l'offrir au Dr Wasseige bien des années plus tard. L'argent ne pèse pas lourd (35 g) et la dorure est parcimonieuse.

Le néo-classicisme vouait au mépris les œuvettes de ce genre. Ses dogmes ont sévi sur les rives de la Meuse comme sur celles de la Seine, mais non sans un certain décalage chronologique. Le sculpteur « Tombay » et son jeune confrère Jean-Pierre Putman ont envoyé l'un et l'autre un bouquet de fleurs aux expositions de la Société d'Émulation¹¹⁹.

La remise en honneur des arts du temps de Louis XV et de Louis XVI ne pointait pas encore en 1848. Le trophée ne saurait donc être l'ouvrage d'un vieillard désireux de raviver les souvenirs de son jeune âge. Comme il est percé de deux trous de fixation, on pourrait supposer qu'il a orné la ceinture d'un meuble de marqueterie. Mais sont-ils d'origine ?

Ornements d'un fusil offert à Bonaparte (fig. 6 a-b)

Destiné à émerveiller le Premier Consul lors de sa visite de l'an 1803, ce fusil a été surabondamment décoré. Les ciselures de Jacques Dartois ornent principalement la sous-garde et la plaque de couche. Elles montrent les attributs de la République avec les lettres R et F, une couronne de chêne, un bouclier « où brille l'étoile de Bonaparte », son chiffre « sous la couronne de l'immortalité » et un trophée d'armes ; mais encore deux Renommées exécutées en fils d'argent tenant une couronne d'olivier en or vert au-dessus du portrait du héros, trois Vertus portant une cassolette à encens, la Paix tenant un rameau d'olivier, entre deux têtes de bétail et deux cornes d'abondance, la « nayade » de l'Ourthe au pied des rochers d'Esneux (fig. 6a), avec une inscription rappelant la victoire remportée

¹¹⁹ *EJ*, mars 1780, p. 291, n° 8.- Liège 1781, n° 71.- Liège 1782, n° 80.- BREUER 1927, p. 50.

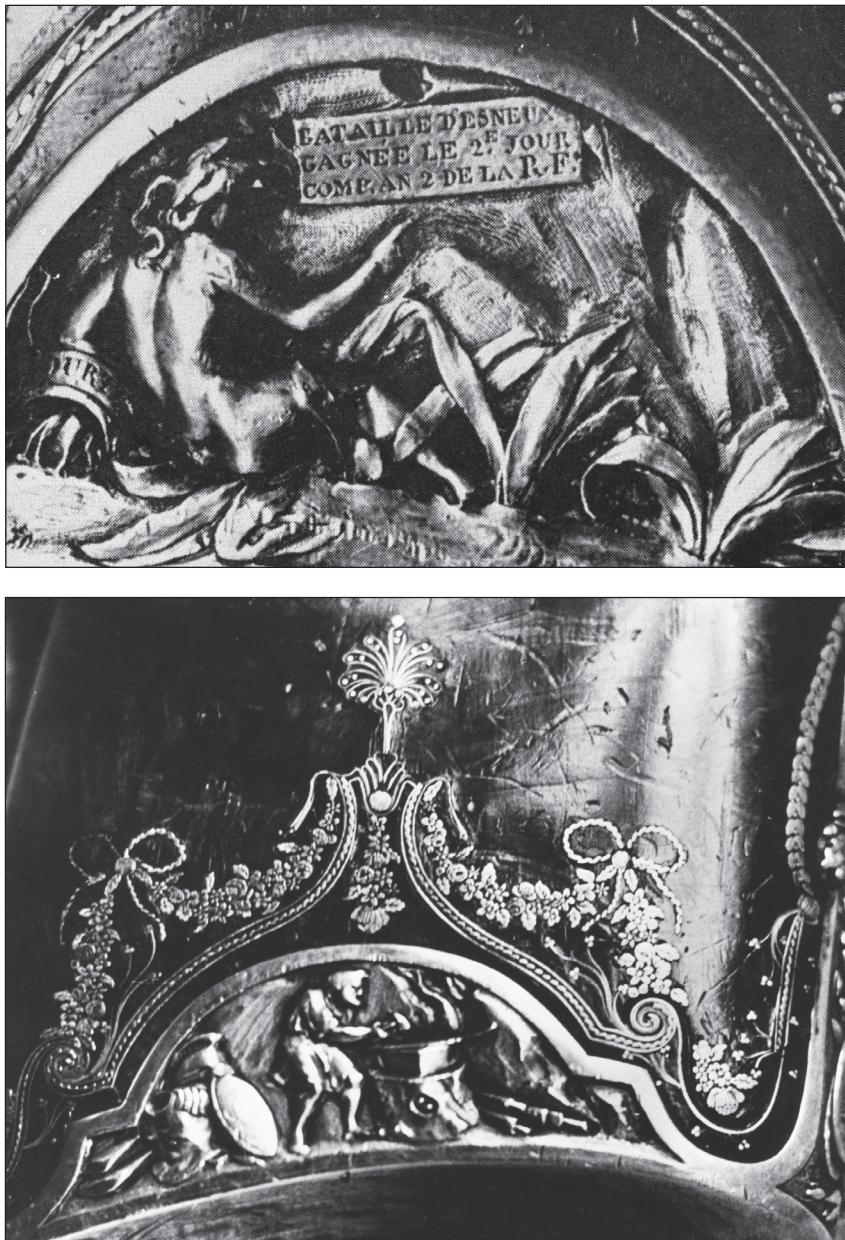


Fig. 6 a-b – Deux détails du fusil offert à Napoléon Bonaparte :

La naïade de l'Ourthe et Vulcain forgeant des armes.

Paris, Musée de la Chasse et de la Nature. D'après PURAYE 1967.

sur les Autrichiens dans les parages, et Vulcain forgeant des armes de guerre, « emblème de cette brillante fabrique qui distingue le département de l'Ourte » (fig. 6b) ; mais encore un sphinx, deux coqs « symbole de la France, de la vigilance et de la valeur », l'œil de la surveillance ; mais encore un caducée « emblème du commerce »¹²⁰. Tout cela est naturellement à échelle fort réduite. C'est le relief de la naïade qui est le meilleur morceau.

L'arme a traversé des tribulations peu banales, sous le signe des guerres perdues. Elle est oubliée à Liège par le destinataire. Elle est envoyée à Paris par le préfet Desmousseaux avec une discréption de bon aloi. Dérobée pendant la désastreuse Campagne de France, en 1814, elle prend le chemin de la Prusse orientale. En 1945, elle tombe entre les mains d'un membre de l'Armée rouge, qui la met en morceaux, pure lubie de vandale sans doute. Elle vient entre les mains d'Ilya Ehrenburg (1891-1967), le célèbre écrivain soviétique, qui la fait réparer et l'offre à la France en 1967, par l'entremise d'André Malraux. Elle a trouvé le repos au Musée de la Chasse et de la Nature, installé à Paris en l'hôtel Guénegaud.

Boîte de poche

Ce charmant objet, qui a pu contenir des sucreries ou du tabac à priser, porte sur le frottoir du couvercle, endroit très exposé à l'usure, des poinçons à peu près indéchiffrables. Celui de l'orfèvre est un « vague D ». La qualité de la gravure ne saurait être « un argument de poids »¹²¹. L'attribution est franchement téméraire.

DINANDERIE

Reliefs à sujets historiques

Les reliefs ciselés les plus ambitieux ont des sujets historiques, en plein accord avec la hiérarchie des genres qui règne en ce temps-là. Ils sont deux. Ils ont l'un et l'autre un caractère rétrospectif. Ils expriment les mêmes arrière-pensées politiques que la lettre du 29 décembre 1795.

¹²⁰ *GL*, 25 thermidor an XI. Les mots encadrés de guillemets sont tirés de cet article.
Transcription in extenso à peu près exacte : PURAYE 1967, p. 4-7.

¹²¹ DE SCHAETZEN 1983, p. 76.

Dartois voyait dans un despotisme judicieusement tempéré le régime idéal. Il n'a jamais rien eu d'un sans-culotte. Il a, selon toute vraisemblance, été conquis lors de son séjour parisien par les idées annonciatrices de la Révolution. Mais il a été horrifié par les événements qui en ont découlé. Un parcours parallèle à celui de Jacques-Hyacinthe Fabry, incomparablement mieux connu¹²².

L'Éloge de la Paix de Fexhe (fig. 7)

Le plus ancien en date porte le millésime de 1790. Il met en scène le prince-évêque Charles d'Oultremont, au milieu d'une nombreuse assemblée. Sa main, ouverte, est au cœur de la composition. Elle est tournée vers un vieillard assis sur un siège surélevé par deux marches. Le haut du dossier est orné d'un relief qui représente un épervier pris dans des rets. C'est, selon les idées du moment, le symbole du Tribunal des XXII, vénérable institution liégeoise instituée par la Paix de Fexhe en 1316¹²³. Les mots inscrits sur une grande table de pierre que le vieillard montre du doigt et la longue inscription latine gravée sur le mur du fond, au-dessus du trône sont là pour le rappeler.

Le prélat est bien loin de lever solennellement la main pour prêter serment, et c'est parfaitement normal, puisqu'il n'a jamais eu à jurer d'observer la Paix de Fexhe, si ce n'est dans le cadre de la capitulation élaborée par le chapitre cathédral¹²⁴. Il se tourne en souriant vers l'homme qui se tient derrière lui. C'est l'un des deux bourgmestres alors en fonction, Georges-Albert de Goërs de Herve. Il est reconnaissable à la « clé magistrale » qui pend à sa boutonnière : cet insigne, dont le porteur pouvait se faire ouvrir les domiciles privés, était en effet réservé aux bourgmestres¹²⁵. Dans son dos et tourné de dos se dresse, haut de taille jusqu'à l'invraisemblance, son collègue le colonel Théodore-Antoine de Berlaymont, en attirail militaire : grand sabre courbe à la hongroise et sabretache aux armes de la principauté et du prince-évêque. Dont il a la propre sœur pour épouse¹²⁶.

¹²² CAPITAINE 1851.

¹²³ Sur le tribunal, voir GOBERT 1975, t. 11, p. 299-307 et BOUCHAT 1986. Sur le symbole, en réalité une aigle essorante, voir PONCELET 1923, p. 92-94.

¹²⁴ JOZIC 2010, p. 275, n. 281.

¹²⁵ COLMAN et LHOIST-COLMAN 2010, p. 404, n. 58.

¹²⁶ Continuation 1783, p. 168-171.- Mémorial 1884, p. 93-94.- Liège 1970, n° 151 (sa « tenue de fantaisie, à la hussarde » retient l'attention).



Fig. 7 – *L'Éloge de la Paix de Fexhe.*

Liège, Grand Curtius, inv. I/7017.

© IRPA-KIK, Bruxelles.

Tout contre le siège, touchant du pied la marche inférieure, se tient, vu de dos, raide comme un piquet, le visage en profil perdu, un personnage auquel le vieillard ne prête aucune attention. Il tient un livre qui porte un nom, « baro de Geer », et des armoiries, d'or à la tête et col de vautour de sable becquée d'azur, languée de gueules, couronnée du champ. C'est Maximilien de Geyr de Schweppenburg, chanoine de Saint-Lambert, abbé de Visé, membre du Tribunal en 1742 et 1744, décédé le 6 octobre 1789¹²⁷, peu avant l'exécution du relief. On se demande pourquoi Dartois a tenu à le rendre identifiable de pareille façon, et lui seul. On se gardera en tout cas de voir en lui le client de départ : faire disparaître le nom et les armoiries n'aurait rien eu de malaisé. Peut-être a-t-il tout simplement cherché en vain un portrait de lui.

Dartois a conféré à la plupart des visages une personnalité bien marquée. Il a vraisemblablement vu chez les Oultremont un tableau ou un dessin montrant l'entourage de Charles-Nicolas-Alexandre, dans le genre du *Concert à la cour de Jean-Théodore de Bavière* peint par Delcloche. Il n'a pas dû se mettre à la laborieuse recherche de portraits alors vieux d'un quart de siècle.

Cet entourage était dominé par le frère aîné du prince, son mentor en matière de politique, son premier ministre en quelque sorte, Jean-François-Georges (1715-1782)¹²⁸. Il ne saurait être absent de la composition. Il s'identifie assurément avec le personnage le plus en vue du côté gauche. Son visage se présente sous le même angle que dans le portrait en médaillon ciselé par Dartois qui sera scruté ci-après, et avec les mêmes caractéristiques : front dégagé, nez fort, lèvres minces.

Il prend par l'épaule un homme inélégamment emmitouflé dans un long manteau, le visage indistinct, la chevelure en désordre. Il lui désigne le prince dans un geste large et lui fait faire un grand pas dans sa direction. On est fort tenté de reconnaître le baron de Stoupy, chanoine tréfondier et grand vicaire, son « bon commensal » après avoir été « l'adversaire initial de son frère » : ce « mâ-pingnî » dont l'allure, l'humeur et la tenue laissaient à désirer¹²⁹, « versé dans les intrigues des élections », avait été un partisan acharné du prince Clément de Saxe lors de celle de 1763¹³⁰.

¹²⁷ DE THEUX 1872, p. 46-47.- BOUCHAT 1980, t. 2, p. 64 et 66 ; une vingtaine d'années, donc, avant l'avènement ; énigmatique anachronisme.

¹²⁸ Il a résigné jeune son canonicat à la cathédrale Saint-Lambert en faveur du futur prince-évêque pour se lancer dans une carrière militaire brillante. Il a été l'homme fort de son règne, et pas seulement comme chef de l'État Noble et président de la cour féodale (D'ULTREMONT 1990, p. 75-81).

¹²⁹ PIROU 1964-1965, p. 104-105.

¹³⁰ D'ULTREMONT 1990, p. 78. Voir aussi HARSIN 1927, p. 91, 95, 121 et 123 et HARSIN 1964-1965, p. 1-68.

Il est par ailleurs près du chanoine de Geyr à le toucher, mais il lui tourne le dos. Il devait le considérer comme un ennemi, ayant sans doute de bonnes raisons de voir en lui un proche de Velbruck¹³¹.

Le relief est dédié à un comte d'Oultremont de Wégimont. C'est un des fils de Jean-François-Georges, donc l'un des neveux du prince-évêque, soit Charles-Ignace-Jacques (1753-1802), très fortuné et grand amateur d'art¹³², soit son frère cadet Adrien-Jean-Baptiste-Théodore (1758-1798), chanoine tréfoncier, archidiacre d'Ardenne, candidat du chapitre au Tribunal des XXII le 13 décembre 1789¹³³? Les auteurs se partagent sans nourrir leurs convictions d'arguments¹³⁴. C'est l'aîné que l'on doit choisir. Dartois a « des ouvrages d'argenterie » à lui fournir en 1793. Il lui adresse le 29 décembre 1795 une longue missive teintée d'une pointe de familiarité, comme on l'a vu. Il a ciselé à sa demande le portrait en médaillon de son père. Et s'il avait visé le tréfoncier, il n'aurait pas omis de graver ce titre dans le cuivre.

La dédicace s'inscrit dans une longue tradition chère aux hommes de lettres. Le mobile de l'auteur est la gratitude croisée avec l'espoir d'une récompense, mais aussi le désir de s'inscrire parmi ceux qui mettent à l'honneur la Paix de Fexhe et le Tribunal des XXII, ce n'est pas douteux. Entre la dédicace et la scène, l'accord est de tout repos.

« Ouvrage commandé »¹³⁵? En liaison avec les négociations entre Brabançons et Liégeois rebelles à l'ordre ancien¹³⁶? Pas le moindre commencement de preuve. Mieux vaut chercher un lien avec les avanies infligées aux XXII par les révolutionnaires le 9 mars 1790, entraînant, en dépit des soutiens, la mise en sommeil du tribunal jusqu'au retour d'exil de César-Constantin¹³⁷.

Comme l'État Primaire de la principauté est représenté par les deux tréfonciers, l'État Noble par le comte Jean, son chef, et le Tiers État par les deux bourgmestres, l'œuvre fait, mine de rien, l'apologie de l'unité de la patrie.

¹³¹ BOUVY 1988, p. 59-63.

¹³² d'OULTREMONT 1990, p. 89-91. Il adhère à la franc-maçonnerie en 1783 ; mais à Anvers.

¹³³ DE THEUX 1872, p. 35-36.

¹³⁴ SERVAIS 1914, p. 75, n. 3.- PURAYE 1941 A, p. 170.- ROUHART-CHABOT 1970, p. 15, n. 1 (p. 16). Jean Puraye encadre de guillemets posés à la diable le long extrait du texte de Jean Servais qu'il incorpore au sien, en l'altérant gaillardement. Le procédé est impardonnable.

¹³⁵ ROUHART-CHABOT 1970, p. 19.

¹³⁶ d'OULTREMONT 1990, p. 90.

¹³⁷ GOBERT 1975, t. 11, p. 307.- DUBOIS 2012, p. 1285.

Scène de la Révolution (fig. 8)

Le second relief est commenté pour la première fois dans la livraison du *Journal de Liège* qui porte la date du 3 mars 1815. Qu'il ait ou non été achevé depuis peu, son élaboration avait longuement mûri, d'esquisse en esquisse, ce n'est pas douteux.

Ce commentaire, Jean Puraye le reproduit in extenso. Indépendamment de diverses erreurs sans conséquence, il le trahit. En principautaire grand teint, il est inattentif aux premiers mots du texte, « La révolution française... ». Il ne lit pas que la grande église livrée aux démolisseurs est un « temple catholique » dans une ville qui ne reçoit pas de nom, ayant décidé que c'est la cathédrale Saint-Lambert. Il ajoute deux notes qui renvoient à des données historiques liégeoises. Il repousse dans une autre deux inscriptions révélatrices, « HOTEL DE VILLE DE PARIS » et « MARINE ROYALE »¹³⁸. Il ne veut pas voir l'écu aux trois fleurs de lis. D'une *Scène de la Révolution*, il est fermement résolu à faire une *Scène de la révolution liégeoise*.

La bavue est de celles qui risquent fort de devenir indéracinables. Dartois serait resté dans la logique s'il avait arrêté son choix sur des scènes dont il avait été le témoin. Il a dû craindre de réveiller des souvenirs douloureux à l'excès, voire de s'exposer à l'animosité. Il a pris par ailleurs la précaution de laisser passer le temps.

Le relief se confond assurément avec celui qui est mentionné dans deux des testaments de Dartois. Dans celui de 1831, on lit : « N° 11. Je lègue à l'Université de Liège un bas relief en cuivre lequel représente les principaux événements de la révolution de France »¹³⁹. Dans celui de 1847, c'est à la Ville qu'il est légué¹⁴⁰. Il est admiré dans les collections de l'Alma Mater en 1893 au plus tard¹⁴¹. En 1941, il se trouve à la Bibliothèque Centrale de la Ville¹⁴². Il est dans les réserves du BAL, le Musée des Beaux-Arts de Liège, à l'heure actuelle.

À la veille de Waterloo, « la pureté du dessin, la vérité des expressions, le jeu naturel des draperies, faites dans la manière large et libre des grands maîtres » font l'objet de louanges. De nos jours, la maîtrise technique reste admirée, mais la dévotion envers Louis David, le pathétisme outré,

¹³⁸ PURAYE 1941 A, p. 172-174, n. 45, 48, 49 et pl. VI. Il se targue de l'avoir trouvé ; abusivement, car la référence lui avait été donnée (BREUER 1935, n° 1686).

¹³⁹ PURAYE 1941 A, p. 163.

¹⁴⁰ PURAYE 1941 A, p. 164.

¹⁴¹ RENIER 1893, p. 242-243.

¹⁴² PURAYE 1941 A, p. 175.



Fig. 8 – *Scène de la Révolution*.
Liège, BAL, inv. SC 0497. © IRPA-KIK, Bruxelles.

les attitudes affectées et les gros pavés vus en perspective montante font faire la grimace. Les inscriptions multipliées sous couleur de reproduire une série d'affiches officielles haïssables à l'envi, sont quant à elles si peu lisibles qu'elles ne peuvent qu'agacer¹⁴³.

Reliefs à sujets religieux

Le Christ en croix (fig. 9)

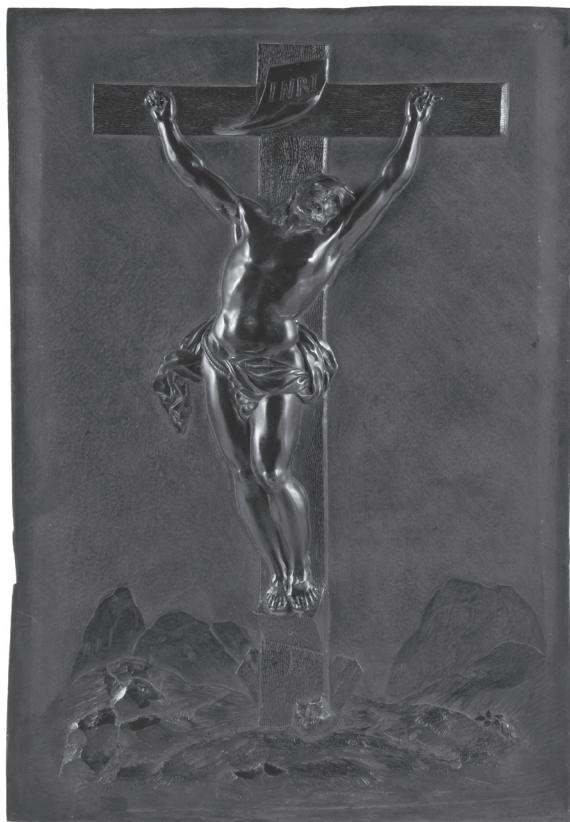


Fig. 9 – *Le Christ en croix*.
Liège, Trésor de la cathédrale, inv. T 0075.
© Ville de Liège.

¹⁴³ Elles ne sont pas toutes complètes. VISSITENDINNE doit se rapporter à l'ancien couvent devenu une éphémère salle de spectacle.

Ce *Christ en croix* est assurément celui que son auteur a présenté à l'exposition de 1780, en même temps que deux autres ouvrages qui l'ont alors éclipsé, comme le fait sentir le commentaire à son sujet, d'un laconisme éloquent. C'est certainement aussi celui que Dartois lègue au procureur général Raikem¹⁴⁴ par un de ses testaments. Il n'avait donc pas trouvé acquéreur. Il est venu entre les mains de Jean Puraye, qui en a fait don au Trésor de la cathédrale¹⁴⁵.

Bien loin de suivre la mode du moment, l'œuvre s'inscrit dans le sillage de Rubens. Une gravure magistrale de Paul Pontius¹⁴⁶ a été choisie pour modèle, non sans de considérables simplifications. Le Christ rend le dernier soupir. Son torse se gonfle. Sa tête se rejette sur l'épaule. Le *titulus* et le *perizonium* sont soulevés par le vent. Mais le ciseleur ne possède pas l'art de communiquer l'émotion profonde dont le peintre de génie a le secret.

Moïse et le serpent d'airain (fig. 10)

Le relief forme la porte du tabernacle de l'autel majeur de l'ancienne collégiale Saint-Jean l'Évangéliste à Liège. Érigé au début du XVIII^e siècle dans l'ancienne collégiale, transféré dans la nouvelle en 1759-1760, vandalisé lors des troubles révolutionnaires, l'autel a subi une cure de rajeunissement entre 1813 et 1821. C'est dès 1809 que Dartois, alors devenu riche, avait fait don de l'œuvre¹⁴⁷. Le panneau a été cintré pour s'accorder avec la porte du tabernacle d'exposition. Il a été percé d'un grand trou de serrure. La femme dévêtuë fort en vue au premier plan n'a pas été rhabillée.

Une œuvre de jeunesse : elle avait été exposée en 1781, *terminus ad quem* antérieur d'une génération. Pas un chef-d'œuvre : l'effet d'ensemble peut séduire, mais les détails ne sont pas à examiner de près : une jambe prend des proportions démesurées ; les montagnes qui meublent le fond sont escarpées sans la moindre vraisemblance.

¹⁴⁴ Savant jurisconsulte et historien liégeois dont le nom a été donné à l'une des rues de sa ville natale : GOBERT 1975, t. 10, p. 140. Ses rapports avec Dartois ont pu passer par l'Émulation (CAPITAINE 1868, p. 233).

¹⁴⁵ PURAYE 1941 A, p. 171 et pl. I.

¹⁴⁶ JUDSON 2000, p. 129 (9).

¹⁴⁷ Liège 1982, p. 198 (VI 4).



Fig. 10 – *Moïse et le serpent d'airain.*
Liège, église Saint-Jean l'Évangéliste.
© IRPA-KIK, Bruxelles.



Fig. 11 – *L'obole de la veuve.*
Liège, Collections artistiques de l'Université, inv. 12.062.
© IRPA-KIK, Bruxelles.

L'obole de la veuve (fig. 11)

Le denier, ou mieux, *L'obole de la veuve*, autre œuvre majeure inscrite dans l'art religieux, met en scène un bref passage des Évangiles (Marc, 12, 41-44 et Luc, 21, 1-4). Le Christ, assis vis-à-vis du tronc du Temple, voit une pauvre veuve y glisser deux piécettes. Il fait la leçon aux apôtres : l'offrande est plus méritoire que celles des riches, si somptueuses qu'elles puissent être.

Le ciseleur ne s'est pas senti obligé de suivre le texte de près. Le Christ se tient debout au milieu des Douze, pour la plupart inattentifs. Il n'est pas auréolé. Il fait du bras droit un grand geste oratoire. Sa main gauche, large ouverte, touche l'objet que lui présente un des disciples, jeune, grand, enturbanné, un petit disque lisse, ovale, qui ressemble un peu à une grande pièce de monnaie. Pas trace de tronc. Au premier plan, la veuve, le visage voilé, descend les marches de l'édifice¹⁴⁸. De part et d'autre deux *ignudi*. L'un des deux, âgé, écoute, pensif. L'autre cache son visage, un bâton sur l'épaule. Leur présence n'est en rien justifiée par le texte sacré.

Sous la scène, des armoiries jumelées surmontées d'une couronne comtale et cantonnées d'un homme sauvage et d'un lion : Oultremont et Neuf. De part et d'autre court une longue inscription, une dédicace dans le ton de l'Ancien Régime. L'œuvre est dédiée à la comtesse d'Oultremont de Wégimont, née de Neuf. Elle lui était destinée, ce n'est pas douteux.

Cette grande dame était issue du milieu capitaliste anversois. Elle avait épousé le fils du « comte Jean », Charles-Ignace, ce qui faisait de lui un homme fortuné comme pas deux et d'elle la nièce par alliance du prince-évêque. Le mariage avait été célébré le 25 avril 1782. C'est pour le relief un *terminus a quo*.

Elle a perdu son époux le 3 mai 1802. L'ouvrage pourrait-il être une sorte de cadeau de condoléances ? Non sans doute : même si elle était généreuse avec discrétion, la richissime comtesse ne pouvait en aucun cas se sentir proche d'une pauvresse. A-t-elle même pu voir d'un bon œil une parabole défavorable aux possédants ? Le relief est de la même venue que *L'Éloge de la Paix de Fexhe*. Ce n'est pas un argument assez pesant pour proposer de le situer aux alentours de 1790. Il est entré dans les collections de l'Université avant 1941¹⁴⁹, on ne sait ni quand ni comment.

¹⁴⁸ L'inventaire dactylographié veut que la veuve soit le personnage placé à l'extrême gauche, vu de dos, en grande partie caché par un autre qui le tient par l'épaule. Il faut voir en eux deux des apôtres.

¹⁴⁹ Jean Puraye l'y avait cherché sans succès : PURAYE 1941 A, p. 176, n. 52 b.

La Vierge au pied de la croix

Ce relief-ci fait partie de la collection personnelle d'une ampleur extraordinaire qui a été léguée à la Ville de Liège par Ulysse Capitaine (1828-1871)¹⁵⁰. Un catalogue « complet et détaillé » devait en être publié dans les deux ans, faute de quoi l'ensemble devait être vendu aux enchères. Deux savants ont assumé la charge, écrasante : 10875 et 3093 numéros s'additionnent, des imprimés et des manuscrits pour l'essentiel¹⁵¹. Ils n'ont pu réserver aux œuvres d'art qu'un intérêt hâtif ; c'est l'évidence. Ils ne disposaient pas, que l'on sache, de notes du défunt. Ce grand connaisseur du passé de sa ville a peut-être été lié à Dartois en dépit de la différence d'âge. Il l'a été, en tout cas, à son exécuteur testamentaire Hyacinthe Fabry¹⁵².

Les auteurs ont omis le prénom de l'artiste ; c'est parce qu'aucune hésitation n'était envisageable à leurs yeux, on l'admettra. L'œuvre ne porte pas de signature. Elle a fait bonne impression sur Jean Puraye : « la composition, le rendu des personnages et la technique nous autorisent à conserver cette attribution »¹⁵³. Elle est en réalité franchement médiocre : le geste théâtral et la main trop grosse ne sont pas étrangers à la manière de Dartois, mais ni le visage, ni le drapé ne sont dignes de lui. Le relief est peu prononcé. La forme générale est passablement rococo, et les chérubins le sont pleinement. La matière utilisée est du laiton, du « cuivre jaune », et non du cuivre rouge comme celles qui ont statut certain. L'attribution n'est pas défendable.

Reliefs à sujets mythologiques

Jupiter et Junon et Hercule et Omphale (fig. 12 et 13)

Ces reliefs jumeaux exaltent la force du « sexe faible ». Les personnages masculins sont réduits à merci. Jupiter a l'aigle et le foudre à ses pieds, mais il se pâme. Hercule pose sur les épaules d'Omphale la peau du lion de Némée avec la détermination du guerrier qui monte à l'assaut, mais il va filer la laine pour ses beaux yeux. Les deux séductrices rivalisent de vénusté.

¹⁵⁰ Évocation chaleureuse de ce personnage hors du commun : GOBERT 1975, t. 4, p. 15-17, s. v. rue Capitaine.

¹⁵¹ HELBIG et GRANDJEAN 1872, t. 3, p. 183, n° 3083.

¹⁵² CAPITAINE 1851, p. 7, n. 1.

¹⁵³ PURAYE 1941 A, p. 176. L'auteur s'abstient pourtant de lui consacrer une notice propre et d'en donner une reproduction. Il ne s'en explique pas.

Le choix de sujets mythologiques permet à l'érotisme de se donner carrière. Dartois n'a attendu ni Ingres, qui signe en 1811 son *Jupiter et Thétis*, bien autrement ambigu, ni David, qui a travaillé de 1822 à 1825 à son *Mars désarmé par Vénus et les Grâces*, à tous égards plus ambitieux.

Il a veillé à assortir parfaitement les reliefs l'un à l'autre, alors qu'il les a ciselés à vingt-huit ans de distance. En effet, l'un des deux a été exposé pour la première fois en 1782, alors que l'autre ne l'a été qu'en 1810, le lecteur s'en souviendra. À la seconde date, le ciseleur a tout juste deux fois l'âge qu'il avait à la première. C'est pur hasard, à moins que l'homme mûr qui se mesure ainsi avec l'homme qu'il était à la fleur de l'âge n'ait eu l'ambition de se prouver à lui-même qu'il restait son égal.

En 1810, il ajoute à sa signature l'adjectif « Leodius », Liégeois, comme Defrance ajoutait « de Liège ». Provisoirement Français, ils nourrissent l'un comme l'autre l'espoir de se faire connaître sur un théâtre beaucoup plus vaste que la ci-devant principauté.

Vénus et Adonis

Ce relief plein de séduction montre la déesse entièrement nue, assise sur un rocher. Elle a laissé derrière elle son char, parqué dans le coin supérieur gauche sur des nuées qui laissent apparaître un Cupidon. Elle enlace Adonis en lui posant un baiser sur les lèvres. Agenouillé de façon plutôt disgracieuse, vêtu d'un ample manteau qui flotte au vent, il tient de la main gauche une grande lance fortement mise en évidence. Son chien le presse de partir pour la chasse : il s'éloigne du groupe en bondissant, tout en tournant la tête vers son maître.

L'exécution est bonne sans être transcendante. Le relief n'est vigoureux que dans la lance. Le style est celui qui règne au milieu du XVIII^e siècle, le rococo. Le matériau réclame une étude attentive. Ce n'est ni du cuivre, ni de l'argent, comme on a pu le croire. C'est du laiton. Le revers a été recouvert de peinture brune, à l'huile, pour empêcher l'oxydation sans doute. Elle se montre usée sur les reliefs. Une seconde couche, verdâtre, inégale, a été posée sur la moitié supérieure. Le travail a-t-il été jugé mauvais, et dès lors interrompu ? Pas de sels de corrosion, semble-t-il. Il serait bon d'en avoir la certitude. Puisque ce n'est pas de l'argent, il ne faut pas chercher le moindre poinçon.

Rien de commun avec les œuvres certaines de Dartois dans le domaine du relief : elles sont toutes en cuivre ; elles sont bien plus grandes ; elles ont beaucoup plus de relief ; elles s'inscrivent clairement dans le néo-classicisme.



Fig. 12 – *Jupiter et Junon*.
Liège, BAL, inv. SC 0437.
© IRPA-KIK, Bruxelles.



Fig. 13 – *Hercule et Omphale*.
Liège, BAL, inv. SC 0436.
© IRPA-KIK, Bruxelles.

Deux d'entre elles ont un sujet de la même veine : *Jupiter et Junon* et *Hercule et Omphale*. Elles sont mises en évidence dans l'article de Jean Puraye, publié en 1941, où la plaque ici commentée brille par son absence. Et c'est en 1949 qu'elle est entrée au musée, don d'un notaire honoraire de Rocour, nommé J. Dartois. L'homonymie est à noter, sans oublier que Jacques n'a pas eu de descendant. On regrette fort d'ignorer quand et comment le donateur l'avait acquise. Il était sans doute de bonne foi, mais le vendeur ? On est en tout cas fort loin d'un pedigree propre à mettre à l'abri des doutes.

Une œuvre de jeunesse violant les règlements corporatifs ? Pareille conjecture serait hasardeuse à l'excès. Rien ne prouve en définitive que le relief a été ciselé à Liège sous l'Ancien Régime.

Le sujet se retrouve dans les trois plaquettes en plomb que Jean Servais attribuait à Dartois en 1914 avec la désinvolture d'un préhistorien égaré dans les Temps modernes. On a pu en tirer argument, innocemment ou non.

Portraits en médaillon

Jean-Melchior Dartois (fig. 14)

Voilà le seul portrait connu d'un orfèvre liégeois du temps des princes-évêques. Il est en buste et en profil absolu tourné vers la droite. Le visage, avenant, n'est pas marqué par l'âge.

Jacques a ciselé le médaillon au lendemain de son retour au pays natal, dans le désir de faire la preuve des talents qu'il s'était forgés à Paris, on pourrait le penser. Mais l'un des deux médaillons en bronze doré qu'il envoie à l'exposition de 1788¹⁵⁴ se confond avec celui-ci, assurément. On ne tient là qu'un *terminus ad quem*, mais leur auteur s'est senti selon toute vraisemblance dévoré du désir de les montrer sitôt achevés. L'examen technique nous pousse à croire qu'il est le premier en date. Il viendra plus loin. On consultera aussi le rapport publié en annexe.

On voit gravé au dos sans grand soin « P^r DE J. M. D'ARDOIS », mais aussi, griffonné et raturé « père de l'artiste ». On lisait sur un bout de papier joint « Portrait de Jean Melchior Dartois, père de l'auteur du portrait ».

¹⁵⁴ Liège 1788, p. 9, n^{os} 61 et 62.

Marie-Jeanne Malherbe, future épouse de Jacques Dartois (fig. 15 et 18)

Ce portrait-ci et le précédent s’identifient à coup sûr avec les « deux médaillons en bronze doré, portraits » que Dartois expose en 1788, qu’il garde précieusement pour lui-même et qu’il destine à l’Université dans son testament de 1831, mais à la Ville dans celui de 1847¹⁵⁵.

Cette fois, le modèle se montre de trois quarts. C’est une dame coquetttement vêtue et coiffée, avec une relative simplicité. Elle ne paraît pas plus de quarante ans.

S’il fallait en croire la notice nécrologique de 1848, que la *Biographie nationale* en 1873 et Gobert en 1884 avalisent tranquillement, il faudrait reconnaître la mère de Jacques, laquelle est morte quand il avait moins de quatre ans. C’est sa marâtre, décide Jean Puraye « d’après l’âge des personnages représentés »¹⁵⁶. Marie-Barbe Bosset avait vu le jour en 1718. Jacques n’a pu la flatter à ce point.

Ce n’est pas non plus sa demi-sœur, Marie-Barbe-Antoinette-Joseph, née en 1763, trop jeune, donc. Ce pouvait être sa sœur, Marie-Jeanne, née en 1755. Mais Marie-Jeanne Malherbe ne devait pas être écartée : elle avait quarante-cinq ans en 1788 ; Jacques, qui allait l’épouser deux ans plus tard, pouvait fort bien l’avoir longuement courtisée et rajeunie avec amour.

Au prix d’un démontage délicat, la restauratrice a séparé le relief du fond. Il porte au dos une inscription qui tranche sans doute le débat, « M J : MALHERBE » (fig. 18). Elle n’inspire pourtant qu’une confiance limitée, car elle est négligée au possible. Non moins grossièrement tracée, la mention lisible dessous, « J. DARDOIS FECIT », ne saurait être signature au vrai sens du terme. Il est permis de croire qu’elles sont de la main d’un employé communal qui a pu profiter d’un document annexe aujourd’hui perdu et a pensé, à juste titre, qu’elles ne resteraient pas cachées à jamais.

Les deux portraits passaient pour fort ressemblants ; à bon droit, sans doute, même si aucun des auteurs qui le répètent n’a pu s’en assurer.

¹⁵⁵ PURAYE 1941 A, p. 163 et 164.

¹⁵⁶ PURAYE 1941 A, p. 168-169.



Fig. 14 – Portrait en médaillon de Jean-Melchior Dartois.
Liège, Grand Curtius, département des Arts décoratifs, inv. 23/2a.
© Ville de Liège – Grand Curtius.



Fig. 15 – Portrait en médaillon de Marie-Jeanne Malherbe.
Liège, Grand Curtius, département des Arts décoratifs, inv. 23/2b.
© Ville de Liège – Grand Curtius.

Jean d'Oultremont (fig. 16)

Le médaillon, rond comme les précédents, est entouré, lui, d'un sobre encadrement mouluré portant une longue inscription latine révélant le nom du modèle, Jean-Baptiste-François-Georges d'Oultremont, et celui du donneur d'ordre, son fils Charles-Ignace-Jacques, deux personnages cités ci-dessus à propos de *L'Éloge de la Paix de Fexhe*. C'est assurément au lendemain du décès de Jean, en 1782, que Charles a passé commande de l'œuvre.

Le modèle a fière allure. Il se présente de trois quarts, tourné vers sa gauche, si bien que son œil gauche se voit de face. Les iris sont entièrement dégagés. Les pupilles sont creusées. L'autorité naturelle du comte se lit dans son regard. Les lèvres sont serrées. Le nez, fort, est busqué. Le front est dégagé. Le buste est pris dans une cuirasse ornée d'une tête de lion. Un manteau doublé d'hermine se drapé dessus de décorative façon.

Wolf-Maximilien de Buchwald (fig. 17)

On a reconnu dans ce médaillon de la même veine Wolf-Maximilien de Buchwald, dit « le beau Danois ». De vieille noblesse d'épée, né dans le duché de Holstein en 1712, il a été officier de bouche de Jean-Théodore de Bavière¹⁵⁷. Il gravit les échelons : il est nommé lieutenant colonel du régiment, brigadier d'infanterie et commandant des troupes à la fin du règne de François-Charles de Velbruck, le 20 janvier 1783. Il trouve la mort en mai 1790, maltraité comme ennemi de la Révolution.

Le médaillon a fort probablement été voulu par son fils, Georges-François de Paule, baron de Buchwald, fidèle serviteur des deux derniers princes-évêques¹⁵⁸. Il a été « admis par bonté dans la maison d'Oultremont de Wégimont »¹⁵⁹. Un fil conducteur. C'était vraisemblablement à titre commémoratif, donc après 1790.

L'on se demande comment on a pu mettre un nom sur le portrait. Le catalogue et l'album de l'exposition de 1905 n'en sont pas là. Jean Puraye ne se soucie pas de démontrer.

Bien individualisé, le portrait doit être fidèle. Présenté de profil à droite, l'homme montre un visage énergique. Il porte une cuirasse sur laquelle se drapé un manteau. Le buste est quelque peu étriqué. Mais la draperie, dénuée de souplesse, ressemble fort à celle du médaillon du père de Jacques.

¹⁵⁷ JOZIC 2012, p. 105, n. 146.

¹⁵⁸ POSWICK 1893, p. 109, n. 2.

¹⁵⁹ Lettre de Ransonnet à Fabry datée du 11 mars 1788 (BORGNET 1865, p. 189, n. 2).



Fig. 16 – Portrait en médaillon du comte Jean d'Oultremont.
Collection privée. © Pierre Colman.

Une signature en lettres capitales est visible sur les reproductions publiées en 1941 et 1970¹⁶⁰, d'après la même photographie, apparemment. Elle ne l'est pas sur celle, meilleure, de 1905¹⁶¹. Serait-elle cachée par le cadre ? Si c'est une adjonction, elle n'est pas nécessairement mensongère.

Le sort actuel de l'œuvre ne nous est pas connu, à notre vif regret.

¹⁶⁰ PURAYE 1941 A, pl. III, fig. 1.- Liège 1970, n° 152.

¹⁶¹ TERME 1905, pl. 81 partim.



Fig. 17 – Portrait en médaillon de Wolf de Buchwald. D'après TERME 1905.

Les bronzes de la pendule Fabry

« Je lui lègue ma pendule en bronze doré que j'ai faite » stipule Dartois dans le testament qu'il rédige en 1831¹⁶². C'est à son exécuteur testamentaire Jacques-Hyacinthe Fabry qu'il destine le legs. La pendule porte le n° 896 dans un *Catalogue de succession* publié en 1882. Un membre de la famille s'en porte acquéreur. En 1941, elle est à Paris chez l'arrière-petit-fils du légataire, nommé Lepage¹⁶³.

La pièce d'horlogerie a pour socle un temple en miniature à colonnettes de marbre blanc. Bien entendu, seuls les bronzes sont sortis des mains de Dartois : bases et chapiteaux, d'ordre corinthien, guirlandes, ornements de frise et deux grandes cornes d'abondance déversant des fruits et des feuilles, avec au sommet un couple de colombes dans un nid de fleurs. D'un style néo-classique dénué d'austérité, la pendule ne manque pas de charme. Elle n'est certes pas de premier ordre.

Pas de signature sur le cadran ; mais sur le mouvement si : « Deribeaucourt A Paris ».

¹⁶² PURAYE, p. 163.

¹⁶³ PURAYE 1941 A, p. 163 et 175-176, et pl. V. L'enquête dont s'est chargé dans l'enthousiasme le spécialiste patenté qu'est Axel Somers n'a pas encore donné de résultat.

APPRÉCIATION D'ENSEMBLE

L'ensemble de l'œuvre se répartit inégalement entre l'art de l'orfèvre et celui du dinandier. La partie principale relève du second.

C'est le cuivre, métal « vil », qui est mis en œuvre ; les deux ouvrages en laiton sont grevés de doutes. Au repoussé pour la création des saillies, par la ciselure pour le parachèvement. Avec pour outils les bouterolles et les ciselets. Le burin a été utilisé pour graver les dédicaces¹⁶⁴. C'est à la pointe que les signatures ont été inscrites dans le cuivre encore chaud.

La maîtrise technique impressionne aujourd'hui comme elle impressionnait par le passé. La saillie des reliefs majeurs atteint plusieurs centimètres. Dans les fonds règne le *schiazzato*, le relief atténué à l'extrême mis au point par les Italiens, maîtres incontestés des effets de profondeur. Les parties lisses sont parfois trop présentes visuellement, parfois amatées avec subtilité¹⁶⁵. Les inscriptions ne sont pas toutes soignées. Elles sont parfois à peine lisibles à l'œil nu. Les lignes de texte gravées dans la table de pierre de *L'Éloge de la Paix de Fexhe* se réduisent pour leur part à de hâties hachures. Il arrive que la plaque soit crevée accidentellement ; cela est à peine visible au recto ; maintes crevasses ont été soigneusement bouchées au revers à l'aide de mastic. Le cuivre est « bronzé » : il reçoit une patine. Elle va s'user sur les saillies.

Technique pareille pour le trophée en vermeil, vraie prouesse technique. Les nombreux trous de tailles diverses qui percent la plaquette ne se révèlent qu'à contre-jour. Pareille aussi pour la garniture du fusil, partiellement en or, elle.

Sans doute la médaille d'or mise au creuset a-t-elle été coulée, et non pas frappée. Dartois n'était pas capable de ciseler un coin dans un métal dur, jusqu'à preuve du contraire. Un art dans lequel Léonard Jehotte¹⁶⁶ était passé maître. C'est lui, selon toute vraisemblance, qui a créé son élégant cachet personnel : les initiales J et D en lettres anglaises, entrelacées,

¹⁶⁴ Et non pas « pour traduire ses sentiments et opinions politiques » (PURAYE 1941 A, p. 174). Pour les inscriptions, l'auteur utilise la formule « gravé à la pointe ».

¹⁶⁵ « Cette belle œuvre a eu malheureusement à souffrir du zèle intempestif d'un restaurateur (?) qui l'a frottée au papier de verre et lui a enlevé ainsi sa patine et rayé les surfaces planes », écrit Jean Puraye à propos de la *Scène révolutionnaire* (PURAYE 1941 A, p. 175). Rien n'est plus faux.

¹⁶⁶ À son sujet, voir COLMAN 2008, mais aussi Liège 1786, p. 12 et d'HENOUL 1810, p. 10.

entourées de fleurons formant un double anneau ovale¹⁶⁷. Les deux artistes ont été associés pour orner le fusil destiné à Bonaparte, comme on l'a vu.

Les trois portraits en médaillons que nous avons eus entre les mains n'ont pas été repoussés, mais modelés dans la cire, puis coulés dans le bronze, puis ciselés, puis dorés, au mercure, cela va de soi. Les mots sont pesés dans le catalogue de 1788 et surtout dans le testament de 1831 « deux médaillons en bronze doré »¹⁶⁸. Pour celui de Jean-Melchior, portrait et fond ont été coulés d'une pièce ; des réparations plus ou moins discrètes se sont imposées. Le fond est grené. Pour celui de Marie-Jeanne, seul le portrait au sens strict a été coulé ; il est rivé sur la plaque de fond parfaitement lisse. Pour celui du comte Jean, le montage est bien plus savant : deux œilletons fixés au dos du portrait, coulé dans un bronze de tonalité rougeâtre, permettent de l'assujettir sur la plaque de fond à l'aide de petits goujons ; le cadre qui porte l'inscription, coulé à part, s'assemble de la même façon. Le revers du portrait, légèrement creux, est constellé de traces d'ébauchoir. La technique a fait des progrès d'œuvre en œuvre. Toutes les trois sont protégées par un encadrement vitré, en bois tourné coloré en noir, sans doute d'origine.

Le goût pour le relief atténué, subtil à l'extrême, pourrait bien être le fruit de la formation reçue dans l'atelier de Robert-Joseph Auguste.

Les thèmes traités ne manquent pas de variété : ils sont historiques, religieux et mythologiques en ordre principal. S'ajoutent des portraits, mais aussi des trophées, fleurs et armes. De scènes de genre, alors tenues en piètre estime, point.

Le style va vers l'éclectisme. Le néo-classicisme domine, tout naturellement, mais pas de manière obsessionnelle. Les compositions sont calées sur des pans de mur vus de face et assises sur des marches parallèles au bord inférieur, mais l'estrade de *L'Éloge de la Paix de Fexhe* et le pavage de la *Scène de la Révolution* se présentent de travers. L'admiration de l'Antique fait planer sur le *Moïse* le souvenir du Laocoon, mais elle n'inhibe pas l'attention au spectacle du quotidien. La combinaison peut faire sourire : ainsi devant les personnages drapés à la romaine qui portent

¹⁶⁷ Jean Puraye en reproduit une belle empreinte (PURAYE 1941 A, pl. III, fig. 2) en donnant les dimensions (2 x 1,7 mm) dans la légende. Il s'abstient de tout commentaire.

¹⁶⁸ PURAYE 1941 A, p. 163. Trop peu d'auteurs se soucient de distinguer les uns des autres le métal rouge et les divers alliages dont il est le constituant principal. Dans le titre de l'article de Jean Servais, *Bas-relief en bronze relève de la distraction* : le texte dit « cuivre rouge ».

des chaussures à boucle à la mode de l’Ancien Régime. L’accolade de *L’Éloge* a son modèle dans le fameux *Serment du jeu de paume* de Louis David, estime Jean Puraye¹⁶⁹. Et de s’exclamer « Le sujet à traiter n’était-il pas le même ? ». La réponse est non, sans contredit. D’ailleurs, la ressemblance est tout au plus d’ordre général. Le pathétisme outré de la *Scène de la Révolution* fleure, lui, le romantisme. Le *Christ en croix*, lui, reste dans la tradition baroque. Et le trophée est dans le goût rococo assagi qui s’impose peu après la naissance de Dartois. Les œuvres datées ne sont pas assez nombreuses pour que l’on puisse tenter de dessiner une ligne d’évolution.

Mais le talent ? Il est fort loin d’égaler celui des plus grands maîtres. Des approximations anatomiques, des nus masculins herculéens à l’excès, d’épaisses mains de femmes, des accolades théâtrales, des personnages qui se montrent de dos en recherche d’effet, et parfois se marchent sur le pied, des enjambées frôlant la limite du possible, des drapés rebelles aux lois de la pesanteur ou gâtés par de vaines complications, des surfaces nues sans intérêt là où s’imposaient des colonnes bien galbées, d’invraisemblables fonds montagneux, des saillies protubérantes amorties sans subtilité par des raccords en triangles... autant de faiblesses devant lesquelles il ne convient pas de fermer les yeux.

TROIS PLAQUETTES EN PLOMB

Deux de ces plaquettes, ovales et de mêmes dimensions, font la paire. Les trois sont liées entre elles par leurs sujets mythologiques à coloration érotique : *Mars et Vénus*, *Vénus et Adonis* et *Vénus pleurant la mort d’Adonis*.

Des objets faciles à transporter, propres comme les estampes à propager les nouveautés stylistiques. Une technique typique, répandue surtout en Italie à la Renaissance. Rien de commun avec Dartois en dehors de l’admiration pour l’Antique. Jean Puraye l’a bien vu¹⁷⁰. L’attribution devrait cesser de s’incruster.

¹⁶⁹ PURAYE 1941 A, p. 171.

¹⁷⁰ PURAYE 1941 A, p. 176 ; mais il est dans l’erreur en les datant du XVIII^e siècle.

CATALOGUE

Conventions suivies pour les poinçons : le nom du prince régnant sera partout réduit au minimum ; l'aigle bicéphale qui surmonte le millésime restera sous-entendue ; « lettre annale » et « striche » aussi. Et cet ordre sera adopté.

Les dimensions sont en centimètres.

ŒUVRES DONT L'ATTRIBUTION EST CONFORTÉE PAR LA CRITIQUE

Musées

BAL (Musée des Beaux-Arts de Liège)

Scène de la Révolution (fig. 8)

Inv. SC 0497

Relief, cuivre repoussé et ciselé, 49,2 x 67,7

Signé « J: DARTOIS LEODIUS INV ET FECIT »

Inscriptions : « LOI DU... EMPRUNT FORCÉ », « LOI DU 16 ET 17 AVRIL 1790 EMISSION D'ASSIGNATS », « LOI DU 1^{ER} AOÛT 1793 PORT. AMANDE ET CONDAMNATION » et « LOI DU 11 7^{BRE} 1793 ET DU 11 B^{RU} AN 9 » (sur l'édicule d'affichage)

« LOI DU 29 MESSIDOR AN 4. L'EPOQUE À LAQUELLE A CESSE LA CIRCULATION FORCEE DU PAPIER MONNAIE », « SPECTACLE », « ARTISTES DU VISSITENDIMME PRECEDEE VALET », « LOI DU 16 ET 17 AVRIL 1790 EMISSION DASSIGNAT », « LOI DU 11 7^{BRE} 1793 ET 11 B^{RU} AN 9. MAXIMUM. LOI DU IX VENDEMAIRE AN 6 ART. 98 », « LOI DU 1^{ER} AOUST 1793 PORTANT AMANDE ET CONDAMNATION », « LOI DU... EMPRUNT FORCE » et « SPECTACLE » (sur le grand bâtiment) « HOTEL DE VILLE DE PARIS » (sur les papiers déchirés par la femme échevelée)

« MARINE ROYALE » (sur le livre jeté au sol).

JL, 3 mars 1815.- RENIER 1893, p. 242-243.- SERVAIS 1914, p. 78.- PURAYE 1941 A, p. 172-175 et pl. VI.

IRPA B170883.

Jupiter et Junon (fig. 12)

Inv. SC 0437

Relief, cuivre repoussé et ciselé, 54 x 39

1782 au plus tard

Signé « J. DARDOIS INV. ET FECIT »

Liège 1782, n° 71.- Liège 1810, n° 17.

SERVAIS 1914, p. 78.- PURAYE 1941 A, p. 166-167 et pl. II.

IRPA B183845.

Hercule et Omphale (fig. 13)

Inv. SC 0436

Relief, cuivre repoussé et ciselé, 55 x 39

1810 au plus tard

Signé « J. DARDOIS LEODIUS INV. ET FECIT »

Liège 1810, n° 19.

SERVAIS 1914, p. 78.- PURAYE 1941 A, p. 167 et pl. II.

IRPA B183844.

Collections artistiques de l'Université de Liège

Parabole de l'obole de la veuve (« Le denier de la veuve ») (fig. 11)

Inv. 12.062

Relief, cuivre repoussé et ciselé, 40,2 x 47,8

Inscriptions : « DÉDIÉ À MADAME LA COMTESSE // D'OULTREMONT DE WEGIMONT // NÉE DE NEUF // D'HOOGLAND // DAME D'AISCHE EN REFAIL, WALLTAIN ET ST^E LAMBERT // WOMLEGTEM, TERLINDE, VRIESEL &C » (en grandes lettres anglaises) et « PAR SON TRÈS HUMBLE ET // TRÈS OBÉISSANT SERVITEUR J. DARDOIS » (en lettres moins grandes)

Armoiries : Oultremont et Neuf

PURAYE 1941 A, p. 176, n. 52 b.

IRPA A119038.

Grand Curtius à Liège

L'Éloge de la Paix de Fexhe (fig. 7)

Inv. I/7017

Relief, cuivre repoussé ciselé et gravé, 42 x 50

Signé et daté « J. DARTOIS INV. ET FECIT 1790 »

Liège 1900, n° 162.- Liège 1937, n° 145.- Deurne 1957, p. 56, n° 332.-

Dinant 1958 A, n° 572.- Liège 1970, n° 151.

Rapport 1887, p. 28.- SERVAIS 1914, p. 75-78.- PONCELET 1923, p. 94
(`` 1791 '' au lieu de 1790).- GOBERT 1924, t. 2, p. 496, n. 4 = 1975, t. 4,
p. 448, n. 24.- PURAYE 1941 A, p. 169-171 et pl. IV.- PHILIPPE 1958, p. 76,
n° 147 (corriger `` 352 '' en 332).- Dinant 1958 B, p. 11.- YANS 1964, p. 102.-
ROUHART-CHABOT 1970, p. 18, n. 2 et p. 43-44.- D'OUTREMONT 1990, p. 90.
IRPA B93785.

Portrait en médaillon de Jean-Melchior Dartois (fig. 14)

Inv. 23/2a

Bronze coulé, ciselé et doré, diam. 14,2

Encadrement vitré en bois noir, diam. 21,2

Inscriptions : « P^r DE J. M. D'ARDOIS » et « PÈRE DE L'ARTISTE » (gravées au dos)

Liège 1788, p. 9, n° 61 ou 62.

SERVAIS 1914, p. 78.- BIAL, t. 49, 1924, p. XXI.- PURAYE 1941 A, p. 163 et
168 ; pl. III, fig. 4.- PHILIPPE 1958, p. 76, n° 148.

IRPA B178561.

*Portrait en médaillon de Marie-Jeanne Malherbe, future épouse de
Jacques Dartois* (et non pas de Marie-Barbe Bosset) (fig. 15 et 18)

Inv. 23/2b

1788 au plus tard

Bronze coulé, ciselé et doré, diam. 13,6

Encadrement vitré en bois noir, diam. 21,2

Signé « Dartois »

Inscriptions : « M J : MALHERBE » et « J. DARTOIS FECIT »

Liège 1788, p. 9, n° 61 ou 62.

SERVAIS 1914, p. 78.- BIAL, t. 49, 1924, p. XXI.- PURAYE 1941 A, p. 163 et
168-169.- PHILIPPE 1958, p. 77, n° 149 (`` 1778-1799 '').

IRPA B178561.

Musée de la Chasse et de la Nature à Paris

Ornements d'un fusil offert à Napoléon Bonaparte, Premier Consul, en 1803 (fig. 6a-b)

Argent et or repoussé et ciselé

Inscriptions : « R F », « OURTE », « BATAILLE D'ESNEUX//GAGNÉE LE 2^E JOUR// COMP. AN 2 DE LA R.F. »

GL, 25 thermidor an XI (1^{er} août 1803).- PURAYE 1967, p. 3-13.- GAIER 1996, p. 123.

Trésors d'églises

Église Saint-Jean l'Évangéliste à Liège

Moïse et le serpent d'airain, porte du tabernacle de l'autel majeur (fig. 10)
Cuivre repoussé, ciselé et doré, 39 x 46 (à vue)

Liège 1781, p. 10, n° 55.- Liège 1982, p. 198 (VI.4).

RENIER 1893, p. 97.- SERVAIS 1914, p. 78.- PURAYE 1941 A, p. 165 et pl. I.
IRPA KN8764 et B44928

Calice

Argent repoussé en partie doré, h. 24

Poinçons : Méan, 1792, B, ID

Inscriptions : « J. R. ... S. IOANNIS EV LEODII » et « S. J. »

Liège 1980, n° 624.- Liège 1982, VII.a.17.

COLMAN 1966, n° 363 et fig. 116.

IRPA B153652.

Paire d'encensoirs

Argent repoussé et ciselé, h. 31

Poinçons : Méan, 1792, B, ID

Liège 1975, p. 22, n° 25.- Liège 1982, VII.a.27.

COLMAN 1966, n° 373.

IRPA B153647.

Navette

Argent repoussé et ciselé, h. 15

Poinçons : Méan, 1792, B, ID

Liège 1975, p. 22, n° 26.- Liège 1980, n° 625.- Liège 1982, VII.a.28.

COLMAN 1966, n° 374.

IRPA B153637.

Église Saint-Nicolas à Liège

Deux paires de chandeliers d'autel (fig. 3)

Argent coulé et ciselé, h. 47

Poinçons : Méan, 1792, B, ID (6)

Liège 1905, n° 216.- Liège 1980, p. 268, n° 626.- Liège 1989, n° 78, p. 136-137.

ROSENBERG 1928, t. 4, n° 5418.- PURAYE 1941 A, p. 171-172 et pl. V.-

COLMAN 1966, n° 400 et fig. 199.

IRPA B156248.

Trésor de la cathédrale Saint-Paul à Liège

Christ en croix (fig. 9)

Inv. T 0075

Cuivre repoussé et ciselé, 33 x 20

Signé « J: DARTOIS FECIT ORF: »

Collection du procureur général Raikem, puis du D^r Duculot, puis de L. Crespin. puis de Jean Puraye, qui en a fait don au Trésor

Liège 2001 B, p. 16 (75).

EJ, mars 1780, p. 290-291.- SERVAIS 1914, p. 78.- PURAYE 1941 A, p. 171 et pl. I.

Collections particulières

M^{me} X***

Trophée de fleurs (fig. 5)

Argent repoussé, ciselé et doré, 9 x 6,3

Signé « DARTOIS »

Collection du D^r Charles Wasseige, puis de son fils le professeur Adolphe Wasseige, puis de sa petite-fille. Collection du baron Marcel de Schaetzen de Schaetzenhoff en 1951

Liège 1951, n° 1059.

JL, n° 205, 18.8.1848, p. 2, col. 3.- GOBERT 1884, t. 1, p. 377-378.- SERVAIS 1914, p. 78.- PURAYE 1941 A, p. 176.- DE SCHACHTZEN 1976, p. 262, n° 172.

M. V***

Cafetière (fig. 4)

Argent repoussé et ciselé, h. 30

Poinçons : Velbruck, 1772, I, MD

Inscription : « IAQUES DARDOIS F. A LIEGE ».

Famille X***

Portrait en médaillon de Jean-François-Georges d'Oultremont (fig. 16)

Inscription : « COM : IOANNI AB OULTREMONT=WEGIMONT DULCIS PATRIAE AMANTISSIMO CAROLUS FILIUS VOVEBAT »

Bronze doré 11,4 x 7,3

Encadrement vitré en bois noir, diam. 13,5

Collection comte Jos. d'Oultremont en 1941

Liège 1905, IV, n° 4549.

FORRER 1923, p. 204.- PURAYE 1941 A, p. 167-168 et pl. III, fig. 3.

Indéterminées

Bronzes d'une pendule

Legs de Dartois à Hyacinthe Fabry

Collection Lepage en 1941

PURAYE 1941 A, p. 163 et 175-176, et pl. V.

Portrait en médaillon de Wolf-Maximilien de Buchwald (fig. 17)

« Cuivre » (bronze ?) coulé et ciselé, diam. 14,2

Inscription : « J. DARDOIS »

Collection de Mathelin de Papigny en 1905 et 1941. Collection Jacques d'Andrimont à Bruxelles en 1970

Liège 1905, IV, n° 4548.- Liège 1970, n° 152.

POSWICK 1893, p. 108-109.- TERME 1905, pl. 81 partim.- PURAYE 1941 A, p. 168 et pl. III, fig. 1.

ŒUVRES DONT L'ATTRIBUTION EST MISE À MAL PAR LA CRITIQUE

Musées

Grand Curtius à Liège

La Vierge au pied de la croix

Inv. Cap 3083

Laiton repoussé et ciselé, 15,8 x 14

HELBIG ET GRANDJEAN 1872, t. 3, p. 183, n° 3083.- SERVAIS 1914, p. 78.- PURAYE 1941 A, p. 176.- PHILIPPE 1958, p. 77, n° 150.

Trois plaquettes en plomb

- *Mars et Vénus*

Inv. I/3014

11,5 x 14,8

- *Vénus et Adonis*

Inv. I/3015

Ovale, 13 x 9,8

- *Vénus pleurant la mort d'Adonis*

Inv. I/3016

Ovale, 13 x 9,8

SERVAIS 1914, p. 78.- PURAYE 1941 A, p. 176.- PHILIPPE 1958, p. 77, n° 151.

Musée de la Vie wallonne à Liège

Vénus et Adonis

Inv. 15461

Argent repoussé et ciselé, 17,4 x 22,4

Don de J. Dartois [sic], notaire honoraire, en 1949

IRPA M150602.

Collection particulière

Boîte

Argent repoussé et gravé, 3,3 x 8,6 x 3,3

Poinçons : Méan, 1792, B, illisible

Collection Oscar de Schaetzen en 1957

Liège 1957, n° 201.

DE SCHAETZEN 1983, p. 76.

BIBLIOGRAPHIE (formant répertoire des abréviations utilisées)

Dépôts d'archives

ACPAS Archives du C.P.A.S. de Liège
AÉL Archives de l'État à Liège

Périodiques

AHL	<i>Annuaire d'Histoire liégeoise</i>
BA	<i>Bulletin administratif de la Ville de Liège</i>
BCRAA	<i>Bulletin des Commissions royales d'Art et d'Archéologie</i>
BIAL	<i>Bulletin de l'Institut archéologique liégeois</i>
BSAH	<i>Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège</i>
BSBL	<i>Bulletin de la Société des Bibliophiles liégeois</i>
CAPL	<i>Chronique archéologique du Pays de Liège</i> ¹⁷¹
EJ	<i>L'Esprit des Journaux</i>
GL	<i>Gazette de Liège</i>
JE	<i>Journal de l'Europe</i>
JL	<i>Journal de Liège</i>
LVL	<i>La Vie liégeoise</i>
RBA	<i>Revue belge d'Archéologie et d'Histoire de l'art</i>
VW	<i>La Vie wallonne</i>

Collections

ADB	<i>Allgemeine Deutsche Biographie</i>
AL	<i>Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler</i>
BN	<i>Biographie nationale</i>
RPM	<i>Répertoire photographique du mobilier des sanctuaires de Belgique</i>

¹⁷¹ Consultable sur le site internet de l'IAL (www.ialg.be).

Catalogues d'exposition

Bruxelles 1980 = *Académie royale de Belgique. Cent cinquante ans de vie artistique. Documents et témoignages.*

Deurne 1957 = *Koper en brons*, Deurne-Anvers et Bruxelles.

Dinant 1958 = *Exposition de la Dinanderie d'Art ancien et moderne.*

Liège 1781 = *Explication des morceaux de peinture...*

Liège 1782 = *Explication des morceaux de peinture...*

Liège 1783 = *Explication des morceaux de peinture...*

Liège 1788 = *Explication des morceaux de peinture...*

Liège 1810 = *Catalogue des objets d'art exposés à la Société d'Émulation de Liège le 20 avril 1810.*

Liège 1900 = *Anciennes Gildes et Corporations. Art Ancien.*

Liège 1905 = *Exposition de l'art ancien au pays de Liège. Catalogue général.*

Liège 1937 = *Les princes-évêques de la principauté de Liège.*

Liège 1951 = *Art mosan et arts anciens du pays de Liège.*

Liège 1957 = *Argenterie civile liégeoise des XVII^e et XVIII^e siècles de collections particulières.*

Liège 1964 = DE BORCHGRAVE D'ALTENA J. et PHILIPPE J., *L'argenterie religieuse liégeoise.*

Liège 1970 = *Fastes militaires du pays de Liège.*

Liège 1975 = *Les Trésors de Saint-Jean et de Saint-Adalbert.*

Liège 1980 = *Le Siècle des Lumières dans la principauté de Liège.*

Liège 1982 = *Millénaire de la collégiale Saint-Jean de Liège.*

Liège 2001 A = *Vers la modernité. Le XIX^e siècle au pays de Liège.*

Liège 2001 B = *Liège, la cité des princes-évêques. Du Musée Curtius au Trésor de la Cathédrale (Feuillets de la cathédrale de Liège, n° 53-59).*

Namur 2005 = *Art du laiton – Dinanderie*, J. Toussaint dir.

Livres et articles

BERTHOLET 1992 = BERTHOLET P., *Documents d'archives sur les orfèvres liégeois et verviétois du XVII^e siècle au début du XIX^e*, dans *BIAL*, t. 104, 1992, p. 303-333.

BIMBENET-PRIVAT 2012 = BIMBENET-PRIVAT M., *Robert-Joseph Auguste, l'orfèvre des rois*, dans *Grande Galerie, Le Journal du Louvre*, mars-mai 2012, p. 11-12.

BORGNET 1865 = BORGNET Ad., *Histoire de la révolution liégeoise de 1789*, Liège, 1865.

BORMANS 1866 = BORMANS S., *Notes de Dartois sur quelques artistes liégeois*, dans *BIAL*, t. 8, 1866, p. 223-243.

BOSMANT 1930 = BOSMANT J., *La Peinture et la Sculpture au Pays de Liège de 1793 à nos jours*, Liège, 1930.

BOUCHAT 1980 = BOUCHAT Ph., *Le Tribunal des XXII*, mémoire de licence ULg.

BOUCHAT 1986 = BOUCHAT Ph., *Le Tribunal des XXII au XVIII^e siècle*, Courtrai, 1986.

BOUVY 1988 = BOUVY COUPERY DE SAINT GEORGES T. et TROMP H., *Beaumont Obbicht. Des châteaux jumeaux de Renoz*, dans *Maisons d'hier et d'aujourd'hui*, n° 79, 1988/3, p. 56-85.

BRASSINNE 1948 = BRASSINNE J., *L'orfèvrerie civile liégeoise*, t. 1, Liège, 1948.

BRENNET-DECKERS 1981 = BRENNET-DECKERS L., *Le bijou à Liège aux XVII^e et XVIII^e siècles*, dans *BIAL*, t. 93, 1981, p. 5-150.

BREUER 1927 = BREUER J., *Une œuvre de jeunesse de Jean-Pierre Putman*, dans *CAPL*, t. 18, 1927, p. 49-53.

BREUER 1935 = BREUER J., *Les orfèvres du pays de Liège. Une Liste de Membres du Métier*, dans *BSBL*, t. 13, 1935.

CAPITAIN 1851 = CAPITAIN U., *Notice sur Hyacinthe Fabry*, Liège, 1851.

CAPITAIN 1852 = CAPITAIN U., *Aperçu historique sur la Franc-Maçonnerie à Liège avant 1830*, dans *BIAL*, t. 1, 1852, p. 406-436.

CAPITAIN 1868 = CAPITAIN U., *Documents et matériaux pour servir à l'histoire de la Société libre d'Émulation de Liège*, Liège, 1868.

COLLON-GEVAERT 1951 = COLLON-GEVAERT S., *Histoire des arts du métal en Belgique*, Bruxelles, 1951.

COLMAN 1966 = COLMAN P., *L'orfèvrerie religieuse liégeoise*, t. 1, Liège, 1966.

COLMAN 1991 = COLMAN P., *Le style rococo dans l'orfèvrerie en Belgique. Commencements et effacement*, dans *Rocaille. Rococo*, Bruxelles, 1991, (Études sur le XVIII^e siècle, t. 18), p. 121-130.

COLMAN 2008 = COLMAN P., *Léonard Jehotte (Herstal, 1772 – Maastricht, 1851)*, dans *Actes du colloque « Autour de Bayar/le Roy »*, J. Toussaint dir., Namur, 2008, p. 247-254.

COLMAN et LHOIST-COLMAN 2010 = COLMAN P. et LHOIST-COLMAN B., *Les Colsoul, bijoutiers et orfèvres liégeois de père en fils*, dans *BIAL*, t. 115, 2010-2011, p. 395-412.

Continuation 1783 = *Continuation du Recueil héréditaire*, Liège, 1783.

CREUSEN 2001 = CREUSEN A., *La sculpture*, dans Liège 2001 A, p. 347-354.

DE BUSSCHER 1873 = DE BUSSCHER E., *Dartois*, dans *Biographie nationale*, t. 4, 1873, col. 682-683.

DE FROIDCOURT 1954 = DE FROIDCOURT G., *Lettres autographes de Velbruck*, Liège, 1954.

DE SCHAETZEN 1976 = DE SCHAETZEN O. (avec le concours de P. Colman), *Orfèvreries liégeoises*, Anvers, 1976.

DE SCHAETZEN 1983 = DE SCHAETZEN O. (avec le concours de P. Colman), *Orfèvreries liégeoises. Deuxième recueil complémentaire*, Liège, 1983.

DE THEUX 1872 = DE THEUX DE MONTJARDIN J., *Le Chapitre de Saint-Lambert à Liège*, t. 4, Bruxelles, 1872.

D'HENOUL 1810 = D'HENOUL J. B., *Lettre à Monsieur de... sur l'exposition des tableaux, sculptures et autres objets des arts...*, Liège, 1810.

D'OUTREMONT 1990 = D'OUTREMONT Ch.-É., *Généalogie succincte de la Maison d'Oultremont*, Saint-Georges, 1990.

DUBOIS 2012 = DUBOIS S., DEMOULIN B. et KUPPER J.-L. *Les institutions publiques de la principauté de Liège (980-1794)*, t. 2, Bruxelles, 2012.

Exposition 1958 = Exposition de la Dinanderie d'Art ancien et moderne. Rapport de clôture, Dinant, 1958.

FORRER 1923 = FORRER L., *Biographical Dictionary of Medallists*, Londres, 1923.

GAIER 1996 = GAIER Cl., *Cinq siècles d'armurerie liégeoise*, Alleur, 1996.

GOBERT 1884 = GOBERT Th., *Les rues de Liège*, Liège, 1884.

GOBERT 1924 = GOBERT Th., *Liège à travers les âges*, Liège, 1924-1929.

GOBERT 1932 = GOBERT Th., *Les fabricants orfèvres liégeois à la fin du XVIII^e siècle*, dans *Leodium*, t. 25, 1932, p. 52-54.

GOBERT 1975 = GOBERT Th., *Liège à travers les âges*, réédition illustrée, Bruxelles, 1975-1978.

HARSIN 1927 = HARSIN P., *Velbruck, sa carrière politique et son élection à l'épiscopat liégeois*, dans *VW*, t. 7, 1926-1927, p. 87-95 et 119-129.

HARSIN 1964-1965 = HARSIN P., *L'élection du prince-évêque de Liège Charles d'Oultremont 1763-1764*, dans *AHL*, t. 8, n° 32, 1964-1965, p. 1-68.

HELBIG 1890 = HELBIG J., *La sculpture et les arts plastiques au pays de Liège et sur les bords de la Meuse*, Bruges, 1890.

HELBIG et BRASSINNE 1911 = HELBIG J. et BRASSINNE J., *L'art mosan*, t. 2, Liège, 1911.

HELBIG et GRANDJEAN 1872 = HELBIG H. et GRANDJEAN M., *Catalogue des collections léguées à la ville de Liège par Ulysse Capitaine*, t. 3, Liège, 1872.

IMMERZEEL 1843 = IMMERZEEL J., *De levens en werken der Hollandsche en vlaamsche kunstschilders, beeldhouwers*, Amsterdam, 1843 ss.

JOZIC 2010 = JOZIC D., *L'élection et l'avènement de Jean-Théodore de Bavière au trône de saint Lambert (1743-1744)*, dans *BIAL*, t. 114, 2010, p. 213-286.

JOZIC 2012 = JOZIC D., *Les premiers pas de Jean-Théodore de Bavière à la tête de la principauté de Liège (1744-1745)*, dans *BIAL*, t. 116, 2012, p. 65-184.

JUDSON 2000 = JUDSON J. R., *Rubens. The Passion of Christ*, Turnhout, 2000 (Corpus, VI).

LAHAYE 1921 = LAHAYE L., *Inventaire des chartes de la collégiale de Saint-Jean l'Évangéliste à Liège*, Liège, 1921.

LECONTE 1932 = LECONTE L., *Les événements militaires et les troupes de la Révolution liégeoise*, dans *BIAL*, t. 56, 1932, p. 5-410.

LEMEUNIER 2005 = LEMEUNIER A., *Les Nalinne et l'art du cuivre*, dans Namur 2005, p. 225-236.

LHOIST-COLMAN 1994 = LHOIST-COLMAN B., *Les Dupont, orfèvres à Liège de 1690 à 1819*, dans *BIAL*, t. 106, 1994, p. 165-218.

LHOIST-COLMAN 2001 = LHOIST-COLMAN B., *Le Bureau liégeois de la garantie des matières d'or et d'argent (1798-1814)*, dans *BIAL*, t. 112, 2001-2002, p. 291-333.

Liber memorialis 1936 = *Liber memorialis. L'Université de Liège de 1867 à 1935*, Liège, 1936.

MALHERBE 1877 = MALHERBE R., *Société libre d'Émulation. Liber memorialis*, Liège, 1879.

MARCHAL 1877 = MARCHAL E., *Mémoire sur la sculpture aux Pays-Bas pendant les XVII^e et XVIII^e siècles*, Bruxelles, 1877.

MARCHAL 1895 = MARCHAL E., *La sculpture et les chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie belges*, Bruxelles, 1895.

Mémorial 1884 = *Mémorial de la ville de Liège. Continuation du recueil de Loyens*, Liège, 1884.

MICHA 1909 = MICHA A., *Les maîtres tombiers, sculpteurs et statuaires liégeois*, Liège, 1909.

NAGLER 1835 = NAGLER G. K., *Allgemeines Künstler Lexicon*, Munich, 1835 ss.

PAVARD 1905 = PAVARD C., *Biographie des Liégeois illustres*, Liège, 1905.

PEREMANS 1972 = PEREMANS N., *Une bibliothèque : reflet d'une culture et d'une personnalité*, dans *BLAL*, t. 84, 1972, p. 87-106.

PHILIPPE 1958 = PHILIPPE J., *Sculpteurs et ornemanistes de l'ancien pays de Liège*, Liège, 1958.

PINCHART 1874 = PINCHART A., *Histoire de la dinanderie et de la sculpture de métal en Belgique*, dans *BCRAA*, t. 13, 1874, p. 308-365 et 482-534 ; t. 14, 1875, p. 97-114.

PIOT 1883 = PIOT Ch., *Rapport à Mr. Le Ministre de l'Intérieur sur les Tableaux enlevés à la Belgique en 1794 et restitués en 1815*, Bruxelles, 1883. Reprint 1996.

PIRON 1964-1965 = PIRON M., *L'élection du prince-évêque de Liège Charles d'Oultremont dans la littérature dialectale*, dans *AHL*, t. 8, n° 32, 1964-1965, p. 95-117.

PIRON 2003 = PIRON P., *Dictionnaire des artistes plasticiens de Belgique des XIX^e et XX^e siècles*, Ohain, 2003, t. 1, p. 290.

PONCELET 1888 = PONCELET Éd., *Documents inédits sur quelques artistes liégeois*, dans *BSBL*, t. 4, 1888-1889, p. 264-297.

PONCELET 1892 = PONCELET Éd., *Documents inédits sur quelques artistes liégeois (suite)*, dans *BSBL*, t. 5, 1892-1895, p. 105-163.

PONCELET 1923 = PONCELET Éd., *Sceaux des villes...*, Liège, 1923.

POSWICK 1893 = POSWICK Eug., *Histoire des troupes liégeoises pendant le XVIII^e siècle*, Liège, 1893.

PURAYE 1941 A = PURAYE J., *Jacques Dartois, orfèvre liégeois*, dans *RBA*, t. 11, 1941, p. 157-178.

PURAYE 1941 B = PURAYE J., *La tombe de Jacques Dartois*, dans *CAPL*, t. 32, 1941, p. 11-16.

PURAYE 1967 = PURAYE J., *Le fusil de Bonaparte*, dans *LVL*, mai 1967, p. 3-13.

Rapport 1887 = *Rapport présenté à l'Institut archéologique liégeois sur les travaux de la Société, 1865-1887*, Liège, s. d.

RENIER 1873 = RENIER J. S., *Catalogue des dessins d'artistes liégeois...*, Verviers, 1873.

RENIER 1893 = RENIER J. S., *Inventaire des objets d'art...*, Liège, 1893.

ROSENBERG 1928 = ROSENBERG M., *Der Goldschmiedemarkzeichen*, 3^e éd., t. 4, Berlin, 1928.

ROUHART-CHABOT 1970 = ROUHART-CHABOT J., *Les orfèvres Dartois et leur famille à Liège*, dans *BSAH*. t. 50, 1970, p. 15-53.

ROUSSEAU 1874 = ROUSSEAU J., *La sculpture flamande et wallonne du XI^e au XIX^e siècle*, dans *BCRAA*, t. 13, 1874, p. 124-140 ; t. 14, 1875, p. 331-345 ; t. 15, 1876, p. 176-195 ; t. 16, 1877, p. 19-67.

Saur 1992 = *Saur Allgemeines Künstlerlexikon*, depuis 1992.

SERVAIS 1914 = SERVAIS J., *Bas-relief en bronze repoussé et ciselé, œuvre de l'artiste liégeois Jacques Dartois*, dans *CAPL*, 1914, p. 75-78.

STAROBINSKI 1964 = STAROBINSKI J., *L'invention de la liberté*, Genève, 1964.

Tableau 5834 = *Tableau des FF. qui composent les R. L. de St Jean, sous le titre distinctif de la Parfaite Intelligence*, Liège, 5834.

TERME 1905 = TERME G., *L'art ancien au pays de Liège. Album*, 2^e série, Liège, 1905.

THIEME-BECKER 1907 = *Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler von der Antike bis zur Gegenwart*, Thieme et Becker éd., depuis 1907.

THOMA 2000 = THOMA P., *Dartois*, dans *Saur*, t. 24, 2000, p. 311-312.

YANS 1964 = YANS M., *Note sur les rapports des comtes d'Oultremont et des orfèvres Dartois*, dans *CAPL*, t. 55, 1964, p. 99-107.

RAPPORT TECHNIQUE SUR TROIS ŒUVRES DES MUSÉES DE LA VILLE DE LIÈGE

Scène de la Révolution

Ce relief a été réalisé selon la technique du repoussé direct. Après mise en place de la composition par le tracé, la plaque de cuivre est emboutie par le revers, puis les détails sont repris par ciselure à l'avers. Le travail s'effectue donc sur les deux faces de manière concomitante, à froid. Les personnages situés à l'arrière-plan sont quant à eux simplement tracés au burin et ombrés par un réseau plus ou moins dense de fines rayures. Le tracé de mise en place est encore perceptible par endroits. La tridimensionnalité est donnée par les variations d'épaisseur du repoussé, allant de quelques millimètres jusqu'à un peu plus de 5 cm, mais également par les jeux d'ombre et de lumière créés par la ciselure. Dans les vêtements, les zones destinées à recevoir les rehauts de lumière, telles les épaules, ont reçu une finition polie, tandis que les effets d'ombrage sont créés par un réseau de fines et courtes rayures délicatement disposées, de densité et d'orientation variables. Ces variations dans l'amati s'observent dans les visages, dont seules les parties bien visibles ont été polies, tandis que les zones situées dans l'ombre ont été laissées en l'état. Elles se retrouvent dans l'architecture à l'arrière-plan, où le réseau des rayures est relativement dense. Dans le bâtiment situé sur la gauche, des rayures régulières évoquent les tracés à la roulette que l'on rencontre en gravure dans la technique de la manière noire.

Quelques percements déparent la plaque, ce qui n'est pas sans surprendre de la part d'un artiste capable d'une telle qualité de ciselure. Dartois ne l'a pas exposée à une chaleur suffisante pour lui rendre la malléabilité que l'écrouissage lui avait fait perdre. La structure cristalline du cuivre s'est rompue.

Certains d'entre eux ont été réparés selon deux techniques différentes, très certainement liées à autant de restaurations. Pour l'une d'elles, on a utilisé une matière rouge granuleuse malléable au doigt lors de sa mise en œuvre : des empreintes digitales sont visibles à la surface. Pour l'autre, de petites lames de cuivre ont été soudées, vraisemblablement à l'étain.

Le jeu d'ombre et de lumière s'est accentué au fil du temps par l'accumulation de saletés au sein des fines rayures. Il convient de ne pas en enlever toute trace, de façon à respecter cette apparence.

Portraits de Jean-Melchior Dartois et Marie-Jeanne Malherbe

Le portrait du père de l'artiste est marqué au revers par des plis de tissu et par une trame de toile. À la jonction entre le relief et le fond, on observait des taches et petits trous noirs, signe d'un problème d'évaporation du mercure lors de la dorure, soit que le bronze ait été mal dégraissé, soit que la température ait été insuffisamment élevée. Ces taches ne représentent aucune menace de dégradation. La restauration n'a pas pu les éliminer. Une retouche à l'or au pinceau les a fait disparaître.

Le portrait féminin, en bronze comme l'autre, est assemblé avec la plaque de fond, en cuivre, elle, par deux petits tenons attenants au portrait. La dorure a été appliquée avec parcimonie : elle ne s'étend pas à la partie de la plaque apparue au démontage. Celui-ci a mis au jour des inscriptions tracées à la diable (fig. 18). Des taches noires maculaient la surface de la dorure. Elles n'étaient pas la conséquence d'un défaut de mise en œuvre, mais bien de simples dépôts de saletés incrustés qui n'ont pas généré d'altération.

Corinne VAN HAUWERMEIREN
Restauratrice aux musées de Liège

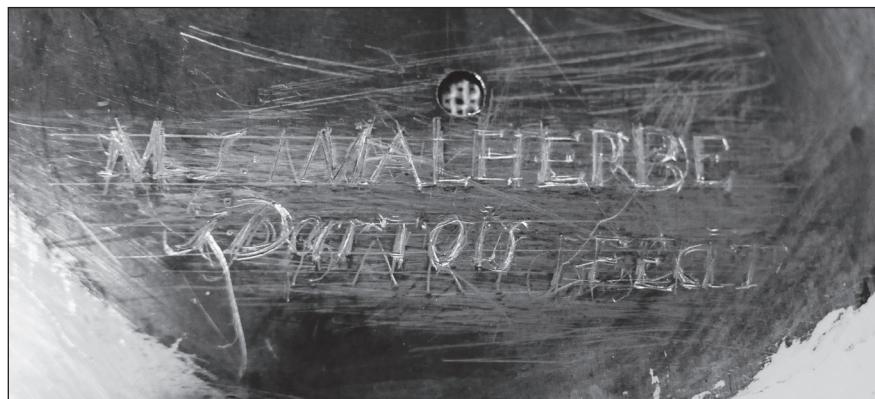


Fig. 18 – Inscriptions au dos du portrait en médaillon de Marie-Jeanne Malherbe.
Liège, Grand Curtius, département des Arts décoratifs, inv. 23/2b.

© Ville de Liège – Grand Curtius.

TABLE DES MATIÈRES

FORTUNE CRITIQUE.....	193
LA VIE.....	197
L'ŒUVRE	207
ORFÈVRERIE.....	207
Le problème des poinçons	207
Ouvrages.....	210
<i>Deux paires de chandeliers d'autel</i>	210
<i>Calice.....</i>	210
<i>Paire d'encensoirs et navette.....</i>	212
<i>Cafetière.....</i>	212
<i>Trophée de fleurs.....</i>	214
<i>Ornements d'un fusil offert à Bonaparte</i>	216
<i>Boîte de poche.....</i>	218
DINANDERIE	218
Reliefs à sujets historiques	218
<i>L'Éloge de la Paix de Fexhe.....</i>	219
<i>Scène de la Révolution.....</i>	223
Reliefs à sujets religieux	225
<i>Le Christ en croix.....</i>	225
<i>Moïse et le serpent d'airain.....</i>	226
<i>L'obole de la veuve</i>	229
<i>La Vierge au pied de la croix</i>	230
Reliefs à sujets mythologiques	230
<i>Jupiter et Junon et Hercule et Omphale</i>	230
<i>Vénus et Adonis.....</i>	231
Portraits en médaillon	234
<i>Jean-Melchior Dartois.....</i>	234
<i>Marie-Jeanne Malherbe, future épouse de Jacques Dartois</i>	235
<i>Jean d'Oultremont</i>	238
<i>Wolf-Maximilien de Buchwald.....</i>	238
Les bronzes de la pendule Fabry.....	240
APPRÉCIATION D'ENSEMBLE.....	241
TROIS PLAQUETTES EN PLOMB.....	243

CATALOGUE.....	244
ŒUVRES DONT L'ATTRIBUTION EST CONFORTÉE PAR LA CRITIQUE.....	244
Musées.....	244
<i>BAL (Musée des Beaux-Arts de Liège)</i>	244
<i>Collections artistiques de l'Université de Liège.....</i>	245
<i>Grand Curtius à Liège.....</i>	246
<i>Musée de la Chasse et de la Nature à Paris</i>	247
Trésors d'églises	247
<i>Église Saint-Jean l'Évangéliste à Liège</i>	247
<i>Église Saint-Nicolas à Liège.....</i>	248
<i>Trésor de la cathédrale Saint-Paul à Liège.....</i>	248
Collections particulières	248
<i>Mme X***</i>	248
<i>M. V***</i>	249
<i>Famille X***</i>	249
<i>Indéterminées.....</i>	249
ŒUVRES DONT L'ATTRIBUTION EST MISE À MAL PAR LA CRITIQUE.....	250
Musées.....	250
<i>Grand Curtius à Liège</i>	250
<i>Musée de la Vie wallonne à Liège</i>	250
Collection particulière	250
BIBLIOGRAPHIE	251
RAPPORT TECHNIQUE SUR TROIS ŒUVRES DES MUSÉES DE LA VILLE DE LIÈGE.....	258
<i>Scène de la Révolution.....</i>	258
<i>Portraits de Jean-Melchior Dartois et Marie-Jeanne Malherbe.....</i>	259

REGARD CRITIQUE SUR DES BRIQUES

par Pierre COLMAN¹

Liège est « une ville laide et brutale », écrit Graham Greene dans l'un de ses romans. Plutôt que de jeter le livre au feu, efforçons-nous de tirer bénéfice d'un choc passablement désagréable. La laideur est omniprésente, ou peu s'en faut, dans notre chère « Cité ardente », reconnaissions-le. Les briques encrassées y sont pour beaucoup.

La brique est choyée à Liège comme dans d'innombrables autres villes, voisines ou non, dès le XVI^e siècle, sinon plus tôt encore. Elle cesse de l'être au cours de la seconde moitié du XVIII^e, quand le rococo est balayé par l'implacable évolution des goûts. Le contraste pimpant qu'elle fait avec la pierre naturelle suscite alors la répugnance. *There is something disagreeable in the transition from red brick to stone*, opine Isaac Ware dans l'ouvrage qu'il publie à Londres en 1756, *A complete Body of Architecture*².

En 1785, le château de Seraing est peint en jaune nankin, une annonce parue dans la *Gazette de Liège* du 29 juillet le fait savoir : « une infinité de personnes » ont, clame-t-elle, « le désir de décorer leurs bâtimens dans le même goût ». Tournant décisif : jusqu'alors traitée avec amour et compétence, la brique devient objet de mépris.

L'hôtel de ville de Liège sera de même « badigeonné... de jaune-pâle », mais bien plus tard : en 1835. « Aujourd'hui, tout est noir » lit-on dans un ouvrage publié moins de dix ans auparavant³. Le jaune survivra jusqu'en 1894, alors que dès 1852, le choix est jugé déplorable⁴. C'est que le culte du blanc s'est alors imposé en maître.

¹ L'article que voici sauve de l'oubli une communication présentée au Congrès de la Fédération des Cercles d'archéologie et d'histoire (11^e section) en 2012. S'il n'a pas été publié dans les Actes, c'est parce que son illustration devait être impérativement en couleurs, ce qui n'était pas acquis, étant subordonné à l'obtention d'un subside non garanti. Adresse de l'auteur : pcolman@ulg.ac.be.

² *Dictionary of Art*, t. 4, 1996, p. 786, col. 2.

³ *L'Hermite en Belgique*, t. 1, Bruxelles, 1827, p. 231 ; nul n'est plus porté que l'auteur anonyme à voir tout en noir.

⁴ F. HÉNAUX, *Notice sur l'Hôtel-de-Ville de Liège*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. 1, 1852, p. 332.- Th. GOBERT, *Les rues de Liège*, t. 2, Liège, 1891, p. 55.- Th. GOBERT, *Liège à travers les âges*, t. 6, Bruxelles, 1976, p. 160 (« affreuse teinte uniforme »).

La blancheur typique du néo-palladianisme qui a fleuri au XVIII^e siècle en Angleterre a étendu son emprise sur le continent avec le retour à l’Antique. À l’instar de tant d’autres cités, celle qui se qualifie d’ardente est devenue une ville blanche, et tout spécialement dans les nouveaux quartiers qui ont relié aux anciens, comme un feu de brousse, la gare des Guillemins et celle de Longdoz.

La place de Bronckart en reste un précieux témoin, grâce à un classement de caractère précurseur⁵. L’harmonie a régné aussi dans les parages immédiats de l’église Sainte-Véronique toute proche. Il n’en reste rien. Il n’en subsiste que des épaves au boulevard d’Avroy, festival de cacophonie, quelque peu masquée par les vénérables platanes. Son carrefour avec la rue du Jardin Botanique a été une fête pour les yeux ; ce temps n’est plus.

Les murs de briques rouges s’habillent de blanc dans les châteaux du voisinage aussi. Ainsi à Aigremont, très probablement vers 1840⁶, ainsi à Warfusée, sans doute un peu plus tôt⁷.

Il ne s’agit plus de badigeons, mais bien d’enduits soigneusement lissés qui cachent complètement l’appareil sous-jacent⁸. Ils demandent beaucoup de matière, ce qui pousse à la hausse le coût au départ. Si le bâtisseur y consent, c’est qu’il compte faire de belles économies sur les frais d’entretien.

« Il y a peu de temps, on reconnaissait fréquemment que toute nouveauté nous était importée de Bruxelles » écrivait Aristide Cralle en 1856⁹. La capitale du royaume frais émoulu dont dépendait désormais la ci-devant capitale de la principauté mise à mort s’était résolument inscrite dans le mouvement dès l’époque faste de Charles de Lorraine¹⁰.

⁵ C'est un îlot d'harmonie intacte, ou presque : P. COLMAN, *12, place de Bronckart*, dans *Chroniques d'archéologie et d'histoire du pays de Liège*, t. 2, n° 4, 2003, p. 48. « On en est vite revenu de cet amour excessif de l'uniformité, et l'effet peu pittoresque de cette place a été une leçon » écrit Théodore Gobert (*Liège à travers les âges*, t. 3, Bruxelles, 1976, p. 499), infaillible juge à ses propres yeux. Dans les faits, le souci d'éviter l'uniformité a conduit à varier subtilement l'ornementation.

⁶ P. COLMAN et B. LHOIST-COLMAN, *Le château d'Aigremont. I. Construction, aménagement et remaniements*, dans *Bulletin de la Commission royale des Monuments et des Sites*, t. 5, 1975-1976, p. 138.

⁷ P. COLMAN, *Le château de Warfusée*, dans *Le Patrimoine exceptionnel de Wallonie*, Namur, 2004, p. 389.

⁸ P. COLMAN, *Briques et badigeons. L'art de « porjeter » et de « fotriquer » au pays de Liège*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. 117, 2013, p. 149-165.

⁹ *Revue des monuments de la ville de Liège*, Liège, 1856, p. 136. Voir aussi p. 93 (Saint-Jean paraît « bâti en craie » en raison d'un badigeon « blafard »).

Bruges a porté au XIX^e siècle un surnom qui n'est pas sans surprendre de nos jours : *de witte stad*. Mais elle s'est mise à brûler ce qu'elle avait adoré¹¹. Le jeu du balancier a derechef son origine en Angleterre. Le *Gothic revival*, rejet de la philosophie des « Lumières » et résurrection du sentiment religieux, lié au retour au Moyen Âge et aux traditions nationales, avait cloué la blancheur au pilori. Par ailleurs, « l'authenticité » des matériaux va devenir une obsession, si bien que tout revêtement va faire figure de péché criminel. Il y a des relents de fanatisme dans l'incitation au « dérochage ».

LA RAGE « DÉROCHATOIRE »

Liège va docilement virer du blanc au rouge. Un rouge promis à vieillir mal. La surface des briques mises à nu est en effet pleine de trous et de fissures. C'est idéal pour l'adhérence du badigeon ou de l'enduit. C'est « idéal » pour l'enrassement.

À l'heure qu'il est, des façades écorchées voisinent un peu partout avec des façades bien conservées, côte à côte. Rue de l'Université, près de l'une des entrées du passage Lemonnier, une façade a été dénaturée par strates : le rez-de-chaussée a été « commercialisé » (avec une retenue digne d'éloges), le premier étage a été privé de son enduit, le deuxième et le troisième sont restés dans l'état premier, abstraction faite des effets du temps (fig. 1). Rue Cathédrale, au coin de la rue Sainte-Aldegonde, tout près du chevet de l'église Saint-Denis, monument classé, un enlaidissement particulièrement lamentable menace de s'aggraver (fig. 2). Divers bâtiments de grande taille ont été divisés, le plus souvent à l'occasion d'un partage entre héritiers, et chacune des parties a suivi son destin ; ainsi au quai de la Goffe, rue des Mineurs, rue Eugène Ysaye (fig. 3).

¹⁰ Encore que la capitale n'ait certes pas échappé à la « rage dérochatoire », jamais la place Royale n'a laissé voir ses briques. Les avancées récentes forcent l'admiration. Voir *Le patrimoine et ses métiers*, Bruxelles, 2001, et spécialement la contribution de Bénédicte Del Marmol, « Revêtements, enduits et couleurs des façades bruxelloises », p. 51-66.- Th. SYMONS et J. HOUSSIAU, *Le temps est aux couleurs, esquisse de l'histoire chromatique de Bruxelles*, Bruxelles, 2006.- Chr. LOIR, *Bruxelles néo-classique. Mutation d'un espace urbain, 1775-1840*, Bruxelles, 2009.- Pierre & C°, Bruxelles, 2010.

¹¹ L. DE VLEIGHER, *Les maisons de Bruges*, Liège et Tielt, 1975, p. XXVII-XXVIII. Alors que le parti libéral ne jurait que par l'enduit blanc, le parti catholique encensait la vieille brique, assurait de fort plausible manière une guide de l'exposition consacrée à l'architecte Louis Dela Censerie.



Fig. 1 – Rue de l'Université, 14-16. © P. Colman.



Fig. 2 – Rue Cathédrale, 56. © P. Colman.



Fig. 3 – Rue Eugène Ysaÿe, 1-5. © P. Colman.

Vers la fin du XIX^e siècle, à Liège comme partout en Occident¹², le fer s’impose pour les ossatures, les briques pour les parements. Des briques qui se font belles, lisses et régulières, permettant des joints minces comme jamais. Les briquetiers étaient des artisans depuis la nuit des temps ; ils sont devenus des industriels. Ils s’ingénient à perfectionner leur production. Ils offrent des briques de différentes couleurs, car la mode est revenue à la polychromie. C’est avec une allégresse renouvelée que sont arrachés les enduits blancs, de moins en moins blancs au fil des ans, faut-il le dire.

¹² Figure de proue du modernisme à la liégeoise, Paul Jaspar est par ailleurs entiché d’architecture traditionnelle : S. CHARLIER (dir.), *Paul Jaspar Architecte. 1859-1945*, Liège, 2009.

Les murs de briques ainsi « dérochés » ont encore longtemps été « porjetés », mais non plus « fotriqués ». Dans le meilleur des cas, les joints sont refaits avec du ciment coloré et soulignés par des joints rubanés blancs faits de chaux. Il en va de même pour les constructions nouvelles faites de briques de réemploi, sans doute triées une par une. Les deux cas s'observent dans les cours intérieures des bâtiments centraux de l'Université.

Trop souvent, et de plus en plus souvent, les joints sont refaits avec du ciment ordinaire, grisâtre. Ils dessinent une résille sans finesse du plus fâcheux effet. Force maisons bourgeoises, sans excepter les plus orgueilleuses, ont pris ainsi un air de famille avec les bâties les moins soignées. Un pan de mur dans la cour de la salle académique est déshonoré de cette façon ; c'est un exemple parmi des centaines d'autres.

Le raz-de-marée du béton armé met bientôt un terme au second règne de la brique. Dans les buildings qui poussent comme des champignons, elle se voit généralement reléguée sur les flancs et à l'arrière¹³.

RÉACTIONS

Les processus destructeurs ont la vertu d'engendrer des réactions protectrices. Les défenseurs du patrimoine bâti se sont mis à protester contre l'arrachage des enduits. Ils ont de moins en moins supporté de voir raser ou défigurer jour après jour tant de bâties anciennes dignes d'intérêt sans être des monuments de première importance, seuls à bénéficier de la vigilance de leurs prédecesseurs.

À Liège, le premier à en juger sainement fut Camille Bourgault. Dès 1920, il contredit Florent Pholien de pertinente manière. Mais neuf ans plus tard, il s'abstient de prendre à partie René Lesuisse, partisan obtus

¹³ Et les flancs vont rester souvent visibles de bien outrageante façon, une fois la fièvre retombée. Ne faudrait-il pas orner de « fresques » ceux du quai Saint-Léonard, qui crient vengeance ? Pour peu que la publicité s'en mêle, sous contrôle sévère, bien entendu, de l'argent pourrait rentrer dans les caisses de la Ville. Une réalisation de cette sorte s'expose aux regards depuis la place d'Italie. Une autre, limitée au cabanon d'ascenseur, est visible (fort peu) de la place du 20 Août. Le *street art* s'épanouit depuis dix ans grâce à *Paliss'Art*, sur les pignons de maisons bourgeoises surtout. Puisse l'ambition monter plus haut ! Mais ceci est une autre histoire.

du décapage¹⁴. Il a cédé au découragement, la chose est claire autant que regrettable. Le maintien et même la recréation des enduits ne seront prônés avec la vigueur requise que vers la fin du XX^e siècle. Deux disparus ont été en tête du combat : André Lambert a tenacement attaché le grelot ; Jacques Folville s'est démené comme un beau diable dans ses fonctions de membre spécialiste de la Commission royale des monuments, sites et fouilles, non sans céder souvent à l'exaspération¹⁵. Paul Hautecler a stigmatisé avec fermeté, mais sans acrimonie aucune, les « briques tristes »¹⁶. Martine Marchal est entrée en lice¹⁷. Et moi aussi¹⁸.

Une impulsion décisive a été donnée en 1999 par la Déclaration de politique régionale complémentaire du Gouvernement wallon, soucieux d'embellir les centres urbains anciens. L'hôtel de ville de Liège a été repeint en rouge, l'accord s'étant fait, au terme d'une large discussion, sur la base des analyses de laboratoire menées par l'ISSEp. Divers autres bâtiments voisins ont été eux aussi ravalés.

Devant les rouges résolument vifs qui ont remplacé des rouges crasseux, les protestations n'ont pas manqué de fuser, dans un premier temps. La saleté, baptisée « patine », ne manque jamais de partisans. Cependant, de nombreux particuliers ont été séduits. Un peu partout, des façades ont été rhabillées de rouge. Or, elles voulaient pour la plupart de l'enveloppe blanche.

Un « lifting » tout spécialement perturbateur a été opéré dans une rue qui garde encore de nombreuses façades en bon état de conservation, la rue Fabry. La dénaturation peut être qualifiée de radicale¹⁹. Tout qui tient l'irrespect pour une vertu ne manquera pas de s'en délecter. L'effet d'entraînement n'en est que plus à craindre (fig. 4).

¹⁴ *Chronique archéologique du pays de Liège*, 1920, p. 30-31 et 52-53 ; 1921, p. 11-13 ; 1929, p. 68-69 ; voir aussi p. 10-14.

¹⁵ *Façades enduites ou peintes dans l'ancien Pays de Liège*, dans *Cahiers de l'urbanisme*, n° 59-60, juin 2006, p. 117-123. Son attention s'est portée davantage sur les décors intérieurs : *Histoire de l'art : quelques réponses du laboratoire. Miettes et grains de sable*, dans *Art&Fact. Revue des historiens de l'art, des archéologues, des musicologues et des orientalistes de l'Université de Liège*, t. 15, 1996, p. 240-243. - *Les peintres décorateurs, habitudes et tradition depuis le XVIII^e siècle*, dans *Chronique de la Société royale Le Vieux-Liège*, t. 5, n° 329 bis-330, 2006, p. 359-368.

¹⁶ *Promenade dans la ville de Liège*, dans *Cahiers de l'urbanisme*, n° 59-60, juin 2006, p. 124-127.

¹⁷ *Façades et couleurs à Liège et ailleurs*, dans *Chroniques d'archéologie et d'histoire du pays de Liège*, t. 2, n° 7-8, 2004, p. 79-82.

¹⁸ *Façades liégeoises propres à affûter le regard*, dans *Chroniques d'archéologie et d'histoire du pays de Liège*, t. 2, n° 4, 2003, p. 47-48 ; *12, place de Bronckart*, *ibidem*, p. 48 ; *Menace précise d'enlaidissement au cœur de Liège*, *ibidem*, n° 7-8, 2004, p. 78-79.

¹⁹ Elle fait penser au sarcastique *Mutat quadrata rotundis*, voire à l'horrible roman de H. G. Wells, *L'île du Dr Moreau*. De fil en aiguille, ronchonne un Alceste, on va repeindre en vert pomme *La Maison bleue* de Marc Chagall.



Fig. 4 – Rue Fabry, 25. © P. Colman.

Il est devenu urgent de donner de bons modèles de recréation d'enduits blancs. La Maison de l'Habitat est un signal fort, auquel fait écho dans la discréption la moitié d'une maison rue du Pont. Plus fort encore serait celui que pourraient livrer les hôtels de maître sis boulevard Piercot qui ont été classés le 3 mai 1993²⁰, parfaits exemples d'architecture bourgeoise au temps où notre ville affichait une prospérité insolente (fig. 5). L'un d'entre eux est paré de pierre blanche, très probablement du grès de Gobertange. Les autres devraient s'habiller d'enduit blanc comme à l'origine.

Quand la chance s'en mêle, deux façades contiguës arborent l'une le rouge et l'autre le blanc, comme pour acclamer les « Rouches ».

La société dans laquelle nous sommes immersés, pour le meilleur et pour le pire, donne au droit de propriété une valeur sacrée. Chacun est libre d'enlaidir son bien sans se soucier d'enlaidir du coup la rue, le quartier, la ville²¹. En matière d'urbanisme, l'individualisme est le terreau de la laideur, ce n'est que trop évident.

Le classement a vocation d'y mettre le holà. Mais s'il est perçu comme un préjudice, il reste sans effet. Il ne saurait d'ailleurs s'étendre à la totalité des façades non dénudées d'intérêt : ce serait ruineux.

D'un bout à l'autre du pays wallon s'est produite une salutaire prise de conscience. Rien n'en témoigne mieux que le n° 59-60 (juin 2006) des *Cahiers de l'urbanisme*, sous-titré « Lumière – couleur ». Les auteurs ne font pas mystère des incertitudes et des affrontements qu'ils ont vécus. Ils appellent avec ensemble à creuser le problème.

En 1993-1994, Namur avait bénéficié, à la requête du Ministère de la Région wallonne (Direction générale de l'aménagement du territoire, Division des monuments, sites et fouilles) d'une étude technique des façades anciennes, confiée à l'école d'Avignon, dont la réputation n'est plus à faire.

À Liège, le règlement communal du 4 novembre 1991 a été renouvelé le 24 octobre 2011. Un *Guide des bonnes pratiques pour embellir sa façade* a vu le jour. Il a le grand mérite de montrer par l'image à la fois ce qu'il

²⁰ *Chronique de la Société royale Le Vieux-Liège*, janvier-juin 2011, p. 17. La façade de celui qui est daté de 1867 est reproduite dans l'ouvrage d'Auguste Castermans, *Parallèle des maisons de Bruxelles et des principales villes de Belgique, construites depuis 1830*, 2^e série, Liège et Paris, s. d., n° 112 et 115. Le boulevard est encore le quai Cockerill. La porte de l'un des quatre vient de subir un triste sort : *Chronique de la Société royale Le Vieux-Liège*, t. 5, n° 352, avril-juin 2012, p. 110-111.

²¹ Évocation d'un procès contre un règlement communal jugé liberticide : H. A. CRALLE, *Revue des monuments de la ville de Liège*, Liège, 1856, p. 115-116.



Fig. 5 – Boulevard Piercot, 42-44. © P. Colman.

faut faire et ce qu'il ne faut pas faire²². À quand un inventaire fouillé des façades comme à Maastricht ?

Tout cela étant, je crois distinguer dans ma boule de cristal un avenir plein de promesses. Nous allons voir disparaître la brique écorchée comme nos proches aïeux ont vu disparaître la brique badigeonnée ou enduite. Nous ne nous contenterons pas de mettre un terme au massacre. Nous refuserons de redire *ne varietur* « De nombreux alignements de maisons néo-classiques ou éclectiques pourraient retrouver leur unité par le réenduisage de leurs façades malencontreusement décapées »²³ : non pas « pourraient », mais bien devraient, ou mieux encore doivent.

La priorité dont ont bénéficié, de façon tout à fait judicieuse, l'hôtel de ville et ses alentours devrait être accordée maintenant à la place

²² Deux regrets, cependant. La brochure n'est disponible ni à la Boutique urbaine, ni à la Maison de l'Habitat, mais seulement dans les services de l'Urbanisme, bien difficiles d'accès. Elle loue à tort le ravalement de la façade de la maison « A l'Aneau d'or », au n° 10 de la rue Donceel (cf. COLMAN, *Briques... o. c.*, p. 156 et fig. 1, au milieu).

²³ *Patrimoine architectural et territoires de Wallonie*. Liège, Sprimont, 2004, p. 105. « Néo-classiques » oui, « éclectiques » non.



Fig. 6 – Au coin de Féronstrée et de la place Saint-Barthélemy. © P. Colman.

Saint-Barthélemy, là où passent celles et ceux qui viennent s'émerveiller dans les salles du Grand Curtius et devant les fonts baptismaux « les plus beaux du monde » (fig. 6).

La brique se dégrade irrémédiablement si elle n'est pas protégée contre les intempéries. Sitôt qu'elle est détrempée, elle gaspille l'énergie au point de porter une part de responsabilité dans la dégradation du climat de la planète. Une fois saturée de crasse par la pollution, elle fait subrepticement baisser le moral et monter l'agressivité, tout en faisant fuir le touriste avide de lieux enchanteurs. Voilà qui va peser bien plus lourd que le souci de l'authenticité.

Œuvrons tous, sans jamais céder au découragement, à l'avènement d'une société animée de la ferme volonté de mettre son patrimoine architectural à l'abri du vandalisme, et, mieux encore, de prodiguer des soins diligents à toute *thing of beauty* présente dans l'espace public²⁴.

²⁴ Dominique Bossiroy, Françoise Boyy, Céline Bulté, Hilde De Clercq, Luc Engen, Soo Yang Geuzaine, Paul Hautecler, Martine Marchal, Daniel Marcolungo, Monique Merland, Nadine Reginster, Marie-Ange Remy-Closon, Francis Tourneur et Jean-Marc Zambon m'ont fait profiter de leurs connaissances et de leurs perplexités. Je ne saurais trop les remercier.

POST-SCRIPTUM

Des faits nouveaux sont à monter en épingle en manière d'addendum.

Pour l'heure, l'immeuble que montre la fig. 6 est caché sous des bâches ; puisse la restauration qui a été entreprise être exemplaire ! Celui que montre la fig. 2 vient d'être habillé d'un grillage métallique, l'enduit se détachant des murs ; puisse celle qui s'impose l'être aussi !

Celle qui vient de rajeunir le vaste immeuble sis au coin de la rue Pont d'Île et de la rue de l'Université ne l'est pas du tout : elle met sous les yeux de pauvres briques d'un rouge éteint, médiocres et maltraitées. Puisse la volonté de recréer l'enduit blanc sur le modèle de son vis-à-vis s'imposer un jour pas trop lointain !

Quant au traitement des façades de briques de Sainte-Agathe, l'ancien couvent des sépulchrines au Mont Saint-Martin, qui a été mis sur le pavois lors des dernières Journées du Patrimoine, il m'afflige au point de me réduire au silence, ou presque !

À PROPOS DE *LA FEMME AU CORSET ROUGE* ET DU SECOND SÉJOUR ITALIEN D'ADRIEN DE WITTE

par Gaëtane WARZÉE¹

LA FEMME AU CORSET ROUGE

LE COSTUME TRADITIONNEL

« Les femmes ont toutes leur corset extérieurement. C'est pas laid, cela fait vase. Il y en a de toutes les couleurs, seuls les rouges sont pour les femmes mariées. Pourquoi rouges ? En tout cas, on est prévenu comme tu vois et un homme prévenu en vaut deux ! »².

La lecture de ces lignes, extraites de l'abondante correspondance que le peintre Richard Heintz (Herstal, 1871 - Sy, 1928) échangea avec son ami Aristide Capelle lors de son voyage italien entre 1906 et 1912, nous fit venir à l'esprit l'image de *La femme au corset rouge* (Musée des Beaux-Arts, Liège – BAL), chef-d'œuvre d'Adrien de Witte (Liège, 1850-1935)³.

¹ Gaëtane Warzée, historienne de l'art attachée au Service public de Wallonie, gaetane.warzee@spw.wallonie.be.

² Lettre du 27 mai 1907 envoyée de Subiaco à Aristide Capelle, citée dans Jacques PARISSE, *Richard Heintz 1871-1929, l'Ardenne et l'Italie*, Sprimont, Pierre Mardaga, 2005, p. 96. Le même auteur avait déjà publié l'essentiel de la correspondance échangée entre les deux amis (875 lettres conservées au Musée de la Vie wallonne à Liège) dans *Richard Heintz ou les conditions de l'artiste*, s.l., Labor, 1982. Le passage sur le marché de l'art en 2004 des archives de Madeleine Orban, veuve du peintre, donna l'occasion de publier d'autres lettres totalement inédites. Le document que nous citons ici semble faire partie de ce second lot dont la localisation nous est à ce jour inconnue.

³ Ce texte publie la communication que nous avons donnée au Neuvième Congrès de l'Association des Cercles francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique, LVI^e Congrès de la Fédération des Cercles d'Archéologie et d'Histoire de Belgique, tenu à Liège du 23 au 26 août 2012. Cf. Gaëtane WARZÉE, À propos du « *Corset rouge* » et du séjour italien d'Adrien de Witte, dans Neuvième Congrès de l'Association des Cercles francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique, LVI^e Congrès de la Fédération des Cercles d'Archéologie et d'Histoire de Belgique, Actes, I, Liège, 2012, p. 175. Nous remercions Monique Merland d'avoir accepté la publication de cette conférence dans le *BIAL*. Merci aussi à Guido Hossey pour sa relecture éclairée et amicale.

L'œuvre avait été exécutée plus d'un quart de siècle auparavant, en 1880 très exactement, durant le séjour romain de l'artiste, lauréat de la Bourse Darchis de 1879 à 1884.

En Italie au XIX^e siècle, les femmes du peuple portent un corset lacé par-dessus leur chemise. Sa couleur indique leur statut. Ainsi, le rouge est réservé aux femmes mariées. Les représentations de ces Italiennes vêtues du costume traditionnel sont très prisées par les artistes toutes disciplines confondues, et cela depuis le XVIII^e siècle. De manière plus générale, les figures pittoresques retiennent l'attention des touristes qui les décrivent dans leur récit et des peintres qui les dessinent dans leurs carnets. Un des exemples les plus illustres de la littérature est celui de Goethe qui s'y attarde dans son *Voyage en Italie*. En peinture, toutes les écoles étrangères les prennent pour modèle, y compris la nôtre lors du périple italien. Les types populaires de la Péninsule se retrouvent dans des scènes de genre, dans la peinture d'histoire et plus simplement dans des portraits de personnages hauts en couleurs. Les exemples sont légion⁴. Ainsi parmi tant d'autres, nous citerons *La jeunesse de Sixte Quint* (Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, Bruxelles), exécuté par Philippe Van Brée (Anvers, 1786 - Bruxelles, 1871) en 1832. Il donne à voir dans la veine romantique un épisode de la vie du futur pape qui se désaltère aux abords d'une fontaine par les soins de jolies paysannes pour certaines corsetées de rouge. Le peintre français, Alexandre Cabanel (Montpellier, 1823 - Paris, 1889) dans *La Chiarrucia* (Musée Fabre, Montpellier) en 1848 a immortalisé dans son costume traditionnel un des modèles favoris de l'Académie de France à Rome. Cette même institution avait à sa tête le peintre Ernest Hébert (Grenoble, 1817 - La Tronche, 1908), grand amateur de portraits pittoresques⁵ et dont l'épouse, Gabrielle⁶, photographe patentée, a laissé des clichés remarquables de ces mêmes paysannes du Latium et d'ailleurs.

L'originalité d'Adrien de Witte est de n'avoir retenu que le détail vestimentaire du fameux corset, véritablement sublimé en devenant le sujet principal de la composition.

⁴ Nous avons dû renoncer à illustrer ici les quelques comparaisons montrées lors de notre conférence en raison des tarifs de reproduction prohibitifs demandés par les musées concernés. Le lecteur pourra néanmoins consulter les bases de données suivantes : <http://www.opac-fabritius.be/> pour le tableau de Philippe Van Brée et <http://museefabre.montpellier-aggo.com/> pour l'œuvre d'Alexandre Cabanel.

⁵ Le Musée d'Orsay à Paris a présenté en 2009 une exposition significative en la matière intitulée *Italiennes modèles : Hébert et les paysans du Latium*.

⁶ Son travail a fait aussi l'objet d'une exposition du 26 mai 2012 au 2 janvier 2013 au Musée Hébert de La Tronche : *Italiens pittoresques, 1888-1893. Instantanés de Gabrielle Hébert*.

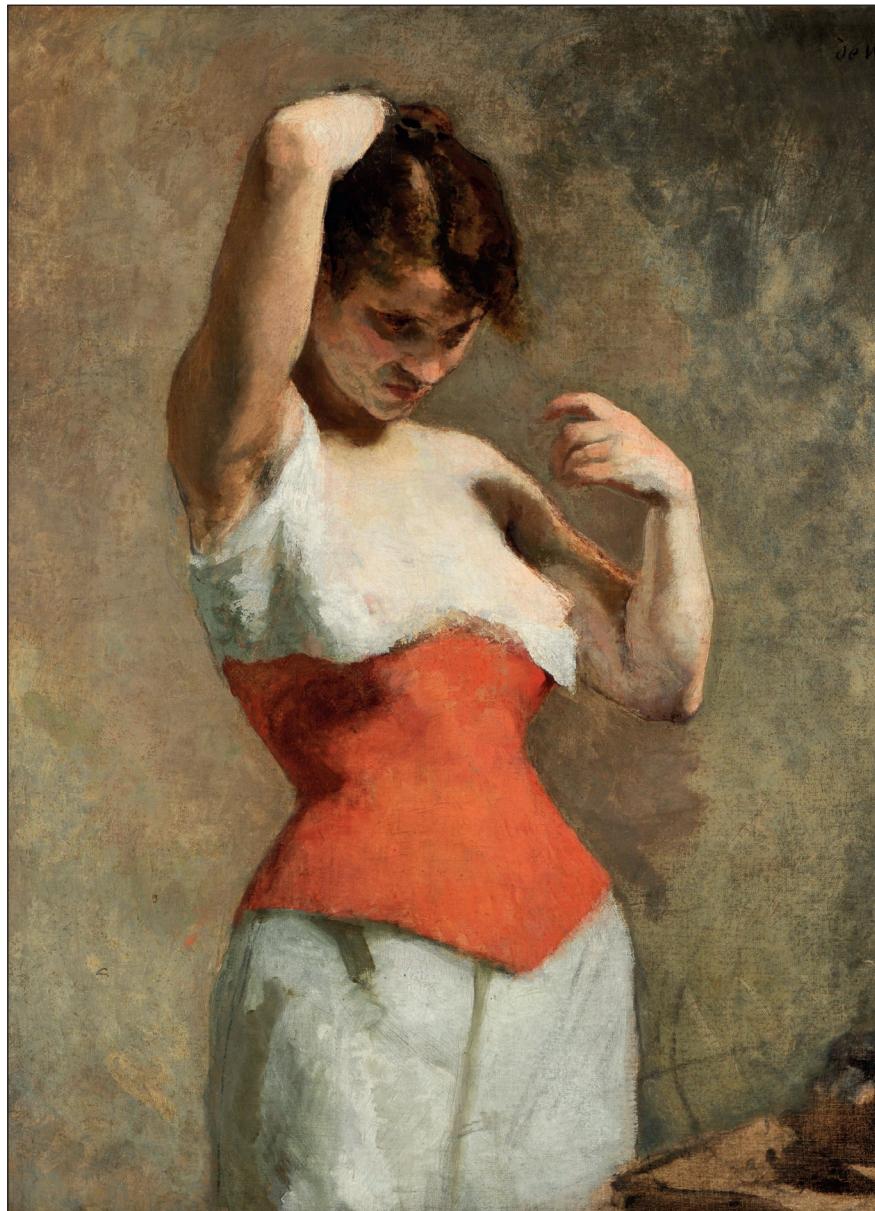


Fig. 1 – Adrien de Witte (Liège, 1850-1935), *La femme au corset rouge*,
1880, huile sur toile, 85 x 69 cm,
Liège, Musée des Beaux-Arts, inv. BA.WAL.05b.1921.731.
© Ville de Liège – BAL.

LE CHEF-D'ŒUVRE D'ADRIEN DE WITTE

Une jeune femme en sous-vêtements blancs, la taille enserrée dans un corset écarlate est occupée à se recoiffer (fig. 1-2). Le personnage saisi de trois quarts est traité sur un fond neutre et uniforme qui renforce l'impact visuel de la couleur rouge du sous-vêtement au centre de la composition. Le sujet est croqué sur le vif, non pas durant la traditionnelle séance de pose, mais dans un moment d'intimité dérobé à la fille qui se rajuste : levant les bras pour mettre de l'ordre à sa coiffure, elle révèle involontairement le galbe de sa poitrine jaillissant de la chemise et du corsage à peine relacé. L'artiste campe là une Italienne gainée de rouge, certes, mais traitée désormais dans la veine des femmes vaquant à leur toilette et autres scènes intimistes à la mode de son temps. Le tout est peint avec finesse et sensualité, sans vulgarité aucune.

Le côté instantané auquel s'ajoutent les jeux d'ombre et de lumière donnent au tableau un caractère impressionniste. Mais bien au-delà de toute appartenance à un mouvement stylistique, la simplicité même de la composition et l'économie de la palette suffisent à lui conférer le statut d'œuvre de tout premier ordre. Si Adrien de Witte est surtout réputé pour ses gravures, c'est méconnaître son œuvre peint dans lequel il se révèle un maître incontesté, à même de s'élever au niveau des plus grands. La petite histoire raconte que René Huyghe en personne, évoquant *La femme au corset rouge*, l'aurait déclarée digne de la production de Degas⁷.

LE MODÈLE DÉVOILÉ

Contre toute attente et de manière inespérée, l'identification de la jeune femme représentée a été chose aisée. La consultation d'un fonds d'archives au Musée de la Vie wallonne dans lequel sont conservées les notes manuscrites de Charles Delchevalerie, principal exégète du peintre, a permis de mettre un nom sur la femme au corset rouge⁸. Il apparaît en regard de la mention du tableau au moins à deux reprises. Le modèle s'appelait Luisa Giardini. Dans son mémoire de licence non publié

⁷ René Huyghe avait peut-être à l'esprit *La Femme debout et vue de face agrafant son corset* exécutée par Degas vers 1883, ainsi que deux pastels sur le même sujet datant de la même année, œuvres reproduites dans *Tout l'œuvre peint de Degas*, Paris, Flammarion, 1974, p. 126, n°s 880-881 et 882.

⁸ Musée de la Vie Wallonne à Liège, Centre de documentation, inv. 43655/M 57/BM.

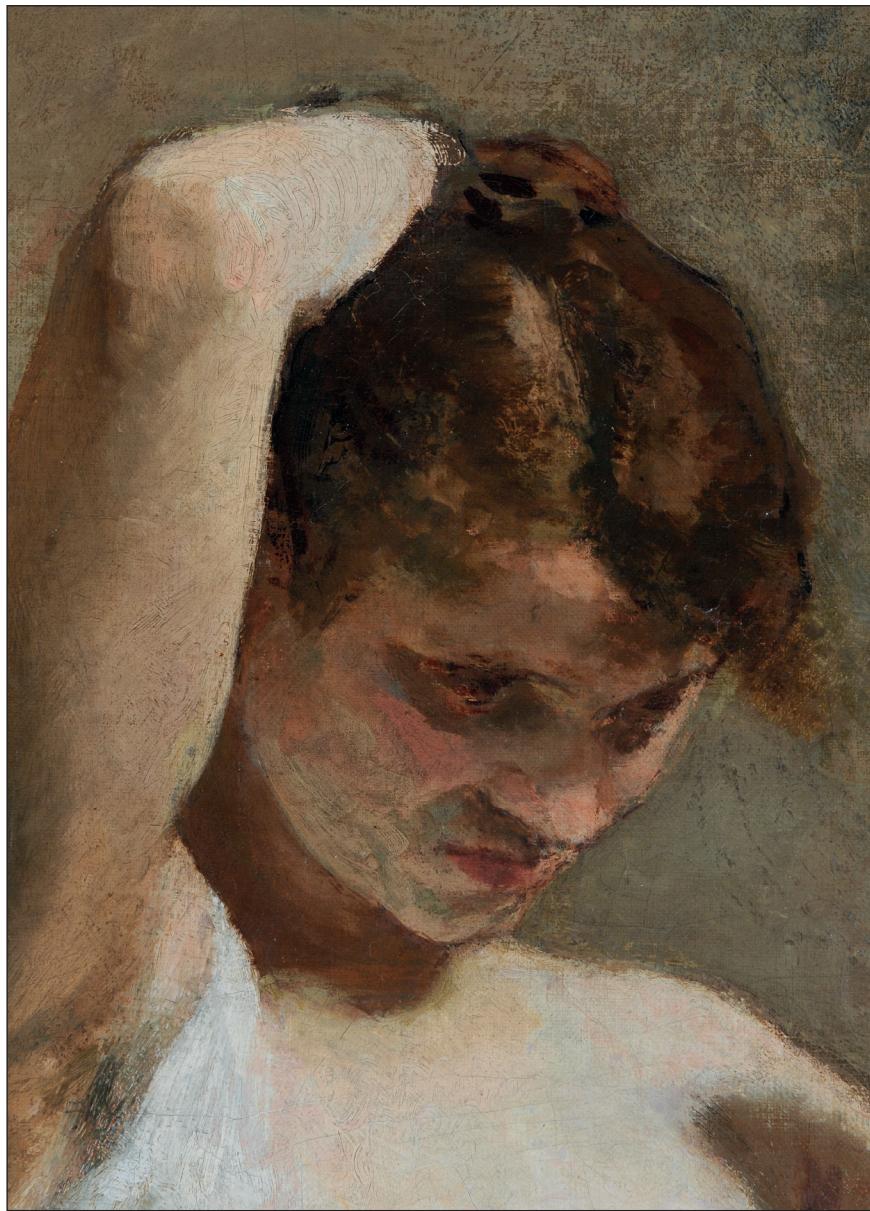


Fig. 2 – Adrien de Witte (Liège, 1850-1935), *La femme au corset rouge*, détail,
1880, huile sur toile, 85 x 69 cm,
Liège, Musée des Beaux-Arts, inv. BA.WAL.05b.1921.731.
© Ville de Liège – BAL.

consacré à l'artiste, Marie-France Bacquelaine⁹ l'avait déjà relevé et s'interrogeait sur les liens l'unissant au Maître liégeois¹⁰. Le témoignage de François Maréchal (Housse, 1861 - Liège, 1945), élève d'Adrien de Witte, séjournant lui aussi dans la Ville éternelle quelque vingt ans plus tard confirme que son maître avait une liaison avec un modèle qu'il aimait beaucoup : « une certaine Giovanni... ? [sic] » qui vivait « à Scarpia (?) [sic] »¹¹. Le peintre habitait avec elle, sa mère, ses frères et il « était comme de la famille », remettant régulièrement pour la communauté la somme de 125 francs que lui octroyait la Bourse Darchis mensuellement. Cette jeune femme se maria par la suite avec un peintre anglais et fit un bon mariage. Aucune mention de Luisa Giardini dans les faits relatés par François Maréchal qui n'est pas certain du prénom de la jeune femme, ni du lieu de son domicile. Néanmoins, il la sous-entend libre de tout engagement puisque, cette soi-disant Giovanni(na) convolera plus tard en justes noces. Or, la mise sommaire de Luisa Giardini dans le tableau qui nous occupe établit bien une chose : celle de son état civil. Le sous-vêtement écarlate, signe distinctif de sa condition, est là pour le rappeler. La femme au corset rouge, alias Luisa Giardini, n'est pas la maîtresse évoquée par François Maréchal.

Ce qui ne veut pas dire pour autant qu'Adrien de Witte et Luisa Giardini n'entretenaient pas une liaison sentimentale. On retrouve ses traits dans de nombreux dessins et esquisses. Le fait qu'elle ait un mari n'était pas une entrave à une relation extraconjugale. Adrien de Witte amant d'une femme mariée, ceci n'aurait rien de surprenant dans la Rome du XIX^e siècle, où les petites gens vivent dans une misère telle que même des mères de famille font commerce de leurs charmes pour pouvoir subvenir à leurs besoins. Néanmoins, si Luisa était un des modèles favoris du Liégeois, il en était d'autres dont on connaît aussi les prénoms : Agatha, Bethania, Angela, Antonia, Marietta...¹².

⁹ Marie-France BACQUELAINE, *Adrien de Witte, graveur et peintre, 1850-1935*, mémoire de licence en Histoire de l'Art et Archéologie dactylographié et non publié, Université de Liège, 1970-1971.

¹⁰ À l'inverse, Caroline Jamaer s'interroge sur l'identité de la femme au corset rouge mais est affirmative quant aux liens qui unissent Luisa à de Witte : « [...] peut-être s'agirait-il de Luisa Giardini, sa maîtresse romaine [...] », dans *Vers la modernité. Le XIX^e siècle au Pays de Liège*, catalogue de l'exposition, Liège, 2001, p. 324, notice 73.

¹¹ Musée de la Vie wallonne, *op. cit.*, document manuscrit relatant un entretien avec François Maréchal, le 20 décembre 1917.

¹² Il faut néanmoins relever que seul le nom de famille de Luisa est mentionné dans les notes de Delchevalerie, qui relate aussi qu'elle était la petite-fille d'un brigand... Cela porte à croire que de Witte connaissait cette jeune femme beaucoup mieux que les autres modèles.

Nous en profitons pour ouvrir ici une petite parenthèse sur la question des modèles disponibles dans la Ville éternelle à cette époque. Comme nous l'énoncions plus haut, le petit peuple italien vit dans un grand dénuement. Tout est bon pour gagner quelque argent. Aussi, les habitants des environs de Rome, durant les périodes de vaches maigres ou quand ils ne sont pas occupés aux travaux saisonniers, s'en vont tenter leur chance pour poser dans les ateliers de la capitale. On les trouve notamment au pied de la Trinità dei Monti sur la Piazza di Spagna, où enfants, jeunes filles, jeunes gens, vieillards, musiciens ambulants (les fameux *pifferari*) et autres figures pittoresques proposent leurs services. Mieux encore, le village d'Anticoli Corrado¹³ dans le Latium était réputé pour la beauté rustique de ses habitants et nombre de peintres n'hésitaient pas à se rendre sur place pour y trouver modèle et inspiration.

LES LOGEMENTS ET LES ATELIERS DU PEINTRE À ROME

LA VIA FELICE

Adrien de Witte, dès son arrivée à Rome, a partagé quelque temps, entre des allers et retours au pays natal, la demeure et l'atelier de son ami Léon Philippet (Liège, 1843 - Bruxelles, 1906) au 56 de la Via dell'Olmata¹⁴. Et c'est de ces lieux de travail et de résidence dont il va être question maintenant car les informations recueillies au Musée de la Vie wallonne ont livré non seulement l'identité du modèle mais aussi l'adresse de l'atelier où fut exécuté le tableau.

La femme au corset rouge a été peinte en mai 1880 dans un *studio* (ndl. l'atelier) de la Via Felice à Rome. Nous avons eu un peu de mal à la localiser dans la Rome actuelle. La rue ainsi désignée est une appellation ancienne. Les riverains donnaient ce nom à la Via Sistina, importante artère de presque deux kilomètres de long, reliant la Piazza della Trinità

¹³ Anticoli Corrado (province de Rome) est fréquenté par les artistes du Nord de l'Europe depuis la première moitié du XIX^e siècle. Le village n'a eu cesse depuis lors d'accueillir des peintres étrangers et italiens dont certains finirent par s'y établir. De nos jours, l'endroit est un haut lieu du tourisme pictural : il possède un musée d'art moderne et nombre de ses rues portent les noms d'artistes qui y ont vécu.

¹⁴ David BRONZE, *Léon Philippet (1843-1906)*, mémoire de licence en Histoire de l'Art et Archéologie dactylographié et non publié, 2 vol., Université de Liège, 1998-1999, p. 26.



Fig. 3 – Vue actuelle du 123 de la Via Sistina où Adrien de Witte peignit *La femme au corset rouge*. Au premier étage, on aperçoit la plaque rappelant la présence de Norwid à cet endroit, de 1847 à 1848. De même à droite, la grande plaque sommée d'un buste en profil commémore le séjour de Gogol dans cet ancien palais. © D. Henrotay.

dei Monti à la Piazza Barberini. La rue fut créée par le pape Sixte Quint à la fin du XVI^e siècle. Sixte Quint s'appelait Felice Peretti. D'où le nom familier donné à la rue par les Romains en hommage à leur bienfaiteur.

Il y a quelques années notre collègue et ami Luc Engen, conservateur du Musée de Huy et des collections de l'IAL, publiait un document philatélique mentionnant Adrien de Witte au 123 de la Via Sistina à Rome¹⁵. L'auteur se demandait par la même occasion si cette adresse inédite jusqu'alors désignait l'habitation ou l'atelier du peintre liégeois, voire les deux. Les notes de Charles Delchevalerie ont livré la réponse une fois de plus. Les mentions sont très précises à ce sujet à défaut d'être claires : Adrien de Witte tient son atelier dès le 20 avril 1880 au 123 de la Via Felice

¹⁵ Luc ENGEN, *Quelques notes sur le second séjour à Rome d'Adrien de Witte*, dans *Chroniques d'Archéologie et d'Histoire du Pays de Liège*, t. II, n°s 17-19, avril-décembre, 2007, p. 180-181. L'enveloppe est postée à Liège et le cachet porte la date du 22 mai 1880.

et dès le 12 mai, il installe son logis au 123 de la Via Sistina¹⁶ (fig. 3). Même numéro, autre nom de rue et pourtant même adresse. Le changement d'appellation est tributaire de la dénomination exacte du lieu, bien évidemment. C'est là le domicile du peintre et il y reçoit son courrier. Toute personne qui lui rend visite, tout correspondant qui lui envoie une missive doit recourir à cette adresse officielle pour entrer en relation avec lui.

LE DERNIER DOMICILE CONNU

La question de la « cohabitation » de l'atelier et du logement est donc résolue. De plus, nous en avons trouvé une preuve supplémentaire dans quatre croquis à la plume conservés au Cabinet des Estampes et des Dessins de la Ville de Liège. Ils sont illustrés ci-après¹⁷ (fig. 4-7). Adrien de Witte s'est amusé à représenter les quatre murs intérieurs de sa dernière adresse romaine, Via San Nicola da Tolentino. Ces esquisses très sommaires numérotées et annotées de la main du Liégeois donnent pourtant une image parlante du lieu où il vit. L'esquisse I (mur de gauche en entrant dans la pièce) comporte entre autres un poêle, une commode, une petite table et un fauteuil. Au mur sont épingleées des feuilles de papier, sans doute des dessins préparatoires, croquis et aussi des œuvres plus abouties. La « II » (le fond de la pièce en entrant) comporte une grande baie, « fenêtre donnant sur la rue Sainte-Suzanne ». Une table garnie d'une nappe accostée de deux chaises y est accolée. On devine à travers la vitre des frondaisons et quelques bâtiments. Le mur de droite (III) est occupé par un lit au pied duquel est disposé un chevalet sommé d'une potence où pend un système d'éclairage. L'ébauche IV est dite « en face de la fenêtre ». C'est par là qu'on pénètre dans la pièce par une « Porte rideau rouge ». Un placard lui fait pendant. Ils encadrent tous deux ce qui semble être de petits meubles bas à rayonnages, sur lesquels sont posées des cruches. Au mur, des rectangles horizontaux avec encadrements figurent sans doute des huiles. Cette description tout autant sibylline que le sont ces esquisses par l'économie de leurs traits reflète pourtant bien l'essentiel du décor campé par l'artiste. Tout est réuni en une seule pièce : l'atelier, la salle de séjour et la chambre à coucher.

¹⁶ La façade porte une plaque rappelant que la maison abrita, de 1847 à 1848, l'homme de lettres et plasticien polonais Cyprian Kamil Norwid (Laskowo-Gluchy, 1821 - Paris, 1883). Au 125, tout à côté, une autre plaque rappelle que Nicolas Gogol (Sorotchintsy, 1809 - Moscou, 1852) y demeura de 1838 à 1842. Ces mentions prouvent que la numérotation des immeubles n'a pas changé depuis lors et identifient avec certitude les lieux de résidence des artistes.

¹⁷ Ils figuraient à l'exposition sur les artistes lauréats de la Fondation Darchis. Cf. *Les artistes liégeois à Rome. La Fondation Darchis*, catalogue d'exposition, Liège, salle Saint-Georges, 20/12/1996-2/02/1997, p. 71, n° 68.

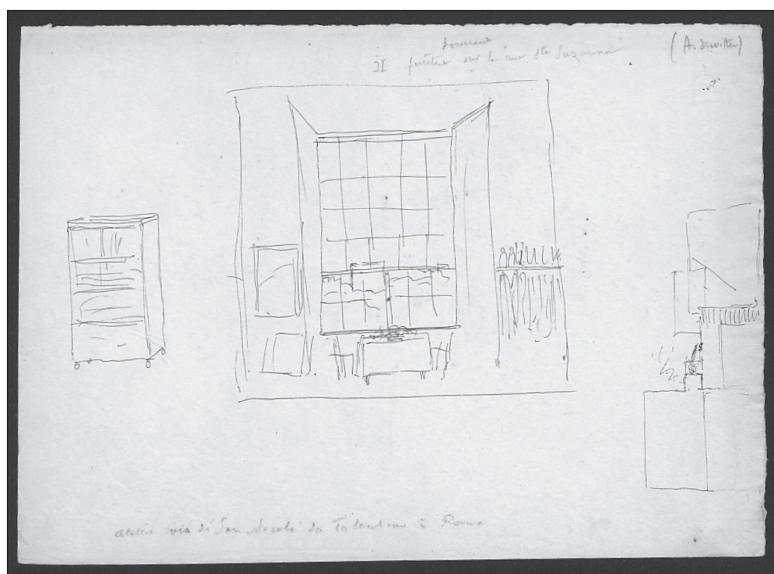
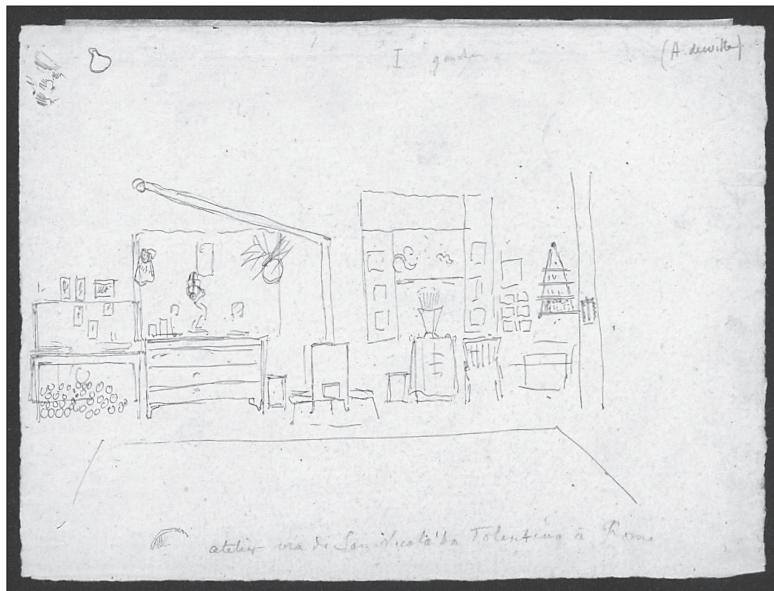


Fig. 4-5 – Vues intérieures de l'atelier de la Via San Nicola da Tolentino à Rome, croquis à la plume, 21,6 x 31,8 cm, Liège, Cabinet des Estampes et des Dessins, inv. BA.CED.23a. 1953.002069 – 002070. © Ville de Liège – BAL.

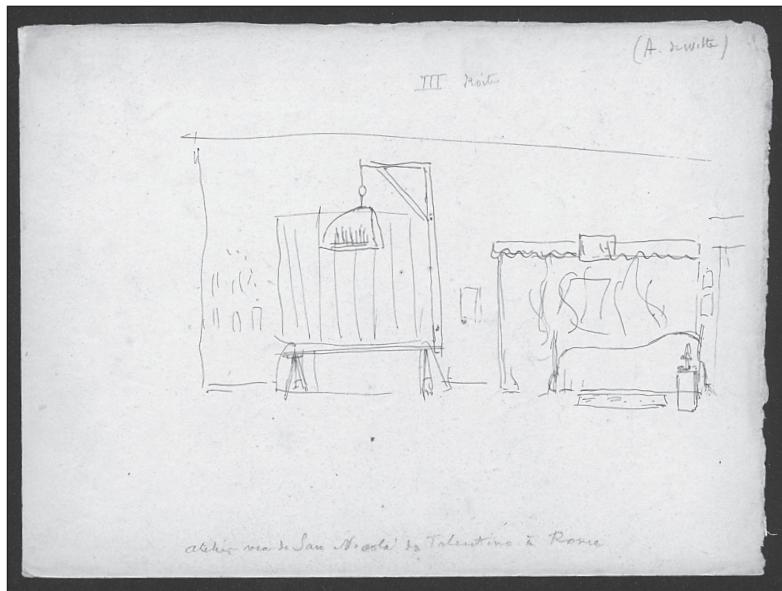


Fig. 6-7 – Vues intérieures de l'atelier de la Via San Nicola da Tolentino à Rome, croquis à la plume, 21,6 x 31,8 cm, Liège, Cabinet des Estampes et des Dessins, inv. BA.CED.23a. 1953.002071 – 002072. © Ville de Liège – BAL.

C'est là, la dernière adresse romaine d'Adrien de Witte. Il revint à Liège définitivement en 1884, appelé à remplacer Jean-Mathieu Nisen (Ster-Francorchamps, 1819 - Liège, 1885) à l'Académie des Beaux-Arts. Il emportait dans ses bagages *La femme au corset rouge*. Il ne s'en sépara qu'en 1921, lorsque qu'après l'avoir exposée au salon annuel de la Société royale des Beaux-Arts à Liège, la Ville s'en porta acquéreur. Pour avoir gardé ce tableau auprès de lui pendant autant d'années, il devait beaucoup l'aimer, mais peut-être bien moins encore que le modèle qu'il l'avait inspiré...

En avril 2013, le tableau a été choisi pour être « l'œuvre du mois » au BAL. Au mois de juin suivant, eu égard à ses qualités de conception et d'exécution, à son esthétique et sa place dans l'histoire de l'art local, *La femme au corset rouge* a été proposée au titre de trésor de la Fédération Wallonie-Bruxelles¹⁸. L'arrêté ministériel a été signé en date du 14 mars 2014 : une reconnaissance plus que méritée rendue à l'œuvre peint d'Adrien de Witte trop souvent laissé pour compte à la faveur de sa tout aussi excellente production gravée¹⁹.

¹⁸ <http://beauxartsliege.be/Femme-au-corset-rouge>.

¹⁹ Sur l'artiste et sa production toutes techniques confondues, le lecteur intéressé pourra consulter : *Adrien de Witte, peintre, dessinateur et graveur. Catalogue de son œuvre précédé d'une notice par Charles Delchevalerie*, Liège, 1927.- Charles DELCHEVALERIE, *Adrien de Witte*, Anvers, De Sikkel, [1949], (Monographies de l'art belge).- Charles DELCHEVALERIE, *Notes sur Adrien de Witte. A propos d'une exposition d'ensemble de ses œuvres*, dans *La Vie wallonne*, t. VII, 1926-1927, p. 265-270.- Charles DELCHEVALERIE, *Pour saluer un centenaire, notes sur Adrien de Witte dans La Vie wallonne*, t. XXIV, 1950, p. 109-107.- *Adrien de Witte. Dessins – Pastels – Gravure*, catalogue de l'exposition, Liège, Cabinet des Estampes – Musée de la Boverie, 11/09-15/11/1981.

LES MONUMENTS AU ROI ALBERT I^{er} À LIÈGE ET DANS LA PROVINCE

par Yves DUBOIS¹

17 février 1934. Le roi Albert se tue dans un accident d’alpinisme à Marche-les-Dames. Le héros de la Grande Guerre, le « roi chevalier », le chef mythique en qui la grande majorité des anciens combattants se reconnaissaient, est mort. Le pays est comme orphelin. L’hommage est d’abord rendu par des funérailles nationales et des messes célébrées dans toutes les villes du pays. Puis on rebaptise des places et des avenues, on érige des monuments. Albert I^{er} allait être honoré par les Belges plus qu’aucun autre roi avant et après lui.

LES MONUMENTS AVANT 1934

Bien que sa légende date de la guerre, il n’y avait avant son décès que très peu de monuments qui lui soient consacrés dans la province de Liège. Le monument à Albert et Élisabeth, dû au sculpteur Jules Brouns et installé dans le parc du Dr Thiry à Aywaille, date de 1909, année de l’avènement du jeune roi. On trouve aussi son effigie intégrée dans les monuments commémoratifs de la guerre de Meeffe (Wasseiges) et de Froidthier (Thimister-Clermont). Ce n’est pas une prolifération. La figure royale, pourtant déjà largement associée aux représentations de la guerre, n’a pas encore envahi l’espace monumental public. Cela va changer.

¹ ydubois49@gmail.com.

LE MONUMENT ÉQUESTRE DE LIÈGE

Le gouvernement décide rapidement de créer un Comité national des monuments au roi Albert, présidé par le Premier ministre de Broqueville et auquel sont associés les gouverneurs de province et un représentant des combattants². La mission de ce comité est d'ériger un monument équestre dans chaque chef-lieu de province (sauf Anvers qui avait déjà inauguré le sien en 1933), ainsi qu'à Marche-les-Dames et sur l'Yser.

À Liège, avant même que ne se mette en place ce comité national, les anciens combattants et les associations patriotiques constituent un comité pour un monument au roi-soldat³. Les autorités communales manifestent leur soutien : « La Ville prend avec fierté cette organisation sous son patronage, mais elle veut surtout que s'exercent toutes les initiatives, car ce monument doit être l'œuvre de tous les Liégeois »⁴. Autrement dit, il ne faut pas compter sur les subventions communales ou provinciales, encore mobilisées pour le grand projet de « Grosse Tour » de Paul Jaspar, le « Monument de la Défense nationale »⁵. Mais toutes les « forces vives » de la région se mobilisent. On trouve dans le comité d'honneur et dans le comité exécutif des politiques (ministres d'État, sénateurs, le gouverneur de la Province, le bourgmestre, plusieurs échevins, des députés provinciaux...), des représentants du pouvoir judiciaire, de l'armée, des autorités religieuses (catholiques, protestantes, israélites), des autorités académiques (dont le recteur de l'Université J. Duesberg), des représentants du monde financier (dont le banquier Nagelmackers), de la presse (les directeurs de tous les journaux liégeois), de diverses associations patriotiques, etc.⁶ Bref, tout le petit monde liégeois est sur le pont pour assurer le succès de l'entreprise... et pourtant il faudra attendre

² *La Meuse*, 18 avril 1934.

³ *La Meuse*, 8 mars 1934.

⁴ *La Meuse*, 27 mars 1934.

⁵ À propos du projet de « Monument de la Défense nationale », voir : *Un monument commémoratif de la Défense nationale à ériger à Liège par l'architecte Paul Jaspar*, Liège, Georges Thone, 1923 ; Alain COLIGNON, *Le « Beffroy de la Victoire », un lieu de mémoire belgo-wallon avorté*, dans L. COURTOIS et J. PIROTE (dir.), *Entre toponymie et utopie. Les lieux de la mémoire wallonne*, Louvain-la-Neuve, 1999, p. 217-244 ; Alexia CREUSEN, *Art public à Liège au début du XX^e siècle. Regard sur trois projets monumentaux non réalisés*, dans *Bulletin de la Classe des Beaux-Arts*, t. XIV, fasc. 1-6, 2003, p. 11-39 ; Sébastien CHARLIER (dir.), Carole CARPEAUX et Monique MERLAND (coord.), *Paul Jaspar architecte 1859-1945*, Liège, Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles, 2009, p. 140-141, 262-263, n° 320-322 ; Yves DUBOIS, *Les monuments commémoratifs de la Grande Guerre en province de Liège*, mémoire de master en Histoire de l'art et Archéologie, Université de Liège, vol. 2, 2011, p. 140-146.

⁶ *Ibidem*.



Fig. 1 – Aywaille. © Y. Dubois.



Fig. 2 – Bra. © Y. Dubois.



Fig. 3 – Clermont. © Y. Dubois.



Fig. 4 – Meeffe. © Y. Dubois.

encore trente ans et passer par de multiples péripéties pour que la Ville inaugure enfin son monument au roi Albert.

Premier problème, les finances. Pour que le monument soit « l'œuvre de tous les Liégeois », on ouvre une souscription publique qui connaît un succès mitigé. On estime initialement le coût d'une statue équestre à un million de francs. En juin 1934, on a déjà récolté environ 700 000 francs⁷. Mais c'est encore insuffisant. En 1936, actant l'échec du projet Jaspar (le « Monument de la Défense nationale »), la Ville et la Province décident le transfert des budgets y alloués au comité du monument au roi Albert⁸. En 1939, on constatera que le million et demi de francs disponibles est encore insuffisant. Le déclenchement de la Seconde Guerre interrompra tout.

Second problème, l'emplacement du monument. Un accord intervient pour le parc d'Avroy, face aux Terrasses⁹. Mais en 1937, Victor Horta suggère que le boulevard Piercot serait plus indiqué, moyennant certains aménagements. Ceci nécessite de nouvelles études d'implantation et augmente le coût du projet, bien au-delà des fonds disponibles¹⁰. Au lendemain de la Seconde Guerre, on ne parlera plus du boulevard Piercot¹¹.

Une troisième question est la forme à donner à ce monument. Un consensus se dégage rapidement autour de l'idée d'un monument équestre, comme il en existait déjà plusieurs dans le pays pour le roi Léopold II. C'est d'ailleurs aussi le voeu du Comité national que chaque province ait son monument équestre. Des voix discordantes se sont cependant élevées, qui renvoient au débat esthétique. Ainsi une lettre ouverte de l'architecte V.-L. Rogister fils est publiée par *La Meuse*¹² : « Il est question d'élever à Liège, ainsi que dans la plupart des grandes villes belges, un monument à la mémoire du roi Albert. Déjà se dessine un mouvement en faveur de la “statue équestre”, qui, empressons-nous de l'ajouter, est restée de tout temps la forme la plus vulgaire dont on ait fait usage pour perpétuer le souvenir d'un grand roi, spécialement lorsque celui-ci s'était signalé par

⁷ *La Meuse*, 18 juin 1934.

⁸ *Bulletin administratif de la Ville de Liège (B.A.V.L.)*, séance du 10 juillet 1936, p. 834.

⁹ C'était le voeu émis par le comité du monument. D'autres sites avaient été envisagés par la Ville, comme la place de la Cathédrale (alors appelée place du Roi Albert) et l'entrée du boulevard de la Sauvenière. *B.A.V.L.*, séance du 10 juillet 1936, p. 815-817.

¹⁰ *B.A.V.L.*, séance du 4 octobre 1937, p. 880-882 ; séance du 28 juin 1939, p. 560-565 et p. 632-641.

¹¹ Bien que le carrefour des boulevards Piercot et Frère-Orban fut un moment choisi comme emplacement pour le futur Monument national à la Résistance. *B.A.V.L.*, séance du 15 avril 1946, p. 390-391.

¹² *La Meuse*, 6 avril 1934.



Fig. 5 – Amay. © Y. Dubois.



Fig. 6 – Chênée. © Y. Dubois.



Fig. 7 – Couthuin. © Y. Dubois.



Fig. 8 – Elsenborn. © Y. Dubois.

son courage et ses qualités militaires. Ainsi donc les villes principales de notre pays vont-elles, dans un accord unanime, édifier une série de statues équestres stéréotypées, qui, en raison de leur manque de caractère, de leur banalité, n'inspireront guère que de l'indifférence aux générations à venir. [...] Au nom de l'art, de l'esthétique et du bon goût le plus élémentaire, faisons appel aux autorités pour éviter le renouvellement d'un précédent aussi lamentable. [...] ».

L'appel du jeune architecte ne sera pas entendu et c'est bien l'idée de la statue équestre qui reste dans les projets. De toute façon, prise entre les questions financières et de choix d'emplacement, la Ville n'a pas pu organiser d'appel à projets avant que ne commence la Seconde Guerre.

Au lendemain de celle-ci apparaît un nouveau projet à Liège, celui que le Comité du Monument national à la Résistance veut y ériger. Comme après la Première Guerre, la Ville de Liège est distinguée. Les édiles communaux ne veulent pas bouder ce projet comme ils l'avaient fait du Mémorial interallié¹³ et risquer que ce monument soit finalement installé à Anvers ou à Bruxelles. Et à nouveau les discussions sur le choix de l'emplacement traînent en longueur. Le site du boulevard d'Avroy face aux Terrasses est revendiqué, tant par le Comité du Monument au roi Albert, auquel il avait été promis par la délibération du Conseil communal du 10 juillet 1936, que par le Comité du Monument national à la Résistance. Sous la pression de celui-ci et après de longues discussions, la Ville finit par le lui accorder, tandis que le Comité du Monument au roi Albert se satisfait d'intégrer l'érection de la statue équestre du roi dans le projet de reconstruction du pont de Commerce (qui sera rebaptisé pont Albert)¹⁴.

La reconstruction du pont, sur les plans de l'architecte Georges Dedoyard, prend un grand retard sur le calendrier originellement prévu et le pont n'est ouvert à la circulation qu'en décembre 1957. Il est vrai qu'une passerelle temporaire permettait encore le franchissement de la Meuse à cet endroit. L'attention peut maintenant se porter sur l'aménagement de l'esplanade Albert I^{er}, toujours sous la direction de Georges Dedoyard. L'ensemble, situé entre le boulevard Frère-Orban et la

¹³ La Fédération interalliée des Anciens Combattants avait décidé, en 1923, d'honorer la Ville de Liège en y construisant collectivement un monument à la gloire de l'ensemble des soldats alliés. Ce sera le Mémorial interallié de Cointe. Tout obnubilée par son projet de « Monument de la Défense nationale », finalement beaucoup trop coûteux pour pouvoir être réalisé, la Ville de Liège s'était désintéressée de cette initiative qu'elle avait refusé de subsidier. *B.A.V.L.*, séance du 11 juillet 1931, p. 950.

¹⁴ *B.A.V.L.*, séance du 2 mai 1949, p. 472-480.



Fig. 9 – Fumal. © Y. Dubois.



Fig. 10 – Grivegnée. © Y. Dubois.



Fig. 11 – Grivegnée (Bois-de-Breux).
© Y. Dubois.



Fig. 12 – Hermalle-sous-Argenteau.
© Y. Dubois.

rive gauche de la Meuse, intègre (enfin !) la statue équestre du roi Albert d'un côté et le Monument aux Liégeois morts pour la liberté de l'autre, ainsi que plusieurs autres œuvres de moindre importance.

Charles Leplae est vainqueur du concours pour le monument Albert, lancé en 1957. Il travaille à la statue jusqu'à son décès en 1961. Son œuvre est parachevée par le sculpteur Taye et réalisée par la Fonderie nationale des bronzes. Elle est officiellement inaugurée par le roi Baudouin le 27 septembre 1964, en même temps que le pont Albert et le Monument aux Liégeois.

La statue de Leplae est la dernière d'une série de monuments équestres au roi Albert érigés dans les grandes villes du pays¹⁵. Elle marque aussi l'aboutissement d'une évolution stylistique par laquelle le réalisme idéalisé des débuts cède la place à un dépouillement dans les détails, qui ne fait que mieux ressortir les qualités proprement humaines de chef et de meneur d'hommes que l'on attribue unanimement à la personnalité du roi.

LE MÉMORIAL ALBERT I^{er} SUR L'ÎLE MONSIN À LIÈGE

Peut-être encore plus grandiose est le Mémorial Albert I^{er} qui domine le point où les eaux de la Meuse se séparent de celles du canal Albert. Il est construit à l'initiative de l'Administration des Ponts et Chaussées pour célébrer l'ouverture du canal qui relie Liège à Anvers et fait, en quelque sorte, de Liège un port de mer. Le projet avait initialement suscité de l'émoi au sein du Conseil communal liégeois, qui y voyait un concurrent potentiel à son propre projet de statue équestre¹⁶. Le monument, conçu par l'architecte Joseph Moutschen, a la forme d'un vaste triangle curviligne couvert pour partie d'espaces gazonnés et pour partie d'une esplanade dallée¹⁷. La statue du roi, de 13 m de haut, réalisée par le sculpteur Marcel Rau, est adossée à un phare placé à la pointe du triangle. Le mur

¹⁵ Des monuments équestres au roi Albert ont été successivement inaugurés à Anvers (W. Dekkers, 1933), Gand (D. Ingels & J.A. De Bondt, 1937), Nieuport (K. Aurobeck, 1938), Bruxelles (A. Courtens, 1951), Namur (V. Demanet, 1954) et Bruges (O. Rotsaert, 1954). Le monument d'Arlon, par Victor Demanet, représente le roi en pied.

¹⁶ B.A.V.L., séance du 4 octobre 1937, p. 880-882.

¹⁷ Voir le numéro spécial de la revue *Bâtir*, n° 83, octobre 1939, consacré au mémorial de l'île Monsin.



Fig. 13 – Huy. © Y. Dubois.



Fig. 14 – Liège (Laveu). © Y. Dubois.



Fig. 15 – Liège (île Monsin). © Y. Dubois.

fermant le petit côté du triangle porte des reliefs dus à Robert Massart (*Le débardeur*, symbolisant la ville d'Anvers), à Louis Dupont (*Le métallurgiste*, symbolisant la ville de Liège) et à Oscar Berchmans (tracé schématique du canal Albert). Ce mémorial est au moins autant dédié au roi bâtisseur qu'au roi soldat. Il est inauguré le 30 juillet 1939 en présence de la famille royale, en même temps que le canal et l'Exposition de l'Eau. Mais nous sommes à l'été 1939 et la « drôle de guerre » commence en septembre. L'Exposition de l'Eau prend fin prématûrément et c'est à nouveau la figure du roi chevalier qui est perçue dans le monument.

LES INITIATIVES DES ANCIENS COMBATTANTS ET AUTRES RÉALISATIONS LOCALES

Les anciens combattants ne pouvaient évidemment attendre trente ans avant que ne soit édifié un monument à Albert I^r. Aussi, les associations liégeoises d'anciens combattants et d'anciens prisonniers politiques, réunies dans un Comité d'entente, décident de lui rendre elles-mêmes l'hommage qu'elles pensent lui devoir. En mars 1934, elles obtiennent l'accord de la Ville pour l'érection au cimetière de Robermont, sur la pelouse d'honneur devant le Monument aux soldats et civils morts pour la Patrie, d'un petit monument portant un buste du roi défunt, avec sur les côtés des médaillons représentant de profil la reine Élisabeth et le roi Léopold III casqué. Il est décidé que seule sera admise la participation financière des invalides, anciens combattants, condamnés politiques et victimes civiles de la Grande Guerre.¹⁸ Le sculpteur Georges Petit est choisi pour la réalisation du projet. Les choses ne traînent pas, et le monument est inauguré le 21 juillet 1934. Depuis lors, toutes les cérémonies des anciens combattants à Robermont incluent un hommage devant ce monument.

Liège n'est évidemment pas la seule ville de la province à vouloir rendre hommage à la mémoire du roi. Dans des villes importantes ou dans des petites communes, anciens combattants et autorités communales unissent leurs efforts et leurs moyens pour que son effigie de pierre ou de bronze soit placée sur la voie publique ou sur les pelouses d'honneur où reposent les victimes de la guerre et les anciens combattants.

¹⁸ *La Meuse*, 20 mars 1934.

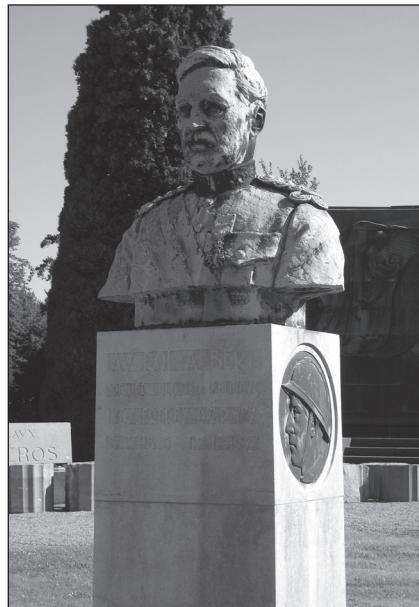


Fig. 16 – Liège (Robermont). © Y. Dubois.



Fig. 17 – Nandrin. © Y. Dubois.



Fig. 18 – Rocourt. © Y. Dubois.



Fig. 19 – Tilff. © Y. Dubois.

C'est un grand monument à Verviers, ce sont de petits monuments munis d'une plaque de bronze à l'effigie du roi, comme à Amay et à Visé, c'est aussi l'ajout d'un médaillon sur des monuments déjà existants comme à Huy et à Chênée. On trouvera en annexe la liste des monuments consacrés à Albert I^{er} que nous avons pu identifier dans la province de Liège. Il va de soi que ce mouvement commémoratif ne se limite pas à cette province. Il s'étend dans tout le pays et même à l'étranger, en France surtout mais aussi en Angleterre et ailleurs.

ANNEXE

La liste des monuments au roi Albert I^{er} est présentée dans l'ordre chronologique :

- Avant la Première Guerre
- Entre-deux-guerres, avant la mort du roi
- Entre-deux-guerres, après la mort du roi
- Immédiat après-guerre
- Derniers monuments.

Les noms des communes sont ceux qui prévalaient avant la fusion des communes de 1977. Les noms des hameaux ou des quartiers de ville sont placés entre parenthèses.

1910

Aywaille, parc du Dr Thiry. Médaillons à l'effigie du roi Albert et de la reine Élisabeth réalisés par Jules Brouns, insérés dans un monument de pierre en forme de dolmen. Inscription sur la plaque : « À L.L. M.M. / ALBERT ET ÉLISABETH / LA COMMUNE D'AYWAILLE / 31 JUILLET 1910 » (fig. 1).

1920-1922

Bra, église Saint-Pierre (**Les Villettes**). Deux médaillons à l'effigie du roi Albert et de la reine Élisabeth, signés « LELIE », insérés sur la plaque de marbre commémorant les morts de la Première Guerre (fig. 2).



Fig. 20 – Verviers. © Y. Dubois.



Fig. 21 – Verviers. © Y. Dubois.



Fig. 22 – Visé. © Y. Dubois.



Fig. 23 – Vivegnis. © Y. Dubois.

Clermont (Froidthier), monument commémoratif de la Première Guerre. Effigie du roi Albert en relief dans la pierre, non signée (fig. 3).

Meeffe, monument commémoratif de la Première Guerre. Effigie du roi Albert en relief dans la pierre. Le monument est signé Renson, tailleur de pierre. Inauguré le 20 septembre 1922 (fig. 4).

1934-1939

Amay, en contrebas de la collégiale. L'ancien monument, inauguré le 12 juillet 1936 et qui portait l'inscription « AU ROI ALBERT / DÉCÉDÉ TRAGIQUEMENT / À MARCHE-LES-DAMES LE 17 FÉVRIER 1934 » a été démantelé. Seuls le médaillon réalisé par Edmond Falise et la première partie de l'inscription ont été conservés et intégrés dans l'ensemble commémoratif de la Seconde Guerre (fig. 5).

Chênée, monument commémoratif de la Première Guerre formant l'entrée du cimetière, érigé dans les années 20. Au centre du tympan, un médaillon à l'effigie d'Albert I^{er}, signé par Oscar Berchmans et portant l'inscription « ALBERT I ROI CHEVALIER / 1875 – 1934 / F.N.C. 1937 » (fig. 6).

Couthuin, monument commémoratif de la Première Guerre inauguré en 1925. Médaillon rapporté, dédié au roi Albert, œuvre d'Eugène de Bremaecker (fig. 7).

Elsenborn, camp militaire. Monument inauguré le 6 avril 1934, vraisemblablement détruit durant la Seconde Guerre (fig. 8).

Fumal, monument commémoratif de la Première Guerre inauguré en 1920. Médaillon rapporté, dédié au roi Albert, non signé (fig. 9).

Grivegnée, pelouse d'honneur au cimetière. Monument en forme d'obélisque portant un médaillon dû à Jules Brouns et au sommet un petit perron en bronze. Inscription : « LA F.N.C. / LA COMMUNE / DE GRIVEGNÉE / À SON ROI CHEVALIER / À SES ENFANTS / LE 26 SEPTEMBRE 1937 » (fig. 10).

Grivegnée (Bois-de-Breux), monument funéraire sur la pelouse d'honneur du cimetière, inauguré le 18 juin 1939 et portant un médaillon à l'effigie du roi Albert réalisé par Jules Brouns (fig. 11).

Hermalle-sous-Argenteau, place Pousset. Monument portant un relief en bronze avec l'effigie du roi casqué et l'inscription « AU ROI SOLDAT / 1875 – 1934 ». Le bronze est signé « ATELIER PIROTE LIÈGE » (fig. 12).



Fig. 24 – Battice. © Y. Dubois.

Huy, avenue Delchambre. Monument commémoratif de la Première Guerre inauguré en 1923. Médailon rapporté, dédié au roi Albert, signé par Edmond Falise et inauguré le 19 mai 1935 (fig. 13).

Liège (quartier du Laveu), au croisement des rues J. Makoy et des Wallons. Monument commémoratif de la Première Guerre inauguré le 26 juin 1938, muni d'un médaillon à l'effigie du roi, non signé. Le monument a été agrandi après la Seconde Guerre et inauguré une seconde fois le 15 juin 1947 (fig. 14).

Liège (île Monsin), mémorial Albert I^{er} conçu par l'architecte Joseph Moutschen et inauguré le 30 juillet 1939 en même temps que le canal Albert. La statue du roi, par Marcel Rau, est adossée à un phare de 40 m de haut (fig. 15).

Liège (Robermont), au cimetière, devant le « Monument aux Liégeois morts pour la liberté ». Buste en bronze par Georges Petit, placé sur une colonne de pierre portant sur les côtés deux médaillons à l'effigie de la reine Élisabeth et du roi Léopold III. Inscription : « AU ROI ALBERT / PREMIER SOLDAT DE BELGIQUE / LES FRÈRES D'ARMES / 8-IV-1875 11-II-1934 ». Au dos du monument, une autre inscription : « HOMMAGE / DU COMITÉ D'ENTENTE / DES GROUPEMENTS D'INVALIDES / D'ANCIENS COMBATTANTS / ET DE CONDAMNÉS POLITIQUES / DE LIÈGE 1914-1918 ». Monument inauguré le 21 juillet 1934 (fig. 16).

Nandrin, monument commémoratif de la Première Guerre inauguré en 1920. Plaque de marbre rapportée, avec une photo du roi Albert, placée en octobre 1934 (fig. 17).

Rocourt, carré d'honneur au cimetière. Monument inauguré en septembre 1934, portant un relief de bronze figurant le roi Albert. C'est le même relief par Edmond Falise que celui du monument d'Amay. Inscription : « AU ROI ALBERT / MORT TRAGIQUEMENT / À MARCHES-LES-DAMES [sic] LE 17 FÉVRIER 1934 » (fig. 18).

Spa, Pouhon Pierre le Grand. Buste en bronze par Joseph Van Homme, inauguré le 11 novembre 1935 (non illustré).

Tilff, place du Souvenir. Monument commémoratif de la Première Guerre inauguré en 1919. Médailon rapporté, dédié au roi Albert, avec une signature illisible (fig. 19).

Verviers, croisement des rues Xhavée et Chapuis. Monument Albert par Pierre de Soete, inauguré le 5 décembre 1935. Inscription : « À SA MAJESTÉ / LE ROI ALBERT / LE 1^{er} RÉGIMENT DE LIGNE / LE 2^{me} RÉGIMENT DE

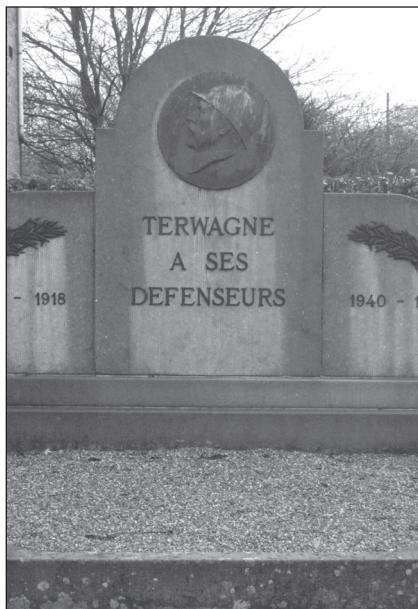


Fig. 25 – Terwagne. © Y. Dubois.

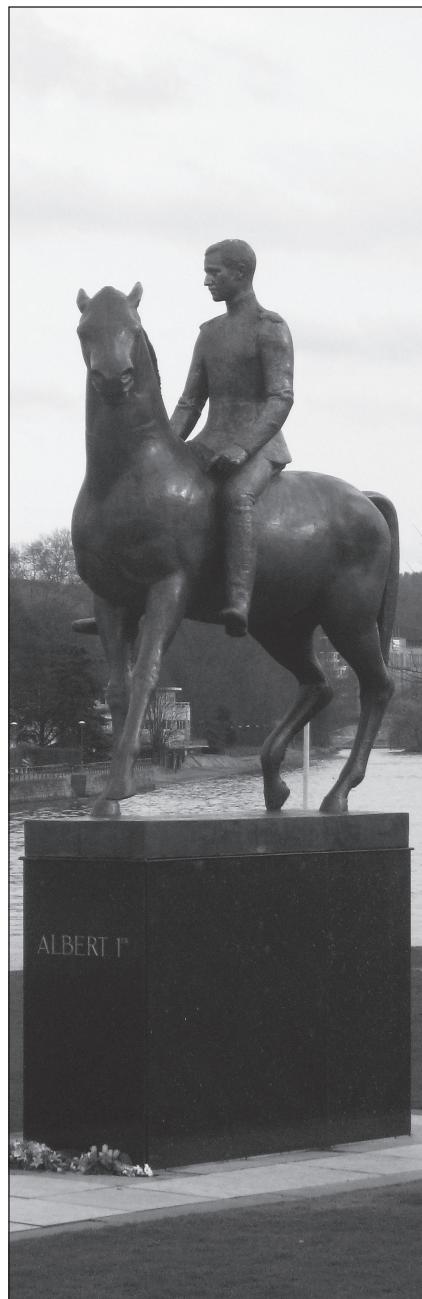


Fig. 26 – Liège. © Y. Dubois.



Fig. 27 – Esneux. © Y. Dubois.

CARABINIERS CYCLISTES / DÉTACHEMENT D'EUPEN / LE BATAILLON CYCLISTE FRONTIÈRE / LA SOCIÉTÉ ROYALE DE TIR / À L'ARME DE GUERRE / LA POPULATION VERVIÉTOISE / NOVEMBRE 1935 ». Le monument se trouvait à l'origine au stand de tir de Stembert et a été transféré à son emplacement actuel en 1951 (fig. 20).

Verviers, croisement des rues des Martyrs et de la Banque. Plaque d'hommage aux fusillés de la Première Guerre datant des années 20. Médailon rapporté en bronze avec la figure du roi Albert et l'inscription « ALBERT ROI DES BELGES », par Godefroid Devreese (fig. 21).

Visé, avenue des Combattants. Monument inauguré le 11 novembre 1938, portant une plaque de bronze à l'effigie du roi Albert par Eugène de Bremaecker. Inscription : « AU ROI CHEVALIER / ALBERT I^{er} / F.N.C. VISÉ / 1938 » (fig. 22).

Vivegnis, façade de l'ancienne maison communale. Plaque en bronze par Georges Petit. Inscription : « 1875 ALBERT 1934 / LES COMBATTANTS / ET LA POPULATION / À LEUR REGRETTÉ ROI » (fig. 23).

1945-1950

Battice, monument commémoratif de la Première Guerre inauguré en 1922. Le groupe sculpté représentant un lion (belge) terrassant un aigle (prussien) a été détruit durant la Seconde Guerre. Une plaque de bronze à l'effigie du roi Albert, signée « LÉA BIQUET » a été placée lors de la restauration du monument (fig. 24).

Terwagne, monument commémoratif des deux guerres. Au centre, un médaillon avec le roi Albert, par Eugène de Bremaecker (fig. 25).

1964

Liège, esplanade Albert I^{er}. Monument équestre en bronze, par Charles Leplae (fig. 26).

1968

Esneux, place Albert I^{er}. Buste en pierre par Maurice Bar, inauguré le 30 juin 1968 pour le cinquantenaire de la fin de la Première Guerre (fig. 27).

MEMBRES D'HONNEUR

Arthur BODSON	Recteur honoraire de l'Université de Liège
Pierre COLMAN	admis le 27.02.1952
Juliette NOËL	admise le 26.05.1960
Jacques WILLEMS	admis le 25.11.1960
Pierre-Marie GASON	admis le 25.05.1962

MEMBRES EFFECTIFS

William ANCION	Clemens M.M. BAYER
Carole CARPEAUX	Ann CHEVALIER
Nicole CLOESEN	Pierre COLMAN
Frédéric DE BARSY	Jean-Marie DEGBOMONT
Alexandre DE HEMRICOURT DE GRUNNE	Jean-Pierre DELVILLE
Bruno DEMOULIN	Henry D'OTREPPE DE BOUVENTE
Jean-Patrick DUCHESNE	Bruno DUMONT
Luc ENGEN	Xavier FOLVILLE
Pierre-Marie GASON	Philippe GEORGE
Soo Yang GEUZAINÉ	Pierre GILISSEN
Isabelle GILLES	Patrick HOFFSUMMER
Daniel JOZIC	Pierre-Yves KAIRIS
Jean-Louis KUPPER	Jean-Marc LÉOTARD
Daniel LESAGE	Maurice LORENZI
Julien MAQUET	Lucien MARTINOT
Monique MERLAND	Juliette NOËL
Marcel OTTE	Pierre PAQUET
Mathieu PIAVAUX	Jean-Luc SCHÜTZ
Pierre VELDEN	Isabelle VERHOEVEN
Anne WARNOTTE	Gaëtane WARZÉE
Alexis WILKIN	Jacques WILLEMS

TABLEAU DU BUREAU DE L'I.A.L.

Président d'Honneur

LE GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE LIÈGE

Vice-Présidents d'Honneur

LE BOURGMESTRE DE LA VILLE DE LIÈGE

L'ÉCHEVIN DES MUSÉES DE LA VILLE DE LIÈGE

Bureau de la Société pour l'année 2014

Président

Daniel JOZIC

Vice-Président

Pierre GILISSEN

Secrétaire

Soo Yang GEUZAINNE

Secrétaire adjointe

Isabelle VERHOEVEN

Trésorier

Alexis WILKIN

Conservateur

Luc ENGEN

Conservateurs adjoints

Pierre COLMAN

Frédéric DE BARSY

Soo Yang GEUZAINNE

Jean-Luc SCHÜTZ

Bibliothécaire

Monique MERLAND

Bibliothécaire adjointe

Nicole CLOESEN

Conseil

Clemens M.M. BAYER, Ann CHEVALIER, Bruno DEMOULIN,
Jean-Patrick DUCHESNE, Bruno DUMONT, Pierre-Marie GASON,
Philippe GEORGE, Jean-Louis KUPPER, Jean-Marc LÉOTARD,
Daniel LESAGE, Maurice LORENZI, Julien MAQUET,
Mathieu PIAVAUX, Pierre VELDEN, Anne WARNOTTE

Commission de vérification des collections

Président

Pierre GILISSEN

Ann CHEVALIER, Pierre COLMAN, Luc ENGEN,

Pierre-Marie GASON, Soo Yang GEUZAINNE, Daniel JOZIC,
Jean-Marc LÉOTARD, Maurice LORENZI, Monique MERLAND

Commission des publications

Directrice

Monique MERLAND

Pierre COLMAN, Luc ENGEN, Pierre-Marie GASON,

Pierre GILISSEN, Daniel JOZIC, Pierre VELDEN

TABLE DES AUTEURS

COLMAN Pierre, <i>Regard critique sur des briques</i>	263
COLMAN Pierre, avec le concours de GEUZAIN Soo Yang, <i>Jacques Dartois, orfèvre et ciseleur liégeois(1754-1848)</i>	193
DUBOIS Yves, <i>Les monuments au roi Albert I^{er} à Liège et dans la province</i>	289
FONTAINE-HODIAMONT Chantal et WOUTERS Helena, <i>D'Amay à Samarra, sur la piste d'un étonnant petit damier antique, en verre mosaiqué</i>	5
JOZIC Daniel, <i>Jean-Théodore de Bavière, pièce maîtresse de la politique de la France dans l'Empire (1746-1748) ?</i>	151
KAIRIS Pierre-Yves, <i>Propositions pour le peintre stavelotain Nicolas Hanson</i>	127
TOURNEUR Francis, <i>Les Tabaguet, « marchands de marbres demeurant à Dinant au Pays de Liège »</i>	59
WARZÉE Gaëtane, <i>À propos de la Femme au corset rouge et du second séjour italien d'Adrien de Witte</i>	277

TABLE DES MATIÈRES

<i>D'Amay à Samarra, sur la piste d'un étonnant petit damier antique, en verre mosaiqué,</i> par Chantal FONTAINE-HODIAMONT et Helena WOUTERS	5
<i>Les Tabaguet, « marchands de marbres demeurant à Dinant au Pays de Liège »,</i> par Francis TOURNEUR	59
<i>Propositions pour le peintre stavelotain Nicolas Hanson,</i> par Pierre-Yves KAIRIS.....	127
<i>Jean-Théodore de Bavière, pièce maîtresse de la politique de la France dans l'Empire (1746-1748) ?,</i> par Daniel JOZIC	151
<i>Jacques Dartois, orfèvre et ciseleur liégeois (1754-1848),</i> par Pierre COLMAN, avec le concours de Soo Yang GEUZAINÉ ...	193
<i>Regard critique sur des briques,</i> par Pierre COLMAN	263
<i>À propos de la Femme au corset rouge et du second séjour italien d'Adrien de Witte,</i> par Gaëtane WARZÉE	277
<i>Les monuments au roi Albert I^{er} à Liège et dans la province,</i> par Yves DUBOIS.....	289

Achevé d'imprimer sur les presses de l'Imprimerie Centrale - Luxembourg
Mai 2014